TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 576 — 40 PAGES — MERCREDI 31 JANVIER 1979

AU PAYS BASQUE FRANÇAIS

Treize ressortissants espagnols (dont sept réfugiés) interpellés

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La crise politique en Italie

Tout semble joué d'avance dans le débat qui s'est engagé devant le Parlement italien : la démission du gouvernement démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti est acquise puisqu'il ne bénéficie plus du soutien extérieur des communistes. Le président du conseil sortant sera non seulement chargé d'expédier les affaires courantes, mais peut-être invité à former le futur cabinet, après une période de recherche d'une majorité nouvelle qui, dans les circonstances actuelles, ne saurait guère différer de l'ancienne.

La crise, pourtant, sera longue et difficile, les deux partenaires majeurs, démocrates-chrétiens et communistes, occupant des positions fort éloignées. Les seconds affirment qu'ils ne sauraient plus longtemps rester entre deux chaises et qu'il est temps de se décider : ou l'entrée au gouvernement ou l'opposition claire et nette. Les premiers, disposés à accueillir dans le cabinet les alliés qui ont accompagné la D.C. depuis 1963, socialistes, sociaux-démocrates, républicains, maintiennent un veto formel à la présence de ministres communistes.

Le compromis parait difficile, quasi impossible. L'expérience incite pourtant à n'en pas exclure la perspective, faute de quoi les Italiens seront appelés aux urnes en mai ou juin, et l'organisation des élections européennes dans la péninsule s'en trouverait menacée.

Cette trente-huitième crise gouvernementale de l'après-guerre n'est pas assimilable aux « coups de sang » très provisoires qui prenaient jadis les majorités de centre-droit ou de centre-gauche.

Car les communistes sont pleinement dans le jeu. Ils ont été à l'origine de la crise. Déçus par leur association au pouvoir depuis août 1976, ils ne supportent plus d'assumer l'immobilisme du gouvernement sans en partager les choix et les décisions. Affaiblie, critiquée, divisée même, l'équipe de M. Enrico Berlinguer ne pouvait affronter sans réagir ni le quinzième congrès du parti convoqué en mars ni les élections européennes. Il lui fallait frapper un coup capable de galvaniser une base inquiète et désorientée.

Le contexte est préoccupant. Malgré un redressement spectaculaire (baisse de l'inflation, rééquilibrage des comptes extérieurs, reconstitution des réserves monétaires), le chômage et le déficit du budget de l'État donnent la mesure de ce que l'union nationale n'a pu réaliser. Quant au terrorisme, il est moins endigué que jamais. Les groupes clandestins, se réclamant généralement de l'extrême gauche, assassinent avec une facilité déconcertante, s'en prenant même aux syndicalistes communistes et tuant de nouveau un magistrat, le quatrième depuis un an.

La crise risque d'inciter à des redoublements de violence. Elle va provoquer le renvoi des mesures d'urgence nécessaires pour relancer la machine économique. Personne ne croit qu'à la fin le P.C.I. entrera au gouvernement. Sa nouvelle fuite en avant apparaît surtout comme une marche en arrière vers l'opposition, où il était plus à l'aise.

Les responsabilités sont partagées entre le parti de M. Berlinguer, qui n'avait pas mesuré toutes les conséquences d'une politique originale et parfois courageuse, et la démocratie chrétienne, que même l'assassinat d'Aldo Moro n'a pas réussi à faire sortir de son apathie. Le divorce entre les citoyens et leurs dirigeants risque de s'accentuer dans les prochaines semaines si les états-majors des partis ne règlent pas les problèmes au fond.

A Puebla

LE MESSAGE DU PAPE EMPORTE L'ADHÉSION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

(Lire page 7.)



Détente en Grande-Bretagne

Le gouvernement et les trade-unions semblent résolus à rétablir leur coopération

Le conflit des camionneurs est pratiquement résolu en Grande-Bretagne (« le Monde » du 29 janvier) et la détente sur le front social favorise le dialogue qui s'est ouvert, le lundi 29 janvier, à Downing Street, entre les représentants du gouvernement et ceux de la confédération des syndicats.

Les préoccupations électorales poussent les deux parties à la conciliation et les premières discussions laissent prévoir qu'un document rétablissant la coopération entre le gouvernement et le mouvement syndical pourrait être signé d'ici deux semaines, comme le souhaite M. Callaghan. Un autre accord à plus long terme, incluant la garantie d'un salaire minimum, pourrait être négocié avec les trade-unions.

Cependant, le mouvement revendicatif s'accentue dans le secteur public, particulièrement dans les hôpitaux, les écoles et les services de voirie, dont les personnels réclament des augmentations de salaires de 15 %.

La révolte des syndicalistes

De notre correspondant

Londres. — Aux pires moments de la crise sociale, la City a réagi calmement, portant ainsi indirectement sur la situation un jugement qui contrastait avec les cris d'alarme et les commentaires pessimistes exprimés tant en Grande-Bretagne qu'à l'étranger.

La paralysie progressive de l'économie, les à-coups dans la distribution des produits alimentaires, les arrêts de travail dans les chemins de fer, justifiaient les appréhensions des milieux industriels et le mécontentement grandissant d'un public accablé, de surcroît, par un hiver très rigoureux. Une partie de la presse a aussi joué sur les nerfs de l'opinion en mettant en relief les mauvaises nouvelles, les incidents violents, afin d'illustrer les méfaits du pouvoir syndical. Mais, de ces cas isolés, des déclarations agressives de quelques grévistes mis en vedette par les médias, faut-il conclure que la fibre morale des Britannique est brisée et que les traits fondamentaux d'une société « civilisée, par excellence » sont définitivement altérés ?

A aucun moment, contrairement à l'impression répandue outre-Manche par des journaux mal intentionnés, ou à la recherche de sensationnel, ces « pauvres Anglais » ne se sont sentis près d'une révolution, d'un effondrement général, ni même d'une crise aussi grave que celle de 1968 en France...

Malgré l'ampleur des conflits sociaux, le tissu du pays reste solide. A l'exception d'une minorité de marxistes (certains occupent des postes de responsabilité dans le parti travailliste et dans le mouvement ouvrier), les syndicats ne remettent pas en question une société dans laquelle ils veulent seulement élargir leur place, consolider leur influence et obtenir une part plus grande du « gâteau » national.

A l'image d'un capitalisme anarchique

L'idéologie tient peu de place dans les analyses des « unions », qui ne cherchent qu'à obtenir des avantages précis et limités. Mais parfois avec une combativité et une ténacité sans parallèle sur le continent, même si les intérêts de l'ensemble du mouvement syndical — pour ne pas parler de ceux du pays — doivent en souffrir.

A dire vrai, le mouvement syndical britannique est un peu à l'image du capitalisme qui l'a engendré. Aux États-Unis, face au big business, s'est développé un syndicalisme qui lui a emprunté ses techniques et ses méthodes. En Grande-Bretagne, les syndicats se sont développés dans une société industrielle anarchique, dans la jungle du free bargaining (libre négociation des salaires), où seuls les plus forts survivent. Néanmoins, malgré l'injustice du système, le mouvement syndical le préfère à une politique des revenus. Les syndicats, au cours des années, ont, en effet, acquis une telle position de force que les conservateurs estiment maintenant le dialogue social faussé.

Le mouvement syndical n'a renoncé que temporairement au free bargaining par le « contrat social » passé en 1974 avec le gouvernement travailliste. En échange de la coopération des syndicats en matière de salaires, le gouvernement du Labour a aboli la loi votée par les conservateurs en 1971, qui limitait le droit de grève.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 5.)

M. Deng Xiaoping à Washington

M. Carter veut éviter d'encourager la croisade antisoviétique de Pékin

MM. Carter et Deng Xiaoping devaient avoir, ce mardi 30 janvier, un second entretien pour traiter des problèmes bilatéraux américano-chinois. Ils ont parlé lundi pendant plus de trois heures de la situation internationale, après quoi le chef de la Maison Blanche a offert un grand banquet en l'honneur du vice-premier ministre chinois. Ces fastes marquent l'importance historique du voyage officiel de M. Deng Xiaoping. Au cours des discours échangés lundi soir, M. Carter, cependant, s'est bien gardé de rallier la croisade antisoviétique que prêche à mots à peine couverts le vice-premier ministre chinois.

A Tokyo, le ministère japonais des affaires étrangères considère comme une « provocation » le renforcement du dispositif militaire soviétique dans deux des îles Kouriles, que l'U.R.S.S. occupe depuis la seconde guerre mondiale. Selon des experts militaires, l'attitude de Moscou aux Kouriles s'explique par la menace que constitue aux yeux des Soviétiques le rapprochement de la Chine avec le Japon et les Etats-Unis (lire page 40).

Dans une série d'articles, notre envoyé spécial fait le point de la situation au Xinjiang (Sinkiang), aux confins sino-soviétiques.

Le Xinjiang, au bord de la Chine

I. — Les Hans en pays d'Islam

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Urumqi (Urumchi). — Quand vous venez de Pékin, ce sont les visages qui frappent avant tout. Ces nez busqués, ces yeux profonds, ces barbes envahissantes, ce n'est déjà plus la Chine. Le Xinjiang (Sinkiang) est au cœur de l'Asie profonde, mais les hommes qui y vivent sont les cousins de nos Méditerranéens.

Des uns aux autres les points communs ne manquent pas — même s'ils sont parfois contradictoires. Les civilisations de la vigne et de l'islam coexistent ici sans difficulté apparente. Mais ce qui ne fait aucun doute, c'est que l'ouvrier d'Urumqi, coiffé de sa large casquette dont le style n'a rien à voir avec celui du couvre-chef le plus répandu en République populaire, passerait pratiquement inaperçu d'Ankara à Barcelone via Palerme et Ajaccio.

De là l'inévitable impression de se trouver sur une terre de conquête, presque une colonie. Il y a des siècles que le pouvoir politique chinois exerce, avec plus ou moins d'efficacité, son autorité sur la région.

(Lire la suite page 4.)

L'imbroglio iranien

L'opposition religieuse paraît perdre le contrôle de la situation

Les scènes d'émeute dont Téhéran — surtout dans le quartier de l'Université — a encore été le théâtre, le lundi 29 janvier, n'auraient pas fait de morts, selon la radio iranienne. Toutefois, les manifestations sont désormais accompagnées d'appels à la « lutte armée », et le pays semble menacé par la guerre civile. La hiérarchie chiite elle-même paraît éprouver de plus en plus de difficultés à contrôler les manifestations, dirigées contre le gouvernement de M. Bakhtiar.

Les mots d'ordre continuent de réclamer le retour immédiat de l'ayatollah Khomeiny. En province, une série de manifestations ont eu lieu lundi, notamment à Abadan, dans le Sud, à Racht, dans le Nord, ainsi qu'à Tabriz, Maragheh et Achtroud, villes situées dans l'Azerbaïdjan, au nord du pays. Dans la capitale, le général de gendarmerie lynché lundi par la foule n'a pas succombé à ses blessures comme on l'avait cru tout d'abord (nos dernières éditions du 30 janvier) mais est dans un état très grave.

A neauphle-le-Château, on indiquait ce mardi dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny que le chef religieux ne partirait pas dans la soirée en dépit de la réouverture de l'aéroport de Téhéran, confirmée dans la capitale iranienne. On précisait dans l'entourage de l'ayatollah qu'Air France voulait attendre au moins une journée avant d'envoyer un avion à Téhéran, afin de se donner le temps de vérifier si toutes les conditions de sécurité étaient réunies.

Dans un message au peuple iranien, l'ayatollah Khomeiny a appelé, d'autre part, lundi les soldats à « désobéir aux officiers qui ordonnent de tirer sur le peuple » : « Je vous rejoindrai le plus tôt possible » déclare-t-il, répétant : « Si le sang est versé je veux être au milieu de mon peuple ».

(Voir page 3 l'article de notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS.)

Le double blocage

par RAYMOND BARRILLON

Que la politique française soit bloquée depuis les élections législatives de mars 1978 sans doute n'y aura-t-il demain aucun historien des années que nous vivons pour prendre le risque de le contester.

C'est autour du programme commun de gouvernement de la gauche du 27 juin 1972, c'est entre ses partisans et ses adversaires, que s'étaient jouées les législatives de 1973, la présidentielle de 1974, les municipales de 1977, et pour finir les législatives du dernier printemps. Sans oublier les cantonales dont on prétend volontiers mais à tort qu'elles ne sont pas « politiques ». Ce programme est bel et bien mort, et non plusforclos comme disait naguère M. François Mitterrand.

La gauche n'a donc plus rien autour de quoi lutter. La droite n'a plus rien à combattre, mais n'a rien à défendre non plus puisque le « programme de Blois » du 7 janvier 1978 n'intéresse pratiquement personne. La France n'a plus rien à redouter, mais ne sait trop qu'espérer. Elle n'a plus peur mais elle n'est pas gaie.

La gauche n'ayant rien de mieux à faire, semble-t-il, que de consolider son échec, s'y emploie gaillardement. Son ordre du jour comporte toujours le règlement de comptes entre le P.S. et le P.C.F. — encore que le stock des injures mutuelles semble être épuisé et difficilement renouvelable — mais aussi la poursuite des querelles internes qui troublent aussi bien celui-ci que celui-là. A croire que les responsables » n'ont d'autre ambition que d'être les fossoyeurs de la discipline unitaire de la gauche. Discipline dont la persistance sur le plan électoral a été attestée, aussi étrange que cela puisse paraître, par la quasi-totalité des consultations partielles (législatives, municipales, cantonales) qui ont eu lieu depuis l'été.

Gaspillant l'essentiel de leur énergie à se renvoyer sans relâche la responsabilité de la destruction du programme commun et de l'échec de mars, MM. Marchais et Mitterrand ont commis l'un et l'autre une erreur capitale. Ils n'ont compris ni l'un ni l'autre que, dans l'adversité, ils devaient prendre les devants et faire leur propre autocritique et celle de leurs partis respectifs plutôt que d'en laisser le soin à d'autres. Aussi bien vit-on monter à l'assaut dans le désordre, d'un côté Althusser, Elleinstein, Rony et autres Konopnicki de l'autre Rocard, Mauroy, Chevènement, et autres Pierret.

Gardons-nous bien de prophétiser. Constatons toutefois que l'image de M. Georges Marchais s'est ternie aux yeux de beaucoup et pas seulement à ceux des intellectuels du P.C.F., et que M. Mitterrand est de moins en moins lui-même, nous voulons dire ceuli que l'on connut. On n'attend pas grand chose du vingtroisième congrès du P.C.F., lequel pourrait bien se solder petitement par la reconduction dans la morosité d'une équipe dirigeante qui demeure contestée et que l'on voit, en tout cas, beaucoup moins prolixe que naguère.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

L'éducation sentimentale

Parce qu'il était l'amant de Lisa, quatorze ans, Raymond, quarante-sept ans, a été condamné à trois ans de prison. D'après la loi, Raymond, qui a le tort d'aimer un peu le haschich, avait détourné une mineure ; d'après les faits, Lisa et Raymond s'aimaient comme un homme et une femme peuvent s'aimer quand ils s'aiment. Pour une fois qu'il n'y avait pas de conflit de générations...

Si Lisa avait eu quarante-sept ans et Raymond quatorze ans, peut-être la justice, avec ou sans haschich, aurait-elle été moins sévère, considérant qu'il n'est pas mauvais qu'une femme fasse l'éducation d'un jeune garçon. Mais que voulez-vous, si notre société moderne a inventé la pilule et l'éducation sexuelle à l'école, ce n'est pas pour admettre l'éducation sentimentale ailleurs que dans les livres.

BERNARD CHAPUIS.

UN LIVRE DE ROBERT SOLÉ SUR LE DÉFI TERRORISTE

Des leçons italiennes à l'usage de l'Europe

Les Italiens affirment souvent que leur pays est incompréhensible aux étrangers. Peut-être le disent-ils par coquetterie, comme beaucoup d'autres peuples, dans un souci d'apparaître originaux. Mais on peut y voir aussi une défense qui permet de rejeter d'emblée des jugements étrangers trop négatifs pour leur pays. En général, les Italiens se dénigrent eux-mêmes et donnent de la péninsule une image de catastrophe permanente, même s'ils n'y croient pas entièrement : le goût de la dramatisation fait partie du caractère national.

Il n'est pas vrai, en tout cas, que l'Italie soit incompréhensible. Dans son livre, « le Défi terroriste », Robert Solé, correspondant à Rome du « Monde » depuis quatre ans, prouve qu'il l'a parfaitement comprise. Ses instruments d'analyse sont ceux d'un journaliste qui connaît l'histoire d'un pays, en suit attentivement la chronique politique et adopte une attitude correcte pour l'interpréter sociologiquement.

S'y ajoute, comme c'est toujours nécessaire, une grande honnêteté, un souci de la précision et de ne se laisser influencer par des « a priori » d'aucune sorte : ni ceux, optimistes, d'italianisation trop condescendants, ni ceux, pessimistes, d'étrangers hautains qui considèrent l'Italie comme un pays et un peuple inférieurs.

C'est à partir de cette position d'équilibre que Solé a écrit son livre sur l'Italie. Le titre ne doit pas tromper : il ne s'agit pas seulement du terrorisme qui nous accable depuis quelques années, mais de l'Italie dans son ensemble, avec sa récente évolution, les précédents historiques et politiques.

VITTORIO GORRESIO.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

idées

IRAN

Toute division est une trahison

par le Dr FREYDOUN KECHAVARZ (*)

LE peuple iranien est tragiquement seul : n'ayant que ses poitrines nues à opposer aux mitraillettes, sacrifiant les meilleurs de ses enfants pour la cause de la liberté, il ne peut compter que sur lui-même pour faire face au double danger qui le menace.

D'un côté, le formidable appareil répressif organisé sur tout le territoire iranien, soutenu par les Etats-Unis, dont le président Carter n'a pas hésité à dire, il y a un an, qu'il n'y avait pas d'homme au monde pour lequel il éprouvait plus d'amitié et de gratitude que pour le chah.

De l'autre côté, l'Union soviétique. Elle a maintenu d'excellentes relations avec le régime du chah, mais il est évident que le mouvement du peuple iranien a fait évoluer très rapideemnt son attitude, et qu'elle cherche à profiter des changements en cours.

Dans sa politique, une arme non négligeable est constituée par la direction en émigration du parti Toudéh. Ce parti était le seul en Iran à mériter ce nom, le seul disposant d'une réelle organisation de masse dans tout le pays. En ayant été l'un des dirigeants, j'estime de mon devoir de rappeler quelques faits particulièrement importants (1).

La direction du parti, qui réside depuis plus de vingt ans à Moscou, puis à Leipzig, compte parmi ses membres des gens qui ont trahi en 1953 le peuple iranien en s'opposant au Dr Mossadegh, et en aidant — dans les faits — le chah et les Américains à briser le mouvement populaire. L'homme qui, alors qu'il était l'un des dirigeants du parti, a participé à l'organisation de l'attentat contre le chah (4 février 1949), sans en informer le comité central, attentat qui a provoqué l'interdiction du parti et a mis fin à son activité légale ; l'homme qui a paralysé l'appareil du parti le matin du coup d'Etat contre le Dr Mossadegh, le 19 août 1953, cet homme s'appelle Kianouri. Il est devenu il y a juste quelques jours secrétaire général du parti Toudéh. C'est un « inconditionnel » du régime soviétique et il a avoué ses crimes contre le Toudéh et le peuple iranien devant le comité central à Moscou. Son accession au poste de secrétaire général constitue une indication sur les visées de l'Union soviétique.

On ne compte plus les interventions de l'une et de l'autre superpuissances. Qui peut être certain que l'Iran ne risque pas d'être partagé : Kurdistan et Azerbaïdjan, d'un côté, Khouzistan et les provinces pétrolières, de l'autre ? Qui pourrait affirmer qu'il n'existe pas un accord américano-soviétique pour ramener la « stabilité » ? Et qu'il n'y a pas, dans cette perspective, une stratégie visant à créer des troubles aux frontières, afin de justifier l'intervention de l'armée ?

Comment ne pas voir que, quel que soit le scénario, l'aventurier devenu secrétaire général du parti Toudéh aurait son rôle à jouer ? Le comité central du parti vient de lancer un appel à la « lutte armée ». Dans les conditions présentes, où tout un peuple — hommes, femmes et enfants — affronte à mains nues une armée suréquipée et surentraînée, forte de trois cent mille hommes, commandée par des généraux réactionnaires, il y a là une évidente provocation.

Dans son combat inégal contre la dictature qui s'écroule, et contre celle qui risque de s'édifier, le peuple iranien a besoin de toutes ses forces. Comme l'ayatollah Khomeyni l'a dit, le départ du chah n'est que l'aboutissement de la première étape de la lutte. L'union de tous est indispensable. Toute division de cette nécessaire solidarité est une trahison de la lutte de libération. Les membres du parti Toudéh ont donc le devoir de dénoncer les desseins inavouables de leur direction en émigration. Tant que la monarchie n'est pas abolie et la République effectivement instaurée, tant que les institutions de l'Etat ne sont pas, les unes purement et simplement détruites, les autres purgées des agents corrompus de l'ancien régime, tant que toutes les libertés et les droits fondamentaux énumérés dans la déclaration des Nations unies sur les droits de l'homme ne sont pas complètement établis en Iran, le peuple iranien aura besoin de toutes ses forces vives : toute division dans les rangs du peuple combattant constitue une trahison, et doit être punie par le peuple.

(*) Ancien député, ancien ministre iranien.

(1) Voir pour plus de détails l'interview que j'ai accordée à M. Chahrokh Vaziri, dans son livre *le Pétrole et le pouvoir en Iran*, Ed. Piantanida, Lausanne.

Appel aux libéraux

par SADEGH GHOTBZADEH (*)

LA religion n'a jamais été mise à l'écart de la vie politique des musulmans sans que les malheurs et la misère la remplacent. Cette constatation explique que, depuis un siècle et demi, les mouvements populaires intervenus dans les pays musulmans se sont tous inspirés de l'Islam, dont les principes ouvrent la perspective de promouvoir une humanité libre, « représentant de Dieu sur terre ».

Au pied des statues de Reza Chah et de son fils, quand le peuple clame que Dieu est le plus grand, il brise tous les despotismes.

Dans la vie sociale, culturelle, politique, etc., priorité est toujours donnée à la vertu, à l'instruction ; tous les privilèges de classe et de rang sont niés. De même, les règles de la vie économique sont-elles uniquement basées sur les actes et le travail de l'homme. La dimension spirituelle est la base de la pensée, afin que l'individu puisse, en prenant partie pour la cause universelle, se sacrifier pour la société. Mais cette cause n'est pas une notion lointaine et inaccessible : « *Nous sommes cependant plus près de lui que sa veine jugulaire* », dit le Coran. En Islam, Dieu est partout présent, témoin de tous actes matériels ou spirituels.

Ces principes n'ayant jamais été appliqués systématiquement après l'époque du prophète de l'Islam et le califat d'Ali, les sociétés musulmanes ont connu de grandes difficultés. Pour les chiites, tous les pouvoirs qui n'ont pas tenu compte de la justice ont été des pouvoirs usurpateurs, et ils ont toujours lutté contre eux.

Une totale liberté d'expression

La grande majorité de notre peuple étant musulmane, il a, dans ce système, la totale liberté d'expression, dans la seule limite qu'impose l'intérêt général. Il n'existe pas d'organisation officielle chiite. Les seules valeurs fondamentales sont la spécialisation en théologie et la « science ». Un « gouvernement islamique » ne signifie donc pas une « théocratie » au sens strict du terme. Ce sont la loi divine et les principes islamiques qui gouvernent pour appliquer l'égalité, la justice, la liberté et la fraternité.

La culture et la civilisation de l'Islam ont créé en Iran une ambiance qui survit aux attaques subies. Les minorités religieuses, familiarisées avec la pensée monothéiste, contestent également tous les pouvoirs hormis celui de Dieu ; elles souhaitent, elles aussi, un Etat juste comme celui d'Ali. C'est bien pourquoi musulmans et non-musulmans d'Iran se sont trouvés unis dans la lutte contre le régime du chah.

Cette alliance influencera inévitablement le choix concernant la nature du prochain régime. Elle conduira à une république islamique, non à ce qui pourrait résulter d'un accord signé par quelques « politiciens » sans autre objectif que la conquête du pouvoir.

Le nouveau régime iranien, fondé sur l'instruction islamique et les expériences du temps du Prophète et d'Ali, offrira une liberté totale à chacun, afin d'aboutir à l'épanouissement de tous ; il devra exploiter dans leur totalité les richesses du pays afin de soulager la misère du peuple.

Nous n'aurons pas besoin d'une armée qui tire sur les populations. L'ayatollah Khomeiny a déclaré, à plusieurs reprises, que l'armée, suréquipée, encadrée par les Américains, ne servait pas à la défense nationale, mais au régime et aux visées de Washington dans la région.

Après la chute du chah, il n'y a aucune raison de la conserver telle quelle. Comme elle ne jouera plus son rôle de gendarme du golfe Persique, elle ne sera plus utilisable contre le peuple ; son organisation sera changée, sa puissance d'armement diminuée en fonction des besoins réels de la nation.

Durant les deux derniers siècles, la présence de deux superpuissances au nord et au sud de l'Iran a convaincu les hommes politiques iraniens que la survie de notre pays n'était possible qu'à condition de céder à leur avidité. La situation géopolitique ne lui a pas permis — même lorsqu'il s'est mis dans la dépendance totale de l'une des superpuissances — de se protéger de l'autre superpuissance ; surtout lors des périodes de coexistence pacifique, les deux blocs se sont toujours mis d'accord pour se partager les profits ; le seul moyen de libérer l'Iran est de le soustraire à l'emprise des supergrands. Le départ des conseillers américains nous débarrassera de la société de consommation et d'une culture imposée, qui a provoqué une activité économique factice dans certaines couches sociales, ainsi empêchées de voir la misère de la grande majorité.

Croire, comme certains, que la chute du régime exposera le pays au danger communiste, c'est ignorer que le peuple iranien n'est pas prêt à accepter une autre idéologie que celle se l'Islam.

Il est donc impossible d'établir un système populaire non islamique en Iran autrement que par la violence. En supposant que le peuple l'accepte, les autres puissances la supporteraient-elles ?

Si l'U.R.S.S. était en mesure de répandre le communisme dans les pays musulmans, il va de soi qu'elle l'aurait déjà fait dans ses propres républiques islamiques, que seule la force a séparées de l'Iran. Or, ces régions demeurent réfractaires au régime communiste et la pensée islamiques gêne le marxisme dominant.

Un développement fondé sur la justice

Au cours des soixante dernières années, la Russie, du fait de la situation de ses républiques musulmanes, s'est opposée à l'indépendance de notre pays et à l'instauration d'un gouvernement islamique : après avoir soutenu Reza Khan elle a provoqué des troubles pendant la deuxième guerre mondiale pour justifier la présence du colonialisme occidental. Elle s'est opposée à la nationalisation du pétrole iranien et a refusé de nous rendre notre or... jusqu'au coup d'Etat de la C.I.A. de 1953 ! Elle a entretenu les meilleures relations, économiques et politiques, avec le régime du chah.

Le futur régime pensera sérieusement au développement économique, mais dans un sens d'égalité et de justice humaine. Ce qui a été présenté jusqu'à présent comme un progrès n'a eu d'autre résultat que la destruction totale de l'économie ; une couche sociale restreinte en a profité pour s'enrichir et augmenter son pouvoir d'achat alors que la grande majorité voyait considérablement baisser son niveau de vie.

Cette politique a été désastreuse pour l'environnement : projets nucléaires ignorant les mesures de sécurité indispensables, réseau routier disproportionné, barrages inutiles, destruction de l'agriculture et de l'irrigation traditionnelles entraînant l'appauvrissement des sols cultivables.

Un développement réel de l'économie iranienne implique donc des dispositions pour remédier aux effets destructeurs du régime Pahlavi, sous lequel tous les moyens de production, du montage aux importations, ont été planifiés au seul bénéfice de quelques corrompus. Il faut étudier avant tout ce qui doit être produit, pourquoi, par qui, et pour qui, en vue de répondre aux besoins du peuple, dans un sens humain et populaire, en évitant les gaspillages au bénéfice des multinationales.

Nous devrons freiner l'essor des industries de montage, pour les remplacer par une véritable production, et en évitant la croissance d'une économie de consommation qui entraîne la misère du peuple. Les ressources minières seront modérément exploitées, en vue de protéger les générations futures. Une révision des contrats nucléaires est indispensable, pour que l'Iran ne devienne pas une poubelle à déchets.

Il faut en revanche créer une industrie au service du peuple, fabriquer des moyens de transport collectifs et publics, ensuite seulement les véhicules privés, etc.

L'agriculture a été détruite au point que nous sommes devenus importateurs. Il faut réviser de manière sérieuse et scientifique le système agraire et supprimer rapidement les conséquences des mauvais systèmes d'irrigation. Ainsi pourrons-nous conserver le reste des eaux et exploiter toutes les possibilités des terres cultivables. Nous restaurerons les pâturages et développerons de nouveau l'elevage pour mettre fin à l'importation des produits agricoles.

Nous venons d'exposer quelques-unes des lignes essentielles du prochain gouvernement islamique. Tout le monde sait que les superpuissances soutenaient le régime Pahlavi, mais sait aussi que le peuple iranien lui est totalement opposé.

Au cours de l'histoire, les peuples opprimés ont fait appel aux libéraux, c'est ce qu'a fait Hussein, dans l'histoire de l'Islam, le jour de l'Achoura. Cet appel ne se limite pas à un seul moment historique, il est destiné à toute l'humanité et à tous les temps. Aujourd'hui, en ce moment critique de son histoire, le peuple iranien lance de nouveau cet appel à tous les libéraux du monde.

(*) Ecrivain et journaliste iranien proche de l'ayatollah Khomeiny.

Shari'ati et le gouvernement islamique

par YANN RICHARD (*)

ECRIT en 1909, *l'Avertissement à la communauté*, du mojtahed Mirza Mohammad Na'ini Hoseyn est l'un des rares traités de politique islamique en persan.

L'ayatollah Taleghani, opposant de longue date au régime impérial, récemment sorti de prison, avait réédité, en 1955, avec de longs commentaires, cet ouvrage, qui fut interdit par la suite : il demeure une source d'inspiration et de référence, malheureusement mal adaptée au langage de notre temps, et manquant totalement, de références précises et directes aux idées occidentales, qui ont pourtant fait leur chemin en Iran.

Le conflit idéologique entre les théologiens musulmans et l'idée de démocratie peut se schématiser ainsi :

1) L'Islam est une révélation, mais aussi une loi morale et civile *(shari'at)*. Faire une loi qui se substitue à cet ordre théocratique, c'est reconnaître que la révélation divine est dépassée.

2) L'égalité, qui est à la base des idéologies occidentales, est problématique : il y a des différences trop profondes entre l'homme et la femme, le bien portant et le malade, l'homme instruit et l'ignorant, le musulman et le non-musulman, pour qu'on puisse parler d'égalité.

3) Il est fondamentalement contraire à l'Islam de séparer la politique et la religion. Isoler l'Islam des autres domaines humains non « religieux », c'est reconnaître une autre autorité, une autre instance, que Dieu en dehors de la dévotion stricte, c'est être polythéiste. La communauté ne peut être dirigée qu'au nom de l'Islam, et par un personnage dûment investi de qualités religieuses.

Sur ce dernier point, la position chiite est originale : la seule autorité légitime étant celle de l'Imam caché, disparu en 874, et dont le retour inaugurera un règne de justice et de vérité, toute autorité humaine est d'avance mise en cause : ou bien aucun pouvoir politique n'étant légitime, toute solution est acceptable, et la dictature est supportée ; ou bien on conteste la légitimité établie sur la violence, et on œuvre pour l'établissement du rapport le plus juste possible entre les hommes, en attendant la fin des temps. Le chiisme autorise les ulémas les plus avancés dans les sciences religieuses à interpréter la loi au nom de l'Imam caché : le consensus de la communauté (sous forme d'un Parlement, par exemple), contrôlé par un aéropage de théologiens (comme dans la Constitution iranienne, jamais appliquée sur ce point), est donc fondé à remplacer en quelque sorte l'Imam.

Cette doctrine a été renouvelée récemment par un courant religieux en contact direct avec l'Occident. Deux hommes sont à citer : Mehdi Bazargan, qui a été directeur du comité exécutif pour la nationalisation du pétrole, sous Mossadegh, a publié de nombreux petits livres, où il analyse la situation en réformiste musulman ennemi du régime ; mais, s'il emprunte au langage occidental des concepts nouveaux pour le public iranien, et applique, par exemple, les formules de la thermodynamique pour une analyse de l'humanisme, son langage ne fait que rajeunir une vieille doctrine, et sa célébrité est due, surtout, à son action politique.

Il en est tout autrement d'Ali Shari'ati. Né en 1934 dans un milieu d'*ulémas*, il fait des études supérieures brillantes en Iran, puis en France. Lié aux luttes de l'indépendance algérienne, il est proche de Massignon, de Fanon, de Sartre. Professeur à l'université de Meched, il attire trop d'étudiants et est renvoyé de l'université. C'est à Téhéran à l'institut musulman progressiste de l'Hosayniyé Ershâd, fondé en 1969, qu'il va confirmer sa réputation de conférencier, jusqu'à la fermeture, en 1973. Plusieurs séjours en prison l'avaient marqué : il y passe encore dix-huit mois, jusqu'au printemps 1975. En 1977, ayant choisi l'exil, enfin rendu possible par un adoucissement du régime, il meurt à Londres.

Deux idées directrices peuvent être dégagées des conférences du « Docteur », comme l'appellent ses fanatiques : 1) le chiisme doit être réformé, car depuis qu'il est la religion officielle de l'Iran, il est devenu une institution au service du pouvoir : les ulémas ont exploités à leur profit une situation ambiguë, fermant les yeux sur le despotisme, faisant du chiisme une religion de vaincus et tournant les croyants vers la conservation de formes extérieures ; l'Islam vrai c'est un combat héroïque pour la justice, la révolte contre la tyrannie ; 2) la conscience des peuples du tiers-monde a été aliénée par l'Occident grâce aux idéologies qu'il leur impose. Pour se libérer ils doivent revenir à leur culture nationale et à leur foi. L'Islam apporte un système de valeurs que l'Occident ne peut pas détourner à son profit, si elles sont vécues dans leur force première, qui est révolutionnaire.

Ainsi, au conflit entre l'Islam et la démocratie, Shari'ati apporte sa solution :

1) Le Coran n'est pas dépassé, et son message est même révolutionnaire, si on le lit à la lumière de la première communauté islamique. Encore faut-il l'interpréter, et ne pas se bloquer dans les superstitions. Ainsi, la réclusion des femmes est une horreur ;

2) La démocratie est formelle lorsqu'elle est gérée par le capitalisme, et revient à donner à une majorité conservatrice le droit d'opprimer une minorité progressiste... Quant aux systèmes socialistes européens, ils sont contemporains du pillage des pays colonisés, et n'en tiennent pas compte ;

3) Pour gouverner la communauté, Shari'ati préconise une démocratie « engagée » ou « dirigée » : si la société n'est pas encore mûre, le pouvoir doit être confié à un groupe élitaire, sur un programme progressiste, avec pour objectif de guider l'homme vers la perfection. Dans son développement le plus démocratique (société évoluée), ce pouvoir ne sera jamais livré à une quelconque idéologie « laïque ». Le peuple n'ayant pas de guide religieux présent, c'est lui qui choisit le remplaçant de son imam : Shari'ati ne parle pas de suffrage populaire, c'est que le peuple, ayant reçu une mission sacrée, la continuation de la mission prophétique, celle de se guider lui-même, on ne peut pas envisager qu'il ne se forme pas dans la communauté ainsi dirigée un consensus. D'avance la résistance à un tel consensus est condamnée : il faut, « par n'importe quel moyen », sauver la société des méfaits de ceux qui, par l'abus de leur puissance, de leur argent ou de leur liberté, entraîneraient sa stagnation ou sa corruption.

Répétons-le, Shari'ati n'est pas un écrivain politique, un théoricien de gouvernement. S'il fallait le résumer en prenant un exemple connu chez nous, disons qu'il est un combattant de la vérité, de la justice et de la foi ; il est comme Charles Péguy, idéologue et idéaliste. Ce n'est pas pour rien qu'il a derrière lui toute la jeunesse intellectuelle iranienne.

(*) Sous-directeur du département d'iranologie de l'Institut français de Téhéran.

Le Monde

étranger

LA CRISE IRANIENNE

UN ENTRETIEN AVEC LE BATONNIER DE TÉHÉRAN

La République islamique serait fondée sur les principes de la Déclaration des droits de l'homme

Quel sera le visage de la République islamique prônée par l'ayatollah Khomeiny ? A propos de cette question que chacun se pose, Mᵉ Hassan Nazih, bâtonnier de l'ordre des avocats de Téhéran, s'est efforcé d'apporter quelques éclaircissements au cours d'un entretien à Paris. Fondateur de la Sécurité sociale en Iran, collaborateur de Mossadegh, membre du comité exécutif de l'*Association iranienne* pour la défense des libertés et des droits de l'homme, spécialiste du droit constitutionnel, ce musulman moderniste et démocrate, qui pourrait être appelé à faire partie du Conseil de la révolution islamique, a été délégué auprès de M. Khomeiny par M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, l'ayatollah Taleghani et M. Mehdi Bazargan, avec lesquels il avait créé le Mouvement de libération de l'Iran, pour obtenir, précisément, quelques explications sur les intentions du chef spirituel chiite.

Mᵉ Nazih, qui a rencontré à cinq reprises l'ayatollah au cours des quinze derniers jours, a précisé qu'un avant-projet de Constitution était en cours d'élaboration et qu'il serait fondé sur les trois principes : liberté, justice sociale et indépendance nationale, figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le sort des étrangers

« *L'ayatollah,* a-t-il dit, *qui est un homme intelligent et avisé, souhaite consulter beaucoup de gens avant de mettre au point ce texte et c'est une des raisons pour lesquelles il souhaite rentrer en Iran.* » Ce n'est qu'après cette consultation que sera rédigé l'avant-projet définitif qui sera soumis à une Assemblée constituante. Auparavant, la population sera appelée à se prononcer par référendum sur l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République.

Selon le bâtonnier Nazih, l'ayatollah est décidé à soumettre tous les problèmes importants à des commissions spécialisées et, s'il a réaffirmé sa volonté de demeurer le « *guide* » spirituel de la nation, il n'a pas l'intention d'assumer des responsabilités gouvernementales.

A propos de la société islamique « *inspirée de Mahomet et d'Ali* » (*le Monde* du 27 janvier), Mᵉ Nazih a donné quelques exemples. Ainsi, a-t-il dit, la question a été posée à l'ayatollah de savoir si les femmes continueraient à être confinées à la maison et si elles devraient porter le tchador (voile noir) à l'extérieur. Il a répondu : «*Je ne vois pas les choses ainsi. Les femmes devront participer activement à l'édification de la société. Tout le monde doit contribuer à la reconstitution du pays.* »

Autre problème : les châtiments corporels prévus par le Coran, notamment la lapidation dans les cas d'adultère. L'ayatollah Khomeiny a rappelé que le Livre sacré exige que quatre témoins apportent des preuves « *irréfutables et concordantes* ». C'est là, a-t-il fait remarquer, une condition très difficile à réaliser. Le serait-elle *qu'un recours reste possible : le* repentir suspend la punition. Si, en revanche, toutes les conditions sont réunies, « *il faudra appliquer la loi* », mais cela ne se produira, selon lui, que très rarement. Mᵉ Nazih lui ayant fait observer que certaines lois actuelles sont bonnes, le chef religieux a répondu qu'elles seront conservées.

Tout en affirmant que la liberté d'opinion et d'expression et celle de constituer des partis sera garantie, l'ayatollah a toujours précisé « *à condition que cela ne porte pas atteinte aux intérêts de la nation* ». Ne s'agit-il pas d'une *restriction* à la *liberté ?* Mᵉ Nazih estime que le chef religieux pense, en disant cela, « *aux partis politiques qui travaillent pour l'étranger, ce qu'aucun Etat indépendant ne peut tolérer.* »

Mᵉ Nazih se déclare persuadé que l'ayatollah réprouve le comportement de certains de ses partisans « *activistes* » hostiles aux libertés *et ne « manquera pas de les condamner* » une fois de retour à Téhéran. Il ne nie pas qu'il existe, au sein du mouvement religieux, des conservateurs rétrogrades et que les pesanteurs sociologiques accumulées depuis des *siècles* sont un obstacle à surmonter. « *Nous arriverons,* dit-il, *à un certain équilibre grâce à des gens comme les ayatollahs Taleghani et Montazeri et à des hommes comme M. Bazargan qui, tout en étant des esprits ouverts et modernes, jouissent d'une grande popularité.* »

Au cours des semaines écoulées, quelques Américains ont été assassinés et d'autres ont été mis à la porte par les grévistes, notamment dans le *secteur du téléphone,* tandis que nombre d'étrangers recevaient des tracts leur enjoignant de quitter le pays. Quelle sera dès lors, l'attitude d'un gouvernement islamique à l'égard des étrangers ?

Mᵉ Nazih affirme que le peuple iranien « *n'est pas xénophobe* » et que le gouvernement islamique ne le sera pas davantage. « *L'ayatollah Khomeiny,* dit-il, *a souligné que tous les étrangers qui participent honnêtement et positivement à la vie économique de l'Iran, bénéficieront d'une totale sécurité et seront les bienvenus. En revanche, ceux qui ont comploté contre les intérêts du pays, ceux qui l'ont mis en coupe réglée, devront partir. Il a précisé aussi que les relations économiques avec les Etats-Unis ne seront pas rompues — si Washington respecte la souveraineté de l'Iran, — mais qu'au lieu de leur acheter des armes, le pays leur commandera du matériel industriel. L'Iran est prêt à coopérer avec les pays et les industriels étrangers à condition qu'ils ne cherchent pas à exercer sur lui une mainmise et respectent ses choix.* »

Propos recueillis par
PAUL BALTA.

● *Un lieutenant-colonel* de l'armée de l'air américaine a été blessé grièvement de cinq balles, dimanche 28 janvier devant son *domicile, situé dans* la banlieue nord de la capitale iranienne. Ses agresseurs ont pris la fuite. — *(A.F.P.)*

● *Cinq journalistes iraniens,* arrêtés vendredi, ont été libérés lundi 29 janvier (*le Monde* du 27 janvier). Ils avaient été appréhendés dans le cadre de la loi martiale. — *(A.F.P.)*

● *Un journaliste italien,* M. Gian Franco Flesca, envoyé spécial en Iran de l'hebdomadaire *Espresso,* a été blessé dimanche au cours des affrontements entre militaires et manifestants à Téhéran. L'état du *journaliste* blessé de deux balles à l'épaule ne donne aucune inquiétude, indique-t-on à l'hôpital où il est soigné. — *(A.F.P.)*

● *Dix-sept étudiants iraniens, pour la plupart* venus de Suède, ont occupé lundi 29 janvier pendant environ neuf heures l'ambassade d'Iran à Copenhague, retenant en otages le consul et un chauffeur. Ils ont exigé de négocier avec l'ambassadeur, *Mme Dolatshahi, et ont* cherché — en vain semble-t-il — à se mettre en rapport avec l'ambassade l'Iran à Paris et avec l'ayatollah Khomeiny. Vers 20 h. 30, ils ont quitté pacifiquement les lieux en faisant des signes de victoire. — *(Corresp.)*

● *Sept personnes ont été tuées,* lundi 29 janvier, à Chiah, dans la banlieue sud-est de Beyrouth, par l'explosion d'un obus tiré par des « miliciens armés » (conservateurs), annonce un communiqué de la Force arabe de dissuasion (FAD). — *(A.F.P.)*

Les religieux semblent perdre le contrôle des manifestations

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'armée a été pratiquement absente lundi 29 janvier *des rues de la capitale* iranienne. Elle semble avoir reçu de sévères consignes de discrétion, à la suite de l'effet déplorable auprès de l'opinion des massacres du « *dimanche rouge* ». Livrés à eux-mêmes, les manifestants ont poursuivi leur agitation autour de l'université, conspuant M. Bakhtiar et tournant l'armée en dérision. Ils ont notamment défilé au pas en criant : « *Nous aussi nous avons une armée* ». Une fois de plus, les principaux mots d'ordre tournaient autour de la nécessité d' « *organiser la lutte armée* », et on pouvait lire, placardés sur les grilles de l'université, le « *mode d'emploi d'une mitraillette* », accompagné de dessins explicatifs.

En fin d'après-midi, la tension s'était aggravée et tout semblait prêt pour un nouvel affrontement. Des pneus étaient disposés le long des trottoirs, avec tout ce qu'il fallait pour y mettre le feu. En l'absence de l'armée, les manifestants se sont défoulés en les incendiant. Ils avaient, auparavant lynché le général Taghi Latifi, commandant le siège de la gendarmeri de la place 24 Esfand, d'où étaient partis la veille la plupart des tirs meurtriers (nos *dernières éditions du 30 janvier*). Extrait brutalement de sa Mercedes par la foule en colère alors qu'il regagnait son domicile, le général a été sauvagement battu aux cris de : « *Tuez-le, tuez-le !* », puis lardé de coups de couteau. *Il a été entraîné, à moitié mort,* dans l'enceinte de l'université, où les manifestants comptaient le faire comparaître devant un « *tribunal populaire* » avant de l'achever. Le général n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention d'un groupe de mollahs, qui, invoquant la miséricorde de Dieu, l'ont transporté dans la *mosquée de* l'université, d'où il a été discrètement acheminé vers un hôpital. Son état est extrêmement grave.

« Purifier par le feu »

La flambée de violence que l'on attendait aux abords de l'université a eu lieu, en fait, au sud-est de Téhéran, où une foule évaluée à environ dix mille manifestants a mis le feu au vieux « *quartier réservé* », détruisant toutes les maisons closes ainsi que les débits de boissons et les cabarets, en criant : « *C'est ici que les femmes se vendent* ». Au nord-ouest de l'avenue Babayan, une brasserie et une charcuterie étaient, au même moment, incendiées.

L'armée, présente sur les lieux, n'est pratiquement pas intervenue et il est difficile d'expliquer les raisons de cette nouvelle poussée de fièvre. Certains affirment que tout a commencé lorsque des extrémistes religieux ont décidé de « *purifier par le feu* » un quartier qui constitue à leurs yeux un défi permanent aux bonnes mœurs et aux enseignements du Coran. D'autres *prétendent* que l'affaire est plus simple et que la situation n'a vraiment commencé à se détériorer que lorsque les ouvriers de la brasserie, qui *n'étaient* pas payés depuis deux mois, ont mis le feu à leur usine. Enfin, comme d'habitude, la SAVAK a été mise en cause et des provocateurs seraient à l'origine de ce qui ne serait qu'une nouvelle « machination diabolique » pour aggraver une situation déjà passablement tendue.

Sur le plan politique, les Iraniens attendent avec impatience la réouverture, ce mardi, de l'aéroport de Mehrabad, qui devrait en principe permettre le retour de l'ayatollah Khomeiny. Commentant cette perspective, les éditorialistes iraniens se montrent plutôt pessimistes. Le *Téhéran Journal* écrit : « *L'ayatollah, estimant qu'il est sur le point de remporter la victoire, pense qu'il n'a nul besoin de compromis ou de négociations. Il compte surtout sur la religion pour imposer ses vues. Dans une telle situation, il est impossible de conforter les partisans d'une politique modérée. Ils sont impuissants car l'ère de la modération est révolue depuis longtemps. Nul ne parle de concessions et l'attitude de la population s'est durcie. Même le clergé admet qu'il est en train de perdre le contrôle de la situation. (...) Que peut faire dans tout cela le premier ministre, sinon continuer à jouer les constitutionnalistes ? Il devrait cependant s'abstenir de se livrer à des opérations fantaisistes du genre de l'annonce de son voyage à Paris pour une réunion qui n'avait même pas été confirmée. De telles initiatives ne peuvent que rendre encore plus mauvaise une situation qui n'est déjà pas brillante.* »

Le *Kayhan* pour sa part critique l'attitude dure prise par le premier ministre durant les manifestations de rue, et écrit : « *Tout semble indiquer que nous nous acheminons vers une confrontation majeure, et il serait tragique que cette confrontation ait lieu dans la rue plutôt qu'autour de la table de négociations.* »

JEAN GUEYRAS.

● *L'organisation des Moudjahidine* (guérilleros musulmans) a revendiqué, lundi 29 janvier, la responsabilité d'un attentat perpétré contre un député de la ville pétrolière d'Abadan. M. Gholam Hossein Daneshi, le seul député religieux au Parlement iranien, avait été blessé par balles, *dimanche,* alors qu'il se rendait à son travail. L'organisation a lancé un avertissement à tous les députés, leur réservant le même sort « *au cas où ils désobéiraient aux ordres de l'iman* » [Khomeiny]. — *(A.F.P.)*

EN ISRAËL

Le rapprochement entre les Arabes israéliens et l'O.L.P. inquiète Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les déclarations récemment faites en faveur de l'O.L.P. par divers mouvements de la *minorité* arabe en *Israël (le Monde* du 23 janvier) provoquent de plus en plus de réactions à Jérusalem. Les manifestations d'un rapprochement politique entre des Arabes israéliens et les militants palestiniens de Cisjor*danie inquiètent* les *autorités* israéliennes que l'opinion appelle à faire preuve de fermeté.

L'administration militaire de Cisjordanie a décidé, le 29 janvier, d'expulser du territoire un membre de l'université de Bir Zeit, M. Ryad Abdel Rachid, vingt-sept ans, qui est soupçonné d'avoir incité des étudiants arabes israéliens à adresser, le 17 janvier, un message de soutien à l'O.L.P., invitant celle-ci à continuer la « *lutte armée* » contre Israël. M. Abdel Rachid disposait de vingt-quatre heures pour faire appel de cette décision.

« La violence entraîne la violence »

D'autre part, le gouvernement militaire a interdit au Dr Hamzeh Natche, membre du Conseil national palestinien, résidant à Bethléem, de participer à une conférence de presse organisée ce mardi 30 janvier à Tel-Aviv par le Comité pour une paix juste entre Israël et les pays arabes, organisation proche du Rakah, le parti communiste pour lequel votent la plupart des arabes *israéliens. Le* Dr Hamzeh avait lui-même été expulsé en 1976, juste avant les élections municipales en Cisjordanie, qui devaient être remportées par les « *nationalistes* » favorables à l'O.L.P. Il avait été autorisé à rentrer en Cisjordanie en juillet 1978 sur une décision prise par le ministre de la défense, *M. Ezer* Weizman.

Soupçonnés d'être parmi les auteurs du message de soutien à l'O.L.P., six étudiants arabes de l'université hébraïque de Jérusalem ont été, le 26 janvier, assignés à résidence dans leurs villages, en Galilée, région où vit la majorité de la communauté arabe israélienne. Le 29 janvier, quatre étudiants arabes ont organisé une conférence de presse à Jérusalem, au nom d'un « Mouvement national progressiste » qui se démarque des positions du Rakah (ce parti reconnaît l'O.L.P. comme représentant du peuple palestinien sans *en adopter* toutes les thèses. Le nouveau mouvement approuve les objectifs de l'O.L.P., notamment celui de créer une entité laïque sur l'ensemble de la Palestine, y compris Israël.

A propos du terrorisme, les étudiants ont déclaré qu'ils regrettaient que « *le sang soit répandu entre juifs et arabes* », mais ils ont ajouté que « *la violence entraîne la violence* » et ils se sont refusés à approuver ou condamner les attentats commis en Israël, comme celui qui avait eu lieu la veille à Natanya, où l'explosion d'une bombe avait tué deux personnes (*le Monde* du 30 janvier).

L'apparition de ce mouvement n'est pas un phénomène unique. *Le 20 janvier,* à Nazareth, *trois* députés du Rakah et vingt-huit maires de localités arabes, rassemblés par le « *Comité pour la défense des terres arabes* », avaient adopté une motion de soutien à la « lutte » de leurs « *frères* » de Cisjordanie et du territoire de Gaza, contre « *l'occupation, l'annexion et les implantations colonialistes* ». C'était la première fois qu'une pareille assemblée prenait position en ces termes.

Le ministre de l'éducation, M. Zevulun Hammer, a déclaré lundi que le gouvernement devait examiner prochainement les mesures à prendre contre « *ceux qui veulent menacer l'existence d'Israël* ». La semaine précédente, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, avait lancé un sévère avertissement aussi bien aux Arabes d'Israël qu'à ceux des territoires occupés, en précisant que ceux qui voudraient remettre en cause l'existence d'Israël auraient « *à le payer très cher* ». Plusieurs mouvements politiques israéliens ont demandé au gouvernement de sévir tandis que plusieurs députés de l'opposition à la Knesset mettaient en garde leurs collègues contre les dangers d'une répression trop rigoureuse qui risquerait d'aboutir à un effet contraire à celui qui est recherché.

FRANCIS CORNU.

EN ÉGYPTE

Un «moderniste» est nommé à la tête de l'université Al-Azhar

De notre correspondant

Le Caire. — Le docteur de l'islam Mohamed Abderrahmane Bissar, qui depuis octobre 1978 cumulait la double fonction de ministre des Waqfs (biens religieux inaliénables) et de ministre d'Etat chargé des affaires d'Al-Azhar, vient d'être choisi par le président Sadate pour exercer la charge de grand imam, cheikh de la mosquée-université millénaire.

Outre la direction des *multiples* activités religieuses et universitaires qui lui revient *de jure,* le grand imam est *de facto,* particulièrement depuis l'abolition du califat ottoman par Ataturk en 1924, la plus haute autorité spirituelle des 500 millions de musulmans sunnites (orthodoxes). Dans les milieux islamiques du Proche-Orient, notamment dans la péninsule arabique, il fait même véritablement figure de « pape ». On l'appelle « cheik Al-Islam », c'est-à-dire le « chef de l'Islam ».

Fondée à la fin du premier millénaire de notre ère, à la fois *sanctuaire et collège ayant vocation* à répandre dans la vallée du Nil le chiisme opposé au sunnisme, Al-Azhar fut fermée pendant près d'un siècle, après la chute de la dynastie chiite des Fatimides. Rouverte par les Mamelouks turcs au XIIIᵉ *siècle,* Al-Azhar — « la plus fleurie », allusion à Fatima-Zohra, fille du *prophète Mahomet* — diffusait à la fin du siècle dernier une science islamique, demeurée prestigieuse malgré sa sclérose.

Réformée depuis à plusieurs reprises, notamment en 1872, 1936 et 1962, afin de procéder à l'aggiornamento de ses enseignements, elle regrouperait dans ses seules *facultés* (elle dispose aussi de nombreuses écoles et *instituts*) quelque trente mille étudiants venus souvent de la campagne égyptienne et des nations musulmanes « périphériques ». Dans l'univers arabo-islamique populaire, sur lequel l'Occident est passé comme l'eau sur les plumes d'un canard, Al-Azhar représente tout à la fois le Saint-Siège, la Sorbonne et le grand séminaire. *Depuis 1945 elle a édité* près de 10 millions d'exemplaires de ses publications, et ses « missionnaires » *sont* aujourd'hui demandés du golfe du Bénin à la mer de Chine.

L'influence du grand imam sur l'évolution de l'Islam peut donc être déterminante, surtout au moment où un intégrisme que la violence n'effraie pas gagne chaque jour de nouveaux adeptes dans la jeunesse. Les *fatoua* (avis) d'Al-Azhar sont pour les sunnites des sortes d'encycliques.

Le précédent cheikh, Abdel Halim Mahmoud, mort en octobre 1978 (*le Monde* du 19 octobre 1978), avait incarné un Islam qui croyait que la puissance *économique saoudienne pourrait* ressusciter l'âge d'or médiéval musulman. Toute innovation un tant soit peu inspirée par les idées occidentales, notamment l'humanisation du statut de la femme, fut donc bloquée par Al-*Azhar,* dont les *étudiants* conspuèrent le nom de l'épouse du raï, Mme Jihane El-Sadate, jugée par eux trop moderne.

Le nouveau cheikh présente un profil assez différent : ancien élève de M. Ibrahim Madkour, philosophe et homme politique musulman connu pour son libéralisme et sa tolérance, il a fait sa thèse de *doctorat* à *Londres sur* Averroès, le « *médecin de Cordoue* », commentateur d'Aristote. *On* l'a vu, fait significatif, assister à la pose de la première pierre d'une église égyptienne. Secrétaire général de l'Académie de recherches musulmanes du Caire, directeur du Centre culturel islamique de Washington durant cinq ans, *adjoint brimé du précédent* grand imam, le cheikh Bissar est, selon ses proches, « *laïque et moderniste* ». Il refusa cependant un jour de recevoir le correspondant du *Monde,* dont les questions lui paraissaient « *de nature politique* ». Cela signifie-t-il qu'il pratique une séparation entre spirituel et temporel ? *Pour* l'avoir fait en 1925 un autre docteur de l'islam égyptien, le cheikh Ali Abderrazak n'a pas fini, depuis, de voir son nom voué par ses pairs aux *génomies.*

S'il est vraiment ouvert à la modernité le nouveau « *phare* » de l'Islam sunnite aura fort à faire pour ramener à la réalité une religion qui tourne le dos au siècle comme si elle en avait peur. *Le raïs,* très tolérant à l'égard des frères-musulmans persécutés par Nasser, a enfin compris où ceux-ci veulent en venir : leurs publications chantent les louanges des ayatollahs persans, tandis qu'à l'université du Caire, pour la première fois dans les annales politiques de l'Egypte, les intégristes islamiques font cause commune avec les nassériens pour conspuer le *chah d'Iran. On* peut donc légitimement penser que ce n'est pas uniquement parce qu'il soutient la politique de paix avec Israël que le cheikh Bissar a été nommé à Al-Azhar.

Le nouveau cheihk ayant dépassé l'âge de la retraite (il aurait soixante-neuf ans), une loi *ad hoc* vient de disposer que le *grand-imamat* ne serait plus concerné par la limite d'âge. En agissant rapidement dans un sens plus moderne et plus ouvert, il pourrait encore, sans doute, arracher l'Islam d'Egypte à ses rêves « *fondamentalistes* », ce qui ne manquerait pas d'avoir de profondes répercussions dans le reste du monde musulman.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PARIS LIVRE AU CAIRE DES MISSILES ANTI-AÉRIENS CROTALE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — En tournée d'inspection dans l'Egypte septentrionale, le ministre égyptien de la défense et de la production militaire, le général Kamal Hassan Ali, a annoncé que la France venait de livrer au Caire une batterie de missiles anti-aériens Crotale.

Le ministre a d'autre part indiqué que le contrat de fourniture à l'Egypte de cinquante avions de chasse F-5 par les Etats-Unis serait « *bientôt signé* ». Ces derniers propos pourraient signifier que l'Arabie Saoudite, qui s'était engagée, en 1977, à régler l'achat des F-5, mais avait refusé de payer l'augmentation de prix survenue entre-temps, aurait finalement accepté de prendre à sa charge la totalité du montant. *Le général Ali s'est montré optimiste* pour l'avenir de l'Organisation arabe industrielle (usines d'armements que l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats unis réalisent avec le concours de la technique occidentale), mais il n'a pas évoqué son projet de construire en Egypte des avions de combat français Mirage-2000. Le nouveau président par intérim de l'O.A.I., le cheikh Al-Kassimi (Emirats unis), arrivé récemment au Caire a, pour sa part, déclaré que le conseil d'administration de cette entreprise établirait « *prochainement* » l'ordre du jour du *conseil supérieur de l'O.A.I., organisme* suprême qui regroupe les ministres de la défense des quatre *Etats* arabes ayant constitué l'O.A.I.

[Conçu par les sociétés Matra et Thomson - C. S. F., le Crotale est un missile supersonique, mobile, contre des avions volant en basse altitude (moins de 300 mètres).]

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. DENG XIAOPING AUX ÉTATS-UNIS

Le président Carter se rendrait en Chine au début de l'été

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement Carter est-il inquiet à l'idée que sa « carte chinoise » pourrait compromettre ses relations avec l'Union soviétique ? La diatribe antisoviétique de l'interview accordée à l'hebdomadaire *Time* par le vice-premier ministre chinois avant son départ de Pékin, et connue des officiels américains dès la fin de la semaine dernière, expliquerait, selon certains observateurs, les obstacles posés à de trop fréquents contacts entre M. Deng Xiaoping et la presse.

En fait, personne ne pourra empêcher le vice-premier ministre d'exposer ses idées, et ces réticences officielles ressemblent fort à des combats d'arrière-garde. Mais on aimerait ici pouvoir démontrer à M. Brejnev, qui a promis de se livrer à une « évaluation » de la visite chinoise avant de se décider à venir à son tour à Washington, que le maximum a été fait pour rester « dans la norme » et ne pas compromettre la conclusion d'un accord SALT.

Ce souci s'est manifesté dans les discours dès la première journée du séjour de M. Deng Xiaoping, lundi 29 janvier. Pour M. Carter, cette visite est d'abord un événement bilatéral ; elle marque les « retrouvailles » de deux grands pays trop longtemps séparés et qui ne peuvent que gagner à *« un nouveau courant d'échange de biens, d'idées et d'hommes »*. Comme il l'a dit au cours du dîner officiel à la Maison Blanche lundi soir, une Chine *« forte et en sécurité »* doit contribuer à l'édification d'une *« communauté de pays divers et indépendants »* et à l'instauration de la paix et de la stabilité *« dans la région de l'Asie et du Pacifique »*.

M. Deng Xiaoping ne conteste pas cette analyse, mais il l'étend bien au-delà du cadre régional. Comme il l'a dit à son arrivée à la Maison Blanche, *« le monde actuel est loin d'être tranquille. Il n'y a pas seulement une menace pesant sur la paix ; les facteurs de guerre grandissent à vue d'œil »*. Il convient donc de *« redoubler d'efforts pour maintenir la paix mondiale »*. C'est pourquoi les Etats-Unis et la Chine ont une responsabilité particulière. Leurs relations bilatérales, a-t-il précisé au cours du banquet de lundi soir, doivent être examinées *« dans une perspective stratégique à long terme »*.

Sans doute le dirigeant chinois n'a-t-il mentionné à aucun moment l'Union soviétique et s'est-il contenté de dénoncer l'« *hégémonisme* » dans les termes du communiqué sino-américain du 15 décembre annonçant la normalisation des relations. Mais ses déclarations au *Time* ont mis les points sur les i. Leur auteur considère que depuis le début de cette décennie les Etats-Unis opèrent un *« repli stratégique »* ; ils ne cherchent qu'à *« maintenir le statu quo »*, *alors que* « le foyer *de guerre est l'U.R.S.S.* ». Le *« front uni contre l'hégémonisme »* doit par conséquent inclure les premiers contre la seconde, même si l'Amérique, selon les théories de Mao, est classée dans le « premier monde » avec l'U.R.S.S. On a noté à cet égard que le dirigeant chinois s'est référé à plusieurs reprises à Mao et à Chou En-lai. En revanche, M. Carter, oubliant ses propres classiques, ne s'est pas référé une seule fois au problème des droits de l'homme, même en termes généraux.

Des gauchistes en colère

Aucune indication n'a filtré encore sur les trois heures trente minutes de conversations que MM. Carter et Deng Xiaoping ont eues à la Maison Blanche, sinon sur les têtes de chapitre : « affaires globales » le matin ; problèmes internationaux, incluant non seulement l'Asie, mais aussi l'Afrique et le Proche-Orient, l'après-midi. Les problèmes bilatéraux ont été réservés pour la dernière conversation, ce mardi, mais un entretien tenu parallèlement entre MM. Fang Yi, vice-premier ministre chinois chargé des questions scientifiques, et Frank Press, conseiller de M. Carter dans le même domaine, a permis de mettre la dernière main à l'accord de coopération scientifique qui sera signé mercredi. Quant aux deux chefs de délégation, ils ont accepté le principe d'un nouvel échange de visites au sommet entre les deux capitales. M. Carter pourrait, selon certaines indications, se rendre dès le mois de juin en Chine populaire ; on fait valoir que son calendrier de 1980 sera très chargé par la campagne électorale pour le renouvellement de son mandat.

La première journée du séjour de M. Deng Xiaoping a été ponctuée par plusieurs démonstrations hostiles. Parmi les trois à quatre mille manifestants dénombrés aux abords de la Maison Blanche, le groupe le plus fort était celui des partisans de l'indépendance de Taïwan, qui sont à la fois contre Pékin et contre le gouvernement actuel de Taipeh. Mais les plus efficaces ont été les gauchistes du « parti communiste révolutionnaire », qui, sous les auspices d'un comité « pour un accueil approprié » formé pour la circonstance, avaient entrepris de dénoncer la *« trahison »* par M. Deng des idéaux révolutionnaires.

Deux membres de ce groupe, dûment accrédités comme journalistes par le *Service de presse ouvrier* — une publication de New-York, — étaient présents dans l'enceinte de presse pendant la cérémonie d'accueil. Ils lancèrent des slogans hostiles au vice-premier ministre, à quelque 5 mètres de celui-ci, pendant que M. Carter prononçait son discours. M. Deng abaissa à peine le regard lorsque la police embarqua les deux perturbateurs, dont un Américain d'origine japonaise, qui criaient, reprenant une citation de Mao : *« La révolution n'est pas une garden-party. Vous ne l'arrêterez pas ! »* Ces deux manifestants n'étaient pas armés, mais plusieurs centaines de leurs camarades se révélèrent mieux équipés lors d'une nouvelle manifestation qui eut lieu le soir aux abords de la Maison Blanche. Une vingtaine de blessés ont été relevés après la rupture d'un barrage, parmi lesquels quatre policiers victimes de jets de pierres, de bouteilles contenant des clous et d'un cocktail Molotov ; quarante-cinq personnes ont été arrêtées.

Une autre grande première de la journée a été la réapparition de M. Nixon au dîner de la Maison Blanche. L'ancien président retrouvait ces lieux pour la première fois depuis son départ en catastrophe d'août 1974, et ce retour faisait apparemment pour lui l'effet d'une réhabilitation. Il fit son entrée par la grande porte, le protocole le plaçant au quatrième rang des personnalités américaines, après M. Carter et les présidents des deux Chambres du Congrès, mais avant les membres du gouvernement. Quelques participants, notamment M. O'Neil, speaker de la Chambre des représentants, et sa femme, avaient pourtant annoncé qu'ils refuseraient de s'asseoir à la même table que le responsable du Watergate et évitèrent de lui serrer la main. L'ancien président prit place à la table de MM. Brzezinski et Woodcock, futur ambassadeur à Pékin, et retrouva l'inévitable M. Kissinger. Il aura mercredi un entretien privé avec M. Deng Xiaoping — qui était en disgrâce lors de son voyage en Chine et qu'il n'avait donc jamais rencontré jusqu'à lundi — à la résidence du visiteur chinois.

MICHEL TATU.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

L'HUMANITE : « Un appel inquiétant. »

Commentant les déclarations de M. Deng Xiaoping en faveur d'une coalition antisoviétique sino-américaine, *l'Humanité* du mardi 30 janvier écrit :

« Un tel appel à l'union avec l'impérialisme américain et les autres impérialismes contre l'Union soviétique et d'autres pays socialistes ne contribue certes pas à la détente dans le monde. Il est même inquiétant, lorsqu'on sait d'autre part qu'il entre dans les plans de M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale. Dans le monde d'aujourd'hui, la seule puissance militaire susceptible de neutraliser les visées de l'impérialisme américain est celle de l'Union soviétique. Toute tentative de rompre, au profit des Etats-Unis, un équilibre qui a jusqu'ici évité de grandes conflagrations ne peut qu'être gravement dommageable à la paix. »

L'HUMANITE ROUGE : « Le temps du mépris est révolu. »

En revanche, *l'Humanité rouge*, organe du P.C. marxiste-léniniste, affirme :

« L'une des absurdités les plus énormes de l'histoire du vingtième siècle vient enfin de prendre fin. En effet, il aura fallu presque trente ans aux Etats-Unis pour se décider à établir des relations diplomatiques avec l'Etat chinois, ce qui inclut, bien sûr, la rupture des relations officielles avec Taïwan : trente ans pour reconnaître que l'Etat chinois et ses neuf cent millions d'habitants existent, qu'ils comptent dans l'arène internationale, trente ans pour reconnaître que le rêve de Taïwan, et donc le leur — reconquérir la Chine — a échoué.

» Le temps du mépris est révolu, ce temps où le représentant officiel américain pouvait encore se permettre, lors d'une réunion internationale, de passer devant Chou En-lai en feignant de ne pas le voir et d'ignorer la main que celui-ci lui tendait... »

LA VISITE A PARIS DE M. MOSHE DAYAN

Nous espérons que la France nous comprendra même si elle n'est pas d'accord avec nous

déclare le ministre israélien des affaires étrangères

M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, termine ce mardi après-midi 30 janvier sa visite de deux jours en France par un entretien avec M. Giscard d'Estaing. Lundi, après une entrevue avec son collègue français, M. François-Poncet, il avait été reçu par le premier ministre. A sa sortie de l'hôtel Matignon, il s'était déclaré *« satisfait de l'accueil reçu »*. Dans l'entourage de M. Barre on indiquait que l'entretien avait été *« très détendu et amical »* et marqué par *« une réelle volonté »* de part et d'autre de comprendre les points de vue respectifs, même si les divergences n'ont pas été surmontées. La même source précisait que M. Dayan avait regretté que la France fasse preuve d'une certaine *« froideur »* à l'égard d'Israël.

M. Barre avait, de son côté, expliqué que la France souhaitait avoir des relations amicales avec Israël et qu'il espérait que la visite de M. Dayan permettrait de dissiper un certain nombre de malentendus.

Lundi soir, lors du dîner offert au Quai d'Orsay en l'honneur de M. Dayan, M. François-Poncet, a souligné qu'il ne *« saurait y avoir de règlement juste et durable* (au Proche-Orient) *que s'il est global »*. Le règlement ne saurait être global, a précisé le ministre, que *« s'il réunit toutes les parties concernées sans exception et s'il traite de tous les problèmes essentiels, en ne laissant dans l'ombre rien qui puisse constituer des sources de malentendus »*.

Rappelant la position nette de la France en faveur du *« droit d'Israël à vivre en paix, dans des frontières sûres, reconnues et garanties »*, M. François-Poncet a dit : *« Il n'y a pas lieu de cacher que nos analyses diffèrent sur les conditions et les principes d'un règlement du conflit. »*

» Nous aurons encore l'occasion, a-t-il ajouté, *de nous entretenir. Même si nos vues doivent demeurer différentes, je souhaiterais ardemment que vous emportiez de votre visite la conviction que la France ne cherche rien d'autre que la paix pour la région tout entière. »*

Dans sa réponse, M. Dayan a affirmé : *« Ce que nous attendons de la France, c'est qu'elle nous ouvre sa porte, de façon que nous puissions discuter avec vous et vous consulter. »* Il a ajouté : *« Nous espérons que la France ne fera pas que nous écouter mais aussi qu'elle nous comprendra, même si elle n'est pas d'accord avec nous. »*

Soulignant le *« rôle spécial de la France dans la Communauté économique européenne et dans le monde »*, M. Dayan a formulé l'espoir que des relations plus étroites, *« positives et amicales »*, s'instaureront entre les deux pays et que s'*« ouvriraient non seulement les portes, mais aussi les cœurs »*.

M. Dayan a assuré qu'Israël avait appris à ne compter que sur lui-même et à ne pas juger ses relations avec les grandes puissances *« de manière sentimentale »*.

ASIE

Le Xinjiang, au bord de la Chine

(Suite de la première page.)

Le nom de Xinjiang, qui signifie *« nouvelle marche »* ou *« nouvelle frontière »*, marque l'appartenance à un empire dont la capitale, si lointaine soit-elle, maintient de longue date son contrôle sur ces steppes et ces montagnes — ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.

Depuis la Libération, Pékin a mis les bouchées doubles. En 1949, le Xinjiang comptait environ quatre millions et demi d'habitants, dont 6 à 7 % de Hans. La population est passée aujourd'hui à onze millions d'habitants, mais la proportion des Hans s'élève à plus de 36 %. Ce qui signifie que, depuis l'installation du régime communiste, plus de trois millions et demi d'originaires de toutes les provinces chinoises sont venus s'installer dans la région.

L'armée a joué un rôle déterminant. Très pacifiquement, par l'installation d'unités entières de la première armée de campagne commandées par Wang Zhen (Wang Chen) — aujourd'hui vice-premier minisre — qui laissèrent en 1949 leurs armes au râtelier et commencèrent à défricher les terres ainsi qu'à créer quelques industries. Ces militaires défricheurs et industrieux devaient rester sous l'uniforme jusqu'en nées 50, mais s'est fortement démobilisés mais non privés, nous dit-on, des armements de leurs anciennes unités, soigneusement conservés dans les hangars des fermes d'Etat où ils travaillent. Les légions romaines, en leur temps, ne procédaient pas autrement.

Une seconde source de sang neuf a été ce que l'on appelle en Chine le *« mouvement des jeunes instruits vers la campagne »*. Il a commencé vers la fin des années 50 mais s'est fortement développé avec la révolution culturelle. Une jeune femme raconte ainsi qu'elle est arrivée directement de Shanghaï alors qu'elle avait à peine vingt ans et venait de terminer ses études. Elle a trouvé au Xinjiang un mari, Han comme elle bien sûr, car les mariages mixtes sont rares. Employée sur une ferme d'Etat, elle est maintenant mère de deux enfants.

Le plus étonnant est peut-être que cette immigration massive n'ait pas écrasé les populations locales, d'autant plus vulnérables à cette offensive que leur niveau de développement était nettement inférieur à celui des nouveaux arrivants. En fait, le milieu sociologique a résisté. Démographiquement d'abord, puisque les populations classées comme « minorités nationales » se sont accrues de près de 75 % en trente ans. Les Ouighours sont, à eux seuls, plus de cinq millions, les deux millions restants se partageant entre Kazakhs, Huis, Musulmans, Khirgizes, Mongols, Ouzbèques, Tadjiks, etc. Ensuite parce que tout un mode de vie s'est conservé, entamé mais non détruit par les transformations des dernières décennies.

A Urumqi, capitale de la région autonome, le maintien des particularismes ressemble à un combat d'arrière-garde. Les costumes traditionnels — longs caftans et bottes de cuir, calottes brodées et bonnets fourrés — cèdent largement le pas à des tenues moins exotiques. Encore est-il intéressant de noter que l'évolution ne va pas dans le sens d'une imitation pure et simple des modèles importés de Pékin : pas une femme ouighoure ne porte le pantalon, et le blouson de cuir, pour les hommes, est nettement préféré à la veste de toile bleue, dite « style chinois ».

Religion et particularismes

Une vingtaine de mosquées sont encore en activité à Urumqi. L'état des bâtiments montre clairement qu'il s'agit là d'une survivance tolérée, nullement encouragée. A vrai dire, les autorités chinoises — au nom du matérialisme — n'admettent réellement que le maintien de « mœurs » musulmanes, non de l'islam en tant que religion. Des congés spéciaux sont prévus par exemple pour la fin du ramadan et des consignes précises sont données pour que les porcs élevés dans les familles de Huans ne se promènent pas dans la rue. Le Coran, en revanche, n'est plus édité depuis longtemps. On peut, à la rigueur, recopier les anciens exemplaires existants, mais il est interdit d'en importer de neufs : *« Les règlements douaniers n'autorisent pas l'importation de matériaux de ce genre, porteurs d'idées religieuses et de superstitions. »* Quant aux pèlerinages à la Mecque, cela s'est fait autrefois, mais pas depuis la révolution culturelle.

A la campagne, l'impression est un peu différente, du moins dans les villages de tradition. L'habitat rural s'est conservé avec son rudimentaire, mais s'est adapté aux conditions climatiques tout à fait extraordinaires de la région. A Turfan, la température approche de 50 °C en été, mais tombe à — 28 °C en hiver. Ce qui exige, pendant la saison froide, l'usage de ce lit en briques à chauffage intégré, le « kang », qu'on rencontre dans tout le nord de la Chine, mais aussi l'aménagement de treilles ombragées, aérées mais discrètes, où toute la famille s'installe pour les nuits de canicule.

Le matériau de construction — brique de terre mêlée de paille — constitue lui-même une excellente protection thermique et se prête à des créneaux et décorations



ajourées qui rappellent les architectures des oasis sahariennes. Quant à la pratique religieuse, elle est assez répandue pour que dans une commune de 17 000 habitants, on déclare compter *« au moins une mosquée par brigade »*, soit seize au minimum, c'est-à-dire presque autant que d'écoles primaires. Les nombreux marabouts aperçus au bord du chemin, toujours dans ce même pisé ocre clair recuit par le soleil, les tombes plus modestes qui les entourent, témoignent eux aussi d'une vie religieuse profondément enracinée dans les mœurs.

La prudente « politique des nationalités » appliquée par le pouvoir pékinois explique pour une part le maintien de ces particularismes. A Urumqi, on cite volontiers Mao Tse-toung — qui pourtant n'a jamais mis les pieds au Xinjiang — pour ses mises en garde contre toutes les formes de *« chauvinisme grand Han »* et son énoncé du principe selon lequel, au sein de la République populaire, toutes les « nationalités » doivent être considérées comme égales. A preuve l'usage reconnu, parallèlement à celui du chinois, y compris dans la presse locale et dans les documents officiels, des langues parlées des principales minorités.

La politique du parti en ce domaine s'inspire toutefois de deux autres principes :

— *« Mobiliser les peuples de toutes les nationalités pour l'édification socialiste »* ;

— *« Renforcer l'unité des peuples de toutes les nationalités. »*.

Si le mot d'« intégration » n'est pas prononcé, la notion est très proche, et, de ce point de vue — c'est-à-dire quant aux principes — il n'y a pas de différence fondamentale dans la manière dont sont traitées ces populations ouighoures, kazakhs et autres du côté chinois et du côté soviétique de la frontière. Cette politique s'accompagne naturellement d'un effort de promotion sociale en faveur des minorités au sein du régime.

Il est très difficile de se faire une idée de la réalité à cet égard mais à en juger d'après les responsables rencontrés à Urumgi, on ne peut dire que l'administration de la région autonome paraisse être entre les mains d'hommes appartenant aux ethnies locales. A quelques exceptions près, ce sont des fonctionnaires hans que rencontre le visiteur étranger. Depuis l'élimination de M. Seypidin (Saifudin), le grand patron du Xinjiang, M. Wang Feng, est lui-même originaire du Shaanxi (Shensi), et si l'on apprend que le parti communiste compte dans la région 170 000 membres appartenant à des minorités nationales, il est impossible de connaître le total des effectifs auquel ce chiffre pourrait être comparé.

Invasion démographique, prise en main administrative, donnent pourtant l'impression de n'avoir abouti qu'à une pénétration relative du pays. Non pas que le pouvoir politique han se heurte à une résistance des ethnies locales. Si les mélanges de races sont peu fréquents, rien, dans le spectacle de la vie quotidienne, ne suggère l'existence d'antagonismes sérieux. Mais les conditions naturelles ont limité les possibilités de pénétration. Vaste comme l'Iran, le Xinjiang représente à lui seul un sixième du territoire de la République populaire. A quelques kilomètres du nord d'Urumgi, la chaîne des Tianshan culminent à près de 5 500 mètres, et leurs neiges s'aperçoivent en toutes saisons de l'aérodrome de la ville. A peine plus loin dans une autre direction, vous vous trouvez en plein désert, dans un univers de cailloux qui rappelle le Gobi. Depuis l'ouverture de la route de Karakorum au mois de juin dernier, il faut, nous dit-on, trois jours aux camions qui quittent le Xinjiang pour rejoindre Islamabad. Mais il leur en faut dix de plus pour aller d'Urumgi jusqu'à la frontière.

Montagnes et déserts, peuplés d'une population si clairsemée que des familles entières vivent encore en dehors de toute économie collective, n'offrent pas le terrain le plus propice aux efforts de développement et de mise en valeur — particulièrement sous l'égide d'un régime hyper-centralisé comem celui de Pékin. En dépit des sacrifices consentis, l'administration chinoise en fait la dure expérience.

ALAIN JACOB.

Prochain article :

UNE RÉGION TENUE A BOUT DE BRAS

« LE QUOTIDIEN DU PEUPLE » ÉVOQUE « L'ATTITUDE POSITIVE » DE SÉOUL DANS LA REPRISE DU DIALOGUE ENTRE LES DEUX CORÉES.

Pékin *(A.F.P.)*. — La Chine a exprimé samedi 27 janvier sa satisfaction devant la possibilité de l'ouverture d'un « dialogue » entre Pyongyang et Séoul sur la réunification de la Corée, l'un des sujets des entretiens de M. Deng Xiaoping à Washington.

Le Quotidien du peuple a salué, dans un éditorial, l'appel nord-coréen du 23 janvier à la convocation d'un « congrès national » des groupements politiques des deux Corées. L'éditorial fait suite, sans s'y référer explicitement, à un échange d'appels, jeudi et vendredi, entre Pyongyang et Séoul pour la tenue de « conversations de travail » début avril.

« Le peuple chinois loue chaleureusement et soutient résolument le nouvel effort du fraternel peuple coréen pour la réalisation de la réunification de la patrie », écrit l'éditorialiste. L'organe du P.C. chinois loue également, pour la première fois, « l'attitude positive » de la Corée du Sud, tout en attribuant l'initiative de ces pourparlers à la politique du « camarade Kim Il Sung ». Cependant, relèvent les observateurs, l'éditorialiste a abandonné l'expression habituel de « clique Pak Jung Hi » (Park Chung Hee) pour ne parler que des « autorités Pak Jung Hi », un terme nouveau à Pékin pour désigner le régime du président sud-coréen.

Grande-Bretagne

La révolte des syndicalistes

(Suite de la première page.)

Il a également fait voter en 1974 et 1976 des lois qui ont renforcé *le pouvoir syndical, notamment par* la consolidation et l'extension du *closed shop* (adhésion obligatoire au syndicat des travailleurs d'une entreprise) et l'immunité accordée aux piquets de grève secondaires — ceux qui affectent les entreprises qui ne sont pas directement impliquées dans un conflit déterminé. L'efficacité *de cette arme a été démontrée* récemment dans le conflit des camionneurs, quand les comités de grève ont exercé une sorte de pouvoir parallèle à celui des autorités.

Le gouvernement travailliste répugne visiblement à attaquer de front *le mouvement syndical, qui a, jus*qu'à ces derniers mois, rempli sa part du « contrat social » en cautionnant une stricte politique des revenus et en acceptant une réduction du niveau de vie des travailleurs. Estimant avoir largement contribué, par *leurs sacrifices, à l'effort de redres*sement du pays — illustré par une *spectaculaire réduction de 28 à 8 %* du taux d'inflation. — les syndicats refusent une quatrième année d'austérité. Ce vigoureux mouvement revendicatif vient de la base et n'est pas dirigé seulement contre le gou*vernement, devenu employeur prin*cipal et arbitre suprême des salaires. Il s'attaque à la hiérarchie syndicale accusée de collusion avec le pouvoir.

Les dirigeants nationaux sont débordés par des troupes, encadrées par les *shop stewards* (délégués d'atelier); qui, au fil des années, ont *affirmé leur autorité au détriment* des centrales. Dans une certaine mesure, les patrons ont contribué à l'affaiblissement de l'autorité des dirigeants syndicaux en accordant aux *shop stewards* ce qu'ils leur avaient refusé antérieurement. *M. Moss Evans, le leader du puis*sant syndicat des transports, fait ainsi les *frais des initiatives de son pré*décesseur, M. Jack Jones. Champion de la « démocratie syndicale », celui-ci avait volontairement limité son autorité et celle des leaders de son immense empire au bénéfice des responsables locaux.

Ce n'est pas tant la force que l'affaiblissement du pouvoir syndical *qui est à redouter devant la « jac*querie » des militants de base. Leur révolte est stimulée par les mauvaises performances de l'économie, qui affectent leur niveau de vie. Refusant de reconnaître leurs responsa*bilités dans cette situation, ils* constatent qu'à l'exception d'une brève amélioration en 1977 — *les* salaires avaient alors augmenté plus vite que les prix — ce niveau de vie est resté à peu près le même qu'en décembre 1974, et s'est même dégradé chez certaines catégories de salariés. Une étude récente a établi que le *salaire hebdomadaire* du travailleur marié, avec deux enfants, *qui était de 78,80 livres en décem*bre 1974, était de 70,90 livres en 1978. A cela, il faut ajouter un fardeau fiscal qui, en vingt ans, est passé de 5 % à presque 20 % des revenus.

Le sentiment profond d'injustice de *certains salariés a aussi joué un* rôle déterminant dans les récents conflits. L'examen de la grille des salaires confirme l'écart entre les secteurs privé et public, entre les travailleurs manuels et les autres. D'où une sorte de « guerre tribale », *selon l'expression de M. Peter Shore,* le ministre de l'environnement. Certains salariés *sont pressés d'amélio*rer leurs précaires conditions de vie, les autres, au contraire, veulent maintenir leur statut social et la hiérarchie des salaires.

La nouvelle *législation* destinée à restreindre les pouvoirs des syndicats *qui est envisagée* par Mme Thatcher, le dirigeant conservateur, a un certain attrait électoral, mais elle risque de ressusciter la division entre les « *deux nations* », entre le monde de ce que les sociologues appellent *we and they (nous et eux),* de stimuler des réflexes de classe encore vivaces. « *Frottez un peu la peau d'un ouvrier prospère de l'automobile et vous découvrirez celle d'un mineur* », notait le sociologue Michael Shanks dans une lettre écrite en 1961, qui garde toute son actualité. Pour sa part, le gouvernement travailliste estime qu'il est préférable d'intégrer encore davantage le mouvement syndical dans la *vie nationale et de l'associer plus* étroitement à l'élaboration et à la *mise en œuvre de la politique éco*nomique.

HENRI PIERRE.

POUR L'HEBDOMADAIRE ANGLAIS L'« ECONOMIST »

Les Français sont conservateurs prudents et cocardiers

Révolutionnaires, individualistes, fougueux, indépendants d'esprit, les Français ? Que *non !* Conservateurs, prudents, accrochés aux basques de *l'Etat... et cocardiers. C'est ainsi* que *The Economist,* le plus connu des hebdomadaires anglais, décrit les administrés du président Giscard d'Estaing dans le supplément de trente-huit pages qu'il consacre, cette semaine, à la patrie de Descartes, de Napoléon et d'Astérix.

Sérieuse, documentée, mais non dénuée d'humour — et de *coups de patte,* — *l'enquête de l'Economist* souligne la réussite économique de la France du « président Giscard », quelque peu au détriment de sa vitalité politique. Les états d'âme de la majorité et de l'opposition sont analysés parallèlement, et l'impuissance des « dissidents » du *système explique, selon l'Economist,* qui affectionne les titres *parodiques, comment l'Elysée « survit sans vraiment se forcer »* (1).

Les grands problèmes sont passés en revue : politique économique et sociale de M. Barre, relations franco-allemandes dans le cadre de la C.E.E., difficultés de l'agriculture et de la presse, *politique de défense (« Servitude et grandeur militaire »),* monde des affaires et des syndicats, sans oublier l'ENA — garante de la perennité du système — qui fascine et irrite tant les Britanniques.

Ô joie !

Pour *l'Economist,* les Français ont exactement le président qu'ils méritent : « *En bonne logique, la France devrait être dans le chaos. En fait, elle n'a pas été aussi stable depuis des années (...). Le président Giscard d'Estaing peut en remercier le conservatisme profond des Français (...) qui s'accrochent à un système dans lequel l'Etat pèse d'un poids bien plus lourd que dans tout autre pays d'Europe occidentale.* »

L'esprit cocardier des Français surprend toujours *les Anglais qui* n'en sont certes pas dépourvus, mais qui l'expriment tout autrement :

La plus sûre garantie du système français est « *un nationalisme auquel les chefs de la France moderne ne font jamais appel en vain. Le président Giscard d'Estaing n'évoque peut-être pas la grandeur française avec l'emphase du général de Gaulle, mais il fait rarement un discours sans citer une douzaine de fois avec respect « la France ».*

Et, sardonique, l'hebdomadaire *ajoute : « Il ne manque pas non plus une occasion de signaler que la France est la cinquième puissance industrielle du monde (derrière les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Allemagne fédérale et le Japon), mais — ô joie ! — bien avant sa vieille rivale, la* Grande-Bretagne... »

La personnalité du chef de l'Etat intéresse — et amuse — beaucoup *l'Economist,* qui évoque ses tentatives — vite abandonnées — de fantaisies vestimentaires. Il n'en reste pas moins que le président « *étrangement pris entre son zèle réformiste et son conservatisme patricien* » veut changer la France, « *mais pas trop* ».

Quoi qu'il en soit, maintenant *que les Français ont renoncé à* « leurs » révolutions (celle de 1968 *et celle, avortée,* de mars 1978), le président lance « sa » révolution à lui : contre le dirigisme, la centralisation, la routine, l'« hexagonalisme ». Mais pour le très libéral *Economist,* l'échéance de 1981 va *forcer le président à abandonner* ses sujets préférés — l'économie, la diplomatie — pour se lancer dans l'arène électorale. C'est là qu'on pourra mesurer l'aune de son goût du changement... et de son dégoût de la démagogie.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Par référence au film américain *How to succeed in business Without really Trying* (Comment réussir en affaires sans vraiment se fatiguer).

Danemark

La coalition centre-gauche de M. Atli Dam est reconduite aux îles Féroé

De notre correspondante

Copenhague. — Plus de deux mois et demi après les élections du 7 novembre (*le Monde* du 10 novembre 1978), les îles Féroé ont pu enfin être dotées d'un exécutif *(Landsstyre) qui sera appelé,* comme le veut la Constitution organique d'autonomie interne de l'archipel, à siéger quatre années durant sans risquer d'être renversé. Selon la Constitution, le Landsstyre doit s'appuyer sur une majorité au parlement local, le Lagting. Aussi la coalition centre-gauche qui a gouverné à Thorshavn de 1974 à 1978 reste-t-elle en place malgré le recul des voix qu'elle a enregistré cet *automne.* Les trois partis qui la composent disposent de vingt sièges sur les trente-deux du Lagting, alors que le *Parti de l'union, grand vainqueur* du scrutin, n'a que huit mandats. Celui-ci, ne voulant pas accepter certains compromis, a préféré demeurer dans l'opposition.

M. Atli Dam (social-démocrate) a donc été reconduit dans ses fonctions de Lagmand à la présidence du Landsstyre. Quelques changements mineurs de personnes ont été opérés parmi ses cinq collaborateurs. Même s'il est arrivé à se maintenir en selle, M. Atli Dam sera désormais contraint de se montrer plus réservé dans certains domaines, tel celui des rapports avec la métropole, où le « *flirt* » qu'il avait poursuivi depuis 1975 avec ses partenaires *sécessionnistes (les républicains* et le rassemblement populaire) et qui l'avait mené plus loin sans doute que ne le souhaitaient la plupart des militants sociaux-démocrates de l'archipel. — C. O.

Italie

Des leçons à l'usage de l'Europe

(Suite de la première page.)

Ce texte doit être considéré comme un vade-mecum pour la connaissance d'un pays : pour les lecteurs français, il sera fascinant, mais pour un Italien aussi il est instructif, tant en raison de la méthode de travail adoptée que par les conclusions auxquelles il arrive.

Moro, démocrate et chrétien

L'enlèvement d'Aldo Moro est *raconté avec l'efficacité d'un jour*naliste qui connaît son métier. *Pour définir Moro, par exemple,* Solé écrit : « *C'est un démocrate-chrétien* qui a la particularité d'être démocrate et chrétien. » Voilà un jugement pertinent sur *la singularité de cet homme au* sein du groupe dirigeant politique *italien.*

Quand il parle de la tentative *de Paul VI d'intervenir dans l'af*faire, Robert Solé touche très sûre*ment le nœud de la question en* écrivant que « le pape unit les Italiens, stoppe les polémiques entre partisans d'un compromis et défenseurs de la fermeté ». En réalité, tout le monde applaudit le pape, parce qu'en Italie, note R. Solé, « *les laïques peuvent cri*tiquer très fortement l'Eglise, mais *ils trouvent normal qu'elle vienne* au secours du pays en cas de catastrophe ».

Cette remarque en dit long sur *la situation d'un pays où les catho*liques et les communistes peuvent se trouver côte à côte, brandissant chacun sa propre bannière, blanche ou rouge : « Et où, dans les *disgrazie,* on se retrouve ».

C'est, du reste, un pays qui, malgré toutes ses tendances à la rébellion et à l'anarchie, « aime ses policiers, efficaces ou non. Il les admire pour leur courage. Depuis des années, *il n'y a plus* de « flics » dans ce pays : il n'y *a que des enfants du peuple* qui versent leur sang pour défendre la démocratie ». D'où une conséquence très importante : les terroristes se font détester parce *qu'ils attaquent aveuglément.* Sinon, ils pourraient être considérés *comme les vengeurs bien méritants* de tant d'injustices sociales et politiques. Que serait-il advenu, demande l'auteur, si les brigadistes rouges avaient kidnappé Moro pour le remettre ensuite en liberté, sans avoir assassiné son escorte ? « *On peut metre sa main au feu :* pour une partie des Italiens, ils *seraient devenus des héros* ».

Beaucoup de choses ne vont pas en Italie, ce qui fait naître une exaspération diffuse. Il en résulte *des complicités conscientes ou in*conscientes pour les terroristes, jugés par certains groupes de l'extrême-gauche comme « des camarades qui se trompent », mais qu'il ne faut pas pour autant répudier compte tenu des condi*tions de vie inacceptables,* fruit d'un système corrompu et inefficace et que continuent à subir les classes déshéritées. R. Solé en trace un panorama rapide mais complet, observant qu'on est passé par étapes du « sottogoverno » au « malgoverno », pour arriver finalement au « nongoverno », Ce qui *revient à une absence de politique.*

Une exceptionnelle vitalité

Ainsi s'explique l'existence, en Italie, d'un Etat fictif et méprisé qui peut justifier la position de Sciascia : « D'abord, il faut le faire fonctionner. Et ensuite, on peut demander aux citoyens de le défendre ». L'attitude de Sciascia et des intellectuels italiens en général devant la tragique affaire Moro *est analysée par Robert Solé* avec une froide exactitude. Le pays, *observe-t-il, semble vraiment avoir* perdu le sens de sa propre identité et se débat dans d'extraordinaires contradictions.

C'est un pays en crise, indiscutablement, mais qui, par ailleurs, donne la preuve quotidienne d'une exceptionnelle vitalité. On peut s'ennuyer dans la démocratie ita*lienne, « bien qu'elle soit,* à la base; l'une des plus vivantes d'Eu*rope : toujours en ébullition, jamais* stabilisée, offrant une quantité *d'espaces à tous ceux qui veulent* faire quelque chose dans une école, une entreprise, un quartier ». On se demande alors s'il est vrai que l'Italie connaît un système répressif, comme le prétendent les terroristes et comme l'ont cru un *certain nombre d'intellectuels* français, au point de partir en délégation pour l'Italie dans le but de constater le fondement de leurs accusations.

Robert Solé répond sagement *qu'il n'y a pas réellement répres*sion, que, d'ailleurs, aucune société n'est constituée ni ne se maintient sans répression. Il importe naturellement de se garder *de la tentation de réprimer,* fût-ce en présence de manifestations de *violence, mais il faut, en tout cas,* éviter de reconnaître au terrorisme, sous toutes ses formes, une sorte d'impunité idéologique. D'aucuns affirment que le terrorisme peut être toléré dans la mesure où il hâterait certaines réformes nécessaires. Non : « on peut — et il faut — l'expliquer. On ne peut — *et il ne faut — jamais le justifier* dans une démocratie, aussi imparfaite soit-elle ».

C'est une conclusion à laquelle *on souscrira. Elle peut paraître* évidente, elle donne son sens au *sous-titre de l'ouvrage* : « Leçons italiennes à l'usage de l'Europe. » L'Italie peut être vue comme un laboratoire européen d'expériences dramatiques. Son expérience doit servir à tous les autres pays du continent.

VITTORIO GORRIESO,
éditorialiste de la Stampa.

★ Robert Solé : *le Défi terroriste. Leçons italiennes à l'usage de l'Europe.* Ed. du Seuil, coll. « Histoire immédiate », 288 p., 45 F.

EUROPE

Union soviétique

Le ministre roumain des affaires étrangères s'entretient avec M. Gromyko

De notre correspondant

Moscou. — Arrivé le lundi 29 janvier à Moscou en visite officielle, M. Andreï, ministre roumain des affaires étrangères, a eu immédiatement un premier entretien avec M. Gromyko. Tass indique que les conversations ont eu lieu dans une *« atmosphère constructive »*, alors que les termes en usage pour un pays frère sont en général *« amitié »*, *« compréhension mutuelle »*, voire *« identité totale de vues »*.

Cette relative froideur n'est guère surprenante. La liste des désaccords entre Moscou et Bucarest s'allonge. M. Ceausescu ne s'est pas contenté de lancer un défi au Kremlin en recevant en août M. Hua Guofeng, mais il a continué à manifester ses désaccords avec les autres Etats membres du pacte de Varsovie et à affirmer sa volonté de mener une politique étrangère indépendante. Au sommet du pacte, fin novembre à Moscou, il s'est opposé aux Soviétiques qui demandaient une augmentation des budgets militaires et un renforcement des pouvoirs du commandement unifié. Il a refusé de s'associer à une condamnation des négociations israélo-égyptiennes. Quelques semaines plus tard, la Roumanie a fait entendre une voix *« discordante »* dans le concert antichinois de la conférence idéologique de Sofia. Puis elle s'est félicitée de l'établissement de relations diplomatiques entre Washington et Pékin avant de condamner l'intervention vietnamienne au Cambodge.

Tass affirme que MM. Gromyko et Andreï ont constaté que l'*« approfondissement de la coopération multiforme entre les deux pays s'inscrit dans l'intérêt des peuples soviétique et roumain... »* ; mais il est difficile d'imaginer que Bucarest revienne sur ses positions. On dit à Moscou qu'il faut *« apprendre à vivre avec les nuances »*, à condition toutefois qu'elles ne prennent pas la proportion d'une divergence fondamentale.

DANIEL VERNET.

Cent quatre-vingt-cinq écrivains pour Kouznetsov

Mille cinq cents personnes environ ont participé, lundi soir 29 janvier, au Centre Rachi, à Paris, à une soirée en faveur du militant juif soviétique Edouard Kouznetsov, condamné à mort en 1970, puis à quinze ans de prison, par un tribunal de Leningrad pour avoir projeté de s'emparer d'un avion pour s'enfuir à l'étranger. La soirée avait été organisée par le Comité international pour la libération de Kouznetsov, fondé par cent quatre-vingt-cinq écrivains de quinze pays ; elle avait été précédée par une exposition-vente d'œuvres offertes par soixante-sept artistes, dont Bazaine, Miro, Pignon, Vasarely, pour financer les activités du comité.

Après la lecture par plusieurs comédiens d'extraits des écrits de Kouznetsov — notamment de son *Journal d'un condamné à mort*, publié en 1974 chez Gallimard, — Mᵉ Jacoby a lancé un appel aux autorités soviétiques pour la libération de Kouznetsov, dont on fêtait ce soir-là le quarantième anniversaire. *« Nous ne demandons pas une grâce,* a-t-il expliqué, *mais l'exercice d'un droit, celui de tout homme à penser, écrire, circuler librement. »* Mᵉ Jacoby, qui assure à l'étranger la défense de Kouznetsov, a ensuite expliqué qu'en vertu de la législation soviétique sur la piraterie aérienne adoptée le 3 janvier 1973, c'est-à-dire postérieurement aux intentions reprochées à Kouznetsov, celui-ci devrait déjà être libre, alors qu'il lui reste encore sept ans de camp à faire, et qu'il est gravement malade depuis la fin de 1977. *« Il faut que les Soviétiques sachent*, a-t-il conclu, *que ce soir n'est qu'un point de départ et que la question de Kouznetsov sera posée désormais à tous les échanges culturels auxquels participeront les cent quatre-vingt-cinq écrivains du comité. »* Auparavant, Mᵉ Jacoby avait donné lecture de nombreux messages de solidarité, notamment de M. Mitterrand, du P.S.U., de F.O. et de la FEN, et de nombreux écrivains.

Plusieurs personnalités présentes à la tribune ont ensuite évoqué le caractère et l'œuvre de Kouznetsov qui a déjà passé quinze années en prison (il avait été condamné à une première peine de sept ans pour avoir pris la défense des écrivains Siniavski et Daniel) : Siniavski, qui a notamment évoqué sa brève rencontre avec Kouznetsov, il y a douze ans, dans un camp ; Jean-Pierre Vernant, qui a expliqué *« ce que cela veut dire que d'être juif en U.R.S.S. »* (réponse : *« On se voit refuser les droits positifs attachés à la nationalité (...). On n'est pas russe, mais on n'est pas quelque chose non plus. On n'est rien, et pour devenir quelque chose, il faut se créer une patrie, devenir sioniste »*) ; Marthe Robert, Hélène Parmelin, George Semprun, Roland Barthes, Bernard-Henri Lévy, qui a préconisé le boycottage de toutes les manifestations culturelles ou scientifiques avec l'Union soviétique ; Alain Besançon.

Jean Cathala, le traducteur de Kouznetsov, qui travaille actuellement sur un nouveau manuscrit sorti lambeau par lambeau du camp de Potma, avait auparavant expliqué la démarche de Kouznetsov jusqu'au *« pessimisme absolu »* qui est aujourd'hui le sien. Cathala avait également cité un appel en faveur de la libération de Kouznetsov lancé par un de ses codétenus, un pope du nom de Romaniouk, appel sorti clandestinement du camp. Etonnant témoignage sur un prisonnier vu par un autre prisonnier : *« Il n'est pas homme d'honneur qui ne le respecte ; il n'est pas un gredin qui ne le haïsse »*, écrit le pope Romaniouk à propos de Kouznetsov. — J. A.

L'Internationale des opprimés

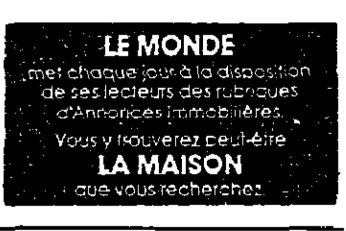
Le même soir se tenait dans la grande salle de la Mutualité un meeting contre la répression, présidé par M. Pierre Lambert, du comité central de l'O.C.I. (Organisation communiste internationaliste pour la reconstruction de la IVᵉ Internationale).

Quinze orateurs ont présenté, tour à tour, les dossiers sur la répression et sur la lutte pour l'indépendance en Irlande du Nord, en Catalogne, en Galice, au Pays basque, au Portugal, en R.D.A., en Pologne et en Tchécoslovaquie. Si les opinions divergeaient sur les objectifs de la lutte à mener et la manière de le faire, tous étaient d'accord pour exiger la libération de prisonniers d'opinion (Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, Casimar Switon, le militant ouvrier catholique polonais, l'Est-Allemand Rudolf Bahro et bien d'autres). Pour demander aussi le retrait des troupes étrangères du Cambodge et de Tchécoslovaquie, comme l'attribution en France du statut de réfugié politique aux militants basques.

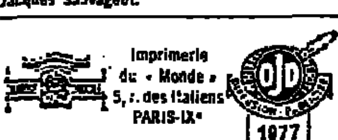
M. Jiri Pelikan, porte-parole de l'opposition socialiste tchécoslovaque, après avoir reçu les copies d'un millier de télégrammes adressés le 29 janvier à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, exprima sa conviction profonde *« que partout, à l'Est comme à l'Ouest, et pas seulement en Europe, mais sur tous les autres continents, chaque citoyen doit avoir le droit d'exprimer son opinion, et chaque peuple le droit de choisir son régime »*.

Il salua également la tenue du meeting pour Edouard Kouznetsov.

Plusieurs orateurs ont reproché au pape, sans le nommer, ses déclarations de Mexico sur la prise de distance devant les affaires temporelles qu'il conseille au clergé et ses prises de position sur l'avortement. — AMB.



Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Grèce

LE P.C. « DE L'INTÉRIEUR » PROTESTE CONTRE LES DÉCLARATIONS DE M. GEORGES MARCHAIS

A la suite des déclarations de M. Marchais affirmant que le P.C.F. ne reconnaît qu'un seul parti communiste en Grèce, *« pour des raisons de principe »*, et de l'article de *l'Humanité* du 24 janvier, le bureau de presse du P.C. « de l'intérieur » juge *« cette attitude inadmissible »* parce qu'elle nie *« le fait que, dans la réalité grecque, il y a deux partis communistes »* ; parce qu'elle constitue *« une intervention ouverte à l'intérieur et dans la vie politique grecque ». dans la vie politique grecque »*.

Le P.C. grec « de l'intérieur » poursuit : *« Le pourcentage qu'un parti a obtenu aux dernières élections législatives (P.C.G. intérieur : 2.72 %, au sein d'une coalition de gauche, et 9,37 % pour l'autre P.C.) ne peut en aucun cas être le seul critère de son identité (voir les P.C. de Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Suède, etc.), mais sa politique et sa contribution à la cause de la démocratie le sont également. (...) »*

PAUVRE SOCIOLOGUE...

L'Humanité s'en prend, une nouvelle fois, au *Monde*, cette fois sous le couvert d'une lettre de M. Michel Dion, sociologue, à propos de l'article de Mme Amber Bousoglou sur la Roumanie (*le Monde* du 18 janvier).

La conclusion de cette lettre se suffit à elle-même : *« Ami des « colonels » en Grèce, ami des anticommunistes les plus violents en Roumanie, oui* le Monde *désinforme et décervelle. »*

Pauvre sociologue, pauvre *Humanité !*

Allemagne fédérale

Le procès de Mᵉ Croissant

LES PROCUREURS ONT REQUIS TROIS ANS ET DEMI DE PRISON

Stuttgart. — Au procès de Mᵉ Croissant, les deux procureurs ont requis, lundi 29 janvier, trois ans et demi de prison et cinq ans d'interdiction professionnelle, demandant que la durée de l'incarcération en France ne soit pas déduite. La peine maximale risquée par Mᵉ Croissant serait de cinq ans de prison.

Selon l'un des procureurs, l'avocat du groupe Baader-Meinhof n'était pas un *« petit poisson »* mais plutôt *« un loup déguisé en agneau »*, qui n'a pas présenté de défense politique lors des procès contre les membres de la Fraction armée rouge, mais à participé et soutenu une association terroriste. Il aurait transporté de la prison vers l'extérieur des messages de détenus contenant des instructions pour des actions terroristes. Les plaidoiries de la défense auront lieu la semaine prochaine et le verdict est attendu vers la mi-février. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Rabat voit dans l'attaque de Tan-Tan par le Polisario l'œuvre de l'aile dure du F.L.N. algérien

M. Hadrani, membre du comité exécutif du Front Polisario, a déclaré lundi 29 janvier que les maquisards sahraouis avaient investi la veille, après quatre heures de combats, la ville de Tan-Tan, dans la province marocaine de Tarfaya, au sud du royaume, écrit notre correspondant à Alger. Ils auraient libéré des prisonniers sahraouis détenus par les Marocains et auraient détruit en partie l'importante base qui permet de ravitailler les garnisons implantées dans les villes du Sahara occidental.

M. Hadrani a dénoncé la politique des autorités de Rabat qui, a-t-il dit, « empêchent par de multiples pressions la Mauritanie de répondre clairement au geste de paix du Polisario constitué par le cessez-le-feu de juillet 1978 ».

Annoncée au congrès du F.L.N. qui doit, en principe, se terminer mardi 30 janvier (et non le 31) par la désignation du successeur de Houari Boumediène, cette opération survient après plusieurs attaques meurtrières menées dans le cadre de l'« offensive Houari Boumediène » (« le Monde » des 23 et 27 janvier).

De notre correspondant

Rabat. — *« On réfléchit objectivement pour ne rien entreprendre qui provoque l'irréparable »* nous a déclaré une personnalité marocaine proche des dirigeants après le conseil des ministres extraordinaire réuni le lundi 29 janvier à Marrakech par le roi Hassan II à la suite des événements de Tan-Tan.

Chef-lieu d'une province dont la densité de la population est une des plus faibles du royaume (environ deux personnes par kilomètre carré), cette localité est située à peu près à égale distance à vol d'oiseau (approximativement 300 km) d'Agadir, au nord-ouest, et d'El-Aïoun au sud-ouest, dans la partie du Maroc proche des provinces marocaines du Sahara occidental. Quand l'Espagne occupait la zone de Tarfaya rétrocédée au Maroc en 1958, Tan-Tan, qui en faisait partie, n'était qu'une modeste garnison. Elle a pris par la suite une grande extension. Une partie de la population nomade s'y est fixée. Le commerce est devenu florissant grâce aux apports des îles Canaries situées au large des côtes marocaines et aux détaxes dont *elle a bénéficié. Une piste d'atter*rissage y a été aménagée où se posent les avions des lignes intérieures. Depuis la délimitation des provinces du Sahara occidental, Tan-Tan est une base aérienne importante à 350 km environ en droite ligne de Tindouf, en Algérie, et des camps du Front Polisario. C'est de là, vraisemblablement, qu'à travers un désert tourmenté, des éléments armés sont parvenus jusqu'à Tan-Tan. Ils se sont heurtés aux forces marocaines dans l'après-midi du 28 janvier pendant environ deux heures et demie. Selon les milieux informés, on aurait dénombré vingt-cinq morts : cinq dans la population civile et vingt parmi les assaillants. On ignore pour le moment le bilan du côté des militaires marocains. En tout cas, affirme-t-on ici, Tan-Tan n'a nullement changé de mains.

On voit dans cette incursion une nouvelle manifestation de la volonté des dirigeants algériens de poursuivre les hostilités contre le Maroc. C'est ainsi qu'ont été également interprétées les accusations formulées à Alger à l'encontre des responsables marocains à la suite des attentats à la bombe à Maghnia et à Oran (*le Monde* du 30 janvier). Ces accusations ont pour but — comme l'affaire du parachutage d'armes en Kabylie mis sur le compte des services secrets marocains — de dresser l'opinion publique algérienne contre le royaume. Il s'agit, estime-t-on, d'une tactique de l'aile dure du F.L.N. qui refuse tout apaisement avec Rabat dans le conflit du Sahara occidental. Mardi, dans son éditorial, *Al Maghrib*, organe du Rassemblement national des indépendants, tient pour *« graves »* et *« démagogiques »* les déclarations de M. Bouteflika après les attentats à la bombe. Elles ne font qu'*« attiser une haine qui n'a pas de raison d'être »*. Aussi *Al Maghrib* souhaite-t-il que les dirigeants algériens aient une attitude plus raisonnable.

LOUIS GRAVIER.

Nouvelle mise au point des autorités à propos de la grève de la faim des membres de l'UNEM

A la suite de l'article consacré à la grève de la faim de membres de l'Union nationale des étudiants marocains en Europe (*le Monde* du 24 janvier) et d'une mise au point de l'ambassade du Maroc à Paris, les autorités de Rabat nous ont fait parvenir des précisions supplémentaires, dont nous publions les extraits suivants : *« Loudyi, Srifi et Benchekroun, cités dans l'article, ont été condamnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat, le premier à quinze ans de réclusion en 1972, le deuxième et le troisième, respectivement à trente ans et trente-deux ans de réclusion en 1974.*

» Belkébir a été arrêté en 1977 et présenté à la justice pour troubles à l'ordre public, atteinte à la sûreté de l'Etat et collusion avec l'étranger...

» Aucun ancien responsable ou membre de l'UNEM ne se trouve empêché de rejoindre son pays. M. Abdelaziz Menehbi... serait donc libre de rentrer au Maroc, qu'il a quitté volontairement. Mais il pèse sur lui de très fortes présomptions d'intelligences avec l'ennemi et de complot contre la sûreté extérieure de l'Etat, car il s'est rendu auprès de ceux avec lesquels le Maroc est en conflit ouvert, et n'a pas manqué, à chaque occasion, de rendre hommage à ses complices qui font couler le sang des Marocains. Il ne peut se cacher derrière une association d'étudiants qui n'entend représenter que des Marocains conscients de leurs responsabilités à l'égard de leur pays, de son intégrité et de la marocanité du Sahara...

» L'article fait état de la détention de « prisonniers politiques » et de la mort de Saïda Menehbi (sœur d'Abdelaziz Menehbi) en prison des suites d'une grève de la faim.

» Tous les détenus au Maroc sont des prisonniers de droit commun. (...) Saïda Menehbi a été condamnée. Elle est décédée, non à la prison mais à l'hôpital de Casablanca où elle a reçu tous les soins que nécessitait son état — et non d'une grève de la faim, mais d'une malformation cardiaque congénitale. »

Algérie

● *Le consul général d'Algérie à Paris* a publié un communiqué informant les Algériens de la région parisienne qu'à l'occasion des élections présidentielles des bureaux de vote seront ouverts du samedi 3 au mercredi 7 février, de 8 heures à 20 heures, dans les consulats aux adresses suivantes : 11, rue d'Argentine (75016 Paris) ; 70, rue Lautréamart à Aubervilliers ; 49, rue du 8-Mai-1945 à Nanterre et 74, avenue Guy-Môcquet à Vitry-sur-Seine.

● *« Un Commonwealth à la française » et la sécurité en Afrique* ont été les deux sujets évoqués lundi 29 janvier au cours de l'entretien que M. Senghor, président du Sénégal, a eu à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing. M. Senghor est chargé d'un rapport sur ces questions pour le sommet franco-africain, qui se tiendra en mai à Kigali (Rwanda). Le président sénégalais a estimé que le *« Commonwealth à la française »* pourrait grouper dans un premier, temps une trentaine de pays. *« Le seul problème*, a-t-il dit, *est celui du Quebec. D'une façon ou d'une autre, il faudra l'associer, ne serait-ce que dans le cadre de la délégation canadienne. »*

Rhodésie

Les Européens se prononcent par référendum sur un transfert limité du pouvoir aux Noirs

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Quelque quatre-vingt mille électeurs européens de Rhodésie se prononcent ce mardi 30 janvier par référendum sur un projet de Constitution dont l'adoption permettrait le transfert de pouvoirs encore limités à des représentants africains. En cas de rejet du texte, les signataires de l'accord du 3 mars 1978 — M. Smith, l'évêque Muzorewa, le pasteur Sithole et le chef Chirau, — seraient contraints d'imaginer une nouvelle formule.

Une campagne électorale de trois semaines a montré que le scrutin n'est pas une simple formalité. Au moment où les départs d'Européens se précipitent et où l'Afrique du Sud prend ses dispositions pour les accueillir, s'il le faut, en grand nombre, l'extrême droite du régime de Salisbury s'oppose à toute collaboration avec les Africains. A l'autre extrémité de l'éventail politique européen, des voix modérées se font entendre, avec plus de force que d'habitude, pour réclamer le retour à la *« légalité »* et suggérer que le gouvernement se replace sous l'autorité de la couronne britannique ou qu'il accepte les propositions anglo-américaines de paix.

Pour la première fois en seize ans de pouvoir, M. Smith n'a pas caché la difficulté, admettant que son *« règlement interne »* n'avait qu'une chance sur deux d'être reconnu internationalement et d'aboutir à une levée des sanctions économiques. Dans l'immédiat, le régime intérimaire s'inquiète surtout de perdre *« par défaut »* le référendum, si nombre d'Européens renoncent à voter parce qu'ils se sentent désorientés devant l'escalade de la violence, l'impasse des négociations et la désintégration de l'économie.

Le projet de Constitution ne propose qu'un transfert progressif et limité des pouvoirs aux Africains qui doivent être élus, le cas échéant, le 20 avril. La Constitution d'un gouvernement à majorité africaine serait alors contrebalancée par le maintien, entre des mains européennes, des leviers de commande de l'économie de la direction de la fonction publique et des forces de sécurité. La déségrégation raciale sera, de son côté, compensée par le maintien de discriminations économiques ou par des règlements, dit *« communautaires »*, permettant à des institutions privées comme les écoles de refuser des éléments *« extérieurs »*, afin de maintenir leur *« niveau culturel »*.

Le référendum devrait aussi indiquer l'étendue de l'autorité de M. Smith auprès d'une communauté européenne réduite à un peu plus de deux cent mille personnes face à sept millions d'Africains. Au lieu de rassurer les Européens, le *« règlement interne »* du 3 mars 1978 leur a imposé, jusqu'à présent, de nouvelles contraintes (insécurité croissante, périodes militaires pour les réservistes âgés de cinquante et un ans à cinquante-neuf ans, loi martiale sur les trois quarts du territoire, nouvelles restrictions économiques, etc.), ce qui explique la multiplication des départs. M. Smith a plus que jamais besoin d'une manifestation de confiance européenne, faute de quoi il serait contraint de laisser le champ encore plus libre soit aux partisans d'un retour dans le giron britannique, soit, plus probablement, aux officiers qui mènent la lutte contre la guérilla.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE et la division de l'O.N.U. des droits de l'homme à Genève ont été saisis de la disparition en Argentine de M. Juan Martin Guevara. Selon les dernières nouvelles, le frère du « Che » était détenu à la prison de Sierra Chica et serait dans un état de santé alarmant. — *(Corresp.)*

Colombie

● LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. German Zea Hernandez, a affirmé, lundi 29 janvier à Bogota, que le terrorisme est désormais vaincu. M. Zea Hernandez a fait état de l'arrestation de cent trente-cinq personnes au cours d'opérations menées contre le mouvement de guérilla urbaine M-19. Ce dernier, a-t-il dit, a été pratiquement démantelé après le vol, au début de l'année, de quatre mille trois cent trois armes à feu dans un campement militaire, l'armée ayant depuis capturé plusieurs responsables du M-19 et récupéré 95 % de ces armes. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DES GROUPES DE JEUNES GENS SE RECLAMANT DES GUERILLEROS DU CHRIST-ROI (organisation d'extrême droite) ont investi lundi 29 janvier des locaux des facultés de droit d'Oviedo et de Séville. Vendredi, à la faculté de droit de Madrid, une trentaine de jeunes gens, criant *« Vive le Christ-Roi »*, avaient fait six blessés, dont deux par balles. — *(A.F.P.)*

Mali

● UNE MANIFESTATION D'ENVIRON 2 000 ETUDIANTS et élèves maliens a eu lieu lundi 29 janvier à Bamako, pour *« protester contre la répression exercée à l'encontre des étudiants à Bangui »* (Centrafrique). — *(A.F.P.)*

Panama

● M. ARISTIDES ROYO, président de la République, effectuera à partir du 25 avril un voyage en Grande-Bretagne, en France et en Espagne. Le chef de l'Etat panaméen tentera d'obtenir l'adhésion de ces pays au protocole joint aux traités conclus avec les Etats-Unis et établissant la neutralité du canal de Panama. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. PAVEL FINIGUENOV a été nommé ministre de l'industrie de la défense de l'U.R.S.S. en remplacement de M. Serguei Zverev, décédé en décembre, et dont il était le premier adjoint. — *(A.F.P.)*

LE VOYAGE DE JEAN PAUL II

A Puebla

Le message du pape emporte l'adhésion des membres de l'assemblée

De notre envoyé spécial

Puebla. — La conférence des épiscopats de l'Amérique latine de Puebla, ouverte le 28 janvier par Jean Paul II, vit pour le moment sa *« lune de miel »*, ainsi *que l'a dit un des participants*, Mgr Enrique Bartolucci, vicaire apostolique d'Esmeraldas (Equateur). De fait, le pape s'est montré confiant en l'assemblée et l'assemblée se dit satisfaite des propos du discours tenu par le pape. Les éléments les plus hostiles à la Curie romaine et aux membres nommés par le Saint-Siège se font un devoir d'exploiter les passages du texte pontifical les plus ouverts. Cette euphorie ne durera sans doute pas. Mais pour le moment personne ne songe à mettre de l'huile sur le feu. L'assemblée de Puebla est à l'image de l'Eglise d'aujourd'hui, qui a laissé au vestiaire ses penchants pour le monolithisme et s'efforce de vivre en bonne intelligence sur la base d'un attachement sincère et pluraliste à l'Evangile.

Au cours d'une conférence de presse, le cardinal Aloisio Lorscheider (Brésil), président de la conférence, a insisté sur les devoirs du bon pasteur : *« Tenir compte des hommes tels qu'ils sont et discerner en quoi et pourquoi ils souffrent »*. Les divisions sont réelles, a-t-il reconnu, mais il ne serait pas équitable d'oublier que pour une bonne part *« l'Eglise populaire travaille dans un esprit de communion tout à fait valable »*.

Quatre ou cinq groupes parallèles

C'est en effet ce qu'il convient de dire des différentes réunions dites parallèles qui se tiennent à Puebla et entendent manifester leur originalité sans prendre pour autant des allures rebelles, comme voudraient le faire croire les éléments intégristes dont la presse locale se fait volontiers l'écho. Ces « contestataires » n'ont d'ailleurs pas grand mérite à rester solidaires de l'assemblée car une bonne quarantaine des évêques élus sont de leur bord et n'hésitent pas à le prouver. Ainsi le cardinal Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, est venu à Puebla avec le Père Joseph Comblin (théologien de la libération) à titre d'expert personnel, accompagné du dominicain brésilien Frei Betto, ancien prisonnier qui a *publié* un livre sur sa détention, traduit en français.

On compte actuellement, à Puebla, quatre ou cinq groupes parallèles de cette veine. Le Père Héraclio Perez Garcia par exemple, supérieur de l'ordre des Clarétins, a ouvert sa chapelle du Sacré-Cœur à tous ceux qui voudraient avoir des informations non officielles sur l'assemblée.

Ici ou là, plus d'ailleurs à l'étranger qu'au Mexique, on a prétendu que Mgr Sergio Mendez Arceo, évêque de Cuernavaca, était l'animateur numéro un de ces différents groupes.

Il n'en est rien. Ceux-ci travaillent sous leur propre responsabilité, mais nul ne peut les empêcher d'avoir de la sympathie pour l'évêque de Cuernavaca connu pour son indépendance d'esprit dès le concile Vatican II. S'il se trouve isolé dans l'épiscopat de son pays, c'est parce que ce dernier est particulièrement réactionnaire. Le pape a néanmoins reçu récemment, à Rome, Mgr Mendez Arceo, et lui a dit-on, manifesté beaucoup de bienveillance, ainsi d'ailleurs qu'à Dom Helder Camara, archevêque *de Recife (Brésil)*.

Les évêques de l'assemblée sont pratiquement unanimes à reconnaître que le pape est un homme de gouvernement. Dans son message, il a évité au maximum de fermer des portes. On a dit un peu vite que ce discours constituait une manière d'encyclique. En réalité Jean Paul II prépare une véritable encyclique sur le *thème suivant : avoir foi en* Dieu c'est avoir foi en l'homme. Son texte de Puebla ne représente donc qu'une sorte de schéma préparatoire. Il n'y condamne pas, par exemple, la théologie de la libération. Au contraire, il la mentionne implicitement pour lui donner des lettres de créance dans la mesure où elle reste vraiment fidèle à l'Evangile.

Ce sont plutôt les évêques intégristes qui en sont pour leurs frais. Le plus célèbre d'entre eux Mgr Proença Sigaud, archevêque de Diamantina (Brésil), absent de Puebla parce qu'il n'a pas été élu par ses pairs à cause de son esprit anti-conciliaire, proscrit totalement la théologie de la libération et dénonce sans nuance les erreurs du marxisme. Le pape, quant à lui, s'est refusé à séparer promotion humaine et évangélisation.

Est-ce à dire que la conférence de Puebla ne connaîtra pas des jours difficiles et des passes d'armes entre la minorité progressiste et la minorité conservatrice ? Ce serait naïf de le croire. L'attitude de la majorité centriste décidera le moment venu de l'issue de l'assemblée.

HENRI FESQUET.

Redresser la barre ?

Le cardinal Paulo Evaristo Arns a déclaré, dans une interview publiée par *Paris-Match*, qu'il souhaitait que Jean Paul II apporte un *« message fort »* à la conférence de Puebla, en réponse aux peuples d'Amérique latine qui *« crient vers le ciel »*, même si l'Eglise doit entrer en conflit avec les *« maîtres du pouvoir »*.

Archevêque de Sao Paulo, un des plus grands diocèses du monde (avec Mexico) — neuf millions et demi d'habitants — et un des plus pauvres, Mgr Arns fait partie de *l'aile avancée de l'épiscopat brésilien*. Il admet qu'un chrétien puisse militer dans n'importe quel parti politique, y compris le parti communiste, qu'on peut être un bon chrétien sans aller à la messe, que les femmes seront ordonnées prêtres un jour...

Mgr Arns dénonce les manœuvres de sconservateurs dans la préparation de Puebla : *« Le premier document de base était franchement mauvais et le deuxième, bien que meilleur, a été édulcoré par le secrétariat qui, sous prétexte de style, s'est permis de censurer quelques mots-clés, tel le mot « libération », qui a totalement disparu du texte. »*

Devant cette prise de position vigoureuse, qui résume bien la position des « progressistes » à Puebla, Jean Paul II a bien prononcé un message « fort », même s'il ne va pas dans le sens souhaité par eux, et même s'ils essaient d'en tirer le meilleur parti, comme le rapporte notre envoyé spécial.

Car, dans son discours d'ouverture *(le Monde* du 30 janvier), le pape met les *évêques* en garde contre les dangers de la politique à douze reprises. Il souligne par trois fois le devoir d'obéissance *« au sacré magistère »* : les évêques sont appelés à une *« adhésion loyale à la Chaire de Pierre »* et les laïcs doivent rester *« en union intime et obéissante aux pasteurs légitimes »*.

Il n'y a pas de doute, le discours de Jean Paul II est un rappel à l'ordre, sur le plan disciplinaire, et une option, sur le plan religieux, qui va dans le sens des documents préparatoires à la conférence de Puebla, et pourrait rassurer les dictateurs en place dans la plupart des pays du sous-continent pour qui l'Eglise représente la seule force de contestation organisée.

Si le pape dénonce vigoureusement, comme il en a l'habiture, la violation des droits de l'homme, *il le fait en termes généraux* — sauf une référence à la torture, où il note : *« Je n'ignore pas combien de problèmes se posent aujourd'hui à ce sujet en Amérique latine »*, — sans pourtant citer des pays nommément. Il y a bien une allusion au capitalisme, décrit comme un ensemble de mécanismes *« imprégnés de matérialisme »*, qui *« produisent, au niveau international, des riches toujours plus riches et des pauvres toujours plus pauvres »*, mais les condamnations répétées du « politique » comme tentation à laquelle l'Eglise doit résister constituent, en fait, une défense des structures en place, qui, notamment en Amérique latine, sont pour la plupart d'une injustice criante. Ne pas s'engager équivaut à soutenir le *statu quo*, c'est-à-dire le conservatisme.

Le gouvernement de l'Eglise, comme tout pouvoir, gouverne toujours au centre. Et on a l'impression qu'après la période mouvementée après le concile, qui a permis une certaine latitude aux « forces de gauche », le nouveau pape a décidé de donner un coup de barre pour tenter de redresser la barque de Pierre et de la guider vers des eaux plus tranquilles.

ALAIN WOODROW.

● *Dans une interview* publiée le lundi 29 janvier par le *Corriere della sera*, M. Kazimierz Kakol, ministre polonais du culte, a déclaré qu'il n'existait *« aucun obstacle de nature politique ou diplomatique qui puisse empêcher la visite du pape en Pologne »*.

A propos d'une invitation officielle du gouvernement polonais, le ministre a précisé en avoir *« déjà parlé à Rome »*. *« L'absence de rapports diplomatiques normaux entre le Saint-Siège et la Pologne ne représente pas un obstacle. Le pape sera reçu avec l'accueil réservé habituellement aux plus hautes personnalités »*, a-t-il affirmé. Le ministre polonais a conclu en soulignant que les négociations en vue de l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Pologne étaient en bonne voie.

L'hommage rendu jadis aux dieux zapotèques

De notre envoyé spécial

Oaxaca. — Jean Paul II devait se rendre, ce mardi 30 janvier, à Guadalajara, la deuxième ville du pays (un million et demi d'habitants), où il devait visiter un faubourg populaire et miséreux. Il regagnera Mexico dans la soirée et partira, le 31 janvier, pour Monterrey, ville industrielle du nord-est du Mexique.

Le lundi 29 janvier, le pape s'est rendu à Cuilapan, une modeste bourgade nichée dans la vallée d'Oaxaca, à quelque 600 kilomètres au sud-est de Mexico.

Au cours d'un voyage qui allait le conduire dans cinq villes métissées, comme la capitale, ou de tradition *plutôt « créole »*, *comme* Puebla, Guadalajara ou Monterrey, le pape avait, finalement, tenu à inclure une *rencontre avec « des paysans et des indigènes »*. Cette préoccupation était fort légitime dans un pays où près de la moitié de la population est encore rurale, et où les Indiens, quelque incertitude que rencontre le terme, forment encore près de 10 % de la population.

« La rivière du Coyote » — telle est la signification de *« Cuilapan »* *dans la langue locale* — est située à peu près au pied de Montealban, un extraordinaire site *archéologique* qui fut, jadis, la gloire de l'empire zatopèque. Peu après la conquête, cette région avait été donnée en apanage à Hernan Cortes. Elle fut, comme tout le Nouveau Monde, l'objet du zèle des missionnaires qui *accompagnaient, dans les caravelles* de Sa Majesté catholique, les soudards de Castille ou d'Estrémadure *pour gagner les âmes indiennes à la* vraie foi, fût-ce malaisément : en témoigne l'édifice qui servit de toile de fond à la cérémonie du 29 janvier, la merveilleuse basilique de Cuilapan, d'une inspiration quasi cistercienne, et dont les contreforts massifs et les hauts murs aveugles évoquent autant la forteresse que le lieu de culte.

Le délire de la foule

L'endroit était donc bien choisi pour entreprendre de nuancer le tableau tout idyllique que, l'avant-veille, dans la basilique de la Guadalupe, le pape avait brossé de l'histoire de l'Eglise catholique en Amérique latine.

Pour entendre la parole du pape, des milliers de paysans avaient, durant la nuit et la matinée, convergé des quatre horizons vers Cuilapan à pied, quelques-uns à dos d'âne, la plupart en camion ou en autobus. Il en était venu de tout le sud du pays, et même du Guatemala. C'était bien là le peuple indien, les petits hommes aux pommettes saillantes et au teint cuivré, la chemisette passée par dessus le pantalon, tous coiffés de ce panama qui, en réalité, est fabriqué *dans* ces *parages*. Les femmes aux longues jupes multicolores, parfois pieds nus, toujours encombrées de leur marmaille, couvrant à la fois leurs tresses et leur dernier-né sous leur *« rebozo »*, ce long châle dont les couleurs sont l'emblème de chaque village.

Une haute estrade avait été édifiée en plein air, qui évoquait irrésistiblement la pyramide, sous le dais, der*rière le trône prévu pour le pape*, une bannière orange représentant un soleil stylisé... Soudain, vers la fin de la matinée, un évêque en soutane noire et le chef coiffé d'un vaste sombrero de paille tressée se précipita sur le micro et hurla : *« L'avion du pape ! »* Quelques minutes plus tard, un ballet d'hélicoptères dans le ciel provoquait le délire de la foule. Leur souffle fit s'envoler pêle-mêle chapeaux, confettis et ballons d'enfants. De l'un des appareils descen*dit Jean Paul II, ovationné par une* foule hurlant sa joie en castillan, en zapotèque, en mixtèque, en nahuatl, en tzotzil et *même...* en polonais, puisqu'on lui avait fait répéter quelques mots dans la langue natale de l'ancien archevêque de Cracovie.

Solidaire du peuple pauvre

De nuances sur l'appréciation de ce que fut l'action de l'Eglise dans cette région du monde depuis quatre *cent cinquante ans, Jean Paul II n'en*apporta aucune dans son bref discours. Les missionnaires sont venus en ces lieux au seizième siècle *« pour donner vie à l'image du Christ »*. Tous, dominicains, franciscains, jésuites, *« ont été admirables de foi et de générosité »*. Et si le pape admire le *« merveilleux passé »* des Indiens qui l'écoutent, ce n'est pas dans une perspective statique, mais pour *« aller de l'avant »*.

Plus inspirée, et beaucoup plus applaudie, fut la seconde partie du discours, lorsque le pape se déclara *« solidaire de la cause du peuple pauvre »*, de cette *« masse presque toujours abandonnée et souvent exploitée durement »*. Le pape, ajouta Jean Paul II, veut *« être votre voix, la voix de qui ne peut pas parler ou de celui que l'on fait taire »*. *« Il n'est pas juste, pas humain, pas chrétien qu'on se poursuivent des situations aussi injustes »*, conclut le pape appelant à *« mettre en œuvre des mesures au niveau local, national et international en vue de faire évoluer les choses »*.

Aussitôt après cet appel solennel, ponctué de *« correcto » (« bien dit »)* de la part des auditeurs, commença une manifestation qui restera sans doute le souvenir le plus vivant de ce voyage. Tandis que des danseurs et des danseuses esquissaient les *figures d'un carnaval zapotèque*, des Indiens et des Indiennes se précipitaient en haut de l'estrade où se tenait le pape, et lui offraient des bougies, des fleurs, des chapeaux, des châles. Bientôt le pape, visiblement très heureux, fut entouré par une foule vêtue de costumes extraordinairement bariolés, qui le submergea totalement.

Les petits morceaux de miroir constellant leurs *plumazos* lançaient des éclairs dans tous les azimuts. Et ce fut, soudain, une minute très étrange, lorsque le vicaire du Christ, descendu un peu plus tôt du ciel en *hélicoptère, reçut l'hommage qui était* jadis rendu aux dieux zapotèques Pitao Cezobi ou Xipe Totec.

Jean Paul II, après avoir célébré une messe à la cathédrale d'Oaxaca, devait rentrer à Mexico dans la soirée du 29, *avant de se rendre*, ce mardi 30, à Guadalajara.

JEAN-PIERRE CLERC.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

● **L'AURORE : un pas dans le bon sens.**

« En se référant à l'Evangile, Jean Paul II n'a pas évidemment simplifié la tâche d'une partie du clergé latino-américain, qui confond volontiers Che Guevara et le Christ, une idéologie et la foi. La solution des problèmes propres au continent neuf ne devrait donc pas être recherchée à Cuba. (...)

» Quand il parle de la véritable libération de l'homme, Jean Paul II sait ce qu'il dit.

» C'est pourquoi le grand discours de Puebla, loin d'être un retour en arrière, comme certains le disent, se révèle un pas en avant, et dans le bon sens. »

(GEORGES MERCHIER.)

● **LA CROIX : revenir à l'essentiel.**

« L'annonce de Jésus-Christ avec toutes ses implications, c'est par elle et par elle seulement que l'Eglise libère l'homme. Le pape veut que les catholiques reviennent à l'essentiel, quitte à paraître laisser au second plan les réformes de structure. Il ne sert à rien de modifier les structures économiques et politiques, dit-il, elles deviendront rapidement aussi tyranniques et injustes pour l'homme, si parallèlement il n'y a pas une conversion morale du cœur de l'homme. C'est une leçon terriblement exigeante. »

(JEAN POTIN.)

● **L'HUMANITÉ : étranges convergences.**

« En adressant exclusivement, samedi et dimanche, une sévère mise en garde à la tendance progressiste de l'Eglise, à ceux qu'on appelle en Amérique latine les « théologiens de la libération », *Jean Paul II semble avoir fait son choix. (...)*

» Si les discours de Jean Paul II à Mexico et à Puebla révèlent les lignes directrices de la politique vaticane, comment ne pas être préoccupé pour l'avenir ; comment ne pas s'interroger sur les véritables motifs de certaines campagnes pour la défense des droits de l'homme ?

» Et comment ne pas relever les étranges convergences entre les déclarations de Jean Paul II et les actions — conjuguées ou pas — de ceux qui veulent sauvegarder en Amérique latine le pouvoir des privilégiés contre lesquels croyants et non-croyants luttent ? Ensemble.

(JOSÉ FORT.)



Le Monde

politique

AU CONSEIL DE PARIS

Malgré de sérieuses réserves l'U.D.F. votera le budget proposé par M. Chirac

Les conseillers de Paris devaient achever mardi 30 janvier l'examen du projet de budget de la Ville pour 1979. Ce budget, « de vérité », selon M. Jacques Chirac, « d'austérité », selon l'opposition, a été arrêté en équilibre à 10 947 millions de francs (8 540 millions au titure du budget de fonctionnement, 2 407 millions au titre du budget d'investissement). L'augmentation de la fiscalité directe est de 19,9 %. Les taxes de balayage et de ramassage des ordures ménagères augmentent respectivement de 14,5 % et de 18,5 %, le prix de l'eau étant porté à 1,38 franc par mètre cube.

La discussion générale qui s'est déroulée lundi a permis aux élus de l'intergroupe U.D.F. de manifester de sérieuses réserves à l'encontre de la gestion de M. Jacques Chirac, sans toutefois remettre en cause « les solidarités politiques municipales ». Seuls M. Georges Mesmin (C.D.S.) et Mme Colette Talmon (C.D.S.) ont décidé de s'abstenir. Il reste que les reproches que les giscardiens adressent au maire sont communs : absence de participation des élus à la définition des grandes orientations municipales, goût pour les « opérations de prestige », conception par trop conflictuelle des relations avec l'Etat.

Le maire n'a pas été ménagé non plus par l'opposition. Mais celle-ci est apparue plus divisée que jamais. Alors que, jusqu'à présent, les groupes communiste et socialiste se contentaient de s'ignorer, le premier a pris l'initiative de dénoncer l'attitude du second. Les socialistes souhaitant manifester leur mauvaise humeur ont alors obtenu une suspension de séance. P.C. et P.S. devaient cependant émettre un vote identique, et négatif, lors du scrutin qui devait intervenir mardi dans la nuit.

M. Jacques Chirac ouvre lundi matin 29 janvier la séance du conseil de Paris consacrée à l'examen du projet de budget municipal pour 1979. Le maire indique qu'il s'agit d'un *« budget de vérité dont il sera inexact de dire que la population parisienne aura à pâtir »*. Il attribue une part *« importante »* de l'augmentation prévue de la fiscalité directe locale au gonflement de la contribution de la Ville au budget du département. Il précise que pour éviter une trop forte pression fiscale, il a décidé de ramener de 135 millions de francs à 105 millions de francs le fonds de roulement et de 99 millions à 33 millions la réserve générale de la Ville. Il note que cette dernière décision oblige la municipalité à *« faire preuve de discipline et d'économie »*.

Toutefois, il assure que les trois priorités de l'action municipale (logement, action culturelle, personnes âgées) sont maintenues : 255 millions de francs sont prévus pour les acquisitions foncières ; les crédits d'investissements augmentent, en matière culturelle, de 50 % ; 57 millions de francs sont attribués à l'aide aux personnes âgées.

Des crédits vont également permettre de faire face à la mise en service d'équipements nouveaux, notamment 23 crèches, 4 C.E.S., 30 classes maternelles et élémentaires, 6 bibliothèques, 7 piscines et 7 gymnases. Les premières dotations destinées à la réalisation d'un palais des sports à Bercy et à la transformation du théâtre du Châtelet sont inscrites dans le projet de budget. Enfin, M. Chirac explique les raisons qui l'ont conduit à rechercher un accord avec l'Etat plutôt que de demander la création d'une fiscalité propre au département.

M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances, expose ensuite le détail du projet. Il précise notamment que le montant du programme d'investissements, soit 910 millions de francs, identique à celui de 1978, traduit une *« pause qui implique de renoncer à des projets non prioritaires »*.

M. Sarre : le budget de la résignation

La discussion est ouverte par une intervention de M. Georges Sarre. Le président du groupe socialiste indique à l'adresse du maire :

« C'est le budget de la résignation (...). Il place les Parisiens devant une triste réalité, une amère vérité : Paris devient une ville sous-développée ! Votre budget est d'abord un budget d'austérité qui fera peser sur la population une charge fiscale lourdement accrue sans que les plus défavorisés voient en aucune façon leur situation s'améliorer, sans que sortent de terre, en nombre suffisant, des équipements collectifs indispensables. »

M. Sarre conclut : *« Le bilan de ces deux premières années est celui de la révélation des illusions. L'esbrouffe a fait long feu. Ici comme ailleurs, les coups de vent n'ont jamais fait une politique. »*

Après une intervention de de M. Louis Moulinet (P.S.), la séance est suspendue.

Elle reprend lundi après-midi par un exposé de Mme Christine Schwartzbard au nom du groupe communiste. Elle indique : *« Un budget de fonctionnement des services qui intègre à peine le taux d'inflation constaté lors de ces douze derniers mois, un budget d'équipement stagnant par rapport à 1978, en régression par rapport à 1977, soit en deux ans une perte de 30 % des capacités d'intervention de la Ville et en regard la flambée de 20 % des impôts locaux, voilà certes un bien saisissant raccourci de la politique giscardienne ; payer plus pour une qualité de vie qui se dégrade (...).*

Mme Schwartzbard précise que son groupe dépose plusieurs propositions permettant d'abaisser de cinq points le taux d'augmentation des impôts. Elle ajoute à l'adresse de M. Chirac : *« Nous ne voyons sur le fond aucune différence entre votre attitude, qui consiste à satisfaire le diktat du pouvoir central, et l'attitude du groupe socialiste (...). Dans les deux cas, seule la forme diffère. Le contenu est le même : c'est l'abandon de la défense du bon droit des Parisiens. »*

M. Sarre explique que, compte tenu des propos de l'orateur communiste, son groupe n'applaudit pas Mme Schwartzbard et demande une suspension de séance.

La séance est reprise vingt minutes plus tard sous la présidence de M. Roger Romani (R.P.R.), questeur, adjoint au maire, par une intervention de M. Daniel Benassaya (P.S.).

Elle se poursuit avec l'exposé de M. Mithouard (C.D.S.) secrétaire général du groupe centriste Libertés de Paris, qui s'exprime également au nom de l'intergroupe U.D.F. M. Mithouard constate : *« Ce budget est lourd. (...) L'effort demandé au contribuable devra devenir la règle dans les prochaines années. »* L'orateur centriste précise : *« Il y a trop de lourdeur, de lenteurs et de centralisations. Les structures de la mairie sont plus préfectorales que sous l'ancien statut. »* Il demande que soit réduit le nombre des *« opérations de prestige »* et conclut : *« Nous votons ce budget parce que nous sommes responsables. Il ne faudrait pas qu'une fois le budget voté, nous soyons considérés comme des irresponsables. »*

M. Raymond Long (P.R.), président du groupe Paris-Renouveau, intervient à son tour. Il critique la décision de transférer le Théâtre du Châtelet en Théâtre lyrique populaire, car il estime qu'il faut, avant de décider la réalisation d'un équipement, *« mesurer les conséquences de sa gestion »*. Il plaide pour une autre conception des rapports avec l'Etat en précisant : *« Il conviendrait de procéder à un renversement dans les relations Etat-Ville. Ne plus les aborder en termes d'affrontements ou de reculades, mais essayer de rapprocher les intérêts. »*

De son côté, M. Georges Mesmin (C.D.S.), député du seizième arrondissement, indique que lui-même et Mme Colette Talmon (C.D.S.) s'abstiendront. M. Mesmin invoque, à l'appui de vives critiques qu'il adresse aux *« méthodes de travail »* du maire, la suppression de la construction d'un escalier mécanique rue de l'Alboni (XVIe arrondissement).

D'autres questions sont évoquées par différents orateurs. Ainsi Mme Andrée Delbost (P.C.) et Mme Solange Marchal (P.R.) souhaitent que soient prévues au budget diverses initiatives dans le cadre de l'année internationale de l'enfance.

Répondant aux différentes interventions, M. de La Malène considère *« qu'on a beaucoup critiqué mais peu proposé »*. Il reconnaît que le budget proposé est *« tendu »* mais qu'il *« répond aux contraintes et aux incertitudes actuelles »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

LE MAIRE DE NANTES SE PRONONCE EN FAVEUR D'UN ACCORD ENTRE MM. MITTERRAND ET MAUROY

Des militants socialistes de Loire-Atlantique, qui se situent sur les positions de M. Pierre Mauroy et parmi lesquels figurent notamment MM. Alain Chénard, député, maire de Nantes, et Jean-Claude Routier-Leroy, membre du comité directeur, ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils *« réaffirment leur volonté de maintenir l'unité de la direction du parti autour de François Mitterrand et Pierre Mauroy »*.

M. ROCARD : la candidature à la présidence de la République n'est pas une question d'actualité.

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Rocard, qui s'adressait dimanche 28 janvier à Tulle aux militants corréziens du P.S., réunis en congrès extraordinaire, a qualifié de *« bobards »* les propos concernant sa candidature lors de la campagne présidentielle. *« D'ailleurs,* a-t-il dit, *il ne s'agit pas là d'une question d'actualité. »*

Le député des Yvelines répondait ainsi à M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., qui, dans le bulletin des clubs Etudes, recherches et informations socialistes, *Synthèse flash*, expliquait que le 15 janvier, lors de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table », M. Rocard avait *« implicitement annoncé sa propre candidature à la candidature à l'Elysée »*.

Le samedi soir, à Rodez, M. Rocard avait déjà évoqué cette question en déclarant : *« Il faut d'abord discuter de la base sur laquelle une candidature pourrait avoir lieu. Au parti socialiste, il n'y a pas querelle de personnes, mais débat d'idées. Nous sommes à un moment où nous discutons... »*

LE QUOTIDIEN TROTSKISTE « ROUGE » DEVIENT HEBDOMADAIRE

Le congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), réuni du 25 au 28 janvier à Saint-Gratien (Val-d'Oise), a décidé de mettre un terme à la parution du quotidien *Rouge*. Les difficultés financières qui ont conduit la L.C.R. à lancer plusieurs souscriptions (réunissant de 1976 à 1979 près de cinq millions de francs) n'ont pu être surmontées. *Rouge* paraîtra dès février en formule hebdomadaire.

Les congressistes ont également décidé de mettre sur pied une organisation autonome de jeunes, les J.C.R. (Jeunesses communistes révolutionnaires). Celle-ci tiendra son congrès constitutif au mois de mars.

● *Le comité central du P.C.F.*, qui a siégé lundi 29 et mardi 30 janvier et qui tiendra une nouvelle session les 8 et 9 février, a engagé une discussion sur les projets de documents préparatoires au XXIIIe congrès. Il a décidé de convoquer ce congrès du 9 au 13 mai 1979.

Les socialistes sont divisés sur l'intérêt de l'« expérimentation sociale »

La Nouvelle Revue socialiste publie, dans son numéro de février, un débat entre MM. Jacques Delors, Jacques Mellick, député du Pas-de-Calais ; Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur du CERES, Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, et Michel Rocard, député des Yvelines, consacré à l'« expérimentation sociale ». Sur un sujet qui divise les socialistes, toutes les sensibilités du P.S. s'expriment à l'occasion de cette « table ronde ».

M. Delors rappelle que, si l'expérimentation sociale est une *« formule nouvelle »*, elle sert à caractériser des pratiques qui ont toujour existé, notamment dans la tradition mutualiste et coopérative. Très réticent sur le mot, M. Chevènement craint que derrière cette vogue ne se profile l'abandon de la lutte politique pour conquérir l'Etat et la critique du militantisme comme de la politique professionnelle. Il redoute que, au nom de l'expérimentation sociale, ne s'élabore *« une sorte de compromis historique avec la grande bourgeoisie : à celle-ci les leviers du pouvoir politique et économique, aux nouvelles couches salariées des espaces d'autonomie ouverts à l'expérimentation sociale »*.

La réticence est aussi vive chez M. Joxe. Il souligne l'ambiguïté de la formule. S'il s'agit d'un *« ordre démocratique supérieur »*, il est d'accord. En revanche, il s'élève contre ce qu'il croit être *« le maquillage libertaire d'une certaine vision de la vie sociale »*, une forme de contestation du marxisme. Lui aussi insiste sur *« l'importance primordiale de la conquête du pouvoir d'Etat »*.

M. Rocard répond, d'une part, que ce n'est pas la culture marxiste qui est en cause mais l'étatisme. D'autre part, il note : *« Le repos militant fantastique qui consiste à bavarder sur l'Etat, bavarder sur les luttes des classes en attendant un changement national des rapports de forces et une victoire électorale durable qu'on attend depuis le début du siècle, il y en a peut-être un peu plein le dos... »*

Tout en admettant le caractère décisif de la *« politique de type central »*, il estime qu'il ne peut y avoir d'exploitation satisfaisante de la prise du pouvoir d'Etat si des expérimentations sociales ne l'ont pas précédée.

Cette expérimentation constitue, selon lui, *« une obligation militante, car c'est au fond la pratique complète et concrète de la lutte des classes »*. Il ajoute :

« Il n'y a pas de théorie du pouvoir, ni dans le marxisme, ni dans la pratique réelle de la gauche, puisqu'une partie de la gauche mondiale a recopié les stratégies institutionnelles du capitalisme, de la bourgeoisie, et que dans les sociétés marxistes, qu'elles soient des Etats ou des partis, la dévolution du pouvoir est secrète, comme dans l'Eglise catholique, et soumise à des changements par le canal du coup d'Etat (différence avec l'Eglise catholique !). C'est très frappant. (...)

Evoquant, notamment, le *« municipalisme »* qui a marqué l'histoire du courant socialiste, M. Chevènement maintient que *« le thème de l'expérimentation sociale, si séduisant soit-il, est dangereux dans la mesure où il méconnaît l'importance de la culture politique, où il n'insiste pas sur la nécessité d'élever le niveau de conscience politique des militants »*.

Le chef de file du CERES estime qu'une *« fantastique offensive idéologique »* est lancée en vue de substituer *« à la conception politique qu'on décrit comme traditionnelle, politicienne, sale, bref la ligne d'Épinay, une conception qu'on se présente comme nouvelle, romantique, propre, joyeuse, fêtarde, qui serait celle de l'expérimentation sociale »*.

M. Rocard répond, à propos de la nécessité d'élever le niveau de conscience des militants, qu'il ne croit pas qu'il suffise, pour atteindre cet objectif, de *« convier les camarades à la lecture, à l'écoute et aux débats »*. *« Je ne crois,* conclut-il, *à la prise de conscience que par la lutte, les situations, les combats menés et les innovations tentées, la prise de conscience étant complète quand l'appareil théorique lu et transmis par le débat vient éclairer l'expérience personnelle »*.

● *Le Club des droits socialistes de l'homme* organise, samedi 3 février, de 9 h. 30 à 18 heures, au Sénat, un colloque sur le thème : « Méthodologie pour un projet de société ». MM. Pierre Bercis, président du club, Antoine Sanguinetti et Jean Elleinstein présenteront des rapports. Renseignements au 608-20-39.

LE PROCÈS DE PAPEETE

Le procès des auteurs présumés de l'attentat à la dynamite commis contre la poste centrale de Papeete (Polynésie française) et de l'assassinat de Pierre d'Anglejan-Chatillon, en août 1977 *(le Monde* du 30 janvier), s'est ouvert lundi 29 janvier à Papeete. La défense a contesté la qualité de la Cour criminelle, dont la composition et le fonctionnement, selon un décret datant de 1933, leur paraissent *« contraires aux principes généraux du droit et non conformes à la Convention européenne des droits de l'homme »*. La défense a également dénoncé ce qu'elle estime être des *« irrégularités »* dans la procédure d'instruction et la publication, par un quotidien local, de l'intégralité de l'acte d'accusation, le 25 janvier.

La défense est assurée par Mes Sarda, Jean-Jacques de Félice, Cornut-Gentille, Sylvie Fauvet, Nicolet, Tehio.

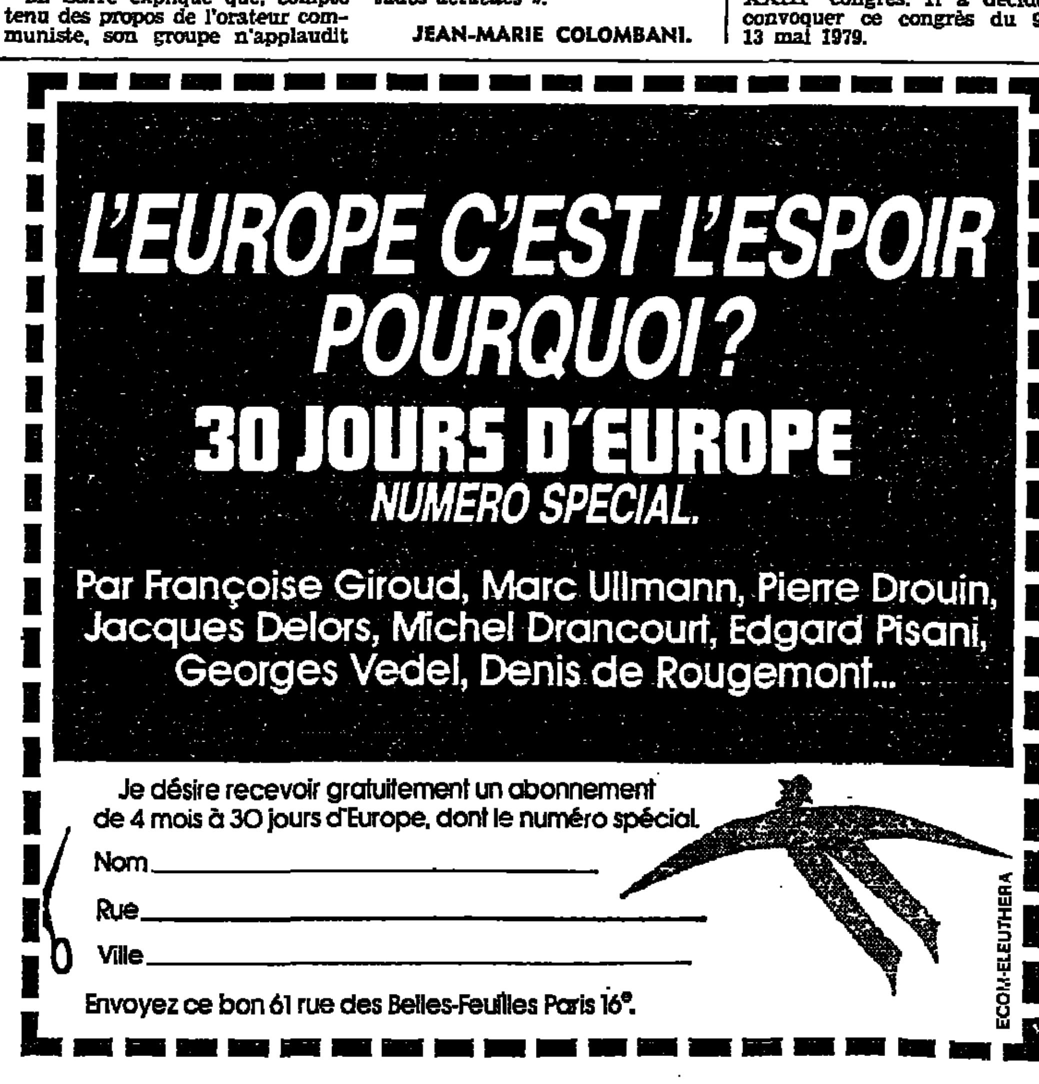
LE FORUM « BRÈCHE »-P.C.F. : une rencontre qui tourne mal.

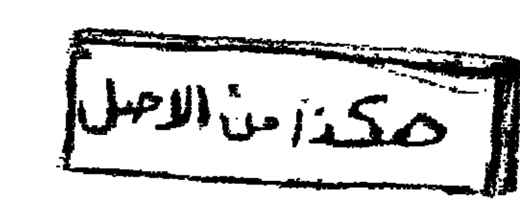
MM. Bernard Montanier et Jean-François Six, codirecteurs de la revue *Brèche* (1), mettent en cause, dans le numéro 12 de leur publication trimestrielle (hiver 1978-1979), deux dirigeants du parti communiste français, MM. Marcel Trigon, membre du comité central, et André Moine, à propos du forum organisé en commun à l'automne dernier sur le thème « chrétiens et marxistes ».

Les frais de ce forum devaient être partagés entre la revue *Brèche* et le P.C.F. Le demi-échec de la rencontre fut attribué à *Brèche* par les deux représentants du P.C.F., et ceux-ci *« refusèrent de régler ce qu'ils avaient convenu de nous payer »*, écrivent les directeurs de la revue. *« Nous avons encore l'espoir,* concluent-ils, *que MM. Trigon et Moine ne sont pas tout le P.C. Nous dirons la suite dans le numéro de printemps. Si à ce moment-là rien n'est venu nous serions obligés d'ouvrir une souscription pour couvrir les 4 831,44 francs que nous considérerions alors comme dettes non payées du P.C. »*

[N.D.L.R. — « Le Monde » du 17 octobre 1978 ayant titré le compte rendu du colloque de « Brèche » : « Chrétiens et communistes n'ont pas dialogué », M. Maxime Gremetz nous avait écrit pour protester (« le Monde » du 20 octobre). Il affirmait alors : « Le débat a eu lieu. »]

(1) 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.





هكذا من الأصل

Le double blocage

(Suite de la première page.)

On ne peut exclure que le congrès du parti socialiste voue son premier secrétaire à un certain isolement. Ce serait la plus tragique des « sorties », la plus digne de compassion aussi, pour un homme qui avait ressemblé sur le nom de François Mitterrand première manière, et en faveur de son action, les suffrages de 10 619 735 de ses concitoyens le 19 décembre 1965 puis de 12 971 604 le 19 mai 1974.

A supposer que telle soit l'issue, la droite serait bien mal inspirée d'en rire comme on rit d'une bonne farce, car elle aurait le plus grand tort de considérer sa propre image avec complaisance.

Le président de tous les Français est assez bien vu de la majorité d'entre eux puisque sa cote de popularité (*France-Soir* - Ifop) n'est pas une seule fois tombée au-dessous de 51 % depuis octobre 1977 mais nul n'oserait prétendre que ses entreprises politiques majeures aient été couronnés de succès. La décrispation entre la majorité et l'opposition s'est avachie en bouderie morose, et c'est au R.P.R. et à l'U.D.F. qu'il conviendrait aujourd'hui de la prêcher. L'ouverture demeure au programme mais ne fait pas recette. Alors que la stratégie du chef de l'Etat était et demeure fondée, pour une part non négligeable, sur un affaissement des communistes, le P.C.F. ne semble pas, électoralement parlant, être en passe de descendre vers l'étiage à partir duquel il serait totalement inopérant.

*M. Barre agit, certes, mais dans un climat qui n'est empreint ni d'enthousiasme ni même de compréhension. Sa côte de popularité (sources précitées) n'a jamais dépassé le niveau des 45 % depuis son installation à l'Hôtel Matignon, le 25 août 1976. On peut dire, et certains n'y manquent pas que les Français sont politiquement idiots et économiquement agrammates, les résultats n'en sont pas moins là. La persévérance dans le négatif du permier ministre crée problème qu'on le veuille ou non, même si le souci de plaire est le dernier de tous ceux qu'il a.

La mort dans l'âme

Au-dessous, et plus ou moins à l'écart du président et de son premier minstre grouille une majorité qui vote pour le gouvernement au doigt et à l'œil, mais la mort dans l'âme s'agissant de la principale de ses composantes.

M. Chirac ne cesse de répéter et a répété mardi dernier encore qu'il demeure entièrement solidaire de ses partenaires giscardiens en matière de « choix de société ». Nul ne saurait contester sérieusement, en effet, que l'U.D.F. dont l'être et le devenir demeurent nébuleux et le R.P.R. qui existe soient d'accord pour ne porter aux privilèges que des atteintes insignifiantes, pour dénoncer le désordre plus volontiers que l'injustice, pour ne procéder à aucun changement de cap fondamental. Reste la grande querelle de l'Europe sur laquelle gaullistes et giscardiens s'opposent aussi fondamentalement, aussi catégoriquement, que communistes et socialistes. Etant entendu, de surcroît, qu'il n'y a unanimité ni dans les rangs de l'U.D.F. ni dans ceux du R.P.R. bien que l'Europe de M Chirac semble se rapprocher de plus en plus de celle de M. Debré.

En désaccord avec le pouvoir en place sur un sujet essentiel qui engage le devenir du pays, le R.P.R. aurait pour lui et la logique et la morale s'il avait le courage de rompre, mais il a dû décider de n'en rien faire. Prisonniers d'une pratique des institutions dont ils ont allègrement profité et quasiment sans partage de 1959 à 1974, les gaullistes ou chiraquiens sont incapables de prendre le risque de retourner devant les électeurs sous les quolibets de ceux qui ne manqueraient pas de les dénoncer comme des parjures et des iconoclastes.

Ceux que le gaullisme d'hier avait frustrés et brimés ont pris leur revanche, ils tiennent les rênes et ne sont pas disposés à les lâcher. Aussi bien voilà nos gaullistes qu'aujourd'hui condamnés à respecter la piètre trêve qu'ils ne pouvaient pas ne pas consentir à des partenaires qui sont en vérité des adversaires.

L'essentiel et le secondaire

Blocage à gauche, blocage à droite. Alors qui va s'occuper de *ceux qui s'impatientent et gémissent*, notamment parmi les jeunes, les vieux, les plus mal lotis dans toutes les « tranches d'âge », et pendant combien de temps encore l'essentiel devra-t-il attendre ?

M. Pinton, délégué général de l'U.F.F., faisait obligeamment remarquer jeudi à M. Chirac qu'en une heure et demie de « show » il avait trouvé le moyen de ne parler ni de l'emploi, ni de la sidérurgie, ni de la hausse des prix, mais il en est bien d'autres auxquels on pourrait faire le même grief de sacrifier l'essentiel au secondaire.

Le P.S. est accaparé par la préparation d'un congrès difficile, mais les socialistes ne sont, de loin, pas les seuls à s'engluer dans ce que M. Pinton appelle les « combines ». Rien ne permet de penser que la lassitude et la déception qui pourraient en résulter grossiraient les rangs des abstentionnistes. Rien ne prouve que les prochaines consultations « nationales », comme dit M. Giscard d'Estaing, seront boudées. Les échéances en sont lointaines et il n'y a, *a priori*, aucune raison que l'inéluctable bipolarisation imposée par le système provoque une mobilisation électorale moindre en 1981 et en 1983 qu'en 1974 et en 1978. Mieux vaut toutefois prévenir que pleurer quand il n'est plus temps.

Le P.S. et le P.C.F. préparent leurs assises respectives d'avril et de mai, le R.P.R. et l'U.D.F. se chamaillent. Pendant le dernier week-end c'est au Grand-Orient de France que l'on s'est entretenu avec gravité de quelques problèmes de ce temps : la sauvegarde de la dignité humaine, l'adaptation à un environnement que l'homme ne maîtrise plus, l'urbanisation et l'épanouissement de l'individu, etc.

Si les partis ne se consacrent pas davantge à de telle « conversations », et s'ils ne se hâtent pas de faire la plus grande publicité à leurs propositions plutôt qu'à leurs querelles intestines, ils perdront lleur raison d'être. Et quand dans un pays il n'y a plus de partis...

RAYMOND BARRILLON.

ARMÉE

UN CONSEILLER MUNICIPAL DE CHAMBÉRY EST INCULPÉ D'INCITATION DE MILITAIRES A LA DÉSOBÉISSANCE

(De notre correspondant.)

Chambéry. — M. Jean Bérard, conseiller municipal (P.S.U.) de Chambéry, a été inculpé, sur plainte du ministre de la défense, d'incitation de militaires à la désobéissance, de diffamation envers un chef de corps, enfin de distribution de tracts sans mention d'imprimeur, par le juge d'instruction de Chambéry.

Les gendarmes avaient, en avril 1977, dressé un procès-verbal à l'encontre de M. Bérard, qui distribuait des tracts destinés aux jeunes appelés et réclamant la reconnaissance des comités de soldats.

De nombreuses organisations, dont la Ligue des droits de l'homme et le parti socialiste, ont exprimé leur soutien à M. Jean Bérard. *Toutefois, dans le journal* du député de la Savoie, *Union de la gauche*, M. Jean-Pierre Cot exprimait, quelques jours avant l'inculpation du conseiller municipal de Chambéry, son opposition aux comités de soldats. « *Favorables à la reconnaissance du droit d'association dans l'armée*, écrivait M. Jean-Pierre Cot, *les socialistes ne peuvent accepter ces activités contraires à la légalité républicaine. Ils doivent dire bien haut qu'ils désapprouvent des tracts d'autant plus regrettables qu'ils interviennent au moment où le commandement du 13e bataillon de chasseurs alpins cherche à modifier ses structures et à accroître les responsabilités des appelés et des hommes du rang* ».

« *Les socialistes*, écrit encore M. Jean-Pierre Cot, *doivent se désolidariser clairement de quelques élus irresponsables qui participent à ces activités.* »

LE DÉBAT EUROPÉEN

LE MARS PUBLIE UNE REVUE ET DIFFUSE UN QUESTIONNAIRE SUR « LES DROITS DU CITOYEN EUROPÉEN »

Le Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes (MARS), animé par les jeunes radicaux de gauche, a annoncé le lancement d'une revue bimestrielle (1) qui se propose de présenter le « *radicalisme* » comme une « *alternative* » visant à « *replacer l'homme au centre d'une stratégie sociale, secouer les institutions et réveiller l'Europe* ».

Le MARS va d'autre part adresser à une trentaine d'organisations politiques, professionnelles, syndicales, et de mouvements de coopérateurs, consommateurs et écologistes des pays membres de la C.E.E. ou des pays *candidats à l'adhésion*, un « *questionnaire* » sur « *les droits du citoyen européen* ». Il souhaite, par cette initiative, contribuer à l'élaboration d'un projet de « *charte des droits du citoyen de l'Europe* ».

(1) MARS, B.P. 70, 75 722 Paris *Cedex 15, 6 F.*

● *Un comité pour l'Europe des citoyens*, animé par des dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche, MM. Thierry Jeantet, François Luchaire, François Doubin et Maurice Lempereur, invite les Parisiens à les rejoindre pour défendre l'idée d'une « Europe politique, fédérale et sociale ».

★ *C.E.C. c/o M.R.G., 33, avenue* du Maine, B.P. 186, 75755 Paris Cedex 15.

● *M. Francis Wurtz*, membre du comité fédéral du Bas-Rhin du P.C.F., secrétaire de M. Georges Marchais, a publié, lundi 29 janvier, une mise au point dans laquelle il dément que « *les élus communistes français à l'Assemblée européenne pourraient prendre leurs distances vis-à-vis de leurs camarades italiens* ». Ces propos lui avaient été prêtés par une dépêche d'agence (*le Monde* du 30 janvier). « *Je n'ai évidemment jamais tenu de tels propos, ni laissé entendre de teles idées, ni en public, ni en privé, tout simplement parce que cela ne correspond en rien à la telles idées ni en public ni en réalité*, indique-t-il. *Tous les commentaires toutes les supputations que cette information a pu susciter sont donc sans fondement.* »

M. Barre : la C.E.E. n'a pas compétence en matière de fabrication d'armements

« La proposition tendant à donner à la Communauté économique européenne des compétences en matière de fabrication d'armement n'est pas acceptable pour la France », estime le premier ministre, M. Raymond Barre, en réponse à une question écrite de M. Pierre Jeambrun, sénateur gauche démocratique du Jura.

« Le maintien en Europe, écrit notamment M. Barre, *d'une industrie d'armements de haute qualité répond à des nécessités économiques, sociales et militaires. La sauvegarde de ce potentiel industriel et technologique passe par l'organisation de la coopération entre Européens ; c'est pourquoi le gouvernement français apporte un concours actif à tous les organismes qui œuvrent dans cette direction. Le comité permanent des armements de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) constitue, à cet égard, un excellent instrument de réflexion et d'analyse, comme en témoignent les premiers résultats de l'étude qu'il a entreprise, à la demande du conseil de l'U.E.O., sur la situation des industries d'armements dans les pays membres de l'organisation. Le Groupe européen indépendant de programmes (GEIP), qui réunit tous les membres européens de l'alliance, a plus particulièrement pour vocation l'organisation de la coopération en vue de développer et de produire en commun des systèmes d'armes ou des équipements bien précis. Le souci de sauvegarder les intérêts européens conduit également le GEIP à définir, chaque fois que possible, la ligne de conduite commune qui devra être adoptée par les Européens face aux offres de coopération émanant des Nord-Américains. Il s'agit, en particulier, d'éviter qu'au nom de la standardisation des armements au sein de l'alliance ne soit en fait consacrée une politique tendant à l'adoption d'un matériel unique d'origine américaine. C'est la raison pour laquelle le gouvernement français estime qu'une priorité doit être portée à l'interopérabilité des armements (1), notamment dans le domaine des munitions, des carburants et des transmissions. »*

(1) *L'interopérabilité* est la possibilité d'échanger des munitions, des pièces de rechange ou même du carburant entre les différents systèmes d'armes en usage chez les alliés. — (N.D.L.R.)

● *M. Raymond Barre* doit recevoir mercredi 31 janvier, à M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée na- 17 h. 15, à l'hôtel Matignon. tionale, qui se sera entretenu auparavant, à l'Elysée, avec M. Valéry Giscard d'Estaing. Le premier ministre se rendra ensuite au palais du Luxembourg, où il assistera à une réunion des présidents de conseils généraux et régionaux organisée par l'U.D.F.

Un colloque du Comité de liaison pour l'action locale et régionale

Les associations envisagent de présenter une liste aux élections européennes

Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR), qui s'est donné pour mission de « concourir aux luttes du peuple de France conquérant les pouvoirs garants de ses libertés », *a réuni un colloque national les 27 et 28 janvier à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Les quarante participants ont étudié notamment le développement du phénomène associatif et le rôle que pourraient remplir les associations face* « au dépérissement des communautés » *et aux* « carences des partis politiques ».

Saint-Malo. — Conseillers municipaux de petites communes, membres d'associations écologiques, militants régionalistes, représentants de partis politiques « *minoritaires* » ou « *fonctionnaires de l'aménagement* », les participants au colloque du CLAR n'avaient guère plus en commun que leur volonté de décentralisation liée à leur souci d'intégrité. Tous adhèrent au constat : « *Face à l'autorité tyrannique d'un Etat hypertrophié, les libertés s'exercent de manière anarchique.* »

Ainsi les associations prolifèrent. Elles créent une nouvelle *forme de revendication* « *efficace ponctuellement parce qu'elle est volontaire* », mais elles ne parviennent pas à obtenir de résultats durables faute de synthèse politique. Elles refusent souvent toute subvention pour ne pas se lier à la tendance politique au pouvoir. Mais le risque est grand pour elles de devenir le lieu privilégié d'expression de la tendance politique qui n'a pas le pouvoir. Elles peuvent ainsi renouveler des clivages qu'elles voulaient faire disparaître.

« *Les associations peuvent apparaître plus comme des prothèses témoignant de la maladie du corps social que comme un signe de vitalité* », explique M. Gérard Delaplace, directeur d'études au CLAR. « *Le phénomène associatif*, ajoute-t-il, *serait alors le prélude à une récupération bureaucratique et technocratique du bénévolat.* »

Deux occasions s'offrent à eux, dans les mois qui viennent : la discussion au Parlement du projet de loi portant réforme des collectivités locales et l'élection européenne du 10 juin.

Les participants au colloque reconnaissent que la réforme des collectivités locales entraînerait l'allégement de la tutelle administrative... si elle ne renforçait pas le rôle du département. D'autre part, estime le CLAR, ce projet se fait en direction des élus et non pas en direction de la population. Par exemple, elle n'institutionnalise pas les commissions extra-municipales.

Pour l'élection européenne, le CLAR estime : « *Les associations, les minoritaires, ne seront pas représentés à l'Assemblée européenne ni même pendant la campagne électorale. Le débat du 10 juin est donc truqué. On ne parlera pas de l'Europe des régions, mais seulement de l'Europe des Etats et des partis politiques.* » Le CLAR souhaite que s'organisent très rapidement des comités d'initiative qui étudieront les possibilités de faire « *entendre la voix des mouvements minoritaires* ». Ces comités étudieront la possibilité laissée aux associations de présenter une liste. En cas d'impossibilité, ces comités pourraient établir des consignes de vote.

A. M.

★ CLAR, 3, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

DISSENSIONS AU SEIN DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE FRANÇAISE

La réélection de M. Alfred Coste-Floret à la présidence du mouvement Démocratie chrétienne française (*le Monde* du 30 janvier) suscite de graves dissensions au sein de la formation. M. Hervé Lavenir, qui jusqu'au congrès de dimanche dernier occupait le poste de délégué général aux affaires européennes du mouvement, a publié, mardi 30 janvier, une déclaration dans laquelle il affirme : « *Cette réélection a été obtenue avec grande difficulté* [par M. Coste-Floret], *au mépris des lois sur les associations. Le président sortant s'est opposé in extremis au mandat de vote conféré aux délégués des fédérations départementales qui, en fait, donnaient une très forte majorité aux tenants d'une nouvelle direction.*

» *Une action en justice a dû être entreprise en vue de faire annuler la réélection de M. Coste-Floret, dont la démission constitue désormais la seule alternative à l'éclatement du mouvement en attendant la décision de justice.* »

CORRESPONDANCE

Le financement des initiatives privées européennes

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Raymond Georis, secrétaire général de la Fondation européenne de la culture (1) :

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai lu l'article de Gilbert Caty, paru dans le dernier supplément « Europa » (*le Monde* du 9 janvier). Comme lui, je déplore les difficultés que rencontrent, dans le financement de leurs projets, les *organisations* privées qui agissent au niveau européen. Toutefois, je crois devoir lui donner, ainsi qu'à ses lecteurs, une information de nature à éclaircir quelque peu le sombre tableau qu'il brosse. La Fondation européenne de la culture privilégie systématiquement, depuis sa création il y a vingt-cinq ans par M. Robert Schuman, ce type d'activités. Ainsi, parmi les cinq organisations que Gilbert Caty donne en exemple, quatre ont reçu de notre part, en 1978, une aide substantielle : l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou : 25 000 francs ; les Ateliers européens de l'abbaye de Fontevraud, organisés par le GERP : 90 000 francs ; le Centre féminin européen de recherche sur l'évolution de la société (CEFRES) : 100 000 francs, et le Bureau européen de l'environnement : 50 000 francs.

Le total des subventions accordées en 1978 représente 3 400 000 francs et, depuis 1960, c'est quelque 16,5 millions de francs actuels que la Fondation européenne a distribués.

(1) Amsterdam.

Le Monde

société

ÉDUCATION

La direction de l'Union des étudiants communistes s'efforce d'éliminer les principaux foyers de contestation

M. Francis Combes, secrétaire national de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), vient d'inviter les militants à participer aux luttes politiques et syndicales à l'Université. Il a annoncé une campagne nationale sur le thème : « Les étudiants contre l'Europe des trusts pour vivre libres et étudier », et a engagé ceux-ci à participer nombreux à la « bataille idéologique ».

Après quelques mois de flottement, l'U.E.C. est sur le point d'éliminer les principaux foyers de contestation surgis au lendemain des élections législatives, mais elle n'a pas pour autant surmonté toutes les difficultés.

Le principal foyer de contestation était jusqu'à présent celui de Bordeaux, où un certain nombre d'étudiants, proches des thèses de M. Louis Althusser, « tenaient » depuis deux ans le bureau de « ville » de l'U.E.C. (l'équivalent d'une fédération dans cette organisation). Le 24 janvier, une conférence réunissant les délégués des cercles universitaires bordelais a permis aux militants fidèles à la direction de reprendre le contrôle de ce bureau. Commentant cette conférence, *l'Humanité* du 26 janvier soulignait qu'à l'avenir l'activité des cercles bordelais « *devrait être beaucoup plus riche et permettre de développer les idées définies au vingt-deuxième congrès du P.C.F.* ».

Les « contestataires » dénoncent les méthodes qui auraient permis à la direction nationale de parvenir à ses fins : soutien massif de la fédération de Gironde du P.C.F. aux militants restés fidèles à la ligne du parti, création de cercles « fantômes » (et sûrs) dans plusieurs secteurs de Bordeaux, destinés à obtenir ce changement de direction.

Une affaire identique a eu lieu le 9 décembre 1978 au centre universitaire Tolbiac, à Paris, où, au cours d'une assemblée générale, des étudiants « critiques » avaient réussi à prendre le contrôle du bureau de « secteur ». Invoquant les statuts qui prévoient qu'un tel bureau doit être élu par les délégués des cercles et non par l'ensemble des adhérents, des militants fidèles à la direction nationale en ont, le 9 janvier, repris la direction (1).

Activisme

Face à cette contestation interne, la direction s'est d'abord efforcée, comme à Bordeaux et à Paris I, de reprendre le contrôle des opérations : il ne restera bientôt comme pôle de contestation organisée dans l'U.E.C. que quelques cercles à Bordeaux, dont celui de l'Institut d'études politiques, qui publie la revue *Positions*, et le cercle de philosophie de la Sorbonne. Elle a ensuite tenté de discréditer les contestataires, les accusant d'enfreindre, en s'exprimant dans la « presse bourgeoise », le centralisme démocratique, alors même que *l'Humanité* et les journaux du Mouvement (2), *Avant-Garde* et le *Nouveau Clarté*, refusaient de faire état de leur point de vue.

Le numéro du 23 janvier d'*Avant-Garde* est plus net encore : il accuse d'autres contestataires d'avoir saccagé « *à plusieurs reprises* » le local de l'U.E.C. à Paris XIII (Villetaneuse), « *brûlant* Avant-Garde *et recourant à la violence contre les militants* ».

En même temps, la direction de l'U.E.C. s'est efforcée de lâcher du lest. Le *Nouveau Clarté* a ainsi publié récemment une longue lettre signée de « *l'assemblée générale des adhérents de Paris VI* », extrêmement critique à l'égard de cette direction. Il semble que, contrairement aux autres missives envoyées au journal, celle-ci ait reçu droit de cité parce que ses signataires refusaient de porter la querelle à l'extérieur de l'organisation et qu'ils n'exprimaient pas, comme les « althussériens », d'opposition à l'égard de la « ligne » du vingt-deuxième congrès.

Les auteurs de cette lettre, qui recoupe un certain nombre de préoccupations manifestées par les « contestataires » du centre Tolbiac, font état des « *échecs répétés* » de la presse du Mouvement et de « *bien de nos initiatives* ». Là où l'U.E.C. « fonctionne », ajoutent-ils, son rayonnement « *repose sur l'activisme forcené de quelques camarades* ». Ils reprochent à l'U.E.C. son refus d'aborder un grand nombre de thèmes « mobilisateurs ».

Plus que par la contestation « de gauche », le Mouvement semble en effet menacé par la démobilisation du monde étudiant et le repli sur soi. Cette démobilisation se traduit dans les chiffres de vente du *Nouveau Clarté*, de l'ordre de deux mille selon la direction (environ six cents selon certains contestataires), pour dix mille adhérents (selon les dirigeants).

BERTRAND LE GENDRE.

(1) L'article 11 des statuts du Mouvement de la jeunesse communiste de France précise qu'un congrès de « secteur » réunit les délégués « *sur la base d'une représentation déterminée proportionnellement au nombre d'adhérents* ». Bien que de pratique courante, les assemblées générales réunissant l'ensemble des militants ne sont pas statutaires.

(2) Le Mouvement de la jeunesse communiste de France est statutairement composée de deux organisations : l'Union des jeunesses communistes de France (salariés et lycéens) et l'Union des étudiants communistes de France.

● *Les nouveaux programmes des classes de quatrième et de troisième* ont été publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation dans quatre numéros spéciaux datés du 14 décembre (français, grec et latin, mathématiques, histoire, géographie, économie et éducation civique) ; 21 décembre (allemand, italien) ; 28 décembre (espagnol, portugais, russe), et 11 janvier 1979 (anglais, arabe).

Ces numéros sont en vente dans les centres régionaux de documentation pédagogique et, à Paris, à la librairie du C.N.D.P., 13, rue du Four, 75006. Tél. 326-36-92. Prix : 3,50 F.

M. RAYMOND JULIEN EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

M. Raymond Julien a été élu président de l'université de Limoges. Il remplace M. Pierre Fauchais, dont le mandat était arrivé à expiration.

[Né le 10 juillet 1942 à Nîmes, M. Julien a été élève-maître à l'école normale d'instituteurs du Gard avant d'être nommé instituteur à l'école de La Calmette (Gard). En 1961, il commence des études supérieures de sciences à la faculté de Montpellier. Assistant à l'université de Montpellier en 1966, il met en place, à Perpignan, les enseignements de physiologie végétale. Sa thèse de doctorat (1971) est consacrée à la biologie moléculaire et à la physiologie de la germination. Depuis 1972, M. Julien était maître de conférences à l'U.E.R. des sciences de l'université de Limoges, où il conduisait des recherches sur la biosynthèse des protéines.]

LA RÉVOCATION D'UN MAITRE D'INTERNAT A ISTRES

Motifs professionnels

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — M. Jean Rossignol, maître d'internat dans un collège d'Istres (Bouches-du-Rhône), vient d'être révoqué de ses fonctions par le nouveau recteur de l'académie d'Aix-Marseille, M. Yves Durand, en application d'une décision du conseil de discipline réuni le 7 septembre dernier, c'est-à-dire il y a près de quatre mois.

Le rectorat précise que la révocation de M. Rossignol a été décidée sur des motifs exclusivement professionnels. Il avait été reçu par l'ancien recteur, M. Claude Franck, qui lui avait fait des observations sur son travail (retards, absences, etc.) et lui avait accordé une « nouvelle chance » en le mutant de Marseille à Istres à la rentrée scolaire, malgré la décision du conseil de discipline. « *Mais M. Rossignol n'a pas voulu saisir cette ultime chance.* »

Le bureau du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) rappelle que le nouveau recteur, M. Durand, vient de l'académie de Rouen, où il avait licencié une maîtresse auxiliaire à cause de sa petite taille. L'un des responsables de la section académique ajoute : « *Nous pensons que des chefs d'établissement mécontents du fait que la décision du conseil de discipline n'avait pas été appliquée ont exigé cette révocation et ont refusé jusqu'ici de siéger à la commission paritaire.* » « *Notre camarade*, ajoute-t-il, *appartient au groupe de libération homosexuelle (G.L.H.) et nous nous demandons si cette appartenance n'a pas pesé dans la mesure qui vient d'être prise.* »

Lundi 29 janvier, une réunion de la commission administrative paritaire a eu lieu, les représentants des maîtres d'internat de toutes les organisations syndicales ont refusé d'y siéger. M. Rossignol est lui-même l'élu du SGEN-C.F.D.T. à cette commission.

PAUL CHOVELON.

POLICE

M. Bonnet sur le terrain

Vous ne prenez pas le métro la nuit ? Les longs couloirs de correspondance vous font peur ? Vous avez tort ! Le métro est sûr... Enfin, plus sûr qu'avant. Lundi 29 janvier, vers 22 h. 55 — arrivant du commissariat de Livry-Gargan devant lequel un gardien de la paix a été gravement blessé le 18 janvier, — M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, descend d'un wagon de seconde classe à la station Bastille. Aux journalistes qui l'attendent sur le quai, le ministre confie son optimisme tempéré : sur plus de six cent mille interpellations dans le métropolitain en 1978, dix mille six cent quatre-vingt-dix-huit ont donné lieu à des mises à la disposition de la police judiciaire.

Au centre de la Compagnie centrale de sécurité du métro (C.C.S.M.), visité par M. Bonnet, trois jeunes « loubards » arrêtés attendent leur transfert. Coiffure à crans rejetée en arrière, ils ont été surpris quelques minutes plus tôt alors qu'ils dépouillaient leur victime de son blouson de cuir, de ses bottes et de ses gants. On explique au ministre le dispositif des rondes de police dans le métro, les possibilités radio de les suivre et de les diriger à distance. « *Les résultats sont très éloquents* », conclut-il.

Quelques minutes plus tard, dans le dix-huitième arrondissement, M. Bonnet entame sa deuxième offensive sur le terrain. A peine l'appel du personnel de la brigade de nuit a-t-il commencé dans la salle de poste du commissariat central, rue du Mont-Cenis, que « *Monsieur-le-ministre* » survient. D'un coup d'œil aux peintures, M. Bonnet peut s'assurer de leur âge ; un regard au carrelage gris et aux armoires métalliques dûment cadenassées le fixe définitivement sur le cadre de vie peu engageant des « flics de base ». « *Voilà un commissariat central dans toute sa splendeur, c'est-à-dire sa vétusté*, glisse un gardien de la paix à qui veut l'entendre. *J'espère que vous en ferez part à vos lecteurs.* »

M. Bonnet visite les « prisons » du lieu : la cage prévue pour les gardes à vue « numéro deux », la chambre de sûreté pour les gardes à vue « numéro trois », et le simple banc, pour interpellés de type « numéro un ». Manteaux pendus aux patères, képis sur la table, les policiers sacrifient à la traditionnelle pause café ; le quart d'heure de doléances ne peut plus être reporté.

Une grogne polie se manifeste devant le ministre : les machines à écrire qui ne marchent pas, les véhicules trop poussifs, l'équipement radio toujours crachotant et le matériel vieillot, tout cela est déballé, le plus courtoisement du monde, certes, mais fermement.

« Toujours prêts »

M. Bonnet hoche la tête, opine, écoute. D'un mot, il rectifie un chiffre, un propos, sans plus, probablement persuadé d'entendre là des revendications censées. Car les policiers du dix-huitième, tout en se montrant fermes, ont fait savoir qu'ils sont « *toujours prêts* ». « *Il n'y a rien de plus terrible que d'entendre un appel au secours et de voir un car qui refuse de démarrer*, plaide un gradé. *Travailler, les gars ne demandent que ça. Ce qu'on veut, comme on dit en termes de métier, c'est pouvoir gicler quand on dit : la P.S.* (police-secours) *en route !* »

Minuit passé. Les voitures officielles s'arrêtent devant l'hôtel de police de Nanterre (Hauts-de-Seine), siège de la direction départementale des polices urbaines. Là, plus rien à voir avec l'aspect bricolage et désuet du commissariat central du dix-huitième : Nanterre est doté d'un centre ultra-moderne. La salle d'information et de commandement, qui permet de faire travailler de manière cohérente l'ensemble des forces de l'ordre disponibles dans le département, est un modèle du genre. Quelques pas plus loin, un écran de télévision permet de renseigner sur-le-champ le préposé désirant savoir si telle personne interpellée ou tel véhicule est recherché. Nanterre vit à l'heure de l'informatique au service de la police...

Le commissariat de police de Courbevoie, lui, somnole, doucement dans la nuit, avec son drapeau tricolore fiché dans la façade et son panneau lumineux « police » qui se veut rassurant. Dans le poste, l'équipe de garde attend son ministre. Salutations. Poignées de mains.

A 1 h. 30 du matin, M. Christian Bonnet inspecte ses troupes au débouché du pont de Levallois. Des troupes engagées dans une « opération pont ». Plusieurs cars et des motards sont mobilisés pour la circonstance. Pas une voiture ne passe sans être contrôlée. Un gardien de la paix, pistolet-mitrailleur en bandoulière, est posté en première ligne... Dernière vision de la nuit d'une police active et sur le qui-vive.

LAURENT GREILSAMER.

CORRESPONDANCE

Un tracteur orange à Cannes-Ecluse

Après la publication d'un article consacré à la visite de M. Giscard d'Estaing à l'Ecole nationale de police de Cannes-Ecluse (le Monde *du 27 janvier*), *nous avons reçu de M. Robert Pinaud, chef du service central des Compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.), une lettre dont nous publions l'extrait suivant :*

Mme Josyane Savigneau écrit : Enfin, on se gausse du « clou » de la présentation : un tracteur orange « *destiné à faire croire que nous avons du matériel pour aller sur les routes secourir les voiture (...). On a collé dessus un bel écusson « Police nationale ». Le tracteur, lui, est loué à une société agricole de Coulommiers : 800 francs par jour. Glorieuse police, non ?* ».

Je dois vous faire part de ma surprise à la lecture de cet article. l'information relative à la location d'un tracteur par la police nationale étant, entre autres, totalement erronée.

Je vous précise, en effet, que si un tracteur agricole orange a bien été présenté, il avait pour objet d'illustrer une action d'éducation routière menée en faveur de la jeunesse agricole et intitulée « Piste 10 de conduite rurale », qui s'inscrit dans le cadre des soixante-dix pistes animées annuellement par les C.R.S.

La piste de conduite rurale a pour but d'initier les adolescents fréquentant les établissements scolaires agricoles à la conduite et à la circulation des véhicules agricoles sur la voie publique.

Quarante-deux lycées et collèges agricoles ont été visités en 1978, douze mille six cent deux candidats ayant reçu une formation.

Le matériel de ces pistes est mis à la disposition de la police nationale par son constructeur et par la Prévention rurale. La police n'a donc jamais eu à payer la location de tracteurs, ni à l'occasion de la mise en place des pistes ni dans le cas précis de la présentation à M. le président de la République.

● *L'accord de coopération entre les services de police français et allemands* dans la zone frontalière des deux pays, signé le 3 février 1977 à Paris (*le Monde* du 5 février 1977) est entré en vigueur par un décret paru au *Journal officiel* du 21 janvier. Son objet est, selon le texte, limité à « *la lutte contre la criminalité internationale* » et aux crimes et délits punis, tant dans la législation française que dans la législation allemande, « *d'une peine privative de liberté d'un maximum d'au moins un an ou d'une peine plus sévère* ». L'article 4 prévoit que : « *1) Si l'une des parties contractantes estime que l'assistance est de nature à porter atteinte à la souveraineté, à la sécurité, à l'ordre public ou à d'autres intérêts essentiels de son pays, elle peut refuser l'assistance en tout ou en partie ou la subordonner à certaines conditions ou obligations ; 2) Elle dispose de la même faculté chaque fois que le crime ou délit est considéré par elle comme une infraction politique ou militaire.* »

Dans la presse hebdomadaire

Expressions du « ras-le-bol »

Entre les « autonomes » qui s'en sont pris, le 13 janvier dernier, aux magasins du quartier de la gare Saint-Lazare, et les policiers qui ont défilé, une semaine plus tard, dans les rues de Paris, les commentateurs de la presse hebdomadaire ont trouvé un lien : le ras-le-bol qu'expriment, à leur façon, ces deux événements.

Dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, qui consacre son dossier à ces questions, Francis Bohm indique que « *pour les autonomes, il s'agit de lutter, de façon offensive, contre la hausse des prix et la vie chère* ». Il ajoute : « *On peut trouver cela excessif, dangereux, provocateur ; les condamnations de ces actions sont venues de tout l'échiquier politique et, d'ailleurs, comment peut-on souscrire à une telle violence ? Mais ce qui est certain, c'est que l'Etat, le gouvernement,* « *utilisent* » *cette violence pour faire peur* »

Denise Gault s'interroge, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité : « *Comment, à les entendre, faire la part du jeu inconscient, du rêve d'une société plus juste, et de la réflexion sérieuse ? Sont-ils conscients, par exemple, de contribuer, par des saccages comme celui du quartier Saint-Lazare, à l'entretien d'un climat de violence et d'insécurité et de fournir ainsi aux pouvoirs publics le prétexte d'un renforcement des contrôles policiers?* (...) »

Après avoir rappelé que le ministre de l'intérieur avait demandé que soient requises « *des peines exemplaires* » contre les « *autonomes* », *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, note : « *La condamnation, lundi, des quatre jeunes gens à des peines allant de quatre ans d'emprisonnement à trois ans, dont un avec sursis, prouve cependant que Bonnet ne parle pas toujours à la légère et qu'il sait être « efficace ». Surtout lorsqu'il s'ingère dans les affaires qui ne le regardent pas.* »

Quel profit les « autonomes » ont-il tiré de ces événements ? Pour Gilles Marsanche, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U., « *les monopoles de l'information orchestrent la grande peur qui* [les] *coupe par là-même de ceux à qui* [ils s'adressent — leurs] *premières victimes ne sont-elles pas, d'ailleurs, les manifestants brutalement matraqués par les C.R.S. à la suite de* [leurs] *provocations?* » Il ajoute : « *D'autre part, le pouvoir, en condamnant sévèrement les interpellés (quatre ans de prison ferme pour deux d'entre eux, trois ans pour deux autres, trois ans dont un avec sursis pour le dernier) ne cherche-t-il pas du même coup à susciter l'épouvantail d'une « bande à Baader à la française », légitimant sa répression ? Car la première violence vient bien de l'Etat, qui ne crie pas sur tous les toits qu'au même moment, dans le douzième arrondissement, un foyer d'immigrés était en flammes : trois morts.* »

Sous le titre « Le mal est dans l'Etat », Pierre Pujo affirme, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *Le fait est que les policiers ont commencé à perdre confiance dans le pouvoir et que les Français ont un sentiment croissant d'insécurité fondé tout autant sur ce qu'ils voient autour d'eux, que sur les actes de violence dont ils sont victimes. N'hésitons pas à le dire : ce double malaise n'a pris l'ampleur qu'on lui voit aujourd'hui qu'en raison de la défaillance de l'autorité de l'Etat, due elle-même à la philosophie libérale qui inspire nos gouvernants.* »

Dans *LE POINT*, Jean-Marie Pontaut estime que la manifestation des policiers constitue un « *accès de fièvre* » qui « *révèle un malaise* » à la fois « *profond* » et « *subtil* ».

Il indique : « *Cette colère larvée qui éclate à chaque occasion et sous des formes de plus en plus violentes a bien sûr, comme toujours, pour origine les conditions de travail et de salaires* », auxquelles il ajoute « *le problème du recrutement* » avec, dit-il, de nouveaux gardiens « *moins dociles et plus contestataires qu'autrefois* », et « *la mauvaise image* » qu'ont les policiers auprès du public.

Sur ce point, René Backmann et Bernard Guetta relèvent dans LE NOUVEL OBSERVATEUR : « *Le ministère de l'intérieur l'affirme : ce déplacement présidentiel* (« à caractère strictement technique ») *avait été programmé dès le mois de décembre. C'est possible. Mais il s'agissait déjà, à l'époque, de faire un geste, de tenter d'apaiser les rancœurs provoquées par l'assassinat de l'inspecteur Jacques Capela, tué par un « diplomate » irakien le 31 juillet au cours de la fusillade de l'ambassade d'Irak. Mais l'inauguration d'une plaque à la mémoire de l'inspecteur Capela,* « mort alors qu'il assurait la sécurité », *n'était peut-être plus un remède à la mesure du mal. Car ce mal est profondément enraciné. Il remonte à la période où la police a pris des habitudes d'enfant gâté, cajolé et suréquipé par un pouvoir qui venait de trembler sous l'assaut des enragés de mai 1968* ».

Dans LUTTE OUVRIERE, trotskiste, Irène Valence souligne : si « *il y a quelques risques à être policier, ce ne sont pourtant pas eux, en comparaison d'autres catégories professionnelles, qui sont les plus exposés au danger.*

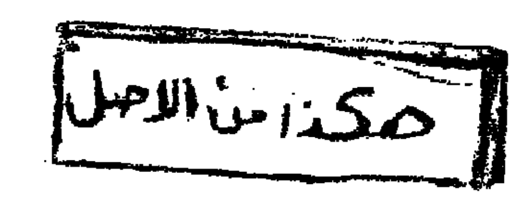
» *(...) Bien sûr, les policiers mécontents ont voulu faire preuve de générosité en affirmant qu'ils ne revendiquaient pas pour eux seuls et que la sécurité de la population passait par la leur propre.*

» *C'est à voir. Car si parfois la police prend des coups en courant après les malfaiteurs, c'est le plus souvent elle qui cogne lorsqu'elle sert à faire la chasse aux manifestants ou à évacuer les usines occupées par des grévistes.* »

De son côté, Jean-François Revel, dans *L'EXPRESS*, assure : « *Une police démocratique est un service public, comme les postes, comme Electricité de France, comme l'éducation. Et, au même titre que tous les services publics, elle doit se moderniser pour ne pas se dégrader à mesure qu'elle doit faire face à une demande croissante. Cette demande vient moins d'une « montée de la violence », en partie imaginaire, que d'une sensibilité accrue à l'insécurité, y compris dans la police même.* »

Aux yeux de Bertrand de Luze, dans *RÉFORME*, la police « *est utilisée (...) à la pérennité d'un système qui n'a d'autre fin que l'accumulation des biens* ». Il considère que l'opinion selon laquelle « *la police doit être au service de la population, pas de la classe dirigeante* », représente « *une vue très partielle car en fait, comme l'école, la culture et presque tout ce qui nous entoure, ils sont au service d'un mode de vie, qui nous a été tellement inculqué qu'il est pratiquement impossible de s'en débarrasser quelle que soit notre position sociale* ». Il ajoute : « *C'est au service de cet impératif d'enrichissement dont nous sommes totalement imprégnés qu'est la police, comme le reste des forces vives dans n'importe quel pays. Aussi, il lui est pratiquement impossible d'être réellement au service de la population et de ne pas devenir de plus en plus, à mesure que la lutte pour l'enrichissement des pays devient plus rude, un instrument du pouvoir* ».

Si cette évolution est réelle et irrémédiable, on comprend que certains policiers en ressentent un malaise. — A. Ch.



A qui profite la justice ?

II. — Deux minutes pour juger

par DOMINIQUE COUJARD et MICHEL MARCUS (*)

Dans un premier article, le président et le secrétaire général de la magistrature ont analysé l'ambiguïté des lois, qui permet le plus souvent d'en avoir deux lectures (« le Monde » du 30 janvier). Aujourd'hui ils s'interrogent sur la fonction de juger qui, pour eux, risque de devenir symbolique.

Justice neutre, indépendante, impartiale ? L'examen du mode de fonctionnement de la justice permet déjà de sortir de ces *clichés rudimentaires. L'analyse* du contenu des décisions judiciaires rendues aujourd'hui conduit à de graves interrogations sur son rôle véritable.

Il est visible pour toute l'opinion que l'accroissement des affaires dont la justice a à traiter est considérable et explique très largement le reproche général de lenteur de la justice. *La seule réponse* apportée jusqu'à présent à cette situation est un accroissement modeste du personnel et des moyens, ce qui ne manque pas de provoquer un malaise, car, comme pour toute vision mécaniste d'une réalité sociale, on se sent fortement *engagé dans* un processus sans fin : y aura-t-il en France, un jour vingt-cinq mille juges, et pourra-t-on dire que la justice aura retrouvé son rôle ?

Une image plus précise de l'activité judiciaire nous amène à sortir de ce mécanisme. La justice civile s'occupe principalement du droit de la famille (essentiellement *divorce*), *des accidents* de circulation, des loyers (principalement expulsions), des créances en matière de crédit, de la construction (malfaçon). La justice pénale est essentiellement *consacrée* à la circulation routière et aux vols. Aucune de ces matières n'est appelée à une stabilisation, bien au contraire : les infractions routières constituent déjà 30 % des condamnations pénales et, s'il n'existait pas certains filtres que *nous* exposerons plus loin, le volume de ce contentieux que la justice devrait absorber dès maintenant serait à multiplier par 45.

Et les juges ?

Ce constat nous indique immédiatement ce dont la justice ne s'occupe pas. Si elle traite les treize mille accidents mortels liés à la circulation routière, elle *ignore* les *quatre mille morts causés* par les accidents du travail : la fraude fiscale ou douanière représente 80 % du coût social de la délinquance, mais elle reste étrangement absente des tribunaux. A travers ces deux exemples, on est bien conduit à se demander pourquoi *tel* type de contentieux est judiciaire et pourquoi tel autre ne l'est pas : la réponse est bien dans le choix de la politique criminelle, donc éminemment *politique.*

La polarisation du judiciaire sur ces contentieux à augmentation régulière a entraîné de plus en plus une nouvelle redéfinition *de ce judiciaire loin* des schémas classiques. Assister à des audiences presque entièrement consacrées à des vols dans les grands magasins ou à des vols *de voiture fait percevoir* que le tribunal ne peut plus être un lieu où une instruction correcte de l'affaire, une écoute suffisante du prévenu sont réalisés, où les droits de la *défense* peuvent s'exercer.

Etre substitut chargé des accidents de la *circulation,* c'est de plus en plus travailler en minutant de façon draconienne son temps passé à la lecture du dossier et à la prise de décision (sans crainte *de démenti,* le *temps* moyen dans un grand tribunal doit être de deux minutes). Etre juge requiert la même rapidité et à peu près la même automaticité. *L'institution d'un tarif* au niveau de la peine dispense de l'écoute du prévenu, les jugements ne peuvent plus être *motivés. Et l'on s'étonnera* du rejet de la justice actuelle par les Français...

Que *deviennent* les juges dans ce processus ? Recevant *une formation* coûteuse pour la *collectivité,* ils se voient cantonnés de plus en plus dans des tâches dont l'enrichissement intellectuel est *absent. Le juge* n'est plus que l'O.S. de la « chaîne » pénale. Si l'expression est outrancière, retenons-la pour ce qu'elle indique d'assujettissement d'une fonction à un processus qui la dépasse et la détermine. Le juge décidant, tranchant en toute conscience, appartient déjà au passé pour une grande partie de l'activité judiciaire.

Avec la commission du délit et le jugement de son auteur, *interviennent* une série de filtres assurant la fonction de sélection des affaires qui apparaîtront ou non dans le judiciaire. *La sélection* est principalement le fait de la police qui ne transmet qu'une petite partie des affaires au parquet, lequel va, à son tour, « classer *sans suite* » près des deux tiers des affaires, souvent parce que la police n'a pas identifié de suspects. Le tribunal saisi du restant des affaires entre automatiquement en voie de condamnation. Le nombre des *non-lieu,* relaxes et acquittements est devenu presque insaisissable statistiquement (moins de 2 %), c'est-à-dire que l'affaire sélectionnée par la police et par le parquet *aboutit* pratiquement toujours à une condamnation. De plus, un certain nombre de déci*sions prises en* amont du juge conditionnent la sanction : ainsi une mise en détention décidée au niveau de l'instruction sera presque toujours couverte par une peine d'emprisonnement.

Le juge ne juge plus, l'audience perd toute importance, les moments les plus forts, les plus déterminants pour l'inculpé se situent en dehors du juge.

La nécessité d'endiguer le flot des affaires, de sauvegarder un *minimum de crédibilité* et de rentabilité à l'institution judiciaire a appelé deux types de réponse de la part du pouvoir : technicisation du judiciaire, mais *surtout recherche du traitement* des litiges par d'autres instances que le judiciaire.

Peu à peu, la justice s'informatise ; peu à peu, les techniques organisationnelles s'y imposent. Il ne s'agit pas pour nous de les refuser mais de dénoncer les critères sur lesquels elles *s'introduisent* et s'imposent. Les critères sont ceux du temps, le temps qu'un juge, qu'un parquetier doit consacrer à tel type d'affaire, et de la forme du travail. Il est admis que les vols simples, les infractions au code de la route font l'objet de jugements sans motivations. Plus subtil encore, on détermine ces grandes catégories de motivations et le juge n'a *plus qu'à cocher la motivation* type souhaitée. Les parquets s'organisent dans le sens d'une plus grande division du travail, des circulaires déterminent avec précision les critères de classement sans suite (exemple : classement des vols de *moins de cent francs*). *Organiser le temps,* restreindre les motivations de l'acte de juger, précipiter l'automaticité des décisions, est-ce encore la justice ? Ou n'est-ce pas *plutôt* la mise en place d'un appareil au fonctionnement administratif, bureaucratique, échappant à *tout contrôle,* à *toute* compréhension du public ?

Une fonction devenue symbolique

Si, pendant des années, *nous* pensions que tout litige, toute contestation *sociale,* avait son aboutissement normal devant la justice, que celle-ci avait le monopole du traitement de l'a-*normalité,* de l'a-légalisme, cette croyance doit être abandonnée. *La nécessité* réprouvée par *l'Etat* de pallier les conséquences anarchiques et scandaleuses du développement économique l'a conduit à multiplier des instances *administratives offrant plus* de souplesse que la justice, et *surtout* fonctionnant plus à l'aide de normes, dont l'adaptation aux réalités sociales et économiques *est plus grande,* qu'en *référence* à la loi.

Ainsi, le nombre des jugements d'expulsion reste très faible par rapport au nombre des impayés *en matière de loyer,* en *raison* de la mise en place de commissions de conciliation réunissant l'administration et les propriétaires qui gèrent les impayés par un *système de prêts dont le* remboursement est contrôlé par des travailleurs sociaux. Dans un autre domaine, celui de la concurrence entre les entreprises, une com*mission dont le but est* l'intervention amiable intervient lors de l'adjudication de marchés de travaux publics, l'Etat se réservant le droit de saisir la justice de *certains* dossiers. Ce monopole de saisine se retrouve pour la boîte postale 5 000, gérée par la direction de la concurrence pour résoudre les conflits entre producteurs et consommateurs (suivant les chiffres d'une importante région, près de 30 % des litiges pourraient donner lieu à des poursuites pénales qui ne sont pas exercées). Les « conflits mineurs » sont désormais dévolus à des conciliateurs, notables locaux *choisis en fonction de critères* non précisés, qui doivent rechercher en dehors de toute règle de droit une solution amiable.

La régulation du conflit devient ainsi le monopole de ces commissions ou organismes. La justice est réduite à une fonction *symbolique* de menace, de recours, qui permet l'efficacité du fonctionnement de ces instances. Quand l'Etat n'intervient pas directement, il *délègue* expressément ou tacitement au secteur privé ou semi-public cette gestion des litiges. Citons le cas des banques auxquelles a été confiée la gestion des chèques sans provision, le cas des compagnies d'assurances qui ont institué leur propre légalité pour régler les accidents de circulation, le cas des grands magasins *qui,* au vu de leurs propres critères, décident de déférer à la justice certaines affaires de vol. Une observation *rapide* de ces sélections nous fait voir immédiatement que *la* femme de ménage encourt davantage le risque d'être poursuivie pour vol, ou l'ouvrier pour un chèque sans provision, que la femme du médecin *ou le cadre.*

Au milieu de la multiplication de ces *instances administratives,* bureaucratiques, privées, la justice n'est plus qu'une instance d'une nature particulière, celle qui concentre le symbole de l'Etat, celle dont l'image est la répression. Elle n'existe que par la *formule exécutoire* : *« au nom du peuple français, mande et ordonne... »,* que par la prison à laquelle elle donne accès.

Le choix, quant à l'évolution de l'institution, quant à sa *« modernisation »* est relativement clair : ou bien on choisit de redonner à la justice le monopole du règlement des litiges, de la sanction de l'illégalité, ce qui *signifie des recrutements massifs* de personnel, et des moyens matériels surdéveloppés, ou bien après un débat démocratique des Français acceptent l'évolution actuelle, ce qui doit alors être nécessairement soumis à plusieurs conditions. Ces instances doivent accepter un *fonctionnement* reprenant ce qui fait la valeur du judiciaire : le fonctionnement public et contradictoire, c'est-à-dire la levée des secrets, le droit pour *les usagers de se défendre,* et surtout l'existence de recours.

Et la justice peut retrouver là un rôle essentiel dans la société : un rôle de contrôle, de recours fondé sur la loi contre la gestion fondée sur la norme. Mais cette nouvelle identité passe sans doute également par la disparition de contentieux massifs qui sont en partie *un des obstacles* à l'existence d'une justice gardienne des libertés.

Une interrogation sur le droit qui nous régit

On ne peut discourir sur la justice sans parler de la société *qui la sécrète et dans* laquelle elle s'exerce. La crise économique la concerne, son effet principal, le chômage, lui donne sa matière première. Les juges ne connaissent pratiquement que des chômeurs, et quand on apprend que les experts qui préparent le septième Plan travaillent sur une hypothèse de deux millions de chômeurs, le salarié aura bientôt totalement disparu des tribunaux.

Le fait d'une telle ampleur renvoie à une interrogation sur le droit qui nous régit. Conçu pour *des sociétés où l'autonomie de* la volonté était la règle, ce droit devient inadéquat, insupportable. Que veut dire l'égalité des parties quand le souscripteur d'un contrat de crédit est privé de son emploi ? Quelle est la valeur de loi sur la détention provisoire qui sous-entend qu'un des principaux critères de la liberté est le travail ? Juridiquement, on peut toujours s'en remettre aux juges pour adapter l'application de la loi aux *situations réelles, mais ce serait* une faute grave que de ne pas voir que la légalité présente a atteint les limites de son *adaptabilité.*

A qui profite le maintien de cet
le *débat sur le rôle de la justice,*
état de choses, le refus d'engager
de sa redéfinition par rapport à ces organismes qui gèrent de plus en plus la vie des Français ?

Le silence du garde des sceaux est déjà une réponse.

(*) Respectivement président et secrétaire général du Syndicat de la *magistrature.*

65 % DE FRANÇAIS MÉCONTENTS ET 56 % POUR LA PEINE DE MORT

Cinquante-six pour cent des Français sont favorables à la peine de mort, *34 %* y sont hostiles, 10 % sans opinion : c'est le résultat d'un sondage réalisé par la SOFRES, entre le 5 décembre 1978 et le 2 janvier 1979, en vue des « Dossiers de l'écran » du mardi 30 janvier sur le thème « Les Français et la justice » au cours desquels M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, devait répondre aux *questions de quarante*-deux personnes, sélectionnées par la SOFRES. Au mois de juin 1978, un sondage, également réalisé par la SOFRES, estimait à 58 % le nombre de Français favorables à la peine capitale tandis que 31 % se déclaraient hostiles.

Ce même sondage révèle que 65 % des personnes interrogées estiment que la justice fonctionne *« assez mal à très mal »,* 89 % la jugent *« lente »,* 70 % *« vieillotte », 80 % « coûteuse »* et 47 % *« soumise au pouvoir ».* 59 % des personnes interrogées se déclarent hostiles aux permissions de sortir accordées aux détenus. *68 % trouvent « anormal » que* des personnes ayant tué un cambrioleur qui s'introduisait par effraction chez elle soient poursuivies en justice. 71 % n'envisagent cependant pas de participer à une milice privée.

« PARODIE DE JUSTICE » AU TRIBUNAL POUR ENFANTS DE GRENOBLE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les section grenobloises du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France, du Syndicat nationale du personnel de l'éducation surveillée, ont qualifié le 24 janvier, au cours d'une conférence de presse, d'*« inadmissible »* et de *« parodie de justice »* la situation actuelle *du tribunal pour enfants de Grenoble, « incapable de rendre la justice en quantité et en qualité ».*

Depuis dix ans, les magistrats du tribunal de grande instance réclament — en vain — la création d'un troisième poste de juge des enfants, rendu nécessaire par l'augmentation globale de la population entre 1964 et 1975 dans la circonscription du tribunal de Grenoble (+ 72,43 %). Les affaires nouvelles venant dans les cabinets des juges des enfants sont passées de 623 en 1971 à 1 051 en 1975 (+ 68,6 %) !

« Cette augmentation est effrayante, sachant qu'en 1971 les deux cabinets étaient déjà saturés », indique le Syndicat de la magistrature. Les magistrats ont à connaître, aujourd'hui, des délits qui remontent à 1975 et 1976. Au fil des années, les juges des enfants ont de moins en moins de temps à consacrer à chaque cas. Ils estiment rendre des décisions trop hâtives et ne pas pouvoir exercer l'intégralité de leurs attributions.

Les magistrats grenoblois rappellent enfin les récentes déclarations faites par le garde des sceaux : *« L'augmentation du nombre des juges des enfants s'impose encore avec une plus grande acuité si l'on veut, d'une part, leur permettre d'assurer pleinement leur rôle essentiel de garants des libertés individuelles et de responsables du déroulement de l'action éducative et, d'autre part, intensifier leur intervention en matière pénale. »* Les magistrats grenoblois attendent avec une certaine impatience que ces *« bonnes intentions »* deviennent des réalités concrètes. —

M. Robert Levavasseur mis en liberté.

M. Robert Levavasseur, l'homme d'affaires et *notable* dijonnais écroué le 15 novembre 1978 après avoir été inculpé *d'« escroqueries et abus de confiance aggravés »* (le *Monde* des 18 et 28 novembre 1978), a été mis en liberté, lundi après-midi 29 janvier. M. André Thomas, *son bras droit,* a également bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté prise par Mme Anne Arnaud, juge d'instruction à Dijon, qui a succédé, dans cette affaire, à M. Alain Maureille.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Tracts hostiles aux immigrés aux usines Peugeot de Sochaux.* — M. Bernard Bacou, procureur de la République de Montbéliard (Doubs), a ordonné une enquête de police à la suite du dépôt en plusieurs points des usines Peugeot de Sochaux, le 18 janvier, de tracts, consistant en un catalogue d'injures à l'égard des travailleurs immigrés et signé par un Comité pour une France propre, inconnu.

● *Quatre sociétaires d'un club homosexuel de Saint-Etienne,* le Lautréamont, ont été arrêtés, le 26 janvier, et écroués, pour avoir commis des *« des actes impudiques contre nature »* sur un mineur. Le président du club, M. Michel Mounier, âgé de vingt-sept ans, et trois clients du Lautréamont ont été inculpés à la suite du dépôt d'une plainte par les parents de l'adolescent.

● *Le commando du quartier Saint-Lazare.* — Les quatre jeunes gens condamnés, *le 23 janvier,* deux à quatre ans d'emprisonnement, un autre à trois ans, et le quatrième à trois ans dont un avec sursis par la vingt-troisième *chambre correctionnelle de Paris* pour les dégâts causés aux magasins du quartier Saint-Lazare *le 13 janvier, doivent être jugés* en appel le 23 février, par la dixième chambre de la cour.

● *Un local du P.F.N. endommagé à Lyon.* — Le local du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) à Lyon a été endommagé, lundi 29 janvier, vers 10 h. 30, par un attentat. Quatre cocktails Molotov ont été jetés de l'immeuble faisant face au nouveau siège du P.F.N., inauguré depuis un mois, rue Cuvier, dans le sixième arrondissement. Selon les enquêteurs, cet attentat, revendiqué par un « groupe d'intervention révolutionnaire » aurait un rapport avec le meeting d'« Eurodroite » que le P.F.N. doit organiser à Lyon le 6 février.

● *« Racket » au lycée.* — La police de Chelles (Seine-et-Marne) a interpellé vendredi 26 janvier douze adolescents âgés de quinze à dix-huit ans, qui avaient commis depuis novembre dernier une série de « rackets » contre des lycéens de la ville. La police avait été saisie de nombreuses plaintes émanant de parents d'élèves, mais aussi de professeurs. — *(Corresp.)*

● *Les « nouvelles brigades internationales »* ont revendiqué les *attentats commis,* lundi 29 janvier, contre le consulat britannique de Marseille, le centre culturel britannique de Paris et une station-service de la British Petroleum, à *Lyon. Dans un communiqué, cette* organisation — inconnue — indique ces attentats ont pour but *« de soutenir la résistance irlandaise et le combat pour l'obtention d'un statut politique pour les prisonniers politiques irlandais ».* Les trois explosions n'ont fait aucun blessé.

● *Conflit autour de dessins de Steinlen.* — Mme Marguerite Steinlen, quatre-vingt-cinq ans, avait cédé voici quelques mois des œuvres de son père à M. Jean-*Charles Lignel,* l'un des deux porteurs de parts du *Progrès de Lyon.* Mme Steinlen croyait qu'elle les conserverait jusqu'à sa mort ; or il n'en fut rien. De plus, elle apprit par la suite que le prix convenu était dérisoire. Les avocats respectifs des deux cocontractants, Mᵉ Boccara-Orengo pour M. Lignel, Mᵉ Roland Dumas pour Mme Steinlen, ont donc demandé ensemble, en référé, la nomination d'un mandataire de justice ayant notamment pour mission de dresser l'inventaire des œuvres en possession de l'un et de l'autre. Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a désigné M. Pierre Zécri.

La « Harangue », de M. Oswald Baudot

Dans la série qu'il a publiée dans *le Monde* sous le titre *« Pour une justice moderne »,* M. Alain Peyrefitte citait des extraits d'un texte intitulé *« Harangue à des magistrats qui débutent »* (*le Monde* du 10 janvier). Cette « harangue » due à M. Oswald Baudot, substitut à Marseille, fait périodiquement l'objet de polémiques. Nous en publions ci-dessous le texte intégral.

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Vous voilà installés et chapitrés. Permettez-moi de vous haranguer à mon tour, afin de corriger quelques-unes des choses qui vous ont été dites et de vous en faire entendre d'inédites.

∴

En entrant dans la magistrature, vous êtes devenus des fonctionnaires d'un rang modeste. Gardez-vous de vous griser de l'honneur, feint ou réel, qu'on vous témoigne. Ne vous haussez pas du col. Ne vous gargarisez pas des mots de « troisième pouvoir », de « peuple français », de « gardien des libertés publiques ». On vous a dotés d'un pouvoir médiocre : celui de mettre en prison. On ne vous le donne que parce qu'il est généralement inoffensif. Quand vous infligerez cinq ans de prison au voleur de bicyclette, vous ne dérangerez personne. Evitez d'abuser de ce pouvoir.

Ne croyez pas que vous serez d'autant plus considérables que vous serez plus terribles. Ne croyez pas que vous alliez, nouveaux saints Georges, vaincre l'hydre de la délinquance par une répression impitoyable. Si la répression était efficace, il y a longtemps qu'elle aurait réussi. Si elle est inutile, comme je crois, n'entreprenez pas de faire carrière en vous payant la tête des autres. Ne comptez pas la prison par années ni par mois, mais par minutes et et par secondes, tout comme si vous deviez la subir vous-mêmes.

Il est vrai que vous entrez dans une profession où l'on vous demandera souvent d'avoir du caractère mais où l'on entend seulement par là que vous soyez impitoyables aux misérables. Lâches envers leurs supérieurs, intransigeants envers leurs inférieurs, telle est l'ordinaire conduite des hommes. Tâchez d'éviter cet écueil. On rend la justice impunément ; n'en abusez pas.

∴

Dans vos fonctions, ne faites pas un cas exagéré de la loi et méprisez généralement les coutumes, les circulaires, les décrets et la jurisprudence. Il vous appartient d'être plus sages que la Cour de cassation, si l'occasion s'en présente. La justice n'est pas une vérité arrêtée en 1810. C'est une création perpétuelle. Elle sera ce que vous la ferez. N'attendez pas le feu vert du ministre ou du législateur ou des réformes, toujours envisagées. Réformez vous-mêmes. Consultez le bon sens, l'équité, l'amour du prochain plutôt que l'autorité ou la tradition.

La loi s'interprète. Elle dira ce que vous voudrez qu'elle dise. Sans y changer un iota, on peut, avec les plus solides « attendus » du monde, donner raison à l'un ou à l'autre, acquitter ou condamner au maximum de la peine. Par conséquent, que la loi ne vous serve pas d'alibi.

D'ailleurs, vous constaterez qu'au rebours des principes qu'elle affiche la justice applique extensivement les lois répressives et restrictivement les lois libérales. Agissez tout au contraire. Respectez la règle du jeu lorsqu'elle vous bride. Soyez beaux joueurs, soyez généreux : ce sera une nouveauté !

∴

Ne vous contentez pas de faire votre métier. Vous verrez vite que, pour être un peu utiles, vous devrez sortir des sentiers battus. Tout ce que vous ferez de bien, vous le ferez en plus. Qu'on le veuille ou non, vous avez un rôle social à jouer. Vous êtes des assistantes sociales. Vous ne décidez pas que sur le papier. Vous tranchez dans le vif. Ne fermez pas vos cœurs à la souffrance ni vos oreilles aux cris.

Ne soyez pas de ces juges soliveaux qui attendent que viennent à eux les petits procès. Ne soyez pas des arbitres indifférents au-dessus de la mêlée. Que votre porte soit ouverte à tous. Il y a des tâches plus utiles que de chasser ce papillon, la vérité, ou que de cultiver cette orchidée, la science juridique.

∴

Ne soyez pas victimes de vos préjugés de classe, religieux, politiques ou moraux. Ne croyez pas que la société soit intangible, l'inégalité et l'injustice inévitables, la raison et la volonté humaines incapables d'y rien changer.

Ne croyez pas qu'un homme soit coupable d'être ce qu'il est ni qu'il ne dépende que de lui d'être autrement. Autrement dit, ne le jugez pas. Ne condamnez pas l'alcoolique. L'alcoolisme, que la médecine ne sait pas guérir, n'est pas une excuse légale mais c'est une circonstance atténuante. Parce que vous êtes instruits, ne méprisez pas l'illettré. Ne jetez pas la pierre à la paresse, vous qui ne travaillez pas de vos mains. Soyez indulgents au reste des hommes. N'ajoutez pas à leurs souffrances. Ne soyez pas de ceux qui augmentent la somme des souffrances.

∴

Soyez partiaux. Pour maintenir la balance entre le fort et le faible, le riche et le pauvre, qui ne pèsent pas d'un même poids, il faut que vous la fassiez un peu pencher d'un côté. C'est la tradition capétienne. Examinez toujours où sont le fort et le faible, qui ne se confondent pas nécessairement avec le délinquant et sa victime. Ayez un préjugé favorable pour la femme contre le mari, pour l'enfant contre le père, pour le débiteur contre le créancier, pour l'ouvrier contre le patron, pour l'écrasé contre la compagnie d'assurances de l'écraseur, pour le malade contre la Sécurité sociale, pour le voleur contre la police, pour le plaideur contre la justice.

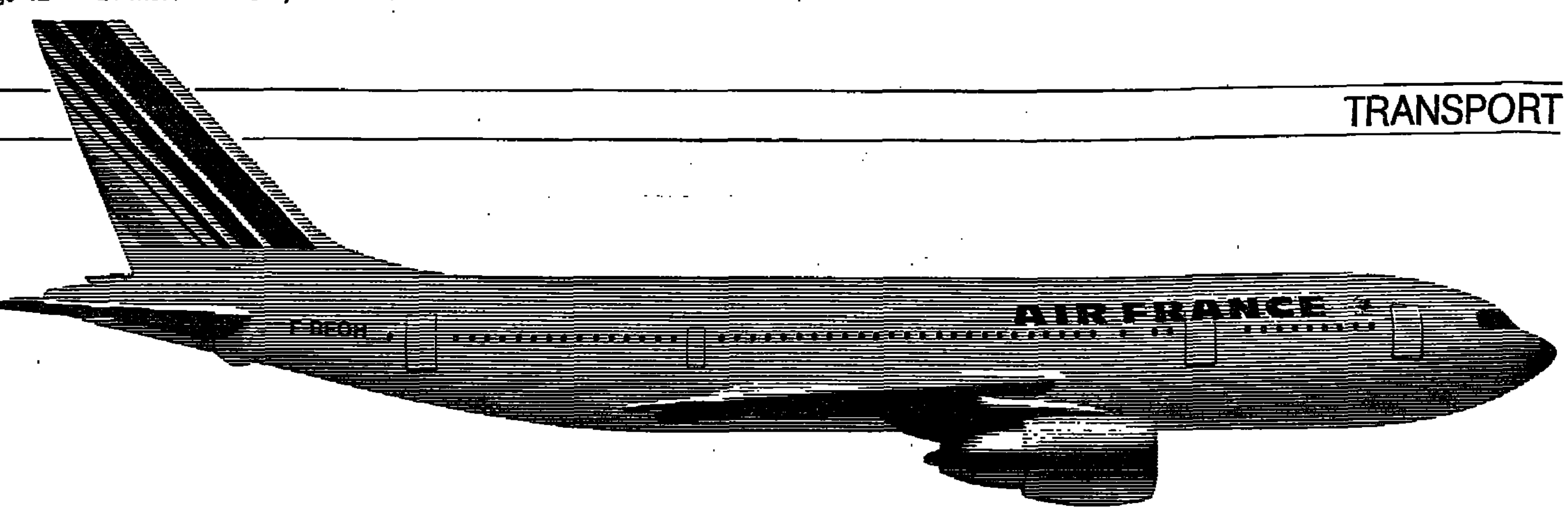
∴

Ayez un dernier mérite : pardonnez ce sermon sur la montagne à

votre collègue dévoué.

Le conflit entre « Terre des hommes-France » et les époux Branco.

Le conseil d'administration de « Terre des hommes - France » vient de décider qu'il ne rendrait pas les deux enfants sud-coréens Magali et Joachim après le jugement de la première chambre civile du tribunal de Nanterre qui, le 16 janvier, a retiré définitivement la tutelle à cette association. Cette décision est la quatrième prise à l'encontre de « Terre des hommes - France » *(le Monde* daté des 30-31 juillet, 25 août, 2 septembre et 7 septembre 1978) après qu'elle eut « enlevé » les deux enfants à la sortie de l'école. Ces derniers avaient été placés chez les époux Branco à Sedan. L'association, poursuivie pour *« détournement de mineurs et non-représentation d'enfants »,* affirme que les enfants sud-coréens étaient victimes de sévices physiques et moraux graves. Une plainte en ce sens a été déposée le 4 septembre dernier auprès du tribunal de Charleville-Mézières (Ardennes). L'instruction est en cours.



AIR FRANCE POUR TOUS.

Air France adapte ses services à la diversité des besoins et des moyens de sa clientèle.

L'évolution du transport aérien permet de distinguer aujourd'hui deux grandes catégories de voyageurs dont les attentes sont tout à fait différentes. Air France apporte des solutions appropriées à chacun.

Ceux qui se déplacent pour des raisons professionnelles.

Ils recherchent dans le transport aérien le maximum d'efficacité.
Pour eux le temps et les services comptent et justifient le prix du billet. Leur voyage est une source de profit. Ils peuvent valoriser le temps gagné et l'économie de fatigue. Ils attendent d'une compagnie aérienne des vols rapides, fréquents, confortables et des services variés au sol et en vol.

Ceux qui voyagent par intérêt touristique ou personnel.

Ils voyagent pour leur plaisir ou leurs convenances. le prix du transport vient donc en déduction d'un budget vacances. Ils attendent d'une compagnie qu'elle les transporte dans des conditions de confort raisonnables mais pour le prix le moins élevé possible. Pour cela, ils peuvent le plus souvent se plier à des contraintes de dates ou à des restrictions de services ou de prestations.
La multiplication au cours de ces dernières années, de tarifs promotionnels répondait déjà à cette demande. Aujourd'hui, pour eux, Air France crée Air France Vacances.
Pour la première fois une grande compagnie fait l'effort d'abaisser considérablement ses tarifs tout en offrant les garanties de base des vols réguliers.

Pierre GIRAUDET
Président d'Air France

LA FORMULE LA PLUS INÉDITE : AIR FRANCE VACANCES

Air France Vacances, c'est un nouveau service dans la gamme de la Compagnie. Il bénéficie des appareils, du personnel, des installations, du réseau de vente et de réservation de la Compagnie qui engage avec eux sa compétence et sa notoriété.
Pourtant les Vols Air France Vacances sont proposés à des prix moins élevés, à peine plus chers que certains vols charters. Cette différence de prix correspond bien sûr à une réalité. Les Vols Air France Vacances s'adressent en effet à des passagers qui voyagent pour des motifs touristiques ou familiaux ; qui peuvent donc s'accommoder d'horaires différents, d'une fréquence moindre des vols et d'un service plus simplifié.

Air France Vacances: un service complet:

Les Vols Air France Vacances ne sont pas uniquement un tarif spécial, ils engagent tout un service.
Une flotte spécifique leur est réservée. 2 appareils Airbus A 300 B, pour les courtes ou moyennes distances et 2 Boeing 747 pour les longues distances ont été spécialement aménagés.
La suppression de la 1re classe et du salon (pour le 747), la réduction du nombre et de la superficie des offices et l'utilisation de fauteuils d'une conception nouvelle ont permis de porter le nombre de passagers transportés à 309 pour l'Airbus et 500 pour le Boeing 747.
C'est la première fois qu'une grande Compagnie adapte ses appareils aux besoins d'une clientèle désirant voyager à bas tarifs.
Une gamme de destinations variées est prévue, répondant aux plus grandes demandes touristiques. Dès 1979, 8 destinations sont proposées: New York, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, en Boeing 747 au départ d'Orly, et Londres, Tel-Aviv, Athènes, Istanbul et Palma, en Airbus au départ de Roissy-Charles de Gaulle.

Les Tarifs.

Les tarifs proposés par Air France sont les suivants: ★

Londres	420 F
Palma	700 F
Athènes	990 F
Istanbul	1100 F
Tel-Aviv	1575 F a)
New York	1725 F b)
Antilles	2000 F c)

a) + 200 F en juillet et août
b) + 235 F du 15 juin au 14 septembre
c) + 300 F du 20 juin au 20 septembre.

Il s'agit de tarifs publics individuels, aller et retour, au départ de Paris.
Ils comportent les caractéristiques suivantes:
– ce sont des tarifs point à point: ils ne peuvent être combinés avec d'autres tarifs et ne sont applicables qu'entre Paris et l'une des destinations mentionnées plus haut.
– ils sont offerts à la vente en Métropole et dans les départements d'Outre-Mer ou les pays étrangers concernés et ils impliquent une durée de séjour minimum.
– des réductions tarifaires sont possibles pour les bébés (jusqu'à 2 ans sans attribution de siège), ainsi que, dans le cas des Antilles, pour les enfants.
– la réservation, le paiement et l'émission du billet ont lieu simultanément et, en cas de modification de réservation et/ou d'annulation avant le départ, une retenue de 20% (avec maximum de 250 FF) est effectuée, tandis que le billet ne peut être remboursé dès lors que le voyage est commencé.
– la franchise de bagages sera de 20 kg, sauf pour les Antilles (25 kg).

Simplicité et rapidité.

Avec les Vols Air France Vacances, Air France entend offrir à ses passagers un service au sol et en vol qui soit digne d'une grande Compagnie.
Au sol, l'enregistrement des passagers se fera à des guichets spéciaux.
Le statut unique des passagers et l'absence de passagers en correspondances assurera la rapidité des formalités. Il ne s'agit en fait que d'un échange de coupon de vol contre une carte d'embarquement et du choix par le passager de la zone fumeurs on non fumeurs.
Lorsque l'horaire et la durée du vol justifieront l'offre d'un repas, des coffrets-repas seront distribués gracieusement en salle d'embarquement.
Un service de boissons (non alcoolisées, chaudes ou froides) sera effectué à bord de tous les vols.
Ainsi avec les Vols Air France Vacances, Air France répond à la demande d'une nouvelle clientèle plus intéressée par des tarifs peu élevés qu'à un grand confort à bord, mais soucieuse néanmoins de conserver les garanties de fiabilité et de régularité d'une grande Compagnie internationale.

LA FORMULE GRAND PUBLIC : LA CLASSE ÉCONOMIQUE

C'est la façon de voyager en avion la plus courante.
La classe économique existe sur tous les appareils et sur tous les vols. Tous les passagers y reçoivent l'accueil et le service habituels de la Compagnie. Au sol le service de vente et de réservation par le système Alpha III permet d'obtenir immédiatement les billets choisis.
En vol un personnel compétent, agréable, assure le service de boissons ou repas et de vente de produits hors taxe.
La classe économique est la façon la plus courante de voyager avec Air France. C'est aussi l'assurance d'une constance de qualité et de prestations.

Air France offre également en classe économique un très grand nombre de tarifs spéciaux sur certaines destinations pour les jeunes, les couples, les familles, les personnes âgées, les travailleurs étrangers, les groupes, les sportifs...

La Classe Affaires.

Sur tous les vols Paris-New York et Paris-Chicago, pour privilégier les voyageurs payant leur billet plein tarif en classe économique, Air France réserve dans ses Boeing 747 un espace particulier et un service amélioré : la Classe Affaires. Toutes les prestations (distribution de boissons, écouteurs, masques, chaussons, etc.) y sont gratuites.
Un personnel plus nombreux assure une plus grande présence et veille à un confort encore plus grand.
Pour l'instant cette Classe Affaires n'existe que sur ces destinations, mais va bientôt être étendue à d'autres villes américaines.

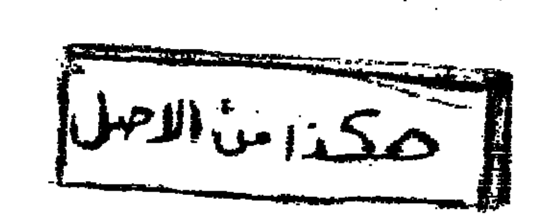
LA FORMULE LA PLUS CONFORTABLE : LA PREMIÈRE CLASSE

Depuis toujours, la Première Classe a assuré la réputation de grand confort des vols Air France.
Détentrice des traditions françaises de savoir-vivre et de gastronomie, la Première Classe offre aux passagers la meilleure qualité de vie à bord et au sol !
L'embarquement se fait après les autres passagers, donc plus facilement.
Dans l'avion les sièges sont plus espacés, chacun se sent plus à l'aise et le service est tout spécialement soigné.
La Première Classe convient à tous ceux qui voyagent souvent et recherchent le calme, ou à ceux qui désirent avant tout voyager dans les meilleures conditions de confort.

LA FORMULE LA PLUS PERFORMANTE : CONCORDE

Fleuron de la Compagnie, prestige de la technologie de pointe française, Concorde a ouvert une nouvelle ère dans le transport aérien : celle du supersonique.
Le succès rencontré par la première liaison supersonique a incité Air France à développer un "réseau Concorde".
Aujourd'hui Concorde relie régulièrement New York, Washington, Dakar, Rio, Caracas, Mexico et Dallas/Fort Worth.
En divisant par deux les temps de vol, Concorde s'adresse à tous les passagers qui attendent du transport aérien la plus grande efficacité et aussi la plus grande rentabilité dans des conditions de moindre fatigue.
Tous les passagers qui peuvent rentabiliser leur voyage et pour qui le temps et la bonne forme physique ont une valeur, trouveront en Concorde le moyen de transport le plus sophistiqué et le plus performant.
De plus, les horaires permettent sur certaines destinations comme New York ou Washington, d'éviter les heures d'affluence dans les aéroports et d'utiliser certaines correspondances rapides, qui permettent le gain de temps sur d'autres destinations. La fréquentation du Concorde prouverait d'ailleurs, s'il en était besoin, que les passagers concernés ont vite compris où était leur avantage.

* *Pour la saison d'été 1979. Durées de séjours imposées.*



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Des trains de bulles en guise de mémoires

par XAVIER WEEGER

Dans quelques années sans doute, les bandes magnétiques qui équipent les répondeurs téléphoniques actuels auront disparu : le « stockage » des messages sera réalisé dans des dispositifs semi-conducteurs installés soit sur le combiné téléphonique de l'abonné, soit, plus probablement, sur son central téléphonique. Tout dispositif mécanique aura disparu, et c'est une « puce » de quelques millimètres de côté qui assurera les fonctions de mémoire.

Plusieurs types de composants sont développés pour assurer ce genre de mission ; *l'un des plus prometteurs est celui* des « mémoires à bulles magnétiques » qui apparaissent actuellement sur le marché, dix ans après que leur principe eut été décrit pour la première fois.

De nombreux constructeurs s'intéressent aux mémoires à bulles. Les deux premiers à en commercialiser sont les *Américains Texas Instruments* — qui, en plus des composants eux-mêmes, vendent déjà des systèmes informatiques (terminaux) équipés de mémoires à bulles — et Rockwell International. Aux Etats-Unis I.B.M., UNIVAC, Western Electric, travaillent aussi activement sur les mémoires à bulles, comme Hitachi au Japon.

En France, les travaux sont conduits par des équipes du Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique *(LETI) du Commissariat à l'énergie atomique,* à Grenoble, sous la direction de M. Philippe Cœuré ; et l'application des recherches a été confiée à la SAGEM.

Du fait de leurs propriétés, dont l'une, essentielle, est la non-volatilité (c'est-à-dire que l'information est conservée au sein du composant, même en cas d'interruption de l'alimentation électrique), les mémoires à bulles, qui réalisent le stockage d'un million d'informations binaires (« 0 » ou « 1 ») dans un volume équivalent à celui d'une boîte d'allumettes, sont, sans aucun doute, promises à un bel avenir. Leur champ d'application est, *semble-t-il, appelé à s'étendre* notamment aux systèmes de mémoires à petite et moyenne capacité (jusqu'à seize millions d'informations binaires), associés par exemple à des mini-calculateurs ou *à des terminaux d'ordinateurs « intelligents »* (c'est-à-dire capables d'un certain travail autonome), voire à des systèmes de mémoires transportables (en concurrence, par exemple, avec les petits disques magnétiques).

Un million d'informations dans une boîte d'allumettes

EN l'absence de tout champ magnétique externe, on peut voir apparaître, sur de minces couches (des films) de certains matériaux magnétiques *(par exemple des ferrites)*, ce que l'on appelle des *domaines magnétiques.* Pour simplifier, il est commode d'admettre l'approximation qu'un matériau magnétique (c'est-à-dire capable de s'aimanter sous l'effet d'un *champ magnétique) est composé* d'un très grand nombre d'« *aimants élémentaires* » : sous l'effet du champ magnétique, ces « *mini-aimants* » s'alignent, et c'est cet alignement qui produit l'aimantation du milieu.

Dans ces matériaux magnétiques, pris en couches minces, et en l'absence de tout champ extérieur, les « *petits aimants élémentaires* » du milieu ne sont pas en fait totalement désordonnés. La structure est, en effet, telle qu'existe une direction privilégiée suivant laquelle ces aimants s'aligneront, soit dans un sens, soit dans l'autre ; et cela ne se fait pas d'une façon aléatoire : *des zones apparaissent,* à l'intérieur desquelles tous les « aimants » seront alignés dans le même sens : ce sont ces zones — de deux sortes, donc — que l'on appelle domaines magnétiques.

L'application d'un champ magnétique perpendiculaire tend à *favoriser les domaines dont le* sens de l'aimantation est le même que celui du champ : leur « emprise » sur le matériau s'accroît ; les domaines de l'autre famille rétrécissent. A un certain moment, si l'on continue de faire *croître ce champ perpendiculaire,* ceux-ci finissent par se réduire à de petits domaines cylindriques dont le diamètre est perpendiculaire au plan du film, les « bulles ».

L'existence des domaines magnétiques était connue depuis longtemps ; mais ce n'est qu'en *1969 qu'un chercheur des Bell* Laboratories, aux Etats-Unis, Andrew Bobeck, eut l'idée d'utiliser leurs propriétés pour en faire des mémoires électroniques.

Des propriétés étonnantes

Ces bulles, d'un diamètre de quelques microns ont, en effet, des propriétés étonnantes. Tout d'abord — ce n'est peut-être pas le plus important, mais c'est tout de même un avantage non négligeable — on peut les *voir,* bien qu'il ne s'agisse pas d'objets matériels à proprement parler. En effet, si l'on éclaire le film de matériau magnétique avec une lumière polarisée, le plan de polarisation de la lumière tournera dans un sens *différent suivant* qu'elle traverse un domaine aimanté dans un sens ou dans un autre ; ce qu'on saura visualiser avec un dispositif approprié.

Deuxième avantage des bulles : elles sont stables dans des conditions extrêmes (par exemple entre — 50 °C et + 120 °C), et elles *se repoussent* l'une l'autre (exactement comme se repoussent deux aimants parallèles) : en aucun cas elles ne peuvent donc se fondre l'une dans l'autre ; *elles restent bien individualisées.* A l'opposé, si deux bulles ne peuvent se rencontrer, on peut étirer une bulle, et en fabriquer deux.

Autre avantage sensible, enfin : les bulles sont extrêmement mobiles, et leur déplacement n'entraîne qu'une très faible consommation d'énergie ; *dans certains* dispositifs, on arrive à déplacer les bulles à une vitesse de l'ordre du mètre par seconde. Le déplacement des bulles, enfin, est facilement obtenu en appliquant un très faible champ magnétique parallèlement au plan du film du matériau (donc perpendiculairement à l'axe du cylindre qu'est, en fait, la bulle).

Les premiers matériaux sur lesquels ont travaillé les chercheurs étaient des matériaux magnétiques du type *orthoferrites.* Très vite, cependant, on chercha autre chose ; en effet, il est apparu que, pour que la stabilité des bulles soit maximale et que les dispositifs utilisés soient les plus fiables, il fallait que le diamètre des bulles soit à peu près égal à leur longueur, et donc à l'épaisseur du matériau magnétique. D'autre part, il est très important, pour avoir les coûts les plus bas, de *miniaturiser le* plus possible le dispositif ; en l'occurrence, cela veut dire diminuer au maximum le diamètre des bulles, et donc l'épaisseur du matériau.

Or, il est techniquement très difficile d'obtenir de très fines couches d'orthoferrites : on ne sait, en effet, les fabriquer que sous forme de monocristaux qu'il faut ensuite « *couper en tranches* » ; et ces tranches ont au *moins 100 microns* d'épaisseur, ce qui conduisait à des bulles de 100 microns de diamètre. On a donc cherché d'autres matériaux, qu'on saurait fabriquer par épitaxie (c'est-à-dire en faisant, dans des conditions bien particulières, « pousser » un cristal sur un *substrat approprié*).

Après une période de tâtonnement et de flottement, c'est encore des Bell Laboratories que vint la solution : ces derniers avaient une très bonne expérience dans le domaine des grenats *artificiels (déjà utilisés pour* faire, en électronique, des résonateurs hyperfréquences) et mirent au point une variété de grenat (un oxyde de gadolinium et de gallium) ayant les propriétés magnétiques voulues et *présentant,* quand on le fait croître par épitaxie, l'anisotropie nécessaire (c'est-à-dire qu'il possède une direction privilégiée selon laquelle s'alignent les « *aimants élémentaires* » du milieu). Tous les constructeurs travaillent ainsi aujourd'hui sur des grenats magnétiques qui, déposés sur un substrat neutre (un grenat non magnétique), *ont* une épaisseur d'environ 3 microns.

En passant de *100* à *3* microns, le diamètre des bulles a diminué d'un facteur 30 ; la densité possible d'information a donc (on travaille sur deux dimensions) été multipliée par neuf cents.

Ainsi connaît-on les moyens *de stabiliser les bulles et de les* faire se mouvoir. Il faut alors les guider à l'intérieur du substrat, pour organiser le stockage de l'information que sera la présence ou l'absence d'une bulle.

H_T "1" "0" H_T "1" "0"

La bulle se déplace de droite à gauche quand le champs H_T tourne -

Figure 1

On obtient ce guidage en implantant, sur une nouvelle couche de matériau déposée au-dessus du grenat magnétique, *des motifs répétés réalisés en* alliage magnétique (permalloy). Si l'on applique, parallèlement au plan du film de grenat, un champ magnétique tournant, les bulles, qui ont *tendance à s'y* « coller », se déplaceront d'un motif à l'autre.

La géométrie de ces motifs a évolué avec les années : les plus courants, au départ, étaient une alternance de T majuscule et de I majuscule. La plupart des constructeurs utilisent maintenant un motif dit « demi-disque asymétrique » (figure 1). Dans tous les cas, ces motifs, dont l'aimantation par le champ tournant assure, en les attirant puis en les repoussant, le déplacement des bulles, sont dessinés de *telle façon qu'ils forcent celles-ci* à suivre un trajet bien déterminé. En somme, on a ainsi créé des « rails » que suivront des trains de bulles.

On peut même pousser la comparaison plus loin : entre le grenat *où se déplaceront les bulles* et la couche de permalloy, on dépose par endroits une couche de métal (essentiellement de l'aluminium) : une impulsion électrique envoyée dans ces bandes conductrices peut correspondre *à l'ouverture d'un « aiguillage ».* On sait ainsi envoyer les bulles vers une direction ou une autre.

Il faut encore savoir fabriquer des bulles « à la demande » : cette *fonction* sera assurée par un autre conducteur métallique dans lequel l'envoi d'une impulsion électrique modifie localement le champ magnétique, *et crée* ainsi une bulle qui sera, ensuite, envoyée dans le circuit.

Il restera enfin à « lire » l'information représentée par la présence ou l'absence de bulle : on utilise pour cela la propriété qu'ont certains matériaux, appelés pour cette raison *magnéto-résistants,* de présenter une résistance électrique variable selon le champ magnétique auquel ils *sont soumis.* Dans l'organe de lecture, on fait s'étirer les bulles de façon qu'elles voient leur volume considérablement augmenté (plusieurs centaines de fois) : le domaine magnétique ainsi engendré produit un champ suffisant pour que son passage se traduise par une variation de courant ; la transmission d'information reprend ainsi la forme de signaux électriques, *classique* pour les circuits électroniques qu'utilise l'informatique.

On sait donc :

- Fabriquer par l'envoi d'une suite d'impulsions électriques des trains de bulles ; éventuellement les dédoubler ;
- Les guider le long de trajets *déterminés ; éventuellement* en disposant des « aiguillages » ;
- Retranscrire, sous forme d'impulsions électriques, l'information contenue dans une suite de bulles.

Si l'on ajoute à ces données *le fait,* essentiel, de la stabilité des bulles (un train de bulles — suite de bulles plus ou moins serrées — représentant une suite de « 0 » ou de « 1 », garde en permanence ce message), il est clair qu'on dispose de tous les éléments nécessaires à la fabrication d'une « mémoire ». Il reste à l'organiser....

Une « voie unique »

On peut, évidemment, imaginer le schéma le plus simple, celui d'une « voie unique » : les trains de bulles suivent un seul trajet ; *éventuellement,* on les arrête ; à la fin de leur parcours, on lit, en les détruisant, le message qu'ils contiennent. Pour les informaticiens, ce type de mémoire serait des plus sommaires, voire inutilisable (on *détruit l'information en la lisant ;* il faudrait relativement beaucoup de temps pour lire une information en « bout de chaîne », etc.).

La plupart des laboratoires travaillent sur des modèles évidemment plus complexes, *dont* un schéma, forcément très simplifié, est donné sur la figure 2. Il s'agit là, grâce à un système d'aiguillages, d'envoyer les bulles sur toute une série de « boucles » de même longueur : le « train » qui vient d'être *fabriqué* se positionne de telle manière que chaque bulle, ou « *absence de bulle* », soit en face de l'entrée d'une boucle (que les bulles déjà présentes ne cessent de parcourir). L'envoi de l'impulsion électrique donne le « signal du départ » : l'information est ainsi répartie entre les différentes boucles. Si on a besoin de la lire, une impulsion donnée au bon moment dans les « *aiguillages de sortie* » provoquera soit la reconstitution du train initial de bulles, qui se *dirigera vers l'organe de lecture* (lecture destructive), soit, par duplication de chacune des bulles, la fabrication d'un train exactement semblable au premier dans sa composition — la suite de bulles ou l'absence de bulles qui le compose. A titre d'exemple, le LETI étudie une mémoire à bulles de 64 kilobits (64 × 1 024 = 65 536 « 0 » ou « 1 » de capacité) arrangée en *128* boucles ou « *registres* » (en fait, la mémoire est divisée en deux régions qui travaillent alternativement, chaque région comportant 64 registres).

L'avantage des boucles multiples est qu'elles permettent, en fractionnant les trains d'information, d'avoir des temps d'accès aux données plus courtes : ceux-ci dépendront, en effet, du *temps moyen qu'il faut pour que* les bulles accomplissent le tour complet de la boucle ; à capacité totale de la mémoire égale, la multiplication du nombre de *boucles raccourcit celles-ci, et* donc le temps d'accès.

L'ensemble du dispositif que nous venons de décrire n'est, en fait, que le cœur de la mémoire ; bien d'autres fonctions restent à assurer. Concernant le circuit de *bulles lui-même, il faut, par* exemple, pour pouvoir récupérer l'information, savoir où on l'a injectée ; ce pourra être le rôle d'une boucle spéciale où une succession de bulles et d'absences de bulles permettra la déterminat*ion de repères.*

Il faut ensuite tout un appareillage placé autour de la « *puce* » d'une dizaine de millimètres carrés : un aimant permanent pour produire le champ magnétique perpendiculaire au *film de grenat ; deux bobines* emboîtées qui produiront le champ magnétique tournant, parallèle au film de grenat.

Enfin, toute une électronique complète le dispositif : « horloges » pour suivre le déroulement des opérations ; circuits oscillants pour alimenter à haute fréquence (en moyenne 100 à 400 kilohertz-cycles par seconde), les deux bobines, etc.

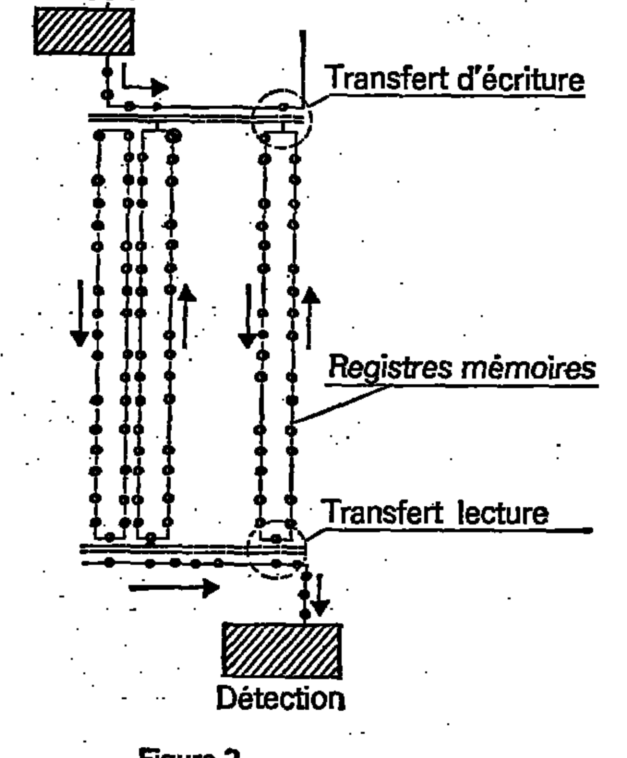


Figure 2

LES RÉSEAUX D'I.B.M.

LA description, ci-contre, des phénomènes élémentaires qui se déroulent dans les mémoires à bulles montre à l'évidence que, à partir des concepts de base, de nombreuses solutions sont possibles. Et les chercheurs des divers *laboratoires engagés* dans l'étude de ce type de composants font preuve, dans ce domaine, d'une grande imagination. De nombreux perfectionnements sont sans *cesse à l'étude.*

Ainsi, beaucoup travaillent à *inventer de nouveaux* dessins, à expérimenter de nouveaux matériaux ou à améliorer les matériaux actuellement utilisés. C'est le cas, par exemple, des *chercheurs du LETI (Laboratoire* d'électronique et de technologie de l'information du C.E.A.), qui semblent avoir acquis une certaine avance dans leurs travaux sur *l'implantation d'ions à la* surface du grenat, qui permettrait *notamment d'accroître encore la* densité des bulles.

Les équipes des laboratoires d'I.B.M. à San-José (Californie) travaillent pour leur part sur une méthode d'utilisation des bulles totalement différente, qu'on appelle *le « réseau de bulles ».*

Pour accroître la densité d'in*formation, l'idéal est bien sûr de* serrer, d'entasser les bulles les *unes contre les autres : c'est ce que réalisent* les réseaux d'I.B.M., *dans lesquels les bulles prennent place dans des rangées parallèles. Comme les bulles se* repoussent l'une l'autre, il ne peut y avoir de trou : c'est l'entassement *même des bulles qui, par le jeu réciproque des interactions,* assure la géométrie du réseau. La densité des bulles peut être multipliée par un facteur quatre, mais il faut trouver une autre méthode de codage de *l'information que l'absence ou la* présence d'une bulle, puisque l'absence d'une bulle désorganiserait le réseau.

On utilise pour cela une propriété des « parois » des bulles : si l'on suppose que le film de *grenat où elles apparaissent* est horizontal, les « petits aimants » du matériau auront, par exemple, leur pôle nord vers le haut à l'intérieur des bulles, vers le bas à l'extérieur. *Mais,* entre cet intérieur et cet extérieur, existe *une mince région de transition* (la paroi de la bulle), où les « aimants » prendront une direction intermédiaire. On a pu montrer que, suivant les cas, cette région intermédiaire pouvait se trouver organisée suivant l'un ou *l'autre de deux états qu'on peut* appeler A et B. Dans les réseaux de bulles, ce ne sera donc pas la présence ou l'absence d'une bulle, lors du défilement d'un « train d'informations », qui *codera le « 0 » ou le « 1 » de l'information,* mais le fait que les bulles seront de type A ou de type B. A la sortie du réseau, les bulles A et les *bulles B* ont, *dans certaines conditions,* un comportement différent (sous le même champ magnétique, leurs *trajectoires respectives s'écarteront)* ; c'est cette propriété qui permettra, à la lecture de la mémoire, de retrouver le « 0 » *ou le « 1 » stocké.*

Mais pour le moment ces travaux ne semblent pas devoir déboucher sur une commercialisation quelconque. Certains experts estiment même que ces mémoires à *réseaux* souffrent d'un handicap grave. En effet, l'un des avantages principaux des mémoires à bulles « *classiques* » est que ce *sont* des composants relativement faciles *à fabriquer : le nombre d'étapes* de fabrication est très restreint, et c'est un facteur essentiel dans le coût final. Et il semble bien que, pour réaliser des mémoires à réseaux, on retrouve une complexité de fabrication analogue à celle des circuits intégrés les plus sophistiqués. En *l'état actuel des techniques,* des composants-mémoires de ce type pourraient donc atteindre des prix qui les rendraient difficilement compétitifs.



Le mouvement de l'écorce terrestre en République de Djibouti

par RENÉ MAYER (*)

A la demande de l'Institut de physique du globe, l'Institut géographique national (I.G.N.) avait établi en 1973, dans la République de Djibouti (à l'époque le T.F.A.I.), un polygone composé de vingt-deux points géodésiques matérialisés sur le terrain. Ceux-ci avaient fait l'objet de déterminations très précises d'angles et de distances. On peut estimer que la position de ces points était connue en planimétrie, avec une précision de quelques centimètres, sur l'ensemble d'une zone ayant pour dimensions 40 kilomètres sur 45.

De plus, des mesures de nivellement portant sur plus de deux cents repères échelonnés sur un parcours de 100 kilomètres avaient fourni les altitudes correspondantes avec une précision meilleure que 1 millimètre par kilomètre.

Destinée à l'étude des mouvements tectoniques dans une région située au fond du golfe d'Aden, entre le lac Assal et le golfe de Tadjoura, composée d'une dépression dont le fond est à 153 m au-dessous du niveau de la mer, cette implantation de haute précision avait duré quatre mois et demi. Elle avait été menée par l'I.G.N. dans le cadre d'une action de recherche du C.N.R.S., à l'instigation de M. Haroun Tazieff et de ses collègues français et italiens.

Une position-clé

Cette région était choisie pour sa position-clé. Elle est, en effet, installée à cheval sur une fissure (rift) séparant les plaques africaine et arabique. Tout laissait supposer que ces plaques s'écartaient progressivement l'une de l'autre dans un vaste mouvement de l'écorce terrestre.

On connaît la suite des événements. Après un « sommeil » de cinq ans, un brusque éveil s'opérait dans l'arrière-pays de Djibouti. Pendant quinze jours, en novembre 1978, la lave jaillissait d'un volcan fissural naissant, le volcan d'Ardoukôba, entre le lac Assal et la baie de Ghoubbat-Al-Kharab, exactement à l'intérieur du polygone mesuré en 1973.

Des fractures apparaissaient, parallèlement à la direction générale du rift, tandis que l'on pouvait entrevoir l'affaissement d'un fossé (graben) de quelques centaines de mètres de largeur.

Alerté à nouveau par M. Haroun Tazieff et grâce à un financement partiel du C.N.R.S. obtenu par l'intermédiaire du programme interdisciplinaire de recherche sur la prévision et la surveillance des éruptions volcaniques, l'I.G.N. dépêchait immédiatement sur les lieux l'un de ses ingénieurs, spécialisé dans les déterminations géodésiques de haute précision. Il y débarquait dès le 16 novembre muni d'un appareillage de mesure de distance électro-optique (géodimètre à laser). Avec l'appui logistique des géophysiciens, il reprenait les mesures dans la région la plus touchée.

Une vingtaine de distances séparant neuf des vingt-deux points du polygone I.G.N. de 1973 ont pu être ainsi remesurées.

Il faut souligner la difficulté de cè travail accompli en une quinzaine de jours seulement, et dans des régions réputées peu sûres et d'accès difficile. Les mesures eurent lieu la nuit, de manière à réduire au minimum les causes d'erreur liées à l'hétérogénéité et aux turbulences de l'atmosphère. Une reprise des mesures de nivellement est également en cours. Mais sans attendre les résultats de ces dernières, on peut constater l'existence de deux composantes essentielles du mouvement :

— Un mouvement de cisaillement, ayant fait coulisser les deux plaques le long du rift, de plusieurs décimètres ;

— Un mouvement d'écartement de ces plaques, d'une ampleur bien plus grande.

Des « déplacements » supérieurs au mètre

On a observé des déplacements relatifs entre points géodésiques supérieurs au mètre, le maximum se situant vers 1,80 m. D'après les premières mesures altimétriques, il semble que l'on soit également en présence de mouvements verticaux de même importance, voisins du mètre.

Tous ces résultats vont être mis à la disposition des spécialistes des mouvements tectoniques. Ils n'ont pu être obtenus que grâce à une collaboration fructueuse entre les divers organismes concernés.

Cette coopération scientifique et technique se poursuivra en 1979 et s'étendra vraisemblablement à l'ensemble de la zone, voire au domaine gravimétrique, avec l'aide de l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG).

On ne peut que se réjouir de l'excellence du choix de ce polygone et de l'opportunité des mesures en cours, qui portent sur une des rares régions du globe où le rift se manifeste à ciel ouvert (1). Celles-ci constituent, semble-t-il, une première mondiale, chiffrant de manière indubitable le phénomène jadis baptisé « dérive des continents », qu'il est plus correct de dénommer mouvement des plaques ou expansion des fonds océaniques. Le mouvement d'élargissement de la mer Rouge est donc non seulement confirmé mais quantifié.

Ces résultats laissent entrevoir le moment relativement proche où existera un véritable réseau permanent de contrôle couvrant le globe, réseau que permettent d'établir, pour les distances intercontinentales, les satellites de positionnement géodésique.

(*) Directeur général de l'Institut géographique national.

(1) Signalons que l'Islande est également traversée par un rift subocéanique émergé, et que des mesures géodésiques américano-soviétiques y ont été entreprises il y a quelques années.

LE C.N.R.S. ET LA PRÉHISTOIRE

Trois millions d'années d'aventure humaine

« Trois millions d'années d'aventure humaine », tel est le thème de la grande exposition que le Centre national de la recherche scientifique présente jusqu'au 31 mai au Muséum national d'histoire naturelle. Cette exposition vient compléter celle sur « Les origines de l'homme », qui était une promenade de 70 millions d'années, tout au long de l'évolution de la lignée humaine.

Le travail présenté par le C.N.R.S. est axé sur la préhistoire. L'exposition dit comment, en trente mille siècles, les hominidés sont passés d'une existence précaire supportée essentiellement par la cueillette à la civilisation industrielle. Comme l'évolution physique, l'évolution technique a suivi une progression qui n'a cessé de s'accélérer.

C'est ce que montre parfaitement l'« horloge » qui ouvre cette deuxième exposition. Si l'on compare les trois derniers millions d'années aux vingt-quatre heures d'une seule journée, le premier outil apparaît à 1 heure, mais les bifaces seulement à 16 heures ; le feu est maîtrisé à 20 h. 24 ; les premiers campements s'organisent à 20 h. 48. Il est déjà 23 h. 32 lorsque les rites funéraires témoignent de préoccupations métaphysiques et 23 h. 38 quand l'évolution fait surgir, d'une lignée déjà longue, l'*Homo sapiens*. Celui-ci produit des œuvres d'art à partir de 23 h. 42, devient sédentaire à 23 h. 52, invente la céramique à 23 h. 56 ; il abandonne la chasse et la cueillette au profit de l'agriculture pastorale à 23 h. 57, découvre la métallurgie à 23 h. 58. Enfin, la civilisation industrielle apparaît à 23 h. 59 min. 57 sec...

Depuis ses débuts — modestes — en Afrique orientale, l'espèce humaine est la seule du règne animal à s'être répandue sur toute la Terre. Pour suivre son évolution et ses progrès, il faut donc rechercher les vestiges de son passé sur cinq continents (le sixième, l'Antarctique, est entré dans l'histoire de l'humanité il y a moins de deux cents ans). Notons que, malgré cette obligation, l'exposition est effectivement « planétaire », bien qu'elle soit exclusivement basée sur les travaux faits par des chercheurs du C.N.R.S. ou par des équipes d'universités, du Muséum national d'histoire naturelle, du Collège de France et de musées dans le cadre de programmes suscités ou aidés financièrement par le C.N.R.S.

L'illustration de l'histoire humaine est vraiment très internationale : au début de l'exposition, on rencontre Lucy, à laquelle une carte d'identité attribue le nom d'*Australopithecus afarensis* et la profession de « cueilleur-chasseur dans la savane africaine ». Plus loin, on revoit les huit Néandertaliens enterrés en famille à La Ferrassie, puis le crâne de l'*Homo sapiens* de Lagoa-Santa (Brésil). Entre autres.

Les exemples d'outillages viennent, eux aussi, du monde entier. Les plus anciens galets aménagés ont été faits d'abord en Afrique, puis en France. Mais les beaux outils acheuléens (des bifaces, notamment), œuvres du Pithécanthrope (ou *Homo erectus*) à partir de —1 million d'années, sont déjà retrouvés aux quatre coins de l'Ancien Monde, du cap de Bonne-Espérance à la Russie, de l'Inde aux îles Britanniques.

Dès que l'homme a vécu en groupes organisés, il a laissé sur place les débris de ses repas..., parmi lesquels il figure lui-même parfois, comme à Tautavel (Pyrénées-Orientales). A Pincevent (près de Montereau), les chasseurs magdaléniens qui campaient là il y a une dizaine de milliers d'années ne devaient pas avoir le nez bien délicat : leurs tentes étaient jonchées d'os de rennes. Sur le site de Muge (Portugal), occupé du sixième au quatrième millénaire avant Jésus-Christ, ce sont des coquilles d'escargots, qui, jetées par millions, ont fini par former des buttes longues de 60 à 90 mètres et hautes de 2,50 à 5 mètres. Certains amas de débris posent parfois des énigmes : comment les os concassés de dizaines de milliers de chevaux se sont-il accumulés à Solutré (Saône-et-Loire) au point de former une « brèche » de plus d'un hectare et demi sur 4 ou 5 mètres de haut ?

Des figurines stéatopyges

L'art naissant est représenté par des statuettes en ivoire ou en os, non pas par les originaux parfois minuscules, mais par d'admirables photographies en relief faites selon le procédé Bonnet. Ainsi peut-on admirer la tête de femme (3,4 centimètres de hauteur au naturel) trouvée à Brassempouy (Landes) et la Vénus de Lespugue (Haute-Garonne) à la stéatopygie extraordinairement développée. L'une et l'autre ayant été faites il y a vingt-cinq ou vingt mille ans.

En Syrie, à Mureybet, ont été modelées, à partir du neuvième ou du huitième millénaire avant Jésus-Christ, les premières statuettes connues de terre cuite. Là aussi, les figurines sont féminines et très rebondies.

Mureybet est d'ailleurs un site passionnant : l'homme y a construit des maisons rondes dont subsistent des traces de poteaux, de murs extérieurs et de murets intérieurs, là, il a ajouté aux produits de sa chasse et de sa pêche, des quantités notables de graminées (orge et blé). Ce qui conduit à penser qu'il a atteint ici, le stade de la protoagriculture, c'est-à-dire qu'il a « amélioré — mais non semé — des céréales sauvages dont il favorisait la croissance par sarclage et désherbage.

Au quatrième millénaire, les techniques agricoles avaient atteint la vallée de l'Oise, apportées probablement par une population venue des régions danubiennes. Puis peu à peu est apparu, d'abord du Proche-Orient et de proche en proche en Europe et en Afrique, le travail du métal, cuivre, bronze, et enfin fer.

La préhistoire a pris fin avec l'apparition de l'écriture. Elle s'est donc achevée au Proche-Orient et en Egypte il y a plus de quatre mille ans, mais elle s'est poursuivie en Afrique, en Amérique et en Océanie pendant des siècles jusqu'à l'arrivée des Européens. Cette proximité dans le temps de la préhistoire a permis de retrouver dans la petite île inhabitée de Retoka (Nouvelles-Hébrides) un site funéraire extraordinaire.

Un site tabou

Vers l'an 1300 de notre ère, pendant les funérailles du chef Roy Mata, les représentants des divers clans, dont certains étaient, dit-on, volontaires, ont été enterrés vivants. Les hommes auraient été préalablement drogués au kawa (un stupéfiant local), mais pas les femmes. Guidés par une tradition orale encore très précise et très vive, des ethnologues du Musée de l'homme et du C.N.R.S. ont retrouvé le site, tabou depuis ces meurtres rituels : une cinquantaine de squelettes — dont onze couples enlacés — encore parés de leurs bijoux de coquillages, de dents de cachalots et de défenses de porc.

Objets, maquettes et moulages sont accompagnés de notices fort bien faites. Conseillée par une bonne trentaine de spécialistes, l'équipe du bureau des expositions du C.N.R.S., en tout premier lieu Mmes Geneviève Perronin et Geneviève Najar, MM. Bernard Guineau et Patrice Detilly, ont réussi là sans nul doute une des meilleures expositions présentées par le C.N.R.S. Rien de sec dans ces os, ces cailloux, ces céramiques. Au contraire, un sentiment d'admiration pour nos lointains ancêtres qui, avec leurs seules pierres taillées, avaient déjà réussi à conquérir le monde entier.

YVONNE REBEYROL.

★ Muséum national d'histoire naturelle, galerie de zoologie, Jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5e). Ouvert du 26 janvier au 31 mai, tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 17 heures. Prix d'entrée : 6 francs. Groupes scolaires et visites guidées : téléphoner au 336-14-41, poste 23.

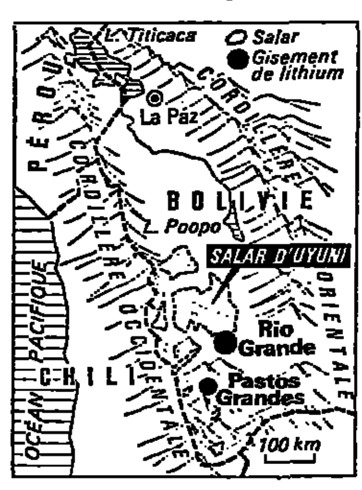
SUR L'ALTIPLANO

Des chercheurs français et boliviens ont découvert de gigantesques gisements de lithium

Le sous-sol bolivien recèle les plus grandes réserves connues de lithium, ce métal très léger et très rare, indispensable à l'industrie nucléaire militaire (et, dans l'avenir, à l'utilisation pacifique de la fusion... si celle-ci est maîtrisée un jour). Un gisement est considéré comme exploitable lorsque sa teneur en métal atteint 500 ppm (parties par million). Or les teneurs du « minerai » bolivien peuvent dépasser 3 000 ppm. En outre, ce « minerai » contient de grandes quantités de borates et un peu de potasse.

PENDANT les glaciations quaternaires, les glaciers des Andes ont tantôt avancé, tantôt reculé. Alors qu'ils ne descendent pas actuellement au-dessous de 5 500 mètres d'altitude, leur limite inférieure, vers 18000 avant Jésus-Christ, était de 3 900 mètres. Cela n'est que le plus récent exemple de leurs fluctuations, car avances et reculs liés à des variations climatiques générales se sont succédé pendant le dernier million d'années selon quatre grandes phases subdivisées, chacune, en oscillations mineures.

A chaque recul des glaciers, de grands lacs se sont formés dans les bassins de l'Altiplano : celui-ci étant endoréïque (c'est-à-dire sans écoulement vers la mer), l'eau libérée par la fonte s'est accumulée dans les dépressions de ce haut plateau. En outre, l'Altiplano étant soumis depuis un ou deux millions d'années à un enfoncement progressif, les alluvions apportées par les rivières dévalant des glaciers se sont entassées sur des épaisseurs de 500 à 1 000 mètres. Bien entendu, ces alluvions sont faites de débris de roches arrachées aux montagnes voisines par les glaciers et les cours d'eau, ce qui peut, éventuellement, créer des gîtes minéraux en placers.



Dans le cas du lithium, des borates et de la potasse, il s'agit de gisements créés par la chimie. Ces éléments, présents en teneurs infimes dans les roches volcaniques acides des montagnes qui ferment l'Altiplano au sud, sont solubles dans l'eau. Ils ont donc été dissous dans les eaux de ruissellement. Tout au long de son trajet, l'eau a été soumise, comme partout, à l'évaporation. La teneur en éléments dissous a donc augmenté de l'amont vers l'aval. Après avoir formé ces lacs intérieurs, les eaux venues des montagnes se sont, elles aussi, évaporées pour donner des étendues plates appelées actuellement *salars*, potentiellement riches en gisements de tous les éléments minéraux solubles. Des gîtes de borates sont d'ailleurs connus depuis longtemps dans plusieurs salars de l'Altiplano.

En 1957, dans le cadre d'un programme scientifique franco-bolivien mené conjointement par des chercheurs de l'Institut de géodynamique et de limnologie de l'université Mayor - San - Andrès (U.M.S.A.) de La Paz et de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), ls anciens lacs ont été systématiquement étudiés. Des prélèvements des dépôts minéraux étaient envoyés, pour analyse, à des laboratoires bolivien et français.

En 1976, des spécialistes du United States Geological Survey (U.S.G.S.) arrivaient en Bolivie pour comprendre, par travail direct sur le terrain, les images envoyés par les satellites Landsat. Ils ont prélevé des échantillons dans le milieu du salar d'Uyuni, à quelque 500 kilomètres au sud de La Paz et ils y ont trouvé une teneur en lithium de 400 ppm.

Immédiatement, les Boliviens et les Français ont procédé par raisonnement logique : dans la plupart des salars étudiés, ils avaient remarqué que les teneurs en lithium augmentaient en même temps que l'abondance des borates. Or les gisements de borates étaient connus depuis le siècle dernier et l'étude scientifique des salars se faisait depuis un an.

Deux mois plus tard, deux gisements de lithium étaient repérés : Pastos-Grandes, qui couvre environ 100 kilomètres carrés et surtout Rio-Grande, dont la superficie est de l'ordre du millier de kilomètres carrés. Les teneurs en lithium y sont extraordinairement élevées : partout elles dépassent 500 ppm et atteignent parfois 4 000 ppm.

Ces résultats, d'un énorme intérêt économique, ont été communiqués au ministère bolivien des mines et de la métallurgie, qui les a publiés. Trois jours après, des représentants de compagnies américaines arrivaient à La Paz... Et depuis octobre dernier six chercheurs de l'U.S.G.S. ont entrepris, sur les salars et les roches entourant ceux-ci, un programme ambitieux.

Bien avant la découverte de ces gisements de lithium, l'U.M.S.A. et l'ORSTOM ont commencé à étudier les dépôts fluviatiles et lacustres liés aux avancées et aux reculs des glaciers du versant ouest de la Cordillère orientale. C'est dans cette chaîne que sont situés les riches filons d'étain, souvent associé à de l'argent et à du tungstène. Malheureusement, l'étain filonien s'épuise. Mais il n'est pas interdit de penser à l'existence de placers d'étain faits de débris de filons arrachés à la Cordillère et accumulés par les rivières dans les dépressions de l'Altiplano.

Malheureusement les dépôts ont des structures très compliquées. On en est donc encore à essayer de comprendre comment ces dépôts se sont formés et organisés. Une fois que les spécialistes auront compris, ils pourront définir des règles de prospection des placers. Alors seulement ils seront en mesure de rechercher ceux-ci.

En 1979, les chercheurs français et boliviens essaieront de voir s'il est possible d'explorer le versant amazonier de la Cordillère orientale où ont pu se former des placers d'or.

Y. R.

SCHÉMA DE LA BORDURE SUD DU SALAR DE UYUNI

Lentille de borates — Sédiments lacustres — ←Montagnes — Croûte de chlorure de sodium et chlorure de potassium — Saumures (avec lithium, potassium, bore...) — Centre du salar →

Le salar est recouvert d'une croûte de chlorure de sodium (avec un peu de chlorure de potassium) dont l'épaisseur augmente de la périphérie vers le centre (plus de 10 mètres). Sous cette croûte se trouvent des sédiments lacustres, argileux et limoneux, où des lentilles de borates se sont formées par évaporation de la nappe phréatique de saumures sous-jacente. Chacune de ces lentilles peut avoir une centaine de mètres de diamètre et 50 centimètres à 1 mètre d'épaisseur. Dans les saumures sont dissous le lithium, le potassium et le bore.

Le schéma ci-dessus est forcément très simplifié par rapport à la réalité qui est, en fait, extrêmement complexe.

EN TOUTE LOGIQUE

UN BATEAU TRÈS PUR

PROBlème No 140 — — —

Classiquement, un bateau progresse sur l'eau en prenant appui sur quelque chose :

— Sur l'eau s'il fonctionne à la rame ou à l'hélice ;

— Sur le vent et l'eau s'il utilise la voile ;

— Sur le sol s'il est halé, etc.

Mais un bateau peut-il avancer sans qu'aucun appui ne soit matérialisé ? Imaginez que vous êtes dans un bateau entièrement fermé, sur une eau calme, sans courant et sans vent : pouvez-vous le faire progresser ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION du problème No 139

La somme des deux nombres sera de toute évidence l'unité, sans qu'il soit besoin de faire intervenir des considérations de limites, si l'on trouve deux fractions $\frac{a}{b}$ et $\frac{b-a}{b}$ dont les nombres 0.1538461538461... et 0.8461538461538... sont les expressions décimales, et dont la somme soit 1.

La première doit être un peu moins de 2/10. Le dénominateur est-il 1 ?

1/6 = 0,17... est trop grande.
1/7 = 0,14... est trop petite.
Est-il 2 ? Explorons 2/11, 2/12.

La dernière fraction donne la solution. Les deux nombres étaient les expressions décimales de 2/13 et 11/13.

PIERRE BERLOQUIN.

Après la mort d'une jeune fille à Nancy

Les avortements de la misère

Nancy. — Dans la nuit du vendredi au samedi 20 janvier, une jeune fille de dix-neuf ans, Corinne Burst, mourait asphyxiée au cabinet du docteur Juredieu, à Tomblaine, dans la banlieue de Nancy. Or le médecin avait pratiqué sur cette patiente, quelques heures auparavant, une interruption de grossesse. Il a été inculpé immédiatement d'homicide involontaire, d'abstention délictueuse et d'avortement illégal (« le Monde » des 23 et 24 janvier). Placé sous contrôle judiciaire, il n'a plus le droit, pour le moment, d'exercer la médecine.

L'émotion est grande, à Nancy, où se constitue un comité pour la défense du docteur Juredieu et où bon nombre de groupes militants relient cette affaire aux insuffisances de l'application de la loi sur l'avortement, voire à des défauts du texte lui-même.

De notre envoyée spéciale

Tout est triste, à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle). Le temps, glacial, les maisons, sinistres constructions rectilignes, les visages. Une banlieue ouvrière sans joie o l'on entend parler, avec résignation, de chômage et avec consternation de l'« affaire » du docteur Juredieu.

Celui-ci habite avec sa fille une bâtisse grise entourée d'un jardin mort. Il règne dans cette maison un froid si vif que le docteur Juredieu s'en excuse immédiatement, propose du thé et allume dans la cheminée un feu éphémère. Pourtant, le docteur Juredieu ne semble pas frigorifié. Il reste bras nus, s'agite, parle avec volubilité dans une langue fort verte, et égrène, sans se plaindre, la série de catastrophes successives — il n'évoque que des « *ennuis* » — qui ont émaillé son existence.

Il exerce la médecine à Tomblaine depuis plus de quinze ans, travaillant douze à treize heures par jour au rythme de trente à quarante malades quotidiens. Médecin des pauvres, dit-on de lui. Il y a quelques années, il se fait construire une maison sans luxe pour laquelle il s'endette, mais qu'il équipe soigneusement : un cabinet médical, une salle de gynécologie, deux salles de soins. Il « *ne fait pas de politique* », dit-il, mais il est « *à gauche* », c'est bien connu. Il donnera même « *un coup de main* » à son ami le maire et sera, un temps conseiller municipal de cette commune réputée rouge.

En 1976 : première interdiction d'exercer

Il y a six ans, sa femme, esthéticienne, le quitte, le laissant seul avec sa fille, âgée de dix ans. Elle va, dit-il, « *faire l'entraîneuse* » dans un bar de Nancy, « *à quelques centaines de mètres du C.E.S. que fréquente ma fille et à quelques kilomètres de mon cabinet* ». « *J'ai traversé à ce moment*, dit le docteur Juredieu, *une sale période. Mon secrétariat s'est désorganisé et j'ai payé ma cotisation à l'ordre des médecins avec retard en m'excusant.* » « *Là-dessus*, ajoute-t-il, *je reçois une lettre de l'ordre disant que je présentais des troubles du comportement. On me demande de subir une expertise psychiatrique ; puis me parvient un avis selon lequel je suis suspendu pour six mois.* »

De six mois en six mois, le docteur Juredieu se voit ainsi interdire d'exercer la médecine pendant plus de deux ans, « *alors*, dit-il, *que le psychiatre ne m'avait donné aucun traitement* ». Les dettes pleuvent, son mobilier est saisi, sa maison mise en vente. Pour éviter que ses biens ne soient dispersés, on lui conseille de les mettre sous tutelle. Ce qui est fait. Sa fille, enfin, lui est retirée et placée sous l'autorité de l'Aide sociale à l'enfance.

Alors, dit-il, « *j'ai rué dans les brancards. J'ai fait appel à l'ordre national, à Paris. Huit jours après, on me redonnait le droit d'exercer* ».

Médecin des pauvres

Le docteur Juredieu a donc repris ses activités professionnelles en février dernier. « *Ma clientèle est bien revenue*, dit-il, *malgré l'installation de plusieurs médecins entre-temps dans le voisinage.* » Sa fille lui est rendue. Tout semble donc rentrer dans l'ordre.

« *J'ai pratiqué, depuis, deux avortements à mon cabinet. Non, je ne savais pas que c'était interdit. Je pensais que, depuis que c'était légal, il était possible à un médecin compétent de le faire. Je prenais 150 francs, comme pour la pose d'un stérilet. Oui, j'ignorais qu'il y avait un tarif obligatoire bien supérieur, mais je savais qu'à l'hôpital ou en clinique les femmes devaient payer environ 700 francs. Celles qui m'ont demandé d'interrompre leur grossesse ne pouvaient vraiment pas me payer cette somme-là.* »

Tel était le cas de Corinne. Elle était au chômage et devait commencer quelques jours plus tard un travail de coiffeuse. Elle était enceinte de moins d'un mois. « *Je lui ai fait son avortement à midi, le vendredi, après lui avoir donné de puissants analgésiques qui « assomment » mais n'endorment pas.* »

Deux jours auparavant, le chauffage de la maison était tombé en panne, la cave était inondée. « *Je ne voulais pourtant pas fermer mon cabinet ; alors j'ai installé de petits chauffages de fortune avec des réchauds* », explique le docteur Juredieu. « *Pour que la jeune fille n'ait pas froid, ma secrétaire et moi nous l'avons emmenée, après l'intervention, dans la cuisine, où il faisait plus chaud. Le temps qu'elle « récupère ». Je comptais la ramener chez elle le soir en partant faire mes visites. Mais ma voiture n'a jamais voulu démarrer. Avec ce froid... Elle m'a dit qu'elle n'avait pas d'argent pour prendre un taxi, qu'elle n'était pas sûre que sa mère soit chez elle, qu'elle n'avait pas de clé... Alors, ma secrétaire et moi, nous lui avons installé dans l'une des salles de soins un lit de fortune avec des coussins de plastique et nous avons laissé un réchaud. Le lendemain matin, quand ma secrétaire est arrivée, elle a senti la fumée. Je me suis précipitée. La jeune fille était sans connaissance, j'ai tenté de la ranimer, je lui ai fait des massages cardiaques, du bouche à bouche ; puis les pompiers sont arrivés, l'ont intubée, mais elle est morte peu de temps après. L'autopsie a confirmé les signes de l'asphyxie, qui a été sans aucun doute provoquée par l'oxyde de carbone. C'est le plastique des coussins qui a dégagé cette fumée.* »

La police, alertée, a immédiatement arrêté le docteur Juredieu et sa secrétaire. « *J'ai été interrogé deux fois de suite pendant trois heures. Mais, au lieu de me parler de cette jeune fille qui est morte et qui est tout ce qui importe*, s'enflamme le docteur, *on ne m'a parlé que de ma vie privée, de ma suspension par l'ordre... On m'a photographié menottes aux mains. Le juge m'a dit que je risquais de deux à cinq ans de prison. Il m'a tenu des propos incroyables : il m'a, en fait, reproché de n'avoir pas mis cette jeune fille à la porte, dans le froid.* »

Enfin, ajoute le docteur Juredieu, « *on a eu beau changer la loi sur l'avortement, ce n'est pas abordable pour les pauvres. L'aide médicale gratuite est une fumisterie puisqu'elle arrive trop tard. Jamais je ne refuserai mon aide à une femme pour une raison d'argent. Pour qu'elle aille se trafiquer avec une cartouche de stylo à bille... Dire aux gens « démerdez-vous », je ne le ferai jamais. Mon refus m'engage autant que mon acceptation.* » « *Avoir le nombre d'enfants qu'elle veut, pour une femme*, conclut le docteur Juredieu, *c'est aussi important que le droit de vote.* »

Un accident ?

Le docteur Werner, président du conseil de l'ordre de Nancy, n'exerce ses fonctions ordinales que depuis deux ans. Il n'a donc pas eu à connaître des « ennuis » que le docteur Juredieu impute à l'ordre. Mais il parle de cette affaire d'une façon extrêmement nuancée. « *Je ne conteste pas*, dit-il, *l'inculpation de notre confrère : l'avortement ne peut être pratiqué au cabinet du médecin.* » Mais, ajoute-t-il, « *je ne me sens aucun droit de l'accabler. Il y a eu comportement médical répréhensible, mais non faute médicale. Depuis que le docteur Juredieu avait repris ses activités, je n'avais aucune raison de m'inquiéter. Il était très estimé de ses malades. Cette affaire est un accident* ».

Un accident que les membres nancéiens du Planning familial attribuent largement aux insuffisances de l'application de la loi de 1975 à Nancy. Dans le secteur public, seul un « centre d'orthogénie », où travaillent deux médecins à temps partiel, assure ce type d'intervention. Quelques cliniques privées en pratiquent également. C'est, dit-on au Planning familial, notoirement insuffisant, puisque tout le département est sous-équipé à cet égard, et notamment le nord (Briey, Longwy). L'un des médecins du centre d'orthogénie, le docteur Barbelin, conteste cette interprétation. « *Nous travaillons même*, dit-il, *au-dessous de nos capacités.* »

Quoi qu'il en soit, même si les capacités d'accueil sont suffisantes, le problème des femmes qui ne peuvent acquitter les frais de l'intervention reste entier. C'est parce qu'elle savait que l'avortement chez le docteur Juredieu coûterait quatre fois moins cher qu'en milieu hospitalier que Corinne Burst lui a demandé de l'aider. Elle en est morte.

CLAIRE BRISSET.

LES DÉPENSES DE LA SANTÉ

L'hôpital plaide non coupable

Les représentants de l'hôpital public ont, par la voix de M. Raynaud, délégué général de la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), vigoureusement rejeté, au cours d'une conférence de presse, les accusations selon lesquelles l'hôpital — et en particulier l'hôpital public — est le principal responsable de l'accroissement des coûts de la santé et — indirectement — du déficit de la Sécurité sociale.

Tout d'abord, a noté M. Raynaud, les dépenses de santé n'ont représenté qu'un quart du budget social de la nation en 1978, soit 120 milliards (le reste, soit 360 milliards, étant absorbé par les pensions de vieillesse et d'invalidité, les prestations familiales, les allocations de chômage et des actions diverses de préventions et d'action sociale en particulier).

Il est vrai que l'hospitalisation absorbe, à elle seule, la moitié des dépenses de santé (40 milliards pour les hôpitaux publics, 20 pour les cliniques privées). Mais prétendre que les dépenses imputables au secteur public progressent plus rapidement que celles des établissements privés, a déclaré M. Raynaud, relève d'une « *légende qu'il faut détruire* »... D'autant que « *l'hospitalisation privée réalise plus de 55 % des actes chirurgicaux avec seulement 35 % des lits* ».

Qu'en est-il de l'évolution toute récente ? Pour les huit premiers mois de 1978 (par rapport à la même période de 1977), les frais d'hospitalisation ont augmenté — selon les chiffres de la Caisse nationale d'assurance maladie — de 18,7 %, ce qui représente le même pourcentage d'augmentation que les frais de médicaments (les consultations en cabinets médicaux ayant augmenté pour leur part de 17 %, les frais de laboratoire de 24,8 %, les visites à domicile de 25,1 % et les soins dentaires de 30,1 %). Encore faut-il retrancher de ces pourcentages, note-t-on à la fédération, les 10 % d'augmentation imputables à la seule inflation.

Les responsables de l'hôpital public, estime-t-on, à la F.H.F. : « *acceptent de contribuer à une meilleure maîtrise des dépenses de l'hospitalisation* ». Mais ils rejettent « *le discrédit que l'on continue de porter sur l'hôpital : mauvaise gestion, gabegie, irresponsabilité, absence de contrôle* ».

Ils rappellent que la France compte encore soixante-dix mille lits en salle commune « *à moderniser ou à reconstruire d'ici deux ans pour respecter les engagements du chef de l'État* » et estiment que les Français doivent savoir quels choix sont faits en leur nom dans ce domaine. « *Il revient au pouvoir politique de dire s'il entend limiter la progression des dépenses de santé et dans quelle proportion* » estime-t-on à la F.H.F.

C. B.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Judith Turner chez Denise René.

Dans un espace blanchi, purifié, plutôt que blanc et pur, siègent trois jeunes femmes. Leur accent ajoute à leur élégance. Elles sont entourées d'œuvres encadrées, blanc sur blanc, de la même propreté, qui ne déteignent pas. Entre un visiteur inconnu, également étranger, un peu bourru, qui dit : « Ça sent l'hôpital ici, vous avez mis du désinfectant, c'est programmé ? Toute cette blancheur... », puis il sort. Une des femmes, aux longs cheveux noirs, s'appuie à peine contre la vitre, regarde la façade de Beaubourg, et dit : « Je préfère quand même l'autre côté. » C'est Judith Turner, dont on expose ici les photos.

Elle signe, délicatement, à la pointe sèche, et date : 1971, 1977. Le numéro 10 de Créatis, *la revue volumineuse, luxueuse, de la « fine art photography », lui est consacrée. Judith Turner s'appuie sur une matière déjà organisée : des architectures, détails d'escaliers, colonnades, bancs massifs, perspectives ligneuses des gratte-ciels de New-York. De la pierre blanche, retaillée par le cadre photographique : Judith Turner porte une attention extrême à son grain, aux striures d'ombres et de lumières qui projettent des géométries supplémentaires. Elle fait une photo distinguée, olympienne.* — H. G.

★ Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin, Paris-4e. Jusqu'au 17 février.

Calendrier des expositions.

— Edward Steichen, *chez Baudoin Lebon (36, rue des Archives, Paris, 4e), jusqu'au 3 mars : une vraie rétrospective. Les portraits, les paysages picturaux, mais aussi les natures mortes, les photos de mode et de publicité du grand maître américain.*

— « Pour la photo », *dans le hall du Centre Georges Pompidou, jusqu'au 18 février : une bonne initiative pour faire connaître la photo en France, avec des montages audio-visuels sur les différents centres de province et les manifestations en faveur de la photographie : les Rencontres internationales d'Arles, la Fondation nationale à Lyon, le Musée Nicéphore-Niepce à Chalon-sur-Saône, la Galerie municipale du Château-d'Eau, à Toulouse.*

— Arnold Genthe, *à la Remise du Parc (2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er), jusqu'au 28 février : opalescentes, ces photos d'un des premiers pictorialistes américains, originaire de Berlin. Un reportage sur le quartier chinois de San Francisco au début du siècle ; les nymphettes voilées d'Isadora Duncan, plus lourde qu'on l'imaginait. Il manque malheureusement les photos, rares, prises par Genthe sur le tremblement de terre de San Francisco, en 1906.*

— François Demerliac, *dans la Verrière du Théâtre d'Orsay (7, quai Anatole-France, Paris-7e) : soutenue par la mairie de Paris, qui propose une aide à la première exposition, une vision banale de la ville, et de la vie.*

■ M. Roger Gounot, conservateur du musée Crozatier, au Puy, depuis plus de tente ans, est décédé à l'âge de soixante-dix ans, quelques semaines après avoir pris sa retraite. Professeur de dessin au lycée Charles-et-Adrien-Dupuy, il avait été nommé en 1947 conservateur du musée Crozatier, dont il devait faire l'un des plus intéressants musée de province. — (Corresp.)

■ Le comédien Boris Tumarin, l'un des fondateurs de la section théâtre à la Julliard School, est mort le 28 janvier à New-York, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-huit ans. Né à Riga, Boris Tumarin avait travaillé à l'Académie des arts de Berlin et chez Max Reinhardt avant de s'exiler aux Etats-Unis en 1939. Il a joué et fait des mises en scène sur Broadway et off-Broadway. Il a obtenu un « award » pour son interprétation des « Frères Karamazov ».

■ Bien que la grève des machinistes, à l'Opéra de Paris, soit terminée, « l'Enlèvement au sérail », de Mozart, ce mardi 30 janvier, et « le Couronnement de Poppée », de Monteverdi, les 31 janvier, 3, 6 et 9 février, seront présentés avec des éléments de décors, mais sans les dispositifs scéniques originaux. Il aurait fallu pour cela des répétitions, et certaines représentations auraient été annulées. Les spectateurs à qui cette solution ne conviendra pas pourront se faire rembourser leurs places. D'autre part, le Ballet de l'Opéra se transportera au Théâtre des Champs-Elysées, du 8 au 19 février, afin de permettre les répétitions de « Lulu ».

Photo

Mark Feldstein chez Zabriskie

Quand on entre dans une galerie pour regarder des photos, à défaut d'impressions, ou de plaisir, on peut chercher un principe; il y a un système chez Mark Feldstein, puisqu'il présente des triptyques, mais on ne trouve d'autre principe que ce mode de représentation, des associations insensées d'images. Un exemple : on voit, côte à côte, un unijambiste flou qui passe avec son chien et ses béquilles devant une palissade peinte, un mur de fausses briques au-dessus d'une grille d'où s'évapore une fumée encore floue, et un pressoir à oranges posé avec des morceaux de fruits sur une assiette, entre la toile et le bras d'une chaise longue. Cette description hyperréaliste s'applique à un triptyque intitulé « Un mur ». Peu de sens, donc, dans cette association, que sa gratuité: une narration strictement surréaliste.

On peut suivre une évolution en feuilletant les deux livres disponibles de Feldstein : *Unseen New York* — New-York invisible — paru en 1975, et *Sightings* — vues, visées, pointages — en 1977. Le travail s'est compliqué, sophistiqué et, inversement, semble s'être appauvri. Jusque-là, dans ses images uniques, Feldstein détachait quelques fragments de la masse urbaine (un mur, une voiture bâchée), il la montrait comme un décor vide, après une déflagration atomique qui aurait juste préservé les matériaux. Feldstein prenait le rouleau compresseur ou la trace de pneu dans la boue, comme un archéologue d'une autre planète serait venu recueillir quelques signes, quelques preuves de cette civilisation suspendue, encore saturée de soleil, mais sans aération. De retour dans sa planète, l'archéologue aurait détecté sur sa pellicule des ombres étrangères, qui lui avaient échappé, des impressions fantomatiques.

Les ombres non identifiables sont une constante chez Feldstein, comme ces amas de bimbeloterie qu'il centre maintenant dans ses triptyques, et les flous, les natures mortes qui sont autant de confrontations élémentaires, déconcertantes : œuf, poivrons secs, étoile et poire entamée dans une assiette. Dans les dernières compositions, le corps humain se réinsère, mais tronqué par le cadrage, masqué, de dos, il ne sert que de présentoir à quelques objets, des chaussures blanches, un paquet, des Polaroïds. Feldstein fait une photo dévitalisée, indifférente.

HERVÉ GUIBERT.

★ 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 24 février.

Musique

Les lubies de Charles Ives

Lorsqu'on croit détenir une parcelle de la vérité, on s'imagine facilement qu'il est de la plus haute importance d'en informer les autres ; on se sent tout à coup une âme de justicier et c'est très vilain. Mais, pour convaincu que l'on soit de la relativité des jugements ou du bien-fondé de l'affirmation cent fois répétée que la critique est aisée si l'art est difficile, c'est plus fort que soi, il faut que ça sorte, et on dispense sans vergogne les éloges, les conseils et les blâmes...

Pierre-Laurent Aimard est un excellent pianiste, un pianiste intelligent, qui joue la musique contemporaine avec autant d'aisance que s'il s'agissait des sonatines de Diabelli sans cette froideur indifférente du virtuose blasé. Pour le premier concert du cycle Berg, lundi soir au Théâtre d'Orsay, on lui avait confié la Concord Sonata, *de Charles Ives dont Pierre Boulez dressait, en guise de prélude, un portrait indispensable puisque cette grande figure de la musique américaine reste encore singulièrement méconnue du public français. Les quatre mouvements de cet ouvrage monumental représentant plus d'une demi-heure de musique et, pour en vaincre les difficultés techniques presque insurmontables, pour maîtriser les embûches d'une structure sans cesse fuyante, l'interprète a certainement mis là le meilleur de lui-même.*

Mais en même temps on avait l'impression qu'il ne livrait qu'un « arrangement pour piano » d'une œuvre pianistique en cela surtout qu'elle dépasse magistralement les possibilités de l'instrument en même temps que les notions d'unité de style ou de cohérence du discours. C'était là de l'excellent piano, mais, à quelques pages près — celles de la fin surtout, — presque jamais celui de la Concord Sonata. *Si les citations de la* Cinquième Symphonie *de Beethoven, par exemple, ont pu faire sourire, c'est parce que, au lieu de surgir* ex nihilo, *elles semblaient trop bien amenées, comme un pachyderme qui s'essuierait les pieds avant d'entrer chez vous au lieu de faire voler en éclats les portes et les fenêtres ; de même, les passages de musique folklorique, les brusques changements d'atmosphère, ces lubies qui tout à coup s'emparent de l'imagination du compositeur ou des doigts de l'interprète. Ce côté improvisé et, plus encore, cette passion de convaincre l'auditeur, c'est ce dont témoignent les enregistrements de Ives au piano, ravageant littéralement le clavier ou éveillant ces* shadow-notes, *des sons presque imperceptibles, comme l'ombre des notes écrites.*

Ce que l'on a pu entendre de la Concord Sonata, *sans que l'on puisse mettre en cause un instant la probité et les qualités musiles de Pierre-Laurent Aimard, cales de Pierre-Laurent Aimard, était tout à l'opposé et par là même passablement ennuyeux. On peut alors se demander si on n'a pas agi trop légèrement en laissant à un pianiste, qui ne l'avait certainement pas travaillée avant, aborder en quelques mois une œuvre qui mériterait des années de maturation et surtout une affinité de tempérament qui ne s'invente pas. L'idée qu'un virtuose peut tout jouer est certainement la plus dangereuse qui soit. Il y en a pourtant une autre aussi pernicieuse, qui consiste à faire se succéder au cours d'un même concert des ensembles ou des solistes différents comme cela se pratique de plus en plus : le temps, pour les interprètes, d'entrer dans l'esprit de l'œuvre, d'établir le contact avec le public, de créer un climat, et le morceau est fini... C'était sensible dans l'adagio du* Kammerkoncert *de Berg, dans sa version en trio qui dans le* Quatuor à cordes opus 3 *de Berg, encore que ce dernier, interprété par les solistes de l'Ensemble intercontemporain, ait largement dominé la soirée.*

GÉRARD CONDÉ.

Notes

Cinéma

« Le Temps des vacances » de Claude Vital

Recours à la mythologie de la jeunesse sentimentale : à quinze ans, Marie (Eléonore Klarwein, lancée par « Diabolo Menthe ») tombe nécessairement amoureuse de son prof de maths ; il a un peu plus de vingt ans, une belle moto et le genre photo de magazine de François-Eric Gendron.

Il n'y a rien à dire de la réalisation de Claude Vital, simple artisan au service de M. Marcel Dassault qui, scénariste, dialoguiste et producteur, exprime ici directement sa conception d'un film familial et populaire. Voilà un monde idyllique : cours mixte en grande banlieue, agréable comme une résidence secondaire, vacances de rêve en Tunisie, crise d'adolescence d'un discret romantisme, personnages, enfants et adultes « vachement sympa ». Telles les jeunes et convenables héroïnes du cinéma de Vichy dans les années 40, Marie réconcilie ses parents séparés car, sans la famille traditionnelle, point de salut.

Semé de messages publicitaires (en particulier pour Europe 1, « Jours de France », revue de M. Dassault, et un certain club de vacances), ce film tire, par ailleurs, quelques effets comiques de plaisanteries éprouvées sur les Belges, les Suisses et les homosexuels.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

Cheikh Tidiane

Cheikh Tidiane est un percussionniste sénégalais qui, baigné naturellement dans les rythmes africains, a mis son expérience à profit pour introduire certains instruments traditionnels dans la musique afro-américaine en particulier, et dans toute expression improvisée, en général. Il utilise également, en savant musicologue qu'il est, les tablas de la musique de l'Inde, le quindong de Bali et divers instruments à cordes de pays d'Afrique autres que le Sénégal comme le m'vett du Cameroun. Son habileté et son érudition ont intéressé des musiciens noirs américains comme Don Moye, Don Cherry, Archie Shepp, ou encore Philip Wilson.

A la Cité universitaire de Paris, il dirige un atelier d'expression rythmique vocale et corporelle. Après l'expérience du groupe Assum qui eut un certain succès en France il y a quelques années, Cheikh Tidiane s'est adjoint deux musiciens très au fait de la science du rythme, qui sont le saxophoniste africain Jo Maka, qui vient de monter à Paris le groupe Edja Kuncali, et le pianiste américain Bobby Few, venu avec le free-jazz s'installer en France il y a quelques années.

P.E.B.

★ Théâtre de la Cité universitaire, ce mardi 30 janvier à 20 h. 30.

Expositions

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

« Voltaire, un homme, un siècle »

Si l'hommage rendu à Voltaire (1) par la Bibliothèque nationale a un an de retard, c'est... la faute à Voltaire. La matière était vaste, il a fallu choisir afin que les arbres ne cachent pas la forêt. Le seul catalogue des œuvres imprimées de Voltaire, établi par Marie-Laure Chastang, ne comporte pas moins de cinq mille six cent dix-huit notices et deux cent trente-neuf pages d'index ! Tout emprunt extérieur a pu être évité en ce domaine : c'est ainsi que la Nationale possède quatorze des dix-sept éditions originales de Candide, *toutes clandestines. Nécessaire consolation pour le visiteur qui ne trouvera ici aucun manuscrit d'œuvre importante : pour un fidèle des classiques comme Voltaire, la cuisine des œuvres n'intéresse que leurs auteurs, et d'ailleurs pourquoi conserver les brouillons de textes pour la plupart condamnés dès leur parution ?*

*On ne trouvera pas non plus, et ici le regret est amer, la fameuse bibliothèque du philosophe, achetée après 1778 par Catherine II : elle est encore à Leningrad et on attend toujours la publication promise des innombrables annotations dont Voltaire couvrait ses ouvrages ; échappé du naufrage, on verra du moins l'exemplaire d'*Emile, *où se manifeste une vraie haine à l'égard de Jean-Jacques :* « Chien de chien bâtard, tu fais l'hypocrite ! »

Pour des reliques, il faudra se contenter de moins encore : ni bonnets, ni robe de chambre, ni plumes d'oie. En revanche, deux pièces de choix : le dernier fauteuil, si pauvre, si usé, avec son pupitre et sa tablette à écrire. Et surtout son cœur, son vrai cœur, légué par ses descendants à la Nationale et qui repose d'ordinaire, à l'abri d'un étui de vermeil, dans le socle de la fameuse statue de Houdon, point de convergence de toute l'exposition, au bout de la grande galerie.

« Un homme, un siècle », *précisent le catalogue et l'affiche : au commencement, la vieille Ninon de Lenclos, éblouie par l'esprit d'un gamin, fils de son notaire, et lui léguant par testament de quoi s'acheter des livres ; à la fin, le comte d'Artois, futur Charles X, donnant de sa loge le signal des applaudissements, lors du couronnement du buste du philosophe, à deux mois de sa mort, sur la scène de la Comédie-Française (on l'aperçoit très nettement sur la belle gravure de Moreau le Jeune).*

Il est dommage que les cimaises, trop légères, obligent le visiteur à lever si haut les yeux ou à ne pas les lever du tout vers ces tableaux de plus grand volume où sont les rois, de Frédéric à Catherine, sans oublier le bon duc Stanislas, Gustave III de Suède, Stanislas-Auguste Poniatowski, les seigneurs comme Choiseul ou Richelieu, les plus que reines comme la duchesse du Maine ou Mme de Pompadour, divinités protectrices et dangereuses, fascinées par l'astre roturier et s'en défendant. Celui qui allait devenir l'historien des rois ne fut jamais leur dupe.

Un coup d'œil sur les débuts : un livre de prix chez les jésuites, les deux portraits de ses parents, attribués à Largillière, bourgeois satisfaits, sans rien de commun avec notre diable simiesque, une vue de la Bastille où le jeune homme séjourne près d'un an pour une algarade avec le chevalier de Rohan (on se rappelle : « Mon nom commence où finit le vôtre »), *cette Bastille symbole de tous ses combats futurs et dont le marquis de Villette eut bien raison en 89 d'en sauver une pierre pour y faire graver le nom de son ami.*

La chasse à la liberté

Une vie qui commence comme un roman de l'abbé Prévost avec des comédiennes, des marquises à amours parallèles, du jeu, des impertinences, des dîners fins, un peu de science, des voyages. Et puis, très vite, la Hollande, l'Angleterre et avec l'exil, l'explosion d'une pensée et d'un dire prodigieux de nouveauté et d'audace. Les passions de Voltaire se confondent désormais avec ses combats et ses livres. Même si l'œil de la police s'allume coquinement sur ce rapport de 1748 : « Signalement : grand, sec et l'air d'un satyre. C'est un aigle pour l'esprit et un fort mauvais sujet pour les sentiments. Mme Denis est sa nièce... »

Les vitrines disent assez tout le sérieux du travail de Voltaire, dans le théâtre, le roman, la poésie épique. Le même homme épluche les récits de voyage en Orient pour un seul trait qu'on croira facétieux, joue la comédie, s'inquiète de la vraisemblance des détails du décor de Semiramis, *se penche sur la typographie d'un conte avec la même précision qu'il tient ses carnets de dépense, reprend en main les correspondances secrètes du ministère de la guerre, entend inlassablement les victimes de l'arbitraire et de l'intolérance : la chasse à la liberté prépare la chasse au bonheur.*

Jusqu'au bout, rendant soudain dérisoire les polémiques de poètes et de théologiens d'un Boileau ou d'un Pascal, sa littérature se confond avec l'action, embrasse avidement l'actualité. Affaires Sirven, Byng, Lally-Tollendal, La Barre, Calas enfin, ici représentée par la superbe gravure de Carmontelle : le Voltaire que relit Zola avant l'affaire Dreyfus.

Qui reliendra alors les faiblesses de l'homme, sa coquetterie, sa mauvaise foi, la mesquinerie de ses ressentiments ? Cent visages et pourtant, depuis le beau portrait de jeunesse par Largillière jusqu'au vieillard décharné de Pigalle et aux dessins de Vivant Denon, le sourire bon et inquiet, et non hideux comme l'a voulu Musset, proclamme la permanence d'une passion.

Malgré tout, Voltaire est ailleurs : dans ces billets rapides qui font frissonner parce qu'ils portent l'histoire : « Criez ! Faites crier ! », « Ecrasez l'infâme », *dans ces notes hâtives destinées à brouiller les pistes contre toutes les censures, Eglise, Parlement, Sorbonne et librairie, ces protestations pour nier être l'auteur de ces* « rogatons » *et autres* « coionneries » *brûlées tant de fois publiquement, car* « blessent la religion, les mœurs et tendant à ébranler les principes fondamentaux de l'ordre de la société et de l'autorité légitime ».

On n'oubliera pas qu'à peine Voltaire expiré, il fallut transporter son cadavre, emmitouflé dans une couverture, de nuit, comme pour Molière et l'ensevelir clandestinement, près de Ferney. La sépulture, heureusement, n'était que provisoire.

N'aurions-nous plus besoin de Voltaire ? Une note de Diderot, au dos d'une copie du Neveu de Rameau, *nous assure la perpétuelle épiphanie du dieu protéiforme :* « Le bruit court que Voltaire est mort. Tant mieux. Tant mieux : et pourquoi ? C'est qu'il va nous donner quelques bonnes folies ; c'est son usage que de mourir une quinzaine auparavant. »

BERNARD RAFFALLI.

★ Bibliothèque nationale. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 avril.

(1) Voir *le Monde des livres* du 7 avril 1978.

Théâtre

Le label « Gérard Philipe » : créer malgré tout

Depuis trois ans, le Théâtre Gérard-Philipe — qui présente à partir de ce 30 janvier *Hamlet-Machine* et *Mauser*, de Heiner Müller dans l'adaptation et la mise en scène de Jean Jourd'heuil — fait oublier que Saint-Denis n'est pas au centre de Paris. Le théâtre est municipal, la municipalité prend en charge « l'ordre de marche » avec une subvention de 2 350 000 F (pour l'exercice 1978). L'Etat donne 200 000 F. Les recettes doivent équilibrer le budget, le directeur en est responsable sur ses biens. Jusqu'en 1976, le directeur était José Valverde. Quand il est parti, René Gonzalez, son administrateur, lui a succédé. Il n'a pas résisté au désir d'expérimenter ce que signifie « mettre l'outil au service de la création ».

Il y a d'abord la question des moyens. René Gonzalez table sur deux productions ou coproductions par an dans la grande salle, autant dans la petite. Plus serait trop. Le reste du programme est fait d'invitations, les représentations sont achetées. La deuxième question est celle du choix. Composer une saison cohérente et qui permette une confrontation relève de l'intuition, d'une connaissance personnelle des créateurs. René Gonzalez a coproduit *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, parce qu'il connait et admire le Groupe T.S.E. Il l'a fait malgré un demi-échec public de la troupe à Essaïon : *« J'en étais malade. Quand Arias est venu me voir, j'ai sauté sur l'occasion. Je fais confiance à son talent, à son professionnalisme. »*

Sur ce point, René Gonzalez est intransigeant. D'autres « outils » existent — devraient exister — pour les amateurs. Aucun alibi plus ou moins paternaliste ne peut justifier la confusion entre des activités d'animation, même très bien réalisées, et de véritables spectacles. Le point délicat est le choix du moment où l'on peut — où l'on doit — aider quelqu'un à franchir une étape. *« Quand Mireille Laroche m'a parlé du* Petit Mahagonny, *je pensais qu'il était temps pour elle de passer de La Péniche à un grand plateau. En définitive, c'était trop lourd pour nous comme pour elle. »*

La troisième question est celle du sang-froid. On en a besoin si le public boude, pour ne pas se laisser tenter par une proposition, dont on peut se dire qu'après tout elle n'est pas déshonorante. Or, l'argent manque, c'est certain. Egalement la volonté de coordination. Le courage d'analyser la « rentabilité ». Il existe une rentabilité morale : le plaisir des comédiens à jouer, et à jouer suffisamment longtemps. Elle se traduit par le plaisir des spectateurs. Mais, dans une institution, le nombre des représentations est limité. Restent les tournées, l'association avec des producteurs privés. Le cas s'est présenté pour les *Peines de cœur* e. pour le *Jean-Jacques Rousseau* de Jean Jourdheuil, avec Gérard Desarthe. Le spectacle a été créé au Petit Odéon. René Gonzalez a été si enthousiaste qu'il a cherché comment le prolonger.

Le secteur privé n'a pas le même public que le secteur subventionné, tous les publics ont droit à la même qualité, le reste est démagogie. Communiste dans une municipalité communiste, René Gonzalez — ni dans la ligne ni à côté — rapporte son action à son idéologie, l'une doit interroger l'autre et inversement. Il ne vise pas un créneau politique, social, élitaire, populaire, mais un niveau artistique. Chaque spectateur doit se déterminer en fonction de chaque spectacle. Il n'y a pas d'abonnés au Théâtre Gérard-Philipe.

« Nous pourrions faire davantage et mieux, dit-il, *si nous étions plus ouverts les uns aux autres, si nous nous entendions pour lutter par tous les moyens, face à la politique de l'Etat qui abandonne délibérément la création. Il faut créer malgré tout. Là est l'essentiel. »*

COLETTE GODARD.

« LES INCERTAINS », de Jean-Paul Wenzel

Pierre est peintre, et, de doute, brûlera ses toiles (à succès). Devant ce geste de destruction, sa compagne conclut à « l'acte publicitaire » : un jeune couple à la dérive. La séparation sera consommée, après la visite brève et non reçue de l'ami Jacques (« Tu sais, tu es très jolie. »). Jusqu'alors, velléitaire de l'« écriture », Anne décide de coucher sur le papier leur histoire. Conclusion : une femme se relève, que son attachement avait réduite à néant, ou plutôt à l'horizontalité. Fin.

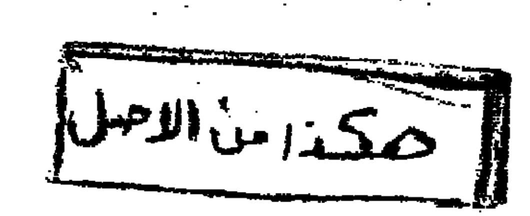
L'anatomie de cette progressive rupture décrite par Jean-Paul Wenzel a été mise en scène par Alain Mergnat : entre deux larges fauteuils clairs — style intellectuels rive gauche — un duvet blanc figure le lit où Anne couve sa névrose : Pierre ne la désire plus. Les murs sont gris, et la salle de bains rutilante qu'on aperçoit est le point de passage obligé, l'antichambre du dehors.

Ceux qui ont aimé le beau *Loin d'Hagondange* sont déçus par la banalité un peu emberlificotée de ce constat de décomposition. Il y perce quelque rhétorique. On perçoit des maladresses, des complaisances. Comme si, pour en finir une bonne fois avec un remords personnel, Jean-Paul Wenzel avait eu besoin de le livrer en spectacle. L'auteur d'ailleurs apparaît sur scène le temps de jouer l'ami.

Pourtant, la pièce est attachante. Il faut la prendre telle quelle, dans sa brièveté assez simple, dans sa franchise, sans chercher à l'exorciser. Après tout, elle dit « l'air du temps », la difficulté de parvenir à marcher sur la passerelle tellement étroite qui sépare la passion stupide de l'indifférence sensible. Georges *Trillat et Claudine Fievet* interprètent Pierre et Anne. Lui et elle, sans distance. La prochaine fois, Jean-Paul Wenzel montrera des choses qu'il a imaginées et non ressenties.

MATHILDE LA BARDONNIE.

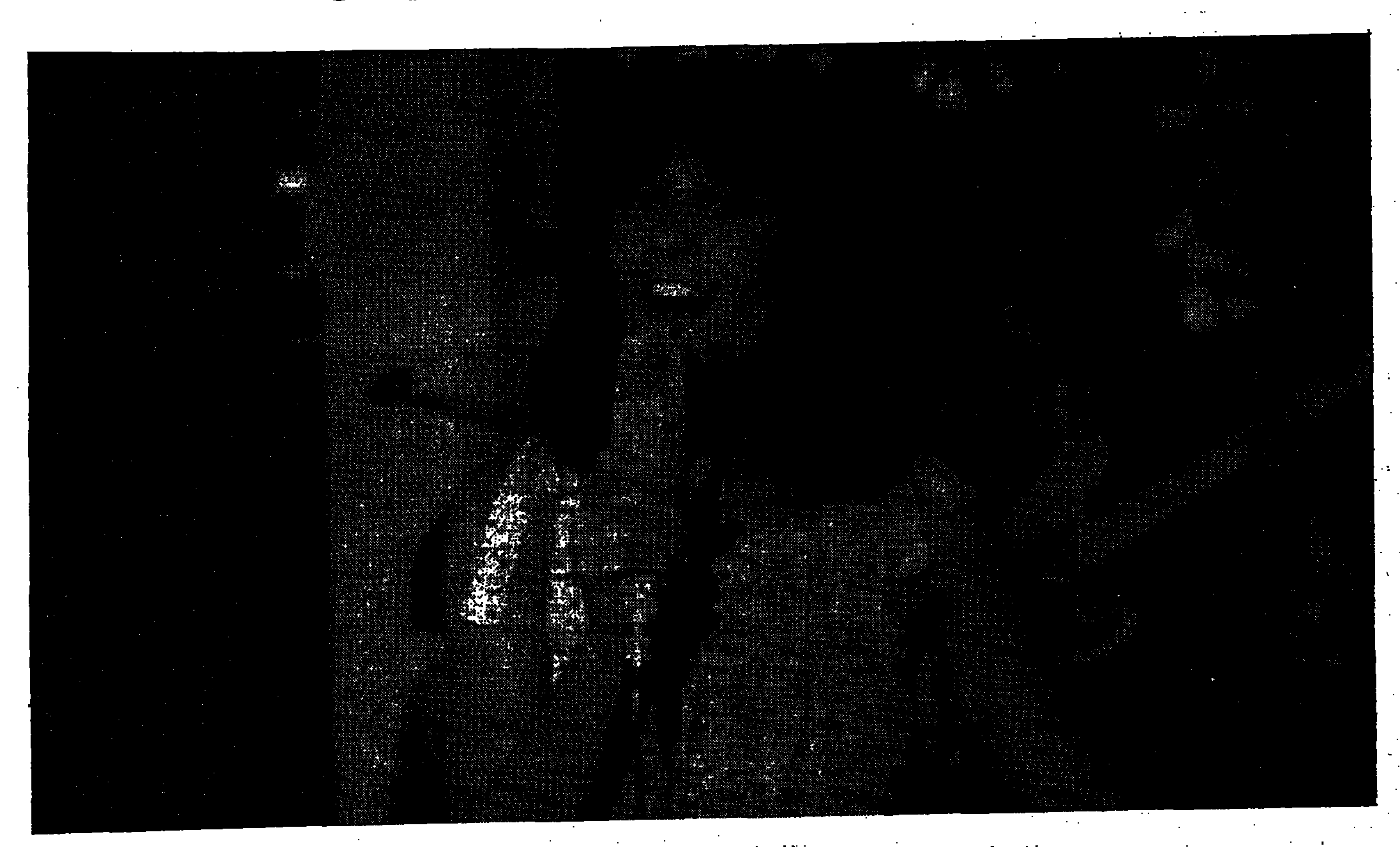
★ Petit Odéon, 21 h. 30.



LE PARIS - BALZAC - CAMEO - A.B.C. - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE 83 - GAMBETTA - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - CLUNY ÉCOLES - TROIS MURATS - U.G.C. GARE DE LYON - ATHÉNA

LE TEMPS DES VACANCES

LA CHANSON « LE TEMPS DES VACANCES »
DE JEAN-JACQUES DEBOUT
EST CHANTÉE PAR CHANTAL GOYA



LE TEMPS DES VACANCES

- **Les enfants en raffolent**
- **Les jeunes rêvent de vivre la même aventure**
- **Les parents retrouvent leur jeunesse**

BELLE-ÉPINE - CHAMPIGNY - ARGENTEUIL - GAUMONT ÉVRY - LE BOURGET - SARCELLES - MAISONS-ALFORT - ORSAY - PARLY 2 - LES QUATRE PERRAY

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE CORTOT, Mardi 30 janvier à 20 h 45 (P.e. Valmalète.)	Récital du Baryton **Otto LINSI** — Dominique SWAROWSKY au piano — J.-J. BARBIER, SAUGUET, BIZET, SCHUBERT
THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET, Mercredi 31 janvier à 21 heures (P.e. Valmalète.)	Les LUNDIS MUSICAUX de l'ATHENEE — Musiques **d'APERGHIS** — Atelier Lyrique du Rhin — Direction Musicale : Yves Prin
FONDATION GULBENKIAN, Mercredi 31 janvier à 20 h 45, 51, av. Iéna (P.e. Valmalète.)	RECITAL DE PIANO **Gordon Fergus-Thompson** — Beethoven, Schumann
SALLE GAVEAU, Mercredi 31 janvier à 21 heures (Werner.)	« Pianistes et Concerts » 4 SONATES par NICOLE **EYSSERIC** — HAYDN - BEETHOVEN - SCHUBERT - CHOPIN
GAVEAU, Mercredi 31 janvier à 18 h 45 (Valmalète.)	1 Heure avec... **Bach** et **HEIDSIECK**
SALLE GAVEAU, Jeudi 1er février à 21 h 30 (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » **WEISSENBERG** — BACH
SORBONNE Grand Amphi, 47, rue des Ecoles (5e), Jeudi 1er février à 21 heures (p.e. Werner)	**LOS CALCHAKIS** — MISA CRIOLLA — CHŒUR DE L'UNIVERSITE PARIS-SORBONNE — Dir. : J. GRIMBERT
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Vendredi 2 février à 20 h 30 (Valmalète.)	Duo Flûte et Guitare **J.-P. RAMPAL** — **A. LAGOYA** — Scheidler - Giuliani — Paganini - Ravi Shankar — Bach - Villa-Lobos
SALLE GAVEAU, Vendredi 2 février à 21 heures, Mardi 6 février à 18 h 30 (Kiesgen.)	2 Concerts **Idil BIRET** — « Symphonie Fantastique » le 2 : Berlioz Liszt, Schubert, Stravinsky — le 6 : « Etudes romantiques » Schumann, Chopin
SALLE GAVEAU, Samedi 3 février à 20 h 30 (Kiesgen, p.e. Valmalète)	Hommage à Raymond **LOUCHEUR** — ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS — Dir. : ROGER **BOUTRY** — Sol. : le violoniste Devy ERLIH
EGLISE des BILLETTES, Dimanche 4 février à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	**L'Ensemble Nuove Musiche** — Musique Baroque Française et Italienne des XVIIe et XVIIIe siècles
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Dimanche 4 février à 17 h 45 (P.e. Dandelot.)	**ORCH. PASDELOUP** — Dir. : Gérard DEVOS — avec Henryk **SZERYNG** — 3 Concertos : Bach en mi, Brahms et Spohr (pour Violon et Harpe), avec CLELIA MERTENS
THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET, Lundi 5 février à 21 heures (P.e. Valmalète.)	Les LUNDIS MUSICAUX de l'ATHENEE — **Martti TALVELA** — Ralf Gothoni, piano — SCHUBERT - BRAHMS — KILPINEN - RACHMANINOFF
SALLE CORTOT, Lundi 5 février à 21 heures, Invitation Ecole Norm. (p.e. Kiesgen)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique — **Pascal BOELS** guitariste — **Claude DELANGLE** saxophoniste — Ponce, Jolivet, Britten, M. Constant, J. Charpentier...
EGLISE SAINT-ROCH, Mardi 6 février à 20 h 30 (P.e. Valmalète.)	ORCHESTRE LAMOUREUX — **LE MESSIE** — G.-F. Haendel — Chœurs de Saint-Eustache — Direction : J.-Cl. BERNEDE — Solistes : Dinah Harris, Nicole Paramythioti, Richard Morton, Matteo de Monti
PALAIS des CONGRES, SALLE BLEUE, Mardi 6 février à 18 h 30 (P.e. Dandelot.)	**CONCERTS DU MARDI** — TELEMANN, Cto en ré majeur — SPOHR, 6 Gesänge Opus 154 — BRAHMS, Quatuor Opus 25 — Trio Sibelius, Y. Arai, A. Bernard, G. Caussé, P. Fontanarosa, J. Chambon, R. Gothoni, J.-C. Jaboulay, S. Kimanen, J.-P. Laroque, J. Pontet, N. Lee, U. Reinemann
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mardi 6 févr. à 20 h 30 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.)	2 Amis Autour d'un Piano — Aldo **CICCOLINI** — **Jack DIEVAL** — De Bach à Gershwin
SALLE GAVEAU, Mercredi 7 février à 18 h 45 (Valmalète.)	1 heure avec... **Schubert, Bach Beethoven et Michel DEBOST, flûte** — Christian IVALDI piano
SALLE PLEYEL, Mercredi 7 février à 20 h 30 (Valmalète.)	Récital de Guitare **NARCISO YEPES** — Bach, Granados, Montsalvatge, Albeniz
SALLE GAVEAU, Jeudi 8 février à 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Récital de Piano **Raoul SOSA** — Schumann, Brahms, Prokofiev
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Vendredi 9 février à 20 h 30 (Valmalète-O.A.I.)	Unique Récital cette saison à PARIS du VIOLONISTE ITZHAK **PERLMAN** — Bruno Canino, piano — Leclair, Brahms Stravinsky
SALLE GAVEAU, Vendredi 16 février à 21 heures (Kiesgen.)	Le Pianiste **Hüseyin SERMET** — Prokofiev - Beethoven — Kodaly - Schumann

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail.
Salle Favart, 19 h. 30 : Véronique.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Stéphane Grappelli ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Atelier-Théâtre 47, 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau ; 22 h. : les Etoiles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : Façades. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.

Mardi 30 janvier

Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magic Afternoon.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 20 h. 30 : Des petits cailloux dans les poches.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 15 : Feuilles de route.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire, 22 h. 30 : Il faut laisser crier la mémoire.
Le Manuscrit, 20 h. 30 : Partez du pied gauche.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Bagnolet, Tours Mercuriales, 20 h. 30 : Atelier lyrique du Rhin, dir. P. Barrat.
Colombes, église Saint-Pierre, 20 h. 30 : Claude Nougaro.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Gif-sur-Yvette, Théâtre du Moulon, 21 h. : Théâtre de chambre.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Raymond Devos.
Meudon, C. C., 21 h. : Orchestre de chambre national de France.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : Variété, variété.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : O. Bensa, P. Pélissier, guitare (Telemann, de Falla, Hotteterre) ; 21 h. : M. Virlojeux-Henriet, piano (Beethoven, Schumann, Poulenc).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Berlandini, Paillet, piano (Brahms, Chopin, Arenski, Constant...).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Devienne, Debussy, Beethoven).
Salle Cortot, 20 h. 45 : O. Linsi, baryton ; D. Swarowsky, piano (Barbier, Bizet, Dvorak, Sauguet, Schubert).
UNESCO, 20 h. 30 : M. Sadanowski, guitare (Sanz, Albeniz...).
Cité des Arts, 21 h. : J. Tiensu, piano (Stockhausen, Santoro) ; A. Sulem, violon ; P. Adam, piano (Beethoven, Franck).
Mairie annexe du 13e, 20 h. 45 : Association symphonique de Paris (Haydn, Corelli, Poulenc, Wagner, Liszt).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 45 : Quatuor Parrot (Festival de musique française, allemande et italienne du dix-huitième siècle).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre de chambre du Consort Orpheus (Bach, Vivaldi, Telemann).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Marc Laferrière.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : D. Levallant, P. Rigaux ; 22 h. 30 : la Veille.
Riverbop, 22 h. 30 : N. Howard, Jenny-Clark, M. Ali.
Troglodyte, 20 h. : J.-F. Pauvros et G. By-Bizier, free music.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Golden Hat, 22 h. : Stanley Carter.
Musée d'art moderne, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Récital Barry Guy, contrebasse et électro-acoustique.
FIAP, 20 h. 30 : Confreectuel, free jazz.
Stadium, 21 h. : Malicorne.
Bar Totem, 22 h. : Raymond Boni-Gérard Marais Duo.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (Petrouchka, l'Oiseau de feu, le Sacre du printemps)).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et crac.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 31 janvier au 7 février)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 31, 3, 4 et 7, à 15 h. : Cirque à l'ancienne; le 3, à 14 h. 30 : Atelier-Mime G. Le Breton ; le 7, à 14 h. 30 : le Scapino, ballet (Théâtre du Jardin) ; les 31 et 4, à 15 h., 15 h. 30 et 16 h. : Film Calder (Théâtre du Jardin).
Centre Pompidou (277-12-33). Mini-cinéma tous les mer., 15 h., le 31 : Une nuit à Casablanca, d'A. Mayo ; le 7 : Festival Trinka.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les mer. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le sam., à 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Marquis de Carabas.
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), à partir du 3, marionnettes, tous les sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri ; tous les mer., à 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle.
Café d'Edgar (320-85-11), mer. 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Les voyages forment la jeunesse.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; tous les sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), tous les mer., à 15 h. : Juha et son âne.
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Palais des glaces (878-33-47), les 31, 1er et 2, à 14 h. : le Petit Gargantua ; les 5, 6 et 7, à 14 h. 30 : Sylvestre et Dominique.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), les mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; les sam., à 16 h., et dim., à 18 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre de la Renaissance (209-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 20 : le Barbier de Séville.
Théâtre Fontaine (535-57-61), tous les jours, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 15 h. : Mascarade.
Théâtre Mogador (285-28-80), les 1er, 2 et 6, à 14 h. 30 : le Barbier de Séville.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Sous le plus grand chapiteau du monde, la Mélodie du bonheur ; (adolescents) : Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieurs, Alertez les bébés, Michel Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, Cap Horn, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, Fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits *aux moins de treize ans.* (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h. : Panorama du cinéma roumain ; 20 h. : les Chiens du Sinaï, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 22 h., Le cinéma et *le chemin de fer* : le Train pour Venise, d'A. Berthomieu.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ALERTEZ LES BEBES (*Fr.*) : *Marais*, 4e (278-47-86)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-*91*).
AVALANCHE (A. v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-18-45).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : *Epée de bois*, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaieté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C. Odéon*, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention*, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Tourelles*, 20e (636-51-98).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.) : (v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) : (v. am.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-*Juillet-Bastille*, 11e *(357-90-81)*
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu 2e (233-56-70)
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf *mer., sam., dim. à -m.).*
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-*Saint-Jacques*, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FIEVRE AMERICAINE (It.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86)
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Mexico, 18e (606-93-96)
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, *19e* (206-71-33).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e *(326-48-18)* ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
GREASE (A., v.o.) : *Elysées-Point-Show*, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : *U.G.C. Opéra*, 2e *(261-50-32)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA JUNGLE PLATE (Hol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; République, 11e (805-51-33)
KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25) H sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H sp ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-*Elysées*, 8e (723-71-11)
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H sp ; Olympic, 14e (542-67-42) h sp
RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
SONATE D'AUTOMNE (Sued., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Sued., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr., v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41)
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16)
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Elysées-Lincoln, 8e *(359-36-14)* ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

L'ADOLESCENTE, film français de Jeanne Moreau : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 18e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, *18e* (606-34-25).

L'AMOUR EN FUITE, film français de François Truffaut : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, *8e* (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-86-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, *13e (331-56-86)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COMME CHEZ NOUS, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

PAREIL PAS PAREIL, film français d'*Uziel Perez* : *Marais*, 4e (278-46-86).

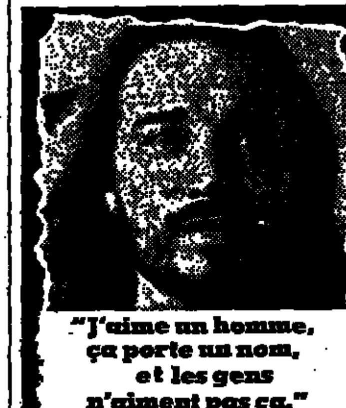
FURIE, film américain de Brian de Palma (*, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TEMPS DES VACANCES, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-*07-48*) ; *U.G.C.-Gare-de-Lyon*, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74)

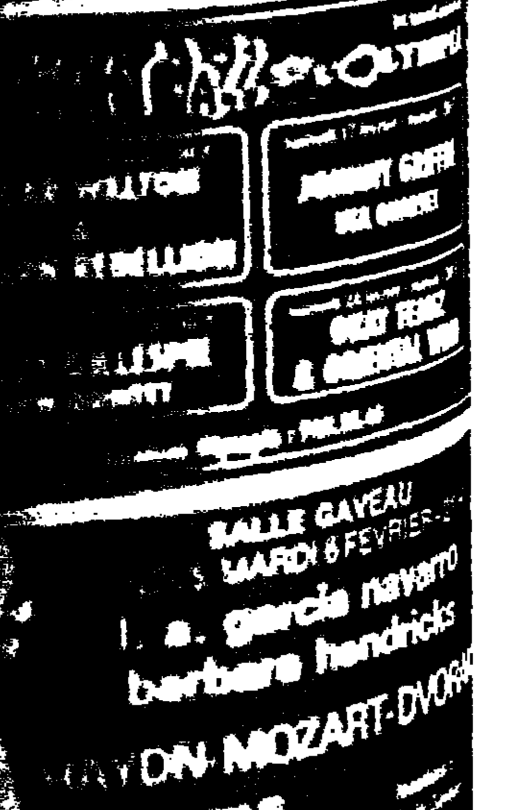
LE FAISEUR *D'EPOUVANTES*, film américain de William Girdler (*, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, *15e (579-33-00)* ; Secrétan, 19e (206-71-33)











RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

GRÈVE DES JOURNALISTES A RADIO-FRANCE

● Les journalistes de Radio-France réunis le lundi 29 janvier en assemblée générale ont décidé d'honorer le préavis de grève déposé pour le mardi 30 janvier à partir de 0 heure. Par cet arrêt de travail, ils entendent s'opposer au licenciement arbitraire d'une journaliste ayant quinze ans d'ancienneté, dont trois dans l'entreprise, sur le seul motif, non étayé par les faits, d'inaptitude. Ils demandent que la direction de Radio-France respecte les procédures prévues par la convention collective nationale de la presse et la convention collective des journalistes à Radio-France. Une deuxième assemblée générale devrait avoir lieu mardi pour envisager la suite à donner au mouvement.

Cependant les bulletins et les flashes d'information seront diffusés normalement sur les trois chaînes ,les cadres de la rédaction et les journalistes non grévistes en assurant la réalisation.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 30 JANVIER

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, président d'honneur du P.R., est l'invité de « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, sur Antenne 2, à 20 h. 30.

MERCREDI 31 JANVIER

— Un débat sur les médias français et la réalité économique allemande, animé par Laurent Leblond, a lieu sur France-Culture, à 7 h. 40.

PRÉAVIS DE GRÈVE A FR 3 NORD-PICARDIE

● Un préavis de grève de quarante-huit heures, pour les 7 et 8 février prochain, a été déposé par les journalistes de FR 3 Nord-Picardie. Cet appel a été lancé par les sections de FR 3 Nord-Picardie du S.N.J. et du S.J.F.-C.F.D.T., qui entendent obtenir « *la reconnaissance de leur qualification, l'application effective de la convention collective, la mise à niveau des rémunérations et des piges, la garantie d'une véritable carrière dans la région, des effectifs suffisants, des conditions normales de travail et d'exercice de la profession* ».

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe à l'émission d'Anne Sinclair « L'invité du jeudi », consacrée jeudi 1er février sur Antenne 2, à 16 heures, au romancier Pascal Jardin. M. Mitterrand parlera de son activité d'écrivain.

● *RECTIFICATIF*. — Nous avons écrit par erreur dans *le Monde*, daté 28-29 janvier que l'Institut national de l'audiovisuel avait signé un contrat de programme avec l'Etat. En réalité, l'INA a *demandé* à signer un tel contrat, mais n'a pas encore obtenu de réponse. On précise à ce sujet au ministère de la culture et de la communication que la question des relations entre les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. fait l'objet d'un dossier global qui sera réglé dans quelques mois, avec M. Antoine de Clermont-Tonnerre, nouveau président de la S.F.P., et avec le successeur de M. Pierre Emmanuel à la tête de l'INA.

« HOLOCAUSTE » AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

● *La série « Holocauste »*, qui sera diffusée en quatre épisodes sur Antenne 2 les 13, 18, 25 et 27 février, à 20 h. 30, donnera lieu à deux débats dans le cadre des « Dossiers de l'écran ».

Le 13 février, le débat portera sur « l'apparition de l'antisémitisme en Allemagne ». Autour de M. Willy Brandt, ancien chancelier d'Allemagne fédérale, seront présents des historiens et universitaires allemands. Le seul invité français sera M. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Le 27 février, à l'issue du dernier épisode, le thème de la discussion sera : *« La solution finale »*. D'anciens déportés, juifs et non juifs, parmi lesquels Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, apporteront leurs témoignage. Douze jeunes Français, en direct d'Auschwitz, interrogeront les témoins. On précise à Antenne 2 qu'il ne saurait être question, à l'occasion de la diffusion d' « Holocauste », d'engager une controverse sur l'existence ou non de chambres à gaz dans les camps de concentration.

● *La commission radiophonique* des programmes de langue française, qui réunit Radio-France, la Radio-Télévision belge, la Radio suisse romande et Radio-Canada, a décerné son grand prix Actualité 1978 à Radio-France pour « La catastrophe de la rue Raynouard », reportage d'Alain Menargues réalisé par Jean-Pierre Yzerman, et son grand prix du Document d'information 1978 à la Radio suisse romande pour « Les hommes-oiseaux, un grand vol en aile Delta », par André Nussle.

MARDI 30 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (« Ultimatum sous la mer »).

En juillet 1974, abordé par un navire panaméen, le cargo yougoslave Catvat coula avec 300 tonnes de plomb tétraméthyle. L'histoire du combat mené par le juge Maritati pour obliger les autorités italiennes à réussir le sauvetage difficile de cette cargaison dangereuse.

21 h. 30, Magazine littéraire : Livres en fête.

Jean d'Ormesson évoquera les « Nouvelles orientales », de Marguerite Yourcenar, Pierre Emmanuel sera interviewé par Jacques Paugam, on y parlera aussi de Marguerite Yourcenar, de René Ehni, de Cécil Saint-Laurent, de Jean-Marc Soyez, de François Nourissier et de Juliette Gréco

22 h. 50, Ciné-première.

Avec André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos et Angelo Branduardi) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, document : Les Français et la justice.

Vers 21 h. 10, Débat : M. Peyrefitte, ministre de la justice, face aux téléspectateurs.

Comme l'avait fait avant lui M. Giscard d'Estaing, le garde des sceaux répond aux questions de quarante téléspectateurs choisis par la SOFRES.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La communauté de Taizé ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE TRÉSOR DES MONTAGNES BLEUES, d'H. Reinl (1964), avec L. Barker, P. Brice, A. Steele, K. Dor.

Winnetou et Old Shatterhand luttent contre des aventuriers qui ont saboté un traité de paix entre les Indiens et les Etats-Unis.

Encore une aventure tirée d'un roman de Karl May. Et une réalisation très « kitsch ».

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Sciences : de la cybernétique aux réseaux pensants ;

20 h., Dialogues avec... G. Lardreau et J.-C. Milner : l'impossible et l'interdit ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : F.-B. Mâche ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : V. Segalen.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-en-l'Isle... « Messe en si mineur » (Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs de la Radio de Berlin-Est, dir. R. Reuter, avec E. Ameling, D. Jones, B. Finnilä, E. Buchner, M. Egel, S. Estes ; 23 h., Ouvert la nuit : Evocation musicale d'Antoine Doinel, par F. Truffaut ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 31 JANVIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Télévision scolaire.

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 15 h. 20, Les enfants d'à côté.

Une nouvelle série sur la vie quotidienne des enfants d'étrangers en France.

17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Comédie musicale : Paris - Vichy, de A. Revel-Bertrand, avec D. Volle, S. Desmarets, J.-P. Aumont, C. de Sica.

Sept personnages dans un château ont décidé de s'amuser. Un divertissement musical « rétro-disco », dit l'auteur.

22 h., Magazine : La part de vérité (Georges Suffert).

Aujourd'hui collaborateur de l'hebdomadaire « le Point », Georges Suffert parle de sa carrière de journaliste, aborde certains problèmes politiques et économiques, dont la politique du général de Gaulle et l'agriculture française.

22 h. 50, Voyage de Sa Sainteté Jean Paul II au Mexique.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 20, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Demis Roussos et Carlos) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue mi-raison (L'amour et l'adolescence).

Des jeunes racontent leur façon de vivre l'amour, des spécialistes témoignent, le groupe Malicorne chante, trois comédiens interprètent un pot-pourri des situations amoureuses dans le théâtre classique.

21 h. 55, Sports : Patinage artistique (championnats d'Europe à Zagreb).

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre d'études Istina ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LUDWIG OU LE CRÉPUSCULE DES DIEUX, de L. Visconti (1972), avec H. Berger, R. Schneider, T. Howard, S. Mangano, G. Froebe, H. Griem, J. Moulder Brown (Rediffusion.)

Le règne et la vie tourmentée du roi Louis II de Bavière, enfermant sa solitude et sa névrose dans d'extravagants châteaux.

Une magnifique reconstitution historique et, à travers l'histoire d'un souverain, metteur en scène de ses fantasmes, une méditation douloureuse sur l'échec d'une création esthétique.

23 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : C. Prigent (et 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'ethnologie préhistorique ; à 8 h. 32, Les rapports de Cobra avec Paris ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « A moi, Paris » de M. Kahn ; 11 h. 2, Alexandre Scriabine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Musique de chambre : Sagaev, Pipkov, Schikele, Saint-Saëns ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tête de l'hydre » de C. Fuentes ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Le langage ; 16 h. 50, Libre appel : La vocation des mathématiques ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » de M. Ricaud ; 19 h. 25, La science en marche : Ondes gravitationnelles, gravitons, supergravité.

20 h., La musique et les hommes : Le chant de l'exil, par la Camerata de Boston, dir. J. Cohen ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 30, Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Dubois, Chabrier ; 14 h. 35, « Concerto pour violon et orchestre en ut majeur » (Albinoni) « Concerto en ut majeur pour orgue, deux trompettes, timbales » (Haydn) ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., Connections et confrontations ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis des Invalides : « Concerto pour violoncelle Officium defunctorum », par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, dir. C. Halffter, avec A. Meunier, violoncelle.

23 h., Ouvert la nuit : Evocation musicale d'Antoine Doinel, par F. Truffaut ; 1 h., Douces musiques.

PRESSE

M. ROBERT HERSANT ENTENDU PAR LE GROUPE SÉNATORIAL D'ÉTUDE

Le groupe sénatorial d'étude sur les problèmes de la presse, créé en novembre 1978 et que préside M. Léon Eeckhoutte, a entendu notamment la semaine dernière M. Jacques Sauvageot, cogérant du *Monde*, et M. Gérard Worms, directeur général du groupe Hachette.

Les auditions du groupe de travail se poursuivent cette semaine avec la réception de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, mercredi 31 janvier, M. Robert Hersant, P.-D.G. du *Figaro*, et M. Jean Gélamur, P.-D.G. de Bayard-Presse *(la Croix)*, jeudi 1er février.

● « *L'Aurore* » a publié pour la première fois, lundi 29 janvier — en vertu des accords passés en décembre dernier, — un Carnet couplé avec celui du *Figaro*. L'adresse commune indiquée dans les deux quotidiens est celle des services du *Figaro*, 25, avenue Matignon, à Paris (8e).

UNE ÉDITION EN ESPAGNOL DU « MONDE DIPLOMATIQUE »

Le premier numéro du *Monde diplomatique* rédigé en espagnol vient d'être mis en vente au Mexique. Selon son directeur, M. José Maria Bulnes Aldunate, de nationalité chilienne, *le Monde diplomatique* en espagnol reproduit intégralement les articles contenus dans le mensuel français édité par *le Monde*. Le format est également le même. Cette édition espagnole, destinée à être vendue dans les pays latino-américains, offre en plus quatre pages consacrées aux problèmes d'Amérique latine. (Rédaction et administration : Editora Integrada Latino-americana, S.A. Astronomos, 23, Col. Escandon, México 18, D.F.)

LE QUOTIDIEN « POLITIKA » A CÉLÉBRÉ SON SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le principal quotidien yougoslave, « Politika », a célébré son soixante-quinzième anniversaire le jeudi 25 janvier. Ses fondateurs, les frères Darko et Vladislav Ribnikar, avaient été tués tous deux, le même jour, au début de la première guerre mondiale, pendant laquelle le journal avait cessé de paraître. Ils avaient réuni dès 1904 une équipe d'éminents collaborateurs aux opinions politiques différentes, qui en avaient fait rapidement le journal le plus objectif et le mieux informé de l'ancien royaume de Serbie.

« Politika » reparut en 1919 sous la direction du troisième frère Ribnikar, Slobodan, et plus tard de son fils Vladislav, qui en firent le premier et le plus influent quotidien de Yougoslavie. Mais, dès l'occupation allemande de Belgrade, en 1941, la rédaction arrêta de nouveau les machines, qui ne furent remises en marche qu'en octobre 1944.

Installé à présent dans une tour ultra-moderne, au centre de la capitale, « Politika », dont le tirage quotidien est de trois cent mille exemplaires environ, est aussi la plus importante entreprise de presse du pays. Elle édite une dizaine de publications, notamment un quotidien du soir, un hebdomadaire politique et une revue illustrée très populaire. Elle emploie près de deux mille cinq cents personnes, dont quatre cents journalistes, y compris une quinzaine de correspondants permanents à l'étranger. Conformément à la tradition, « Politika » et la quasi-totalité de ses autres publications sont imprimés en caractères cyrilliques. — P. Y.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., F.O., C.G.T.) demande une augmentation générale de 2 % des salaires des journalistes avec rattrapage au 1er janvier, indique un communiqué de l'U.N.S.J. Cette augmentation vise à compenser une baisse de près de 2 % du salaire net à partir de janvier, en raison de l'augmentation des taux de sécurité sociale. L'U.N.S.J. rappelle les objectifs de sa plate-forme revendicative — emploi, plan minimal de carrière, indemnité de départ à la retraite et extension de la convention collective — et appelle les rédactions à organiser des assemblées générales sur ces thèmes.

LETTRES

Mort de l'écrivain danois Hans Scherfig

Un caricaturiste impitoyable

L'écrivain danois Hans Scherfig est mort subitement le dimanche 28 janvier, d'un infarctus, à l'âge de soixante-treize ans.

Avec Hans Scherfig disparaît sans doute le plus grand romancier du Danemark contemporain. Le public ne s'y trompait pas : depuis trois décennies, ses livres battaient tous les records de tirage et devaient être constamment réédités. Il était lu autant et même plus par les adolescents d'aujourd'hui qu'il ne l'avait été par leurs parents à l'époque de la guerre et de l'immédiate après-guerre.

En revanche, presque toute sa vie, Hans Scherfig a été tenu à distance, pour ne pas dire traité en pestiféré, par les cercles intellectuels et les papes de la littérature du cru. Les critiques des grands journaux ont systématiquement ignoré ses premiers ouvrages et le troisième en date, le Printemps gâchés *(1940), est demeuré longtemps « interdit de radio ». Lorsqu'en 1973 lui fut attribuée enfin une distinction officielle, le prix de l'Académie danoise, Scherfig évoqua cette situation dans un discours cinglant :* « J'accepte cet honneur, *déclara-t-il*, avec la reconnaissance du naufragé qui, après avoir réussi à gagner seul la terre ferme, se voit offrir une ceinture de sauvetage. »

Les raisons de ce « traitement de défaveur » ont été de deux sortes. Tout d'abord, il a brossé dans ses livres — la Disparition d'un rond-de-cuir *(1938)*, les Idéalistes *(1942)*, le Scorpion *(1953)*, Frydenholm *(1962)* — *un tableau satirique impitoyable de la société danoise de son temps où trop de gens ont cru se reconnaître ou reconnaître leur voisin.*

« Quel dommage, *soupirait un jour une personnalité en vue*, que Scherfig se soit acharné à caricaturer ses compatriotes avec une pareille méchanceté ! », *remarque qui devait lui attirer cette réponse de Scherfig :* « Est-ce ma faute si je rencontre autour de moi tant d'individus qui sont des caricatures vivantes ? »

Mais, surtout, c'est sa fidélité inébranlable au parti communiste, auquel ce fils de bourgeois aisés avait adhéré en 1931, au lendemain d'un séjour aux Etats-Unis, qui lui a suscité d'innombrables ennemis. Pourtant, on ne peut reprocher honnêtement à Hans Scherfig (qui publiait chaque matin une chronique d'actualité dans le quotidien du P.C. danois, le Land og Folk*) d'avoir joué les propagandistes sectaires dans ses romans, où théorie et principes s'effaçaient devant la discrétion ironique et colorée d'une réalité aux mille facettes. Cette réalité, Scherfig, dont la clarté de style atteignait à la perfection, excellait à la saisir au vol en moraliste et aussi en artiste, par petites touches pointillistes, ce qui ne peut surprendre puisqu'il était également un peintre et un illustrateur de talent dont l'univers naïf et luxuriant peuplé d'animaux sauvages fait songer à celui du Douanier Rousseau.*

Scherfig, dont la plupart des œuvres ont été traduites en dix-neuf langues, principalement les langues des pays de l'Est, était assez mal connu dans les pays occidentaux. Il est mort sans avoir eu la joie de voir une seule de ses œuvres traduites en français, lui qui aimait tant Paris et se disait un grand admirateur d'Anatole France. C'est là une erreur qui devrait, tôt ou tard, être réparée.

CAMILLE OLSEN.

Le Monde

Modes du temps

Collections de printemps

Rembourrages et corselets

PIERRE CARDIN : carrure rembourrée en ligne droite ou en forme de pagode. Sa « porteuse d'eau » n'en reste pas moins gracieuse, à *taille fine et jupe sifflet* au genou, en manteaux, deux-pièces souples ou robes habillées.

PHILIPPE VENET réussit ses manteaux et ses ensembles « *jour-soir* » en mêlant des formes strictes de coupe élaborée à des jupes droites et à des blouses chatoyantes à corselet.

JEAN-LOUIS SCHERER *adopte* le noir et le blanc en négatif-positif. Ses redingotes, tailleurs, robes d'après-midi et du *soir se complètent de gants*. de sacs, de chapeaux et de parapluies plus près de Colette que de la vie contemporaine.

MARC BOHAN pour CHRISTIAN DIOR joue à la fois des épaules et du corselet dans une ligne à *ampleur si profilée qui* lui ajoute même une tournure « faux-cul » pour le soir. Le temps des équipages. Ses vestes, paletots et manteaux sont coupés large, à pli creux dans le dos, ramenés au *corps par des ceintures* drapées et nouées en contraste. sur des jupes droites, *souvent fendues*.

NATHALIE MONT-SERVAN.


(Croquis de [illegible]ARCQ.)

DIOR : tailleur en gabardine de laine cotelée bleu mauve de Besson avec blouse bayadère rouge et bleue, ceinturée d'un corselet drapé rouge. Porté avec un béret basculé bleu comme les gants.

CARDIN : robe à carrure super-épaulée à taille mince et jupe en sifflet dans un crêpe de soie rouge à dessins blancs d'Abraham. Chapeau de paille en forme de pot de fleurs renversé orné d'un nœud de voilette et de fleurs.

VENET : ensemble jour-soir à veste *en gabardine* de laine blanche de Moreau sur une *jupe en toile de* lin et une blouse précieuse en crêpe de soie façonnée vert émeraude *de Carlotto.*

SCHERRER : robe de dîner en satin noir de Bucol à jupe finement plissée et incrustation de broderie de *Lesage en corselet noir pailleté à boucle* de strass. Nœud de satin et gants assortis.

Bonnes affaires et fins de séries

Dans les entrepôts d'Ali Baba

FAUT-IL acheter un appareil électroménager, un téléviseur ou un canapé-lit neuf ou d'occasion ? Certes, la fréquentation des salles des ventes ou la lecture des différents journaux de particuliers permettent parfois de tomber sur « l'occase » dont on rêve depuis longtemps. Mais devant l'absence totale de garantie et de recours possible contre le vendeur sur des articles valant fréquemment plusieurs milliers de francs, c'est souvent à regret que l'acheteur décidera d'acquérir du neuf... à un prix autrement plus élevé.

A ce problème apparemment insoluble, la « vente en entrepôt » pratiquée par certains grands magasins parisiens apporte une solution intermédiaire et séduisante : ce sont en effet des articles neufs, bénéficiant pour la plupart de la garantie habituelle accordée par le magasin, qui sont en vente dans ces dépôts, à des prix variant selon les catégories. Outre ceux dont un défaut d'aspect souvent minime fait chuter le prix dans des proportions parfois considérables, on y trouve également un grand nombre d'articles de provenances diverses : fins de série, articles de démonstration ou d'exposition sur les rayons, surplus à écouler avant l'inventaire mais également un choix d'articles actuellement en vente dans le véritable magasin « parisien » que la réduction des frais de transport, la simplicité de l'exposition et un personnel de vente peu nombreux permettent de proposer avec des réductions sensibles.

L'étiquetage comporte généralement un prix barré (le prix de vente « normal » de l'article) et le prix de vente pratiqué sur place. En l'absence de mention supplémentaire, il s'agit d'un appareil d'exposition, tout achat éventuel étant prélevé sur les stocks. Par contre, si l'étiquette précise « tel quel » ou « en l'état », l'acheteur saura qu'il achète l'appareil même qu'il a sous les yeux : il s'agit alors, en général, d'un défaut d'aspect dont la nature n'est malheureusement pas clairement précisée sur la fiche. Cependant, c'est dans cette catégorie d'articles que les réductions sont le plus sensibles : ainsi elles peuvent atteindre 1 000 francs sur un réfrigérateur, 800 francs sur une machine à laver, 500 francs sur une cuisinière, pour des défauts souvent mineurs.

C'est dans l'île Saint-Denis, au nord de Paris, que se trouve le dépôt des Galeries Lafayette (quai Le Chatelier à Saint-Denis ; tél. 243-55-50 ; heures d'ouverture : Lundi 10 h à 12 h, 13 h à 18 h ; du mardi au vendredi 10 h à 13 h, 14 h 15 à 18 h ; samedi 10 h à 18 h) : grand choix d'appareils électroménagers (garantis 2 ans ; livraison : + 40 F), d'appareils de chauffage (livraison : + 30 F), de mobilier (jusqu'à 2 000 F de réduction sur un ensemble canapé plus deux fauteuils), de meubles de cuisine et d'éléments de rangement. Certains articles, bénéficiant de baisses considérables, disparaissent rapidement : ainsi des jeux vidéos étaient-ils récemment proposés au tiers du prix normal.

Les entrepôts du Printemps ne sont qu'à 1 kilomètre de là environ, en longeant le même quai vers Paris (ouverts du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30 ; les articles « tels quels » ne sont pas livrés) : outre des rayons d'électroménager (réduction de 10 à 15 % sur les appareils neufs ; livraison, + 30 F) et mobilier sensiblement équivalents aux précédents, une partie importante de l'entrepôt est consacrée à la quincaillerie et au bricolage.

Le dépôt de la Samaritaine (14, rue Ferrus, Paris 14e ; ouvert du mardi au samedi de 10 h à 16 h 30) est plus pratique d'accès pour les Parisiens. Bien qu'exposé sommairement sur une surface réduite, le choix y est étendu pour le mobilier (canapés, fauteuils, lits, matelas) et surtout les meubles de rangement.

Mais c'est le dépôt du B.H.V. (119, bd Vaillant-Couturier à Ivry, ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h) qui présente les rayons les plus diversifiés : un grand nombre d'appareils électroménagers avec des défauts d'aspect y sont proposés avec des réductions pouvant atteindre 1 000 francs pour une cuisinière ou pour un réfrigérateur dont la porte est rayée. Les modèles neufs sont vendus avec une réduction de 10 %. On y trouve aussi un grand choix de lits, matelas, meubles divers et quincaillerie. On peut regretter cependant qu'aucune livraison ne soit possible : une consigne permet cependant aux clients de passer prendre leurs achats dans un délai de huit jours.

NICOLAS PÉRIN.

Avenue Montaigne

Ricci voisin de Dior

L'EVENEMENT en haute couture, cette saison, c'est l'installation de Nina Ricci au 39, avenue Montaigne, à l'angle de la rue François-Ier. Après vingt ans d'attente, trois ans de travaux, Robert Ricci, soixante-treize ans, réalise enfin son rêve : un hôtel et un immeuble à ce carrefour de la mode, vis-à-vis de Christian Dior.

Cet hôtel et l'immeuble qui le suit sont le résultat de sa remarquable réussite dans les parfums. Nina Ricci, sa mère, avait installé, entre les deux guerres, sa maison de couture rue des Capucines, près du Ritz. Quand elle l'associe à ses affaires, Robert lui apporte ; de son passage dans la publicité, un goût très sûr du graphisme et une passion : le parfum. Premier succès, en 1946, de Cœur-Joie. Triomphe avec l'Air du temps (en 1951), à telle enseigne que ce dernier figure toujours dans le tiercé mondial de la parfumerie française (avec Shalimar, de Guerlain, et 5, de Chanel).

Certains peuvent se targuer d'habiller le monde, d'autres, l'Europe. Nina Ricci, elle, habille Paris. Sa collection, signée de J.-F. Crahay, marque l'année 1959. Et depuis lors son président cherche un local approprié, avenue Montaigne, « sans me vendre aux banques ». Sa maison est la première à se reloger dans un local neuf depuis l'installation d'Yves Saint-Laurent, avenue Marceau.

Comment conçoit-on une maison de couture en 1979 ? Cinq étages ici, huit étages là. L'hôtel de l'avenue Montaigne est consacré à la haute couture et à la direction ; le gros œuvre est d'Ichbiah, les façades en arcades de la rue François-Ier ont été redessinées par André Courtenay, et Alain Demachy a décoré l'ensemble, dans des coloris « qui donnent bonne mine », à base de beiges, de terre cuite et de rose abricot. — N. M.-S.

Colère dans les ateliers

Les «petites mains» serrent le poing

ELLES ont toujours eu la sympathie du public, ces « *petites mains* » *parisiennes*. Elles étaient dans l'ombre ; aujourd'hui, *elles manifestent* leur mécontentement et réclament de meilleures conditions de travail.

Pour une apprentie de plus de dix-huit ans, le salaire débute à 492 F par mois pour atteindre à la fin des deux ans d'apprentissage 1 083 F. Une « seconde main » qualifiée gagne de 2 300 F à 2 500 F. Quant à la « première main » qualifiée, elle peut espérer de 3 200 F à 3 400 F. A ces appointements s'ajoutent prime d'ancienneté, prime de collection et treizième mois. Il n'en reste pas moins que l'insatisfaction règne actuellement dans les ateliers.

Geste inhabituel dans une profession peu syndiquée, les ouvrières de Nina Ricci viennent de se mettre en grève et elles ont obtenu une augmentation appréciable. Est-ce le début d'une prise de conscience des « petites mains » ?

En tout cas, actuellement, depuis deux *ou trois ans*, l'apprentissage amorce une remontée. Le *niveau scolaire* s'améliore. Il n'y a pas si longtemps, la plupart des candidates n'atteignaient *même* pas leur brevet. Aujourd'hui, si *encore* une *minorité* est titulaire du bac, l'ensemble possède une *formation* du niveau de la troisième ou de la seconde.

L'enseignement s'est aussi rapproché de la vie. L'école professionnelle de la rue Saint-Roch, qui dépend de la Chambre syndicale de la couture parisienne, assure une formation théorique et pratique en liaison avec les ateliers des grands couturiers. Quatre-vingts apprenties préparent *actuellement* le C.A.P. *Une fois* obtenu le diplôme qui termine l'*apprentissage*, il reste aux « petites mains » quatre échelons à gravir, de la « seconde main » débutante à la « première main » qualifiée.

Michèle, Sophie et Sylvie sont des apprenties sages aux joues rondes. Christine, après *son* bac et une année de médecine, a *décidé de tout abandonner pour* la couture. Ce qui l'intéresse dans le *métier, c'est de pouvoir créer*.

Le matin, elles apprennent la couture rue Saint-Roch. Leurs cahiers montrent leurs progrès. Boutonnières, peignoir de bébé bordé, tablier avec raccords de carreaux : le travail est de plus en plus soigné, à tel point qu'aujourd'hui leurs premières pièces maladroites les étonnent. Bientôt, elles attaqueront la jupe et le corsage.

L'après-midi, elles sont en apprentissage chez Lanvin, Patou, Nina Ricci, Balmain, Givenchy. Dans ce *métier*, l'*atelier joue bien* entendu un rôle capital. C'est un *royaume où règne* la « *première* ». L'ambiance dépend évidemment *de son caractère. Mais, là aussi*, les choses changent. Ce n'est plus la stricte obédience d'il y a vingt ans. Les jeunes recrues se laissent moins marcher sur les pieds.

Christine, Michèle, Sophie, Sylvie sont contentes. « *L'atelier, c'est autre chose que l'école, ça bouge plus, on voit du monde, ça change.* » Elles commencent à connaître la maison, la cabine des mannequins, l'habillage, la manutention et même quelquefois jusqu'au sacro-saint studio où l'on crée les modèles. Tout ça, *le collège technique ne pouvait pas* le leur apprendre.

Janvier, chez les grands couturiers, est la période effervescente où l'on prépare les collections. Tout le travail des apprenties est très dirigé. Pas question d'initiative ni de création. A leur niveau, cela se comprend. Mais, honneur suprême, on leur confie malgré tout des petites choses à faire pour la collection : surfiler, couper des biais, poser des fonds. Elles ont l'impression d'être utiles. Le métier est prenant. Il exige un peu de tout. De l'habileté, du soin, de la minutie, beaucoup de patience et de la réflexion. Il faut surtout l'aimer, entend-on dire à l'unanimité. Mais, même quand on l'aime, on a des surprises. Si les apprenties qui passent l'après-midi seulement à l'atelier n'en ressentent pas les *exigences* — pour elles, le temps passe vite — les autres, certaines « vieilles » de vingt-quatre ans, supportent assez mal ses contraintes. La couture fatigue la vue. Etre assise toute la journée sur un tabouret n'arrange pas la colonne vertébrale. En dehors du week-end et du mois de vacances, il n'y a pas de congés. « *Mon travail me plaît*, dit Anarosa, « première main » qualifiée, *mais je ne savais pas qu'il était si ingrat et si mal payé.* »

FLORENCE BRETON.

Lumières pour une ambiance

Boutiques à lampes

LE *halo doré* d'une lampe posée sur une table apporte une touche de douceur à l'éclairage général de la pièce. Cette lumière de charme se choisit souvent sur un « *coup de cœur* » : insolite, drôle ou raffinée, la lampe de table est avant tout un objet décoratif qu'on achète pour parachever un décor *établi. Si l'abat-jour est* généralement sobre, c'est sur le pied de la lampe que se concentre l'imagination des créateurs.

Rémi Halard est l'un des plus jeunes. *Ses lampes sont* toutes en céramique et réalisées dans des ateliers italiens. Il les présente dans sa *toute petite* boutique située sur le boulevard Saint-Germain, entre la place Maubert et le pont Sully, et curieusement intitulée *le Camion rouge*.

« *Tout simplement*, dit Rémi Halard, *parce que ma camionnette de livraison est toute rouge. J'ai aussi voulu donner à mes lampes une pointe d'humour, pour égayer la maison.* » Il y a, en effet, dans sa collection, un gros perroquet multicolore juché sur une potiche blanche, un bouquet de cerises posé sur une lampe cylindrique en céramique blanche (*130 F*), *et, sur cette* même forme, quelques brins de muguet avec, au pied, deux tout petits canards.

La galerie commerciale *Le Sévrien* est encore peu connue *des Parisiens* ; elle s'ouvre sur la rue de Sèvres, presque en face de la rue Vaneau. Parmi les boutiques qui jalonnent cette galerie, *Osmose* est l'une des plus récemment ouvertes. On y trouve, posées sur quelques meubles contemporains, une belle lampe de Pierre Bacon *en bois d'acajou tourné en forme de boule et* quelques autres en céramique. L'une d'elles, noire, en forme de disque, une autre sphérique et bleu turquoise ; elles sont rehaussées *d'un abat-jour en soie peinte à* la main (660 F et 376 F).

Un peu plus loin, dans une boutique en bordure d'un patio, M. Chen présente ses lampes de paille fabriquées en Chine. Elles sont tressées de façon à former différents dessins et dans une *gamme de onze* coloris dont les plus séduisants sont les roses (pâle ou vif), le bleu ciel et *le* mauve. En forme d'ananas, de potiche ou de cylindre, ces lampes ont un abat-jour de même couleur et valent entre 160 F et 395 F.

Dans son *Studio Enéa* de la place Saint-Sulpice, Choutchane Romeo Pennes répartit des lampes aussi originales que les meubles contemporains qu'elle a sélectionnés. Une énorme bulle de verre *irisé* jaune est *surmontée* d'un abat-jour blanc doublé or, 1 120 F : le bois très clair d'un tronc de cactus forme le pied d'une lampe coiffée de blanc.

Le décorateur Jean-Claude Rachline est *un amoureux de la* pierre. « *J'ai demandé au sculpteur Pierre Weber de me créer des pieds de lampes. Il les sculpte dans la pierre blanche de Lordogne, et ces fûts, de formes très dépouillées, sont mis en valeur par la lumière qui filtre d'abat-jour que j'ai choisis en tissu de ton naturel.* » Ces lampes de pierre existent en deux tailles, soit à poser sur une table *basse* (1 250 F environ), soit à mettre au sol, près d'un canapé.

Il y a également dans ce magasin *les Gemeaux*, de grandes lampes en métal laqué de ton parme ou bleu très doux et un décoratif canard en résine laquée, aux ailes mordorées, « nageant » *sur* une plaque de laiton et abrité sous un abat-jour allongé, noir doublé or.

JANY AUJAME.

★ *Le Camion rouge*, 27, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

Osmose, *Galerie Le Sévrien*, 99, rue de Sèvres, 75007 Paris.

M. Chen, même adresse.

Studio Enéa, 2 et 4, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Les Gémeaux, 72, rue Saint-*Honoré*, 75001 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux   emplois internationaux

EXPORTER NOTRE INGENIERIE

Importante société française d'ingénierie générale, nous recherchons pour développer notre action commerciale internationale, des hommes - Ingénieurs ou Cadres diplômés d'une Grande Ecole - intervenant depuis plusieurs années sur les marchés internationaux de l'ingénierie et/ou des biens d'équipement. Ils parlent couramment anglais et ont, si possible, une expérience BET ou chantier. Certains d'entre eux organiseront et mèneront, depuis le siège (en proche banlieue) une action commerciale pluridisciplinaire de prospection: soit en Europe de l'Ouest, soit en Europe de l'Est (allemand souhaité), en Asie, Afrique (y compris Magreb) ou Amérique Latine (espagnol indispensable). D'autres mèneront cette action dans le pays ou ils choisiront de s'installer: Amérique Latine, Extrême-Orient ou Moyen-Orient.

Adressez votre candidature, en précisant bien le poste souhaité ainsi que vos prétentions à rsc carrières - référence 8450 M, 92, rue Bonaparte 75006 PARIS.

CADRES EXPORT

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE

recherche

UN CADRE OU UN INGENIEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur
- ayant suivi pendant de longues années une scolarité de type anglo-saxon
- Possédant une expérience de négociations de contrats à l'exportation dans le domaine des services.

Nationalité française exigée. POSTE 01

UN INGENIEUR COMMERCIAL

- Connaissant le domaine hospitalier pour Ingéniérie à l'exportation.
- Capable d'assurer les missions de prospection, préparations d'offres, rédaction de contrats et suivi commercial des affaires.
- anglais courant indispensable.

Nationalité française exigée. POSTE 02

UN CHARGE D'AFFAIRES

Cet ingénieur, chef de projet, devra avoir une bonne expérience technique de l'étude et la construction d'hôpitaux.
- Responsabilités complètes technico-commerciales et financières.
- Langue anglaise très appréciée. POSTE 03

Pour tous ces postes :
- Déplacements fréquents de courte ou moyenne durée en France et à l'étranger.
- Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris.

Adressez votre candidatture et vos prétentions, en précisant bien le numéro du poste qui vous intéresse, à rsc carrières sous référence 8445 M - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

EXPANSIAL

Recherche pour Entreprise Nationale Algérienne de Construction

en vue de la réalisation de complexes universitaires, hospitaliers et ensembles universitaires.

- Ingénieur coordination et suivi de réalisation des travaux de génie civil, infrastructure et gros œuvre. 6001 M
- Ingénieur coordination et suivi de réalisation des travaux de second œuvre. 6002 M
- Ingénieur génie civil pour études et chantiers. 6011 M
- Ingénieur électricien bâtiment (chantiers). 6012 M
- Ingénieur plomberie sanitaire, chauffage. 6013 M
- Ingénieur V.R.D. 6014 M
- Ingénieur chauffage et climatisation (chantiers). 6015 M
- Ingénieur coordination et pilotage de chantiers. 6016 M
- Ingénieur électromécanicien pour maintenance et gestion matériel TP et matériel bâtiment. 6017 M
- Ingénieur pour préparation et programmation des chantiers, suivi des plannings. 6018 M
- Ingénieur études et calcul de prix TCE. 6019 M
- Ingénieur mécanicien spécialisé sur matériel de carrières. 6025 M

Conditions requises :
— 5 ans d'expérience pour les Ingénieurs diplômés.
— 10 ans de qualification pour les Ingénieurs maison.

Il est offert :
— un logement ou une indemnité de logement,
— le bénéfice de la Sécurité Sociale et retraite Cadres,
— une rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser CV détaillé, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy, 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Importante société d'ingénierie située en proche banlieue, nous développons notre action commerciale internationale et - dans ce but - recherchons des Ingénieurs ou Cadres diplômés Grandes Ecoles à qui nous confierons des missions technico-commerciales. Ces missions concerneront, en fonction des spécialités des candidats: conception et réalisations hospitalières; maitrise d'oeuvre, bâtiment et génie civil; télécommunications; assistance technique aux activités spatiales ou enfin, formation.

Nous demandons donc aux candidats une expérience spécifique de BET ou de chantier dans le domaine concerné, une bonne connaissance du milieu professionel mais aussi de la rédaction des contrats, des marchés publics, du commerce international et des accords de groupements.

Merci d'adresser votre CV et vos prétentions sous référence 8455 UN à rsc carrières - 92, rue Bonaparte 75006 PARIS.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Direction et Contrôle des Grands Travaux
recrute pour la

COTE D'IVOIRE

INGÉNIEUR hautement qualifié et expérimenté en :
- contrôle de travaux de bâtiment,
- programmation (PERT) appliquée au bâtiment et coordination planning,
- hydraulique,
- assainissement.

Adresser demande manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : D.C.G.Tx - 04 B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.

Compagnie Minière filiale d'un important groupe Français, recherche

contrôleur de gestion

ADJOINT

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, sera de formation supérieure de type HEC ou Expertise Comptable (Entreprise). Après quelques années de rattachement aux services administratifs, implantés dans l'Ouest Parisien, il sera amené à résider à NIAMEY. Ecrire avec curriculum vitae et photo sous référence CK/CGA à

CETAGEP
• 30, AV. AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

SORGEM

BUREAU D'ORGANISATION FRANÇAIS
recherche

AGRO ÉCONOMISTE CONFIRMÉ

pour séjour dans
UN PAYS AFRICAIN ANGLOPHONE

Ce poste, rattaché à un ministère, consiste en l'élaboration, l'analyse et le suivi de projets de développement agricole, avec une large autonomie d'action et d'initiatives, tout en bénéficiant de l'appui du siège parisien.

Le candidat retenu aura :
— une formation universitaire supérieure,
— une parfaite connaissance de l'anglais écrit et parlé,
— une expérience professionnelle de quelques années,
— une expérience africaine,
— le goût pour des conditions de vie assez rudes et un sens aigu des relations humaines.

Rémunération et avantages élevés.

Envoyer C.V., photo et prétentions : REF D.E.V. 20 152, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
Ministère de l'Éducation Nationale

RECRUTEMENT DE

PROFESSEURS MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

pour rentrée octobre 1979

QUALIFICATION REQUISE : Agrégation, CAPES, Doctorat 3e cycle, DEA, Maîtrise et Licence.

DUREE DU CONTRAT : Minimum 2 ans.

AVANTAGES : Logement meublé, voyage annuel pour l'intéressé et sa famille.

TRAITEMENT : Pour un professeur titulaire du CAPES : de 5.400 FF à 9.700 FF mensuels environ.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Conseiller Culturel - Ambassade COTE d'IVOIRE, 102, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

Etablissement Public de la

COTE D'IVOIRE

sous tutelle du Ministère des Travaux Publics et de la Construction recrute

INGÉNIEUR

Métreur expérimenté en ÉTUDES DE PRIX, sous détails, consultations sous-traitants, établissements de marchés.

Contrat et avantages expatriés assurés.

Adresser demande manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à : D.C.G.Tx (Direction et Contrôle des Grands Travaux) - 04 B.P. 945 ABIDJAN 04 - Côte-d'Ivoire.

Recherchons un jeune

HYDROGRAPHE

pour participer à une mission hydrographique de longue durée dans un port d'Afrique noire francophone. Veuillez prendre contact en écrivant (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous réf. 1408, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 83), 14, r. Clauzel, Paris (9e).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

Directeur Commercial

Spécialisée dans la création et la diffusion d'articles de Bonneterie et Prêt-à-Porter de Luxe, de tissus, jerseys et dentelles Haute Nouveauté, une P.M.I indépendante et dynamique, exportant 60 % de son Chiffre d'Affaires, recherche son RESPONSABLE COMMERCIAL.

Directement rattaché au Président, il devra .
- participer à l'évolution de la politique commerciale, négocier par lui-même une part importante du chiffre d'affaires,
- organiser, animer, contrôler les réseaux de vente des articles actuels et futurs,
- parler couramment l'anglais.

Préférence sera donnée au candidat :
- âgé d'au moins de 32 ans,
- *ayant une forte expérience dans la diffusion d'articles confectionnés haut de gamme,*
- possédant la pratique de plusieurs langues étrangères
- libre rapidement.

Le poste, basé à CALAIS, implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous Réf. 3797 à M.A. BORDES

GAMMA Sélection
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

DIRECTEUR D'USINE

500 salariés, 100 km Est de Paris

C'est un ingénieur diplômé, parlant allemand. A 40 ans minimum, il a déjà dirigé un établissement autonome (produits alimentaires, chimie, pétrochimie, produits pharmaceutiques).

Ecrire sous réf. 3432 LM, à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris

HAVAS CONTACT

Hommes de développement

de formation supérieure, avec une première expérience dans LA VENTE, *vous pensez qu'un passage d'une année sur un poste de* GESTIONNAIRE *consolidera vos compétences et vous permettra d'évoluer dans la fonction* COMMERCIALE.

Nous vous proposons un poste de RESPONSABLE *opérationnel de plusieurs restaurants de collectivités avec en charge : les budgets, le personnel, les relations avec les clients.*

Qui sommes-nous ? une des toutes premières Sociétés Françaises de Restauration de Collectivités - 25% de croissance par an. Les postes sont à pourvoir en LORRAINE, *en* BRETAGNE, *en* AQUITAINE, *à* LYON *et en* ILE DE FRANCE. *Actif, efficace, le sens de l'initiative et un esprit d'équipe sont vos principales qualités.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 96640 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
région de BOUSSENS
(Haute Garonne)
recherche

un jeune comptable

Titulaire d'un BTS comptabilité ou DUT. Option finance - comptabilité. Ayant une bonne connaissance et si possible l'expérience de comptabilité analytique par sections.
Disponible pour toute expatriation éventuelle dans nos missions à l'étranger
Dégagé des obligations militaires.
Langue anglaise souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 95860 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 21bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

IMPORTANTE SOCIETE
SITUEE EN BASSE-NORMANDIE
recherche

UN ANALYSTE

5 à 6 ans d'expérience.
Formation I.U.T. ou équivalent Cobol et Télétraitement souhaités. Rémunération 73.000 F.

Adresser C.V. détaillé à l'Agence Havas n° 1 101, 50200 COUTANCES.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Industrie lourde Sud-Ouest

Direction d'Usine

Nous sommes filiale d'un grand groupe français
L'une de nos usines, C.A. 180 millions, à taille humaine (400 personnes), connaît une forte mutation technique et technologique et, parallèlement, une *mutation de sa gestion économique et sociale*.

Appelée à les développer, elle est difficile par la diversité de ses techniques et exigeante parce que à feu continu avec une production diversifiée

Vous avez au moins 32 ans.
Votre formation, X, *Mines ou Centrale, et vos premières expériences professionnelles* vous ont préparé à vous «investir» dans une telle unité de production et à en assumer les fonctions de direction.

En tandem avec son directeur, vous ferez votre apprentissage et puis vous prendrez le relais

Envoyez l'essentiel de votre CV manuscrit (en indiquant les sociétés auxquelles vous souhaitez ne pas le soumettre) à notre conseil, sous référence 8615 Il vous assure de sa discrétion absolue et vous téléphonera aussitôt pour un premier entretien A votre demande il vous adressera *la description du poste*

LEPA

LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

Secteur conditionnement d'air, chauffage ou ventilation.

Dans le cadre de l'acquisition d'une filiale en France (NORD), notre mandant, importante société belge de classe internationale, nous prie de lui présenter:

1 ingénieur

(ECP ou équivalent) futur directeur adjoint - Réf. DF/26715

Expérience: ± 10 ans au point de vue Technique et Gestion d'affaires. Niveau chef de Département.
Agé de ± 35 ans, ce cadre prend en charge l'aspect organisation et gestion de l'ensemble des affaires; un bon usage de l'anglais est souhaite.

1 chef de service projet

(études et devis) - Réf. DF/26816

Formation: école d'ingénieur (ENSI ou équivalent).
Expérience: 5 ans minimum au Service Projet en conditionnement d'air ou ventilation.
Agé de + 30 ans, cet homme possède les aptitudes tant techniques que commerciales qui lui permettent de maitriser sa fonction.

1 chef de service travaux

(Montages - Installations) - Réf. DF/26917

Formation: Arts & Métiers ou équivalent.
Expérience: minimum 5 ans en chantier chauffage, ventilation ou piping.
Agé de ± 30 ans, il supervise la réalisation des travaux au point de vue planning, organisation et gestion de la main-d'œuvre et du matériel.
Pour ces trois fonctions, une période de formation de plusieurs mois est prévue à Bruxelles.
Outre une rémunération attrayante et de *nombreux avantages, la société prend en charge une grande* partie des frais de séjour de ces collaborateurs pendant leurs activités en Belgique.
Sachant qu'il s'agit de réelles opportunités d'avenir pour des hommes désireux de développer leur carrière, *pour vous ou pour un ami, interrogez-nous!*
Votre candidature sera traitée avec un maximum de discrétion.
Téléphonez dès ce week-end, samedi et dimanche entre 14 et 16 h au 031/39.00.16, en semaine, de 9 h à 18 h au 02/539.04.69 ou écrivez-nous en mentionnant la fonction et le numéro de référence.

Centre Européen pour la Recherche des Cadres
Rue de Livourne 75, 1050 Bruxelles, Belgique.

cerc

Ingénieur d'Application

Dans le cadre de son développement, une société industrielle, implantée en ALSACE, filiale d'un *groupe international*, recherche pour ses activités dans le domaine

Arts Graphiques

un INGENIEUR de 28 ans minimum, formation chimie ou Grande Ecole d'Ingénieurs, possédant un haut niveau de qualification technique «ARTS GRAPHIQUES» acquis dans une imprimerie ou chez un constructeur de machines ou encore un fabricant d'accessoires ou de matières premières.

Suivre l'évolution technique du marché, assister le *Marketing* pour l'identification des produits nouveaux, adapter les produits existants seront ses principales missions.

La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand serait très appréciée.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous référence 418 C.C. à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
9 bis, route de Champagne
69130 ECULLY

MEDIA BA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST

Gaz industriels et médicaux
Matériel de soudage
cherche

POUR EXERCER FONCTIONS ANIMATION COMMERCIALE

- *JEUNE CADRE*
  Formation E.S.C., E.S.S.E.C.
  ou
  ingénieur INSA, ESSA ou équivalent.
- *TECHNICO-COMMERCIAUX*
  Formation B.T.S., D.U.T., etc.

Adresser C.V. manuscrit et photo au n° 7.000 « le *Monde* » Pub., 5, *rue des Italiens*, 75427 PARIS-9e, qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'ÉLECTROTECHNIQUE ET D'ÉLECTRONIQUE
VAL DE LOIRE
leader dans sa spécialité
recherche

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Grande Ecole d'Electricité ou ayant une large expérience dans le domaine des courants faibles et forts.

Ce poste de responsabilité, très importante dans le cycle de production, sera confié à un cadre pouvant assurer la maîtrise des problèmes de contrôle plate-forme.

Ecrire av. C.V. très dét. et prét. à n° 96.381 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

Important Groupe International
Leader sur son marché de biens d'équipement
CA 600 MF
recherche un

Chef des services comptables

sous l'autorité du contrôleur financier, il aura la responsabilité :

- de diriger, animer, organiser les services comptables (15 personnes) : comptabilité générale, analytique, prix de revient.
- de fournir les éléments nécessaires au au contrôle budgétaire.
- de participer à l'élaboration des budgets et à la mise en place du tableau de bord.

Ce poste conviendrait à un candidat

- âgé d'environ 35 ans
- de formation supérieure, grande école commerciale, DECS ou équivalent
- ayant une expérience confirmée de la comptabilité industrielle au niveau d'une unité de production, de préférence dans le secteur mécanique
- ayant pratiqué les procédures comptables informatisées.

Le lieu de travail sera la principale usine située dans l'Est de la France, à proximité d'une ville universitaire.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8435 à :
rsc carrières - 92, rue Bonaparte-75006 PARIS



A notre époque, assurer sa carrière c'est bien choisir son entreprise.

Notre réussite... une conception industrielle du traitement informatique. - C.A. 200 millions - progression 25 à 30% par an depuis plus de 15 ans - 65.000 clients.
Nous vous proposons de vous associer à notre développement.

Au sein de notre département micro-informatique...

Analyste-programmeur
Responsable des logiciels d'acquisition de données (réf. 5513)

- *A la tête d'une équipe de 3 programmeurs, il participe à notre politique de décentralisation de la saisie. (Évolution des programmes - nouvelles méthodes de programmation - étude de logiciels des constructeurs.)*
- *Ce poste requiert une solide expérience des problèmes de saisie (matériels + logiciels).*

Analyste-programmeur
Responsable d'un groupe de produits (réf. 5514/TS)

- *Chargé de l'optimisation des programmes en liaison avec les utilisateurs, il formera nos ingénieurs commerciaux aux produits qu'ils gérent.*
- *Bonne connaissance pratique des problèmes des gestions comptables.*

Analyste-programmeur
Spécialiste des applications facturation - gestion de stocks (réf. 5514/FS)

- *Analyse les besoins de la clientèle (P.M.E.).*
- *Adapte les progiciels aux besoins.*
- *Met en place les programmes.*
- *Assure leur lancement et leur maintenance.*

Ces postes sont à pourvoir à ORLÉANS.
Ils nécessitent :
- *une formation de niveau minimum B.T.S. - I.U.T. Informatique. MIAGE appréciée;*
+ *2/5 ans d'expérience programmation - mise en place - mini-systèmes comptables (SSCI - Constructeur ou Entreprise).*

Au sein de nos équipes Système (matériel IBM 3032- 370/148 et 158)...

Analystes -programmeurs Système
(réf. 5517/AS)

- *Participent à l'analyse et au développement de notre système d'exploitation.*
- *Assurent la mise en place et la maintenance des nouveaux matériels et des logiciels constructeurs.*
- *Rédigent la documentation liée à leurs travaux.*

Analystes-programmeurs Système
(réf. 5517/NS)

- *Dans une équipe de 10 personnes, participent à l'analyse et à la programmation d'un nouveau système d'exploitation.*
- *Après la phase de réalisation (2 ans), ils assureront la mise en place de ce projet et participeront à son développement futur.*

Analyste Système
(Réf. 5518)

- *Attaché à la direction de l'exploitation, il participe à la coordination des activités de trois bureaux d'études Système.*
- *En étroite collaboration avec notre équipe Système, il organise la diffusion de l'information pour préparer l'entreprise à la mise en place du nouveau système d'exploitation.*

Ces postes sont à pourvoir dans nos centres de traitement de VIENNE, ORLÉANS et NANCY.
- *Votre formation : diplôme d'ingénieur / maîtrise d'informatique.*
- *2 à 5 ans d'expérience programmation - analyse sur gros systèmes (IBM de préférence).*
- *Connaissances OS/VS et/ou MVS - langage assembleur IBM.*
- *Anglais lu apprécié.*

Nous répondrons à toutes les candidatures (bien *préciser la référence du poste choisi), accompagnées d'un C.V.,* photo + salaire actuel, adressées à - Service du Personnel - B.P. 621 - 38207 VIENNE.

CCMC
informatique de gestion

HAVAS CONTACT

Vous avez 40 ans minimum, une expérience professionnelle solide, couvrant des responsabilités étendues, vous a permis de vous familiariser avec tous les aspects de la vie d'une entreprise et vous en connaissez tous les rouages.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Vous vous verrez confier au sein de la centrale de notre société (plus de 100 magasins) un ensemble de tâches couvrant des *domaines* variés.

Contrôle de gestion :
Exploitation, amélioration des données fournies par l'ordinateur, recherche d'une optimisation des résultats de la présentation des objectifs à leur réalisation.

Administration du personnel :
Contrat, rémunération des gérants, relations avec le comité d'entreprise.

Problèmes juridiques et financiers :
Relations avec les banques, crédit, financement, création des sociétés filiales, statut.

Env. photo et C.V. sur la référ. 29.015 bis à *Mme POITOU C.R.M. Consultant,* 91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE DISTRIBUTION (V.P.C.)

Située près de NIORT (79)

recherche pour son département informatique et méthodes techniques :

UN ANALYSTE MÉTHODES

Spécialisé en organisation administrative.
Ce personnel, Cadre, participera à la conception de nouveaux systèmes ou à l'amélioration de systèmes existants, sous la responsabilité du Chef de service ou d'un Ingénieur.

Niveau de qualification requis :

Licence scientifique ou équivalence.

Expérience souhaitée : 4 à 5 ans dans un poste similaire.

Ecrire avec C.V. et prétent. à l'adresse suivante :

Service *Méthodes* CAMIF TREVINS DE CHAURAY, 79039 NIORT CEDEX.

Important groupe industriel français
cherche pour plusieurs de ses usines :
Centre, Pays de Loire, Basse-Normandie

ingénieurs

Grande école, de formation mécanique A.M., ECL, ENSI...

Confirmés ou débutants pour leur confier des postes

d'INGENIEURS DE FABRICATION ou DE DEVELOPPEMENT.

Les candidats doivent faire la preuve d'une première expérience réussie ou d'une personnalité affirmée.

Dans l'un et l'autre poste, il faut avoir l'esprit d'équipe et une bonne aptitude à la communication.

Ecrire avec CV et prétentions No 96.295 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
recrute
POUR SA CELLULE D'ÉTUDES DE TRANSPORTS:

UN ÉCONOMISTE
ou
UN INGÉNIEUR

ayant une expérience socio-économique, diplômé de l'enseignement supérieur, libérable rapidement, ayant travaillé au moins 2 ans dans le domaine de l'organisation des transports de personnes en milieu urbain, de préférence en liaison avec les problèmes d'urbanisme. Des connaissances en statistiques et socio-économie des transports urbains seraient appréciées.

Salaire suivant qualification, entre 67.000 F et 90 000 F brut annuel.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
M. ALEXANDRE, *Directeur-Adjoint,*
A.U.R.G. - LES CASEMATES
2, place Saint-Laurent - 38000 GRENOBLE
avant le 15 février 1979.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION
(C.A. 700 millions) - Secteur Alimentaire
Région Centre
recherche

Responsable Informatique

30 ans minimum ayant une formation de base et une expérience professionnelle d'excellent niveau, une connaissance précise des méthodes et des ma*tériels informatiques récents et une grande* capacité à dialoguer

Nous lui confierons la mise en place d'une nouvelle politique du traitement de l'informatique.

Votre C.V. (photo + *prétentions) adressé sous réf.* 3796 sera traité confidentiellement par

GAMMA Sélection
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

GROUPE LAITIER spécialisé dans la production et la commercialisation de produits régionaux (C.A. 250 M, 800 personnes, 10 usines) nous créons au sein de la DIRECTION FINANCIERE et pour notre Siège à AURILLAC, les postes de

contrôleur de gestion 90.000 +

Créant la fonction, il devra d'abord concevoir, mettre en place et appliquer les outils et les méthodes de contrôle de gestion pour pouvoir ensuite assister la Direction de l'Entreprise et les responsables de départements dans l'analyse des résultats et la préparation des budgets.

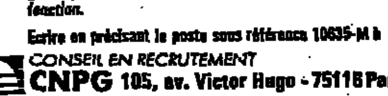
Une expérience industrielle appuyant une formation comptable supérieure est indispensable pour ce poste.

responsable études informatiques 90.000 +

Gestionnaire de service et de son personnel, il sera chargé de la conception, de la mise en œuvre et de la bonne application de projets informatiques dans le cadre d'un nouveau matériel à acquérir (Bull 62-40 ou IBM 38 avec terminaux).

Une expérience analogue et une lecture courante de l'anglais apparaissent nécessaires pour maîtriser cette nouvelle fonction.

Ecrire en précisant le poste sous référence 10635-M à



CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable marketing

85700-POUZAUGES 120-/130.000 F.

Le DIRECTEUR GENERAL de FLEURY-MICHON, l'une des premières entreprises françaises de Salaisons, dans le cadre de ses objectifs et de sa politique de développement, recherche : UN RESPONSABLE MARKETING qui lui sera personnellement rattaché.

Dans un premier temps, il prendra en charge des missions bien définies du type : « Ventes de produits et de gammes - analyse de coûts - plan d'action de redressement de produits et de lancement - etc. » en vue de se préparer à prendre plus tard la direction Marketing et Vente de FLEURY-MICHON à Pouzauges.

Ce poste sera confié à un candidat de formation commerciale supérieure, 30 ans minimum, ayant déjà exercé tant dans le domaine du Marketing que de la Vente de produits de marque des fonctions similaires.

Il devra avoir acquis son expérience dans une entreprise de production alimentaire de taille moyenne (de préférence dans le secteur des produits frais) et être désireux d'accéder à de hautes responsabilités.

sélé CEGOS — Envoyer lettre manuscrite et C.V., à Fr. ROUSSEAU, sous référence 6096/M - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

blanche porte

vente par correspondance

TOURCOING

Notre Directeur Exploitation recherche un

jeune ingénieur

(A.M.-I.D.N..)

pour le seconder dans les domaines suivants :
- amélioration du processus d'exploitation
- organisation
- entretien - travaux neufs
- suivi des sous-traitants

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à BLANCHE–PORTE, Service du Personnel G 39 – 59201 TOURCOING CEDEX

parfrance

CROUZET VALENCE

RECHERCHE

Pour sa division AEROSPATIALE et SYSTEMES

1) INGÉNIEURS

Débutants et confirmés en traitement de l'information.
Compétences en matériel et logiciel temps réel.
Ayant sens de la recherche appliquée pour postes dans service étude.
(réf. 102)

2) ANALYSTES et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Possédant quelques années d'expérience sur mini-ordinateurs (PDP 11 - SOLAR - MITRA) et microprocesseurs (8080 - 6800 - AMD 2901).
Connaissances en analyse numérique, programmation scientifique (FORTRAN) et conduite de processus temps réel très appréciées.
(réf. 103)

Adr. C.V., références et prétentions à CROUZET, Service du Personnel - B.P. 1014 - 26010 VALENCE, en précisant la référence du poste.

P.M.I.

P.M.I. dynamique - 200 personnes - Région montagneuse de l'Est Fabriquant des pulls et vêtements de sport - Résultats excellents

Cherche pour prendre à terme la relève de son Directeur de Fabrication, un jeune

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant quelques années de vie industrielle dans la production (pas nécessairement dans le textile)

Plus que les compétences techniques, nous cherchons surtout un leader à fort potentiel qui soit motivé par l'animation des hommes et l'organisation de la production.

La formation à nos méthodes de gestion sera assurée.

Envoyer C.V. et photo sous n° 8.934, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

ETABLISSEMENT PUBLIC A ORLEANS

recherche

SON CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF (réf. 2761)

Il secondera le secrétaire général pour tous les *dossiers relevant de l'organisme et assurera la* coordination des services.
Ce poste peut convenir à un cadre âgé de 28 ans min. de formation IEP - ESC ou Sciences ECO, *ayant eu si possible une expérience dans un* organisme professionnel ou consulaire.

UN ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE (réf. 2762)

Il participera aux différentes actions d'assistance aux P.M.I. locales par des diagnostics d'entreprise, des conseils en gestion, sous-traitance et innovation. Ce poste peut convenir à un ESC - Sciences Eco ou IAE, âgé de 26 ans min., possédant si possible une expérience des PMI.

UN ASSISTANT DE FORMATION (réf. 2763)

Il aura pour mission de conseiller les entreprises dans la recherche et l'analyse de leurs besoins en formation. Il assurera la mise au point et le suivi des stages. Agé de 26 ans min., de forma*tion supérieure ayant si possible une connais*sance de l'entreprise.

Réponse et discrétion assurées à toute lettre manusc. + C.V. + photo + prét. au :

CABINET OPPERT Conseil en Recrutement
B.P. 4, 69 Bld Mal Joffre 92340 Bourg-la-Reine

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de PICARDIE

recherche pour :
- diriger son service Commerce Extérieur
- organiser des missions d'exportation à l'étranger
- développer des actions collectives

un spécialiste en commerce international

Le candidat, DE HAUT NIVEAU, devra être :
- très au courant des procédures export (expérience indispensable)
- bien introduit dans l'environnement institutionnel
- d'un contact facile avec les chefs d'entreprises PMI et les responsables export
- disponible pour des voyages à l'étranger
- prêt à résider à Amiens
- en parfaite connaissance d'au moins l'anglais ou l'allemand.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 668 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kleber 75784 Paris Cedex 16

SOCIÉTÉ PAPETIÈRE

filiale d'une Société Multinationale

recherche

CHEF DE FABRICATION

Age minimum 35 ans.

Le candidat devra obligatoirement avoir plusieurs années d'expérience industrielle. Des qualités d'animateur et le goût des contacts humains.

Des connaissances en gestion et en anglais sont nécessaires.

Ecr. à M. VOLLE, 30150 SAUVETERRE. Discrét. ass. Env. lettre manusc. avec C.V. et photo d'identité.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE

recherche pour usine de Normandie près Le Havre

UN INGÉNIEUR D'EXPLOITATION

(études techniques et unités)

Débutant ou 2-3 ans expérience.

Formation exigée GRANDES ECOLES.

Adresser curriculum vitae, photo sous n° 44.624, HAVAS CONTACT. 156, bd Haussmann. 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

recherche :

INGÉNIEUR

Ayant une bonne formation en mécanique vibratoire.

Grande ville de province

Ecrire avec C.V., n° 96.099, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Importante société SUD-OUEST DE LA FRANCE

recherche URGENT

CINQ ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience : H.B. 6000/I.B.M. 370.
Pratique du COBOL/P.L. 1.

Tél. pour r-v. : (56) 44-09-15.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS

recherche

pour son département climatisation situé dans l'Est de la France.

1 INGÉNIEUR d'AFFAIRES

Le candidat aura :
- Une formation Ingénieur génie climatique.
- Une excellente expérience professionnelle du secteur industriel dans le domaine du génie climatique.
- Un tempérament dynamique, capable de s'intégrer facilement et de participer à un travail de groupe.
- Age minimum 30 ans.
- Anglais souhaité.

Les candidatures sont à trasmettre ss n° 787.912 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

SEIMA

recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE

de SENS (89)

PROGRAMMEUR GAP 2

Formation I.U.T.

3 ans d'expérience minimum.

Connaissance I.B.M. 3/15 Mod. D. serait appréciée. Evolution SYST. 38 en 1980.

Env. C.V. et prétentions Direction du Personnel SEIMA, 32, r. de Paris, 89100 SAINT-CLEMENT.

SOCIETE DE SPORTSWEAR

recherche

SON CHEF DES VENTES

La fonction :
- Participe à l'élaboration et la définition des objectifs de ventes, responsable de leurs réalisations;
- Dirige, anime, contrôle la force de vente;

L'Homme :
- Forte expérience d'encadrement d'une équipe de ventes;
- Réelle expérience dans le prêt-à-porter;
- Est lui-même un vendeur de première force;
- *Capables de mener des actions personnelles sur le terrain.*

Nous Offrons :
- Fixe + intéressement;
- Frais de route;
- Statut cadre.

Lieu de résidence région marseillaise. — Prise de fonction immédiatement. Ecrire à Havas, 92200 MARSEILLE.

VALENCIENNES

Nous cherchons

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF et COMPTABLE

chargé, avec l'aide d'une équipe, de 4 ou 5 personnes, de la comptabilité générale, bilan inclus, des déclarations sociales et fiscales et de la gestion administrative du siège social.

NOUS DEMANDONS :
- des connaissances comptabl., fiscales et juridiques, du niveau minimum DECS ;
- une formation supérieure en droit serait un atout très apprécié.

Ecr. av. C.V. Mlle D'ORNANT FIDAL-PARIS 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET

offres d'emploi

DIRECTEUR AUDIT

PARIS F 160.000 +

Un groupe multinational, près de 100 filiales, C.A. : plus de F 2,5 milliards recherche le **MANAGER** de son équipe **AUDIT**.

Relevant du "Group-Controller" il participe, anime et coordonne les interventions de son équipe sur un plan national et international.

Il est rompu à l'utilisation des manuels de procédures dont il assure les applications et apporte ses suggestions en vue de leurs améliorations.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure, pratiquant l'anglais, issu d'un cabinet audit anglo-saxon au niveau Manager ou Supervisor.

La rémunération de l'ordre de F 160.000/an pourra être plus élevée pour un candidat de valeur ; ce poste très formateur permettra au candidat d'évoluer vers une fonction de controller au sein du groupe.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. **21.350 M** à **CLSP** 3, av. Percier 75008 Paris.



GROUPE FRANÇAIS INTERNATIONAL

C.A. consolidé 2 milliards de francs

crée au sein de son

Département Financier

un poste d'

ATTACHÉ DE DIRECTION

DIPLOMÉ SCIENCES PO., H.E.C., E.S.S.E.C. ou SUP. de CO.

Il sera l'un des deux Adjoints du Responsable de ce département.

Il aura en particulier en charge :
- le suivi des aspects financiers des filiales françaises ;
- le contrôle de la gestion, de la trésorerie de la société mère.

Une première expérience (minimum 3 ans) en milieu bancaire ou au sein d'une Direction Financière d'une importante entreprise est indispensable.

Age minimum : 28 ans.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 96.219.

cabinet leconte 4, rue Amiral-Courbet 75116 PARIS

UNE IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD

1350 personnes en pleine expansion fabriquant des équipements aéronautiques (systèmes de pilotage et de navigation pour avions et hélicoptères, de guidage et de stabilisation pour engins)

recherche

6 Ingénieurs Software

pour études et réalisations de matériels de systèmes de centralisation de mesures ou de navigation.

Les candidats :
- *auront quelques années d'expérience temps réel sur micro et mini (MITRA 15 - PDP 11- MOTOROLA 6800 - TMS 9900)*
- *ainsi qu'une expérience logiciels*
- *une bonne pratique des mathématiques*
- *ils seront ingénieurs diplomés Grandes Ecoles (SUP ELEC - SUP TELECOM - INSA etc...)*

Ecrire avec C.V. et prétentions à N. 4561 PUBLICITÉS REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

chef du service juridique

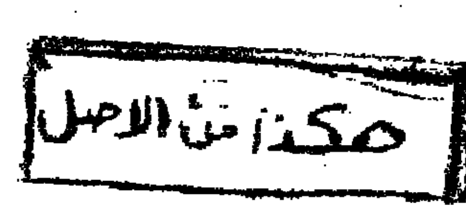
PARIS F 150.000 +

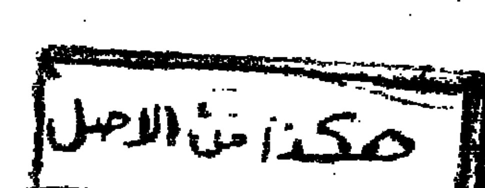
Société Industrie Alimentaire Nationale C.A. 600 M de F, recherche Cadre Juridique et Fiscal de haut niveau pour lui confier sous l'autorité du Secrétaire Général les responsabilités suivantes :
- la vie juridique de la Société et de ses 15 filiales,
- le conseil de l'entreprise en matière fiscale,
- *la gestion du patrimoine immobilier,*
- la gestion d'un service prêts à la clientèle (6 personnes) : étude des dossiers, suivi des règlements, contentieux.

Pour réussir à ce poste, il faut pouvoir justifier d'une grande expérience du droit des Sociétés et de la fiscalité. Une bonne connaissance de la législation sur l'achat et la vente *des fonds de commerce est souhaitée.*

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 6424-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS





مكرر من الاصل

offres d'emploi

Rexson s.a.

Fabricant de matériel pneumatique et de machines automatiques pour le traitement de surface recherche son :

directeur technique

Niveau A & M. ou équivalent.
Dépendant du Directeur Général, il aura la responsabilité des achats, des études et de la fabrication.
Une expérience et des connaissances confirmées en électromécanique et en électronique ainsi qu'une 1ère expérience du poste constituent un minimum nécessaire.
Lieu de travail MASSY Zone Industrielle

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 7090 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Filiale Française d'une importante société d'informatique recherche

ingénieur commercial

pour son marché micro-ordinateurs
Adressez votre candidature à :
Mlle. Annick OLLIERO
52, route du Pavé des gardes - 92310 SEVRES

DÉPARTEMENT MESURES APPLIQUÉES
Région Parisienne
recherche

JEUNES INGÉNIEURS

(débutants ou ayant 2 à 3 années d'expérience)
(ECP, SUPELEC, ENSAM, ENSEEG...)

Pour participer à la mise au point de prototypes industriels mettant en œuvre des Techniques nouvelles en contrôle non-destructif.

Env. C.V., photo et prétentions à n° 96.053 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

offres d'emploi

4,rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeune directeur de filiale
référence HW 298 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader incontesté *dans son domaine et en constant développement*

recherche un Jeune Diplômé Grande Ecole ayant environ 5 ans d'expérience impliquant négociation et animation de personnel.

Il lui sera confié la direction et le développement d'une de ses filiales (100 personnes). Une opportunité très intéressante est offerte à un jeune candidat qui se sent les qualités d'un patron et qui est désireux de le prouver.

Poste ville CENTRE EST.

Ingénieur AM - ICAM - ECAM - IDN
référence HT 306 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE INDUSTRIE CERAMIQUE 600 personnes

prépare ses structures futures de Direction et offre une très intéressante opportunité de formation et de carrière à un Ingénieur AM - ICAM - ECAM - IDN, ayant une première expérience industrielle ou éventuellement débutant pour animer et diriger le bureau d'études et le service entretien (100 personnes).

Ensuite, il élargira ses fonctions en prenant, en plus, la responsabilité d'un important secteur de fabrication.

Poste ville NORD FRANCE - Facilités de logement.

Jeunes ingénieurs (aéronautique ou électronique)
référence DD 303 CM

UN IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL NATIONAL (technologie de pointe : *aéronautique, spatial...*)

offre des situations intéressantes à des Jeunes Ingénieurs (ENICA - ENSMA ESME) ayant de préférence quelques années d'expérience (études, essais...). Ils participeront au développement de projets nationaux ou en coopération internationale.

Ces postes impliquent un goût marqué pour la technique, le sens de l'initiative, une connaissance de l'anglais.

Poste : PARIS.

Ingénieur brevets (mécanicien)
référence GS 305 CM

CABINET PROPRIETE INDUSTRIELLE

recherche un Ingénieur Brevets (mécanicien).

Poste intéressant pour un candidat, diplômé du CEIPI, ayant si possible début d'expérience professionnelle.

Poste à PARIS.

---

offres d'emploi

LE DIRECTEUR FINANCIER

D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche

SON ADJOINT

Ce poste conviendrait à collaborateur :

— âgé de 30 ans minimum ;
— de formation universitaire ou diplômé Grande Ecole Commerciale ;
— une expérience de quelques années de contrôle de gestion et d'analyse financière est indispensable ;
— la connaissance des problèmes bancaires et monétaires internationaux faciliterait son efficacité dans la fonction ;
— la parfaite connaissance de la langue anglaise est exigée.

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant derniers appointements perçus à (référence 7.425),
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

---

offres d'emploi

P.M.E. INDUSTRIELLE

1 USINE - 2 FILIALES ETRANGERES
recherche
POUR LE SIEGE DE RUEIL MALMAISON

directeur administratif et financier

- 30 ans minimum - formation supérieure ESSEC, ESC ou similaire, avec DECS complet exigé et utilisation pratique de l'informatique y compris programmation.
- rattaché directement à la D.G. sa fonction couvre 3 volets dont l'ensemble des opérations est totalement informatisé :
  - gestion : budgets,
  - comptabilité : situations, trésorerie,
  - personnel et services généraux.
- possibilité d'évolution à moyen et long terme.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 854-M
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

ROCHE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ROCHE BIOELECTRONIQUE est un des leaders mondiaux dans sa spécialité : l'électronique médicale. Le développement très important de la société est dû, pour une grande partie, à la qualité de sa direction études et développement. Quatre nouveaux postes sont en création.

- 2 INGENIEURS ELECTRONICIENS spécialistes des techniques analogiques haute fréquence, ayant 4 ans minimum d'expérience en laboratoire d'études. Ils seront les spécialistes du développement de leurs techniques auprès du Groupe.
- 2 INGENIEURS ELECTRONICIENS ayant au moins 3 ans *d'expérience professionnelle et des connaissances dans le domaine des ultra-sons.* Ils prendront à court terme des responsabilités de chefs de projet.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4209 B, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

DIRECTEUR DE GROUPEMENT

150/180 000F

Nous sommes un important groupement d'achats, dans le secteur du meuble.

Notre fort développement nous amène à structurer notre bureau pour faire face dans les *meilleures conditions aux besoins de nos adhérents.*

Votre mission sera donc de coordonner les adhérents, d'assurer les relations fournisseurs, de *préparer les assemblées, de collaborer à la mise en* place de la publicité et du catalogue et d'assurer la gestion du groupement.

Pour réussir dans un tel poste, il serait souhaitable de bien *connaître notre domaine d'activité :* le meuble.

Sur le plan personnel, on vous reconnaît volontiers une grande diplomatie, une autorité naturelle et d'incontestables qualités de négociateur.

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, nous souhaiterions vous *rencontrer au plus vite* pour définir ensemble les bases de notre future collaboration.

Merci d'envoyer votre CV à Michel Monier sous *référence 3991,*

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE **IBD**
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Importante Société appartenant à un Groupe International

recherche

2 ORGANISATEURS CONFIRMÉS

- pour concevoir des cahiers des charges touchant aux fonctions commerciale, marketing, financier et après-vente.
- et pour mettre en place les systèmes de gestion correspondants : rédaction des procédures et imprimés, formation des utilisateurs.

Une connaissance de l'outil informatique est nécessaire pour au moins un des deux postes car le candidat retenu participera au choix d'un nouveau matériel dans le cadre d'une structure décentralisée.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous référence 6.964 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FROMAGÈRE FRANÇAISE
FORTEMENT EXPORTATRICE (180 MF dont 60 % EXPORT)
recherche pour Siège près de PARIS
POUR ACCENTUER et CONSOLIDER SON EXPANSION CONSTANTE

DIRECTEUR COMMERCIAL & MARKETING

RESPONSABLE DEVANT LE PRÉSIDENT :
PLANS ET PROGRAMMES MARKETING
FORCES DE VENTE (en FRANCE et à l'ÉTRANGER)
ACTIONS (au « top ») DANS LA DISTRIBUTION
RÉMUNÉRATION IMPORTANTE

INDISPENSABLE
• 32 ANS MINIMUM • EXPÉRIENCE PRODUITS ALIMENTAIRES
• *ANGLAIS très fluide* • *Allemand souhaité.*

DISCRÉTION ABSOLUE. *Lettre manuscr.,* C.V., *performances,* photo et prétentions ss. réf. 4025 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT

Nous sommes la principale publication d'un important groupe de presse spécialisé dans la Construction, l'Environnement, le Cadre de Vie. Nous recherchons un

RESPONSABLE COMMERCIAL

28 ans environ, de formation commerciale supérieure. Dynamique et imaginatif, il maîtrise toutes les techniques de la vente ; il aura la responsa*bilité du développement d'un marché :* animation et contacts à haut niveau avec les annonceurs et les agences.

Une première expérience dans la presse ou la publicité est appréciée. Rémunération motivante.

Envoyez votre C.V. avec photo et rémunération *souhaitée à Jacques GUY - « LE MONITEUR* DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT », 17, rue d'Uzès - 75002 PARIS.



KONE

ROLLAX ®

Le stockage économique

KONE, groupe multinational 10 000 personnes, vient de créer, au sein de sa filiale française, le département **Manutention Stockage** pour exploiter le système ROLLAX d'une performance exceptionnelle dans le domaine des entrepôts mécanisés et développer des activités d'engineering s'y rattachant. Le Directeur de ce département cherche deux responsables :

Ingénieur grande école chef des marchés

Il organise l'action commerciale en France et en Afrique francophone, dirige les ingénieurs des ventes, conçoit les solutions logistiques correspondant aux commandes *complexes,* 10 à 20 millions de francs, en liaison avec les services techniques.
Ce poste, basé à Paris, convient à un ingénieur logisticien, bilingue anglais, connaissant les problèmes de l'*automatisation* du stockage en entrepôts, motivé par une carrière technico-commerciale très autonome et d'un bel avenir.
Réf. 23518/M.

Ingénieur automaticien chef des projets

Il prend en charge la définition technique des projets, est responsable de la coordination entre les services commerciaux, les sociétés extérieures, les usines KONE en France *et la Direction Technique du groupe.* Un stage est prévu en Suisse et en Finlande.
Ce poste, basé à Paris, convient à un jeune électro-mécanicien automaticien, bilingue anglais, *ayant 3 à 5 ans d'expérience en engineering de la manutention et désireux de faire carrière dans un groupe dynamique.*
Réf. 23519/M.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. J. FOURNIAT, sous référence choisie, à Sélé-CEGOS - 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

---

directeur commercial

reprographie
160.000 + intéressement

Filiale française d'une société internationale de notoriété mondiale, nous commercialisons des photocopieurs dont la technologie, la fiabilité et la simplicité d'emploi savent répondre aux besoins d'utilisateurs de tout niveau.

Avec un parc de plus de 5 000 machines, une clientèle d'environ 2 000 sociétés, et un réseau de 11 succursales qui regroupent vendeurs et techniciens SAV, nous couvrons la France entière.

Pour asseoir notre implantation sur le marché de plus en plus concurrentiel et relancer notre expansion, nous recherchons un professionnel

vente biens d'équipement

Gestionnaire de talent, animateur et coordinateur de forces de vente, grâce aux budgets et compte d'exploitation décentralisés, il saura gérer chaque succursale en centre de profits.

C'est un homme de décision, aimant prendre ses responsabilités que nous souhaitons intégrer dans notre comité de Direction. Il lui reviendra de *définir* la politique commerciale de la société à moyen et long terme et d'en assurer l'application à court terme en adaptant cette politique aux exigences ponctuelles du marché.

Il parle anglais et pourra ainsi participer aux réunions *internationales de coordination des diverses sociétés* du groupe.

Un candidat de valeur pourra trouver dans notre société de réelles satisfactions professionnelles *ainsi* qu'une rémunération stimulante liée à sa propre action. Une voiture de fonction sera mise à sa disposition.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 3635 à M. Collet au 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

LES SOCIETES BOURDAIS
afin de poursuivre le développement de leur SERVICE EXPERTISES

recherchent

EXPERT IMMOBILIER

Le candidat sera un *professionnel de l'immobilier* industriel et commercial, ayant une expérience confirmée, et si possible, une formation supérieure.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous pli personnel et *confidentiel* à Alain BECHADE, Directeur des Sociétés BOURDAIS, 160-166, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.





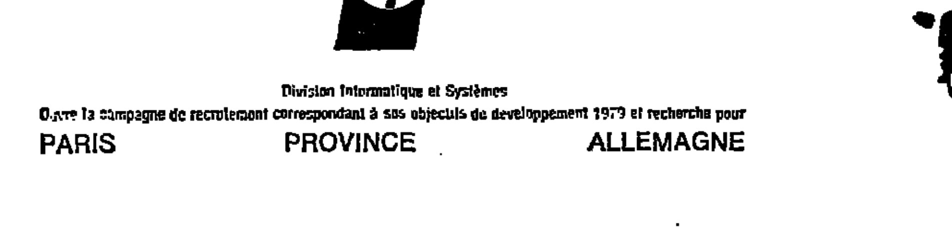
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

HEWLETT  PACKARD


Division Informatique et Systèmes
Ouvre la campagne de recrutement correspondant à ses objectifs de développement 1979 et recherche pour
PARIS PROVINCE ALLEMAGNE

INGENIEURS INFORMATICIENS EXPERIMENTES

(QUELQUES POSTES SONT OUVERTS A DES DEBUTANTS)

MARKETING EUROPÉEN Réf. 562
Ce poste, basé en Allemagne pour un ou deux ans sera confié à un diplômé d'études supérieures informatiques de haut niveau, impérativement bilingue Anglais et ayant quelques années d'expérience en gestion de production ou en gestion commerciale. Il aura essentiellement un rôle de développement interne en liaison avec les équipes commerciales des pays francophones.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT LOGICIEL Réf. 563
Deux postes sont créés à Böblingen
- l'un intéresse un spécialiste gestion de production,
- l'autre concerne le développement de compilateurs et de logiciels de télécommunication et peut être confié à un débutant.

Ils réclament l'un et l'autre une réelle maîtrise de l'anglais. L'affectation en Allemagne est prévue pour une durée de 3 ou 4 ans.

DOCUMENTATION ET FORMATION Réf. 564
Ce poste orienté vers le service à la clientèle est également basé en Allemagne. Il sera confié à un ingénieur jeune – éventuellement débutant – ayant idéalement une formation complémentaire de gestion. Il sera chargé de l'élaboration, de la documentation et des séminaires de formation destinés à la clientèle. La maîtrise de la langue anglaise est un impératif.

"SYSTÈME" - GESTION Réf. 565
Plusieurs postes d'ingénieur système sont proposés à des spécialistes ayant plusieurs années d'expérience de la conception de logiciels de base et de l'assistance à la clientèle. Ils participeront à la vente, à la mise en place et au démarrage des systèmes de la série HP 3000. Postes basés à ORSAY.

MARKETING SYSTÈMES SCIENTIFIQUES Réf. 566
Les postes intéressent les systèmes scientifiques :
- série HP 1000 seront confiés à des ingénieurs électroniciens ou informaticiens ayant quelques années d'expérience de vente de mini-ordinateurs en milieu industriel ou scientifique. Deux fonctions sont ouvertes :
- Responsable du développement des ventes. Poste à vocation européenne basé à Grenoble.
- Ingénieur technico-commercial basé à Paris.

COMMERCIALISATION SYSTÈMES DE GESTION Réf. 567
Des postes d'ingénieur de vente des systèmes de gestion - valeur : 200 à 2000 kF - sont ouverts à des professionnels de la spécialité ayant un minimum de deux années de pratique dans le métier et un tempérament commercial affirmé.
Postes à pourvoir à Paris, Lyon et Metz.

Information Carrière Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés. Préciser la référence.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS
recherche

INGENIEURS & TECHNICIENS PETROLE

ayant une très bonne *expérience dans les domaines suivants :* production, développement, raffinage, construction et entretien.

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU *(réf. 5246)*
pour contrôle de développement de champs offshore.
Expérience d'au moins 15 ans en conduite de projets et en direc*tion technique* de construction pour optention du meilleur rapport Qualité, Prix, Délais.
Le diplôme d'ingénieur d'une grande école est indispensable.

INGENIEURS DE PRODUCTION/ DEVELOPPEMENT *(réf. 5247)*
pour conception globale, appels d'offres, sélection des contractants et contrôle de réalisation, connaissant bien les problèmes liés aux études, achat, fabrication et montage de plates-formes, conduites *sous-marines, installations de séparation, traitement réinjection* ...

INGENIEURS ET SUPERVISEURS DE TRAVAUX *(réf. 5248)*
pour contrôle Qualité, Prix, et Délais ayant l'expérience de grands chantiers Outre-Mer et Tous Corps d'Etat.
Diplôme requis : BTS ou équivalent.

INGENIEURS DE PROJETS PETROLIERS *(réf. 5249)*
pour systèmes utilités, installations générales, stockage et expédition, ayant bonne connaissance du matériel et des problèmes liés à chaque phase : conception, avant-projet, études, achats.
Diplôme requis : INSA ou équivalent.

INGENIEURS MAINTENANCE *(réf. 5250)*
Ayant au moins 5 ans d'expérience en entretien d'installations pétrolières, chimiques ou métallurgiques pour interventions et conseils depuis la conception jusqu'à l'assistance à l'opération.

INGENIEURS PROCESS *(réf. 5251)*
connaissant installations de champs et de raffinage, quelques années d'expérience.
Diplôme : ENSPM souhaité.
Une bonne pratique de l'anglais est indispensable pour tous ces postes.
Merci d'adresser lettre manuscrite C.V. et photo + prétentions en précisant la réf. choisi à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

AUCHAN

POUR NOS HYPERMARCHÉS
DE LA RÉGION PARISIENNE, DU SUD-OUEST ET D'ORLÉANS
NOUS RECHERCHONS

10 jeunes diplômés universitaires ou e.s.c.

attirés par la distribution moderne
et désirant y faire carrière en commençant par un poste de

responsable commercial

- *Il détermine sa politique* commerciale et ses objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité.
- Il établit sa gamme de produits, s'occupe de ses achats et de la présentation des articles.
- Il embauche, forme et anime son équipe.

Cette fonction est une excellente école à partir de laquelle chacun peut construire sa propre évolution de carrière (opérationnel en *magasin, contrôle de gestion,* service du personnel, centrale d'achats, informatique).

Si cette proposition vous intéresse, écrivez-nous sous réf. N090 avec C.V. et photo. Nous serons heureux de vous recevoir.
Christophe Dubrulle, Directeur régional Auchan, avenue Joffre - 94120 Fontenay-sous-Bois.


laboratoire lachartre
hégor Vicks Clearasil Rogé-Cavaillès

RECHERCHE POUR PARIS 16ème

chargé(e) d'études confirmé(e)

De formation statistique, le candidat aura nécessairement une expérience d'au moins 3 années en Société d'Etudes.

La connaissance des panels est souhaitée.

L'ANGLAIS parlé et écrit est indispensable.

Ecrire Direction du Personnel 126, *Avenue de Vendôme* 41008 BLOIS CEDEX.

CORT
Consultants

recherche

INGENIEURS D'ENTRETIEN
E.C.P. _ SUPELEC _ A.M., ...

Possédant 10 ans expérience dans un poste de RESPONSABILITE EN ENTRETIEN OU PRODUCTION pour compléter son équipe d'ingénieurs spécialistes de l'Organisation et de la Gestion de la Maintenance.

Intérêt : *Notoriété de la CORT établie depuis* 30 ans - intégration dans une équipe d'Ingénieurs pluridisciplinaires se tenant en permanence au *courant des techniques avancées de gestion* - variété des problèmes traités.

Qualités requises : disponibilité pour de nombreux déplacements (province ou étranger), autonomie, sens des relations humaines. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf.2467 à 65, Avenue Kléber 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

CORT

Notre *Division SIMULATEURS & SYSTEMES ELECTRONIQUES* recherche pour augmenter ses equipes LOGICIEL

jeunes ingénieurs informaticiens

Pour leur confier :
- la réalisation de logiciels de base,
- *l'analyse et la programmation de systèmes temps réel,*
- la modélisation de systèmes complexes en vue de leur simulation.

Connaissances MITRA 125 ou SEL 32 appréciées.
Anglais lu nécessaire.
Lieu de travail : TRAPPES (78) ou OSNY (95).

Adresser C.V. avec photo et rémun. souhaitée s réf. IC/79/5M à B. LETOURNEUX, Service du Personnel, L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

Sté de mécanique magnétique à Vernon, recherche

dessinateur-projeteur
en mécanique

Expérience indispensable.
Connaissances (appréciées) des problèmes de fabrication pour machines spéciales et d'usinage.
Poste d'avenir pour candidat recherchant responsabilités et initiatives.
Adr. lettre manuscrite CV, prét. à SKF 1, avenue Newton 92142 CLAMART *pour examen*

UN NOUVEAU SUR LE MARCHÉ
DE LA SAISIE ET DU TRAITEMENT RÉPARTI

une structure jeune et dynamique

spectral

propose des postes d'

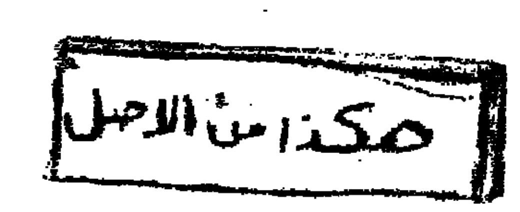
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

à des vendeurs *confirmés : 3 à 5 ans d'expérience* dans la vente de multiclaviers ou de petits systèmes de traitement.

Qui souhaitent poursuivre leur carrière dans un marché en pleine évolution où des systèmes modernes pourront être utilisés à la fois en saisie de données gestion de fichier et traitement transactionnel sont les mieux armés pour réussir.

Ecrire avec C.V. à SPECTRAL
25, rue de la Gare - 92300 LEVALLOIS-PERRET

bleu



Directeur des affaires humaines et sociales

350 000 F +

Une entreprise leader dans ses marchés français et souvent étrangers, comprend plus de 15 000 personnes. Elle fait évoluer ses structures et offre le poste de Directeur des Affaires Humaines et Sociales.

La responsabilité sera celle de conception et d'application d'une politique sociale cohérente au niveau du Groupe. Au niveau central, le Directeur sera secondé par des Directeurs et Chefs de département spécialisés, notamment dans le domaine des Relations Sociales et du Développement des Ressources Humaines.

La réussite implique une concertation efficace avec le Directoire et les Divisions opérationnelles et les filiales.

Une expérience d'au moins 15 années de responsabilités dans l'entreprise est recherchée, notamment dans la Direction des affaires humaines et sociales et les négociations collectives.

Une formation supérieure grande école ou doctorat + ENA ou équivalent, est souhaitée.

Une intégration réussie à ce poste ouvre à moyen terme l'accès au Directoire.

sélé CEGOS

Les premiers contacts assurés de la plus totale discrétion, sont établis par M. J. FOURNIAT référence 23521/M - 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.

SKF

recherche
pour sa Division Ventes Spécialisées

ingénieurs et techniciens supérieurs

ayant de préférence quelques années d'expérience dans la vente de produits industriels.

Après formation ils se verront confier la responsabilité d'un secteur de la clientèle avec comme mission: d'intensifier la prospection, de développer les ventes par promotion, de contribuer à la définition et à l'application des produits.

Aptitude à la négociation commerciale, goût des contacts à tous les niveaux sont des qualités indispensables.

Env. lettre manuscrite, CV, photo, prét. à nº 1311
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Emplois et Entreprises

Le haut niveau de développement de la Société Française d'une firme internationale de produits de grand luxe requiert la création de 2 postes ..

analyste marketing

Il met en place les instruments de mesure statistiques nécessaires à une analyse en profondeur permettant l'évaluation rigoureuse et objective de la situation des différentes familles de produits existants ou à créer. Il prépare et justifie auprès du Directeur Général les recommandations nécessaires à une meilleure pénétration du produit sur le marché. De formation supérieure, il a déjà une expérience d'au moins 2 ans dans une structure marketing-produit. (Réf. FR 12-M)

responsable gestion des stocks

Formé sur le terrain, c'est un animateur d'hommes responsable d'une équipe d'une dizaine de personnes et un gestionnaire qui contribuera à l'amélioration des procédures existantes. Il connait les systèmes Kardex et a une expérience de l'exploitation informatique du traitement des commandes et de la gestion des stocks. En prise avec l'Administration des ventes, il gère les produits finis pour en assurer l'expédition auprès des clients dans les meilleures conditions de délais et de coûts. (Réf. FR 13-M)

Ces deux postes exigent une grande ardeur professionnelle, le goût et le sens des responsabilités. L'expansion soutenue de la Société offre des perspectives réelles de développement personnel dans un milieu professionnel performant.

Adresser C.V. détaillé et appointements désirés sous référence correspondante à Didier Vuchot S.A. - 25 rue François 1er - 75008 Paris, qui garantit le secret absolu des candidatures. • Aucune candidature ne sera transmise sans l'accord préalable des candidats.

DIDIER VUCHOT SA

Une importante Société
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français,
recherche
pour son Siège à Paris
UNE PERSONNALITE DE PREMIER PLAN
capable de

NEGOCIER

la promotion d'

ENSEMBLES PHARMACEUTIQUES CLES EN MAIN

- Une bonne connaissance du milieu international de l'industrie pharmaceutique.
- Une pratique de la négociation internationale à un niveau élevé avec ce qu'elle implique : connaissances financières, juridiques, commerciales.
- Bilinguisme ANGLAIS.

Merci de faire parvenir votre C.V. par l'intermédiaire de CONTESSE PUBLICITE 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, sous référence 96645, qui transmettra.



EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'étranger, recrute son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Directement rattaché au Directeur Financier, le candidat retenu aura la responsabilité des services informatiques (10 personnes) et aura pour principales missions:

- participer à l'élaboration du plan informatique de l'entreprise;
- analyser les besoins actuels des différentes directions et mettre au point la programmation des fichiers correspondants;
- assurer les relations avec les fournisseurs (constructeurs, sous-traitants...).

Titulaire d'un diplôme supérieur d'informatique de gestion, le candidat a une expérience similaire de 5 ans dans la fonction.

Expérience mini-ordinateurs ou autre système décentralisé souhaitée.

Adressez votre lettre manuscrite avec C.V., *photo et rémunération* actuelle, sous la référence 7902, à EUROP ASSISTANCE - Service du Personnel - 23-25, rue Chaptal 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT



SOCIÉTÉ D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE

dans des ensembles livrés "clé en main" employant 600 personnes, à Paris et dans les agences régionales.

FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Recherche
A / pour : Paris, Grenoble et Mulhouse

1 - Ingénieurs débutants

- Pour réalisation de systèmes temps réel.
- Connaissances en informatique ou automatique souhaitées.

2 - Chefs de projets "TEMPS RÉEL".

- Diplômés, possédant expérience en informatique de 3 à 5 ans.
- Connaissances des matériels P.D.P. 11, MITRA ou SOLAR appréciées.

B / pour Paris,

3 - Chef de projets microélectronique

- Diplômé G.E., il a acquis une bonne expérience de l'électronique et des micro-processeurs.
- Il sera responsable d'une équipe de réalisation de 10 ingénieurs environ.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Direction du Personnel CERCI - 56, rue Roger-Salengro - 94120 FONTENAY-S-BOIS

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

IMPORTANTE SOCIETE
faisant partie d'un Groupe international, spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières

recherche

EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

- formation H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ;
- D.E.C.S. complet ;
- connaissances anglais ou allemand utiles.

Les interventions se situent au niveau d'entreprises de premier plan, tant sur le plan national qu'international, demandant une bonne compréhension des problèmes relatifs aux affaires de grande importance et offrant les conditions d'une formation de haut niveau. Activité principalement en France, mais avec déplacements pour des missions importantes en AFRIQUE du NORD et AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE.

— Très larges possibil. de développem. de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo à nº T 10.885 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Qu'il s'agisse de commercial, logiciel, maintenance, formation ou marketing, nos managers ne sont pas des administratifs. Heureusement, sinon notre croissance n'aurait jamais atteint un taux annuel régulier de 40% depuis six ans.

Chef du service informatique interne (EDP)

Rapportant au Directeur Finance et Administration et au Responsable Europe de l'informatique interne, assisté d'une petite équipe (un *analyste-programmeur et un opérateur-pupitreur) au début*, vous aurez pour mission de rechercher, concevoir et mettre en place toute procédure informatique propre à apporter une aide concrète aux managers dans les domaines de l'administration, la circulation de l'information et la communication.

Vous devrez assurer à la fois une amélioration qualitative et une action rentable. Avec doigté. Une haute compétence technique en traitement de données ne suffit pas : doivent s'y ajouter volonté de déceler les problèmes, capacité d'écoute, d'analyse et de compréhension des besoins, *sens de l'organisation et aptitude à convaincre et entraîner, ainsi que la maîtrise de l'anglais.*

Nous vous prions d'adresser un dossier complet, sous réf. M 18
Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 RUNGIS Cedex.

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
de notre Société recrute des

ingénieurs commerciaux

FORMATION DE BASE GRANDES ECOLES : ESE, ENSTA, ECP, ENSAE... OU EQUIVALENT

ayant au moins 2 ans d'expérience, pour participer à la définition, et se voir confier la prospection, la négociation et la gestion de contrats concernant :

- **des simulateurs de véhicules terrestres,**
- **des simulateurs de sous-marins,**
- **des systèmes électroniques temps réels liés aux simulateurs,**
- **des simulateurs d'avions.**

La pratique courante de l'anglais lu parlé et écrit est indispensable pour les trois premiers postes.

Lieux de travail : TRAPPES (78) banlieue Ouest de Paris ou CERGY-PONTOISE (95) banlieue Nord Ouest. Desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. IC/79/4M à B. LETOURNEUX, Service Recrutement IC, L.M.T., Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
SPECIALISEE DANS LE MATERIEL
d'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
ET ELECTRONIQUE,
proche banlieue Sud de Paris recherche pour de nouveaux postes,

jeunes ingénieurs électroniciens

diplômés, SUP. ELEC., CENTRALE, AM ou équivalent...
Ces postes s'adressent à des candidats de valeur motivés par les responsabilités. Ils seront chargés du développement et de l'industrialisation de produits nouveaux en laboratoire d'étude. (Réf. A1)

jeunes techniciens électroniciens BTS ou DUT

- DEBUTANTS, pour des postes un laboratoire d'étude.
- AYANT UNE PREMIERE EXPERIENCE :
  - pour des postes de méthodes de fabrication,
  - pour des postes d'après-vente, mise en service et installation (qui impliqueront des déplacements en France et surtout à l'Etranger. *L'Anglais est indispensable*). (Réf. A2)

techniciens BEP et BP

Pour des postes de mise au point, d'étalonnage et dépannage en fabrication. (Réf. A3)

Si vous pensez avoir les compétences nécessaires pour l'un de ces postes, envoyez lettre de candidature, C.V. et photo sous référence 9035 (Il sera répondu à toutes les candidatures) à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUITRANSMETTRA

PSYCHOLOGUE
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Notre Société, SERTI, bénéficie d'une solide image de marque comme Conseil en Informatique et Organisation des grandes entreprises privées et publiques. Nous avons aussi acquis compétences et notoriété dans le domaine du Conseil en Recrutement de Cadres. Cette activité fait partie de nos axes de développement.

Le Psychologue que nous cherchons assistera le Responsable du Département, *SERTI-SÉLECTION. Il aura la charge* complète d'opérations de recrutement et assurera lui-même les relations avec les clients dans le cadre de ces missions. Nous souhaitons également qu'il participe à la négociation des contrats et au développement du Département.

Diplômé en Psychologie, il aura 3 ans minimum d'expérience professionnelle.

Écrivez sous réf. 100 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.



49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

GEM

offres d'emploi

TRES IMPORTANT
GROUPE FRANCAIS AYANT
IMPLANTATIONS INTERNATIONALES
recherche

inspecteurs comptables

GRANDES ECOLES
ou DECS COMPLET.
Ayant déjà, si possible, une bonne *expérience* d'audit.
Anglais souhaité.

POUR ASSUMER DES RESPONSABILITES DIVERSIFIEES
- contrôle comptable
- définition et mise en place des procédures
- contrôle de gestion
- conseil juridique, financier et fiscal auprès des filiales et agences dont ils auront la charge EN FRANCE et à l'ETRANGER.

Postes basés à Paris (Quartier Défense) COMPORTANT 50% DE DEPLACEMENTS *dont une partie importante* à l'étranger (séjours de 1 à 3 semaines selon pays concernés).

Possibilités d'avenir étendues.

Adresser CV et prétent. sous référence 19M013
69, rue de Monceau
75008 PARIS



Partenaire pour la France de
Consult-Eur

Nous sommes chargés, au sein du **Groupe TYMSHARE**

de la commercialisation en **EUROPE** de **SYSTEMES DE TRANSMISSION DE DONNEES.**
Nous mettons en œuvre des ***TECHNOLOGIES DE POINTE*** *développées par le Groupe et qui* ont assuré le succès du réseau **TYMNET.**
Pour constituer notre équipe de support technique, nous recrutons :

Un chef de projet

Réf. 1072

PROFIL : 2 à 5 ans d'expérience d'analyse et de programmation sur minicalculateurs.
- bonne connaissance des télécommunications (protocoles, procédures, commutation de paquets).

FONCTIONS :
- analyser les besoins des clients.
- étudier et mettre en place les solutions en relation avec les équipes de la société américaine (topologie des réseaux, configurations des nœuds.)
- assurer la formation des clients.

Poste à pourvoir immédiatement.

2 techniciens "hardware"

Réf. 1073

PROFIL : 2 à 5 ans d'expérience sur minicalculateurs (16 et 32 bits) et périphériques associés (disques, bandes, imprimantes).
- connaissances en télécommunication appréciées.
- *affinites software.*

FONCTIONS :
- Assurer la mise en œuvre et la maintenance de materiels constituant les systèmes de transmission de données ainsi que la formation initiale des clients, constituer la documentation technique.

Postes à pourvoir au 1/4/79 et 1/7/79.

Ces fonctions nécessitent :
la maîtrisé de l'anglais, le goût des contacts et des voyages, le sens de l'initiative.
La formation spécifique sera assurée au siège du Groupe en Californie (USA).

Lieu de travail : proche banlieue ouest.
Si vous souhaitez participer à *notre succès envoyez C.V. détaillé, photo et prétentions sous la* référence choisie à PUBLIVAL, 70 rue du Point du Jour, 92100 BOULOGNE
qui transmettra. Discrétion assurée.

ANSWARE

***Importante Société de Services et de* Conseils en Informatique,**
dans le cadre de son expansion,
recherche pour la **France** et l'**Afrique du Nord**

informaticiens

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMES**
  option INFORMATIQUE
  INGENIEURS
  (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...)
  ou **UNIVERSITAIRES**
  (MIAGE, DUT).
- Vous avez pratiqué un langage évolué (Cobol, PL 1) ou *Assembleur (IBM 370 ou IBM 3790).*

- pour les Non-Débutants, une expérience en IMS, ou CICS, ou *PROTEE est souhaitée.*

- Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer *immédiatement* les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette *expérience* diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

*Envoyer sous référence GI/D-301 votre C.V. détaillé, photo, pré*tentions et délai de disponibilité à

ANSWARE
135, Rue de la Pompe - 75016 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du plus grand constructeur d'ordinateurs interactifs
poursuivant son expansion *de 40% depuis 10 ans*
offre des opportunités de carrière à des

INGENIEURS

support technique

HARDWARE

pour son service **après-vente**
Assistance, analyse et conseil sont les activités clés de cette fonction.
Ces postes s'adressent également à des
Inspecteurs de Maintenance
ayant une grande connaissance du matériel informatique et désirant accéder à un poste de plus haut niveau technique.
Formation assurée aux USA.
Postes à pourvoir à ***Rungis - Puteaux.***

Ecrivez sous réf. M 16 à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex

Nous sommes une société jeune spécialisée en
TRAVAUX MARITIMES et OFFSHORE
en pleine expansion (C.A. *x 3 en 4 ans*) et fortement implantée à l'étranger (75 % à l'exportation sur 4 continents).

Nous recherchons :

ingénieurs travaux

confirmés ou débutants
pour
FRANCE et ETRANGER

Ils doivent :
- avoir une formation PONTS - ECP - AM - ETP ou équivalente,
- avoir un très bon niveau en ANGLAIS et si possible en espagnol,
- être disposés à s'expatrier,
- être dynamiques, ambitieux, tenaces.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous référence 9096 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

Manfield

Achats
chaussures et accessoires

Notre équipe au siège est très soudée, mais nous sommes peu nombreux. Nous souhaitons étoffer notre structure achat en recrutant un Jeune Collaborateur.
Votre objectif les achats Femme, première étape de votre carrière que nous vous aiderons à réussir Nous vous formerons à nos méthodes et à nos produits.
Vos atouts une solide formation générale (type ESC), la maîtrise de l'anglais, une première expérience commerciale ou achat réussie, une grande ouverture d'esprit. Votre goût, vos aptitudes à la négociation, le sens de la qualité et de la rigueur vous permettront de participer rapidement à l'établissement de nos collections.
Base Paris, avec déplacements de brève durée

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C V détaillé, photo *rémunération souhaitée sous Réf 22009/M à* M. L GUIOMAR Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni *92152 SURESNES Discrétion assurée*

LABORATOIRE FRANCAIS
de dimension internationale
recherche pour son
DEPARTEMENT EXPORTATION

MEDECIN

Intégré à une équipe marketing dynamique, et *doué d'un esprit créatif et pratique, il devra :*
- assurer les contacts à haut niveau avec ses *confrères étrangers,*
- initier et suivre des expérimentations cliniques *à l'étranger,*
- participer à l'élaboration de la stratégie marketing des produits, de la doctrine médicale et de la documentation,
- organiser des conférences sur les produits majeurs de la gamme
- assurer la correspondance médicale,
- prendre en *charge la formation scientifique* et le perfectionnement des réseaux francophones *et anglophones.*

Il aura :
— *30 ans minimum*
- une formation complète de Docteur en *médecine*
- une parfaite maîtrise du Français et de l'Anglais (la connaissance de l'Espagnol est souhaitée).

Basé à Paris, le poste implique de fréquents séjours hors d'Europe.

Le niveau de rémunération - attrayant - est en rapport avec les qualifications.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à No 95680, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.
Les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielles.

---

responsable groupe de produits

Réf. J O4

Le Groupe BSN-Gervais Danone (CA 13 Mds de F, 1er Groupe Alimentaire Français) offre à un chef de produits ayant 4 à 5 ans d'expérience de la gestion de produits de grande consommation **l'opportunité d'une progression de carrière intéressante** à l'Européenne de Brasseries (CA 1 Md de F, Kanterbraü, Canada Dry, Gold).
Sur le plan marketing : la responsabilité complète d'un groupe de plusieurs produits positionnés sur des marchés différents. Des produits existants. Des produits nouveaux, à forte notoriété, récemment lancés sur des segments dynamiques. Des projets à développer. Des budgets publi-promotionnels importants et des objectifs ambitieux à réaliser.
Sur le plan management humain : l'animation, la formation et le contrôle de deux jeunes chefs de produits.
Sur le plan avenir professionnel : l'entrée dans un Groupe dont la taille et la diversité permettent des évolutions intéressantes.
Poste à pourvoir à Sèvres. Anglais indispensable.

ingénieur organisation grande école

Réf. P O4

DIEPAL - C.A. 400 M.F., 1150 personnes, 3 établissements, société du Groupe BSN-Gervais Danone - occupe *la position de leader sur le marché des farines et des aliments en pots pour* enfants. Elle se diversifie depuis 1977 sur le marché de l'alimentaire.
Pour poursuivre cette politique, ***DIEPAL recherche un animateur-organisateur qui assistera les responsables de la Société dans leurs efforts d'adaptation permanente permettant des améliorations de productivité et favorisant la concertation.***
Diplômé d'une grande école, de préférence ingénieur, il disposera d'au moins 5 années d'expérience acquises soit en unité opérationnelle, soit en cabinet *d'organisation au contact* de problèmes industriels.
L'importance particulière de ce poste permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution au sein du Groupe BSN-Gervais Danone.
Lieu du poste : Villefranche-sur-Saône (30 mn de Lyon).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la référence correspondante.
à BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT



Societe Generale de Fonderie

CHAPPÉE JACOB DELAFON

recherche dans le cadre de la réalisation du PLAN INFORMATIQUE (implantation de 8100 dans ses 25 Etablissements) :

2 informaticiens

ayant une solide pratique des traitements en «mode conversationnel» et de la gestion industrielle.

1/ LE CHEF DES ETUDES

(Référence 29)

Sous l'autorité du Responsable du Plan, il animera et supervisera les équipes réalisant *les projets.*
Diplômé d'Etudes Supérieures Il doit posséder une solide expérience de la direction d'équipe et disposer de réelles aptitudes aux relations humaines.

2/ UN FUTUR RESPONSABLE DE PROJET

(Référence 39)

Sous l'autorité du précédent, il sera responsable d'une équipe de réalisations de projets.
De formation de type *maîtrise informatique* il doit faire état d'une première expérience, avoir pratiqué le COBOL et une méthode d'analyse (CORIG apprécié).

Ecrire avec C.V. *et prétentions,* en *précisant* la référence à Mme M.T. MARTIN - S.G.F. 8, Place d'Iéna PARIS 16ème.



premier réassureur français

Notre expansion (25 % en 1978) nous a conduit au 4ème rang mondial ; *notre C.A. (3 milliards) a quadruplé depuis 1970.*

Nous recherchons pour notre département commercial en relations d'affaires avec les sociétés d'assurances du Moyen-Orient et de la Scandinavie un

spécialiste réassurance IARD

85 000 +

Sa formation supérieure, sa connaissance de l'anglais et son expérience de la réassurance doivent lui permettre de prendre rapidement la direction d'un service de 4 personnes qui a pour mission d'assurer la gestion administrative et le suivi technique des contrats.

Sa fonction comprend également l'accueil à Paris des clients étrangers et la participation aux négociations. Ceci doit le préparer à prendre à moyen terme de plus larges responsabilités commerciales avec déplacements à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence C 3634 à *Monsieur Collet, 1, Rue de Berri 75008 Paris.*

bernard julhiet psycom

Burroughs

Deuxième constructeur mondial en informatique

recherche

ANALYSTES

Jeunes Diplômés d'Etudes Supérieures, titulaires d'une maîtrise d'informatique ou ingénieurs débutants.

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

Titulaires Bac G, I.U.T. *informatique ou équivalent.*

Postes à pourvoir à Paris et en Région Parisienne.

Libérés des obligations militaires.
Anglais apprécié.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à : *S.A. BURROUGHS - M. Jean-Pierre RICHARD* 202, quai de Clichy, 92118 CLICHY.

---

vendre le LSI 11

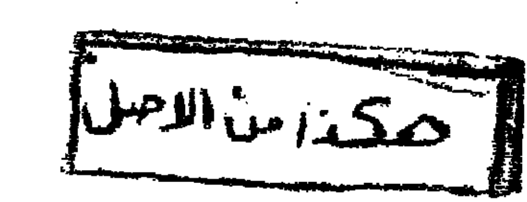
Le LSI 11, c'est le micro-ordinateur 16 bits le plus vendu dans le monde.
Le LSI 11, c'est tout le logiciel des PDP 11
Le LSI 11, c'est sur le marché des micro-ordinateurs celui qui *aura la plus forte expansion dans les 3 années à venir.*
Vous avez 2 ans de réussite dans la vente des micro-ordinateurs.
Vous parlez l'anglais, chez nous c'est nécessaire.

Venez vous joindre à *notre équipe de* **VENTE,**
nous vous proposons un poste d'

ingénieur commercial

Adressez votre candidature sous *référence* M 17
Elle sera traitée avec intérêt et discrétion.
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Direction du Personnel

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS



analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'*importants projets informatiques utilisant* des bases de données et du téléprocessing,
des Analystes (référence 2580 A),
des Programmeurs (référence 2580 P),
et des Ingénieurs Système (référence 2580 (S).

Le matériel actuellement installé se compose de :
- UN 3033 - 8000 K,
- UN 370/168 - AP 6000 K,
- UN 370/168 - UP 5000 K,
- 700 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE...

steria

offre à ses collaborateurs l'opportunité de jouer un rôle important dans le développement de ses applications nouvelles de l'informatique.

VOUS, que l'inovation et les techniques de pointe intéresse.

VOUS, qu'une carrière rapide dans un groupe puissant (800 collaborateurs) et dynamique (50 % de croissance en 1978) intéresse.

VOUS, qui avez une expérience dans le développement d'outils et d'applications temps réel et de gestion.

Demandez d'urgence un entretien à
Pierre HUGOT
Directeur à STERIA
26, av. de l'Europe
78140 Velizy Villacoublay
tél. 946.97.97

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR PARIS

INGENIEURS COMMERCIAUX

• **Leur mission :**
Elle consiste à commercialiser les activités de traitement Informatique de SLIGOS (36% d'expansion par an) auprès des entreprises ou des cabinets d'Experts Comptables au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (domaine dans lequel SLIGOS est leader).

• **Leur profil :**
Leur formation est de type Ecole Supérieure de Commerce, DECS ou équivalent.
Ils sont ambitieux et ils ont le goût des relations humaines, conditions *indispensables dans l'activité de service de notre Société*.
Une première *expérience* professionnelle de quelques années sera appréciée.

• **Leur rémunération :**
De niveau élevé, elle est essentiellement composée d'une partie fixe (pour 3/4) *et d'une partie prime (pour 1/4). La prime est calculée pour une part sur* les commandes individuelles et pour l'autre part sur le résultat de l'équipe.

• **Leur formation :**
Elle porte sur le plan technique (les produits, le Service Bureau, la Télégestion) et sur le plan commercial (relations humaines, techniques de vente, expression orale...).

Adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions à SLIGOS
Direction Commerciale, 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

LAMBERT FRERES ET CIE

Société mère d'un groupe industriel du secteur des *matériaux de construction et du bâtiment*, en expansion.

Recherche, pour participer à sa diversification technique et géographique.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(CENTRALE, MINES, PONTS, ...)

Il aura une expérience, acquise dans le développement de produits ou de techniques, ou dans la conception et la réalisation de projets industriels.
Rattaché au Directeur du Développement du Groupe, il aura pour mission :
- **de rechercher les possibilités d'implantations industrielles** dans les pays sélectionnés ;
- **d'étudier** *sous leurs différents aspects techniques, économiques* et de marché, les projets de diversification du Groupe.

Basé à Paris, le poste implique des déplacements en France et à l'étranger. Anglais nécessaire, Espagnol souhaitable.
Possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe en France ou à l'étranger.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre C.V. MANUSCRIT accompagné d'une *PHOTOGRAPHIE* récente et *prétentions* à :
Madame LEREDE - LAMBERT FRERES ET CIE -
5, rue Vernet 75008 PARIS.

DEPARTEMENT VPC

recherche

2 CHEFS DE GROUPE CATALOGUE

a) équipement de la maison (linge de maison, ameublement, ménage).

b) loisirs (camping, sport, bricolage, jardinage, jouets, ciné-photo-son).

- Pour encadrer chacun une équipe d'acheteurs chargée de sélectionner et acheter les produits; superviser l'agence pour la réalisation du catalogue.
- Agés de 28 ans minimum, les candidats seront des gestionnaires, diplômés d'une *école de commerce, pouvant justifier d'une* expérience réussie dans le domaine des achats et de la VPC.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions
à S.G.C.C. *Relations Sociales*
27/33, Quai Le Gallo - 92100 Boulogne
(Réponse assurée à toutes candidatures)

SEMS

SOCIETE EUROPEENNE DE MINI-INFORMATIQUE ET SYSTEMES

Filiale THOMSON CSF

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS COMMERCIAUX

Formation *Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou Ecoles Supérieures* de Commerce (option Informatique). Ils seront chargés de la commercialisation des systèmes de mini-informatique MITRA et SOLAR sur les marchés scientifiques, de la gestion, de la télé-informatique et des réseaux.

Lieu de travail : Région Parisienne, TOURS, LILLE, NANCY, TOULOUSE, RENNES.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à SEMS - Service du Personnel - 36/38, rue de la princesse
78430 LOUVECIENNES

INGÉNIEUR SYSTÈME TÉLÉ-TRAITEMENT

LE PROFIL

Environ 4 ans d'expérience. Connaissance pratique de CICS/VS ou IMS/VS-DC. Formation supérieure. Anglais indispensable. Intéressé par les nouvelles techniques : NCP, SNA, TRANSPAC et commutations.

LE POSTE

Au sein d'une équipe, activités diversifiées d'études, de formation, d'installation et de maintenance des logiciels ITT qui contrôlent d'importants réseaux compatibles IBM. Contacts internationaux. Evolution possible des produits avec intelligence distribuée.

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15

ITT

FILIALE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE MULTINATIONALE
recherche pour son département
CAISSES ENREGISTREUSES

PRODUITS DE TRES HAUTE TECHNICITE INTEGRANT DES MICROPROCESSEURS POUVANT *SERVIR D'OUTILS DE GESTION*

» responsable de la promotion des ventes

aura pour mission de suivre et d'animer les ventes, de négocier les marchés *importants*, de former les utilisateurs et revendeurs, sur tout le territoire français.

Conviendrait à cadre commercial confirmé ayant expérience de la distribution de biens d'équipements par revendeurs et des négociations *avec les grandes surfaces. Disponible* pour se déplacer.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 29M014
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

---

coordinateur marketing

***PARIS-OUEST, leader de la vente par catalogues dans les* Entreprises**, cherche un Coordinateur Marketing. Celui-ci établit, entre *la Direction du Marketing et les différents services opérationnels* (achats, ventes, administration, publicité, informatique, logistique...) les communications assurant la bonne exécution des décisions prises.
Ni patron hiérarchique ni simple porte-plume, c'est un organisateur doué d'un bon contact humain et d'une autorité naturelle, qui établit les procédures et suit en permanence *les dispositifs installés*.
Diplômé ESSEC, ESC..., ayant environ cinq ans d'expérience, il a été, par exemple, attaché de direction, adjoint au Secrétaire général, chef de produit... dans des moyennes entreprises.
Salaire : 110000 F par an. Lieu de travail : proche banlieue Sud.
Ecrire à *J.E. LEYMARIE*, réf. 3524 LM

ingénieur "études de prix"

Un Important fabricant français de matériel aéronautique (banlieue ouest de Paris) cherche un ingénieur pour son service "études de prix des prototypes". Intégré à une équipe d'ingénieurs, il a en charge les estimations des coûts prévisionnels de fabrication des prototypes (études, fabrication, essais) et est en relation avec les diverses directions de l'entreprise.
C'est un ingénieur diplômé, de 30 ans minimum, ayant l'expérience des études et de la fabrication des "protos" dans l'aéronautique.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3514 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE CRÉDIT BAIL

Quartier OPÉRA

recherche

Un Analyste Programmeur

Il secondera le Chef du projet chargé de la mise en œuvre d'un système comptable et d'un système de saisie temps réel sur matériels Data General Nova 3,96 K mots connectés à des consoles de visualisation et des imprimantes à insertion frontale. Il participera à la maintenance des programmes et à la réalisation de *nouvelles applications*.

Ultérieurement, en fonction des objectifs informatiques du Groupe, il sera chargé de la conception, de la réalisation et de la mise en œuvre de nouveaux projets en liaison avec les services utilisateurs.

Ce candidat de formation supérieure (grande école *ou université)* devra avoir une expérience, même modeste :

- *d'analyste programmeur ;*
- *de langage assembleur ;*

acquise de préférence sur des systèmes de gestion temps réel faisant appel à des mini-ordinateurs.

Avantages sociaux : 13 mois 1/2, tickets restaurant, horaire variable 40 h x 5 jours.

Ecr. av. C.V. et prét. n° 96.518 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

IMPORTANT INSTITUT DE RECHERCHES

Banlieue SUD PARIS, recrute

UN INGÉNIEUR

REFERENCE 79.01.

Pour préparation et conduite d'essais physiques à grande échelle

— Connaissances en aérodynamique expérimentale souhaitables.
— Expérience industrielle de plusieurs années.
— *Organisateur.*

Ecr. avec C.V. et prétentions au numéro 96.387, à *CONTESSE Publicité*,
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS - Cedex 01
(en rappelant la référence du poste).

EUROSOFT GRANDE DIFFUSION

recherche

PROGRAMMEURS

pour applications sur IBM 370 et mini-ordinateurs 1 ou 2 ans expérience *COBOL*.

Adresser C.V. à EUROSOFT GRANDE DIFFUSION, *32, rue Adam-Ledoux, 92400 COURBEVOIE.*

STÉ COMMERCIALE DYNAMIQUE
1.800 personnes

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL DIPLOMÉ

pour quatre demi-journées par semaine
Médecine du travail traditionnelle.

Lieu de travail : proche banl. nord-est de Paris

Adresser dossier de candidature et prétentions sous n° 95.218 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Pour participer à la mise en œuvre d'un IBM 3031 sous VS 1 devant évoluer vers MVS/CMS, UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche :

INGÉNIEUR SYSTÈME

Ingénieur de formation, ayant au moins 5 ans d'expérience sur IBM 370 et sur le Système d'exploitation correspondant.

Des connaissances BURROUGHS NCR et télétraitement seront appréciées.

Adresser C.V., prétentions et salaire à n° 95.647, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

(TÉLÉCOMM., SUPAÉRO, SUPELEC, ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE, recherche des

Electroniciens DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE

Pour effectuer dans ses laboratoires de MALAKOFF des travaux d'études et développement dans des technologies de pointes liées aux équipements avioniques.
Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs variés ou dominent selon le *cas* :
— des techniques électroniques analogiques ;
— de l'électronique digitale ;
— des *hyperfréquences* (aucune connaissance spécifique à ce domaine n'est exigée pour des candidats possédant une très bonne formation scientifique de base).

Possibilité d'évolution intéressante au sein du groupe.

Env. C.V. + photo au Serv. du Personnel, Division Avionique, 68, av. Pierre-Brossolette, 92240 Malakoff

offres d'emploi

THOMSON-CSF

Pour Services de la Direction Industrielle

INGÉNIEUR Electronicien

Position 2 ou 3

Sera chargé de suivre l'évolution des circuits intégrés et de procéder à des évaluations, notamment par analyse de constitution. Connaissance physique du solide appréciée.

INGÉNIEUR Electronicien

Grandes Ecoles - Position 2 ou 3

Minimum 5 ans expérience acquise dans services techniques d'un fabricant d'équipements et systèmes. Pour interventions auprès des unités du groupe.

INGÉNIEUR

Formation Grandes Ecoles Universitaires en Physique du Solide.

Expérience 5 ans mini chez fabricant de composants actifs ou micro-électronique hybride. Pour interventions auprès des unités équipements du groupe.

Adr. C.V., photo et prét. Service Recrutement, Boîte Postale 10 - 91401 ORSAY.

HISPANO-SUIZA

recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES

Formation Ecole d'Ingénieurs
Expérience exigée dans les

TURBOMACHINES

Anglais indispensable + si possible Espagnol ou Portugais.

Déplacements de durée limitée France et Etranger

Adresser lettre avec C.V., photo en précisant *niveau de rémunération actuel aux Relations* du Travail HISPANO SUIZA, Siège Social 333 Bureaux de la Colline 92213 St Cloud Cedex

---

SOCIETE MULTINATIONALE
Constructeur de mini-ordinateurs
recherche pour Paris

COMMERCIAUX

Vendeurs chevronnés, ils parlent anglais et devront assister à un stage de 15 jours aux U.S.A.

INGENIEURS SYSTEME

Ils ont 2 à 3 années d'expérience minimum dans le SOFT de base. Ils travailleront en collaboration avec les ingénieurs commerciaux dans l'avant-vente, les démonstrations et l'après-vente. Ils auront une stratégie commune avec les commerciaux.

Pour ces deux types de postes, la rémunération sera proportionnelle à l'expérience.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle au Cabinet Claude VITET - en indiquant la référence 20, rue de la Tremoille, 75008 PARIS.

ENTREPRISE DE BATIMENT
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Ce poste comporte les responsabilités suivantes :
— définition avec le client de ses besoins ;
— estimation du coût ;
— mise au point du devis et négociation ;
— réalisation complète de l'affaire dans le cadre de l'objectif fixé.

Pour ce poste basé à Paris,

le candidat doit pouvoir justifier de réelles qualités commerciales et d'une solide expérience de la construction.

Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser curriculum vitae et prétentions. à HAVAS SAINT-BRIEUC, numéro 12, qui transm.

A proximité ORLY/RUNGIS
Importante Société
Produits de Soins
vendus en pharmacie.
200 articles, 20 000 clients, 500 colis par jour

recherche

UN (E) RESPONSABLE

MAGASIN PRODUITS FINIS

et

SERVICE EXPÉDITIONS

PARIS / PROVINCE / EXPORT

CONDITIONS IMPERATIVES :
- minimum 35 ans ;
- *solide expérience d'un poste similaire* pendant au moins 2 ans ;
- habitué (e) à superviser personnel féminin (25 personnes) ;
- déjà familiarisé (e) avec gestion moderne des stocks s/terminal à écran ;
- disponible rapidement.

INUTILE DE POSTULER SI TOUTES CES CONDITIONS NE SONT PAS REUNIES
Situation stable et bien rémunérée.

Ecrire avec C.V. et prétentions, ou tél. pour r.-v., à Mlle VELA, 49, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS - Tél. : 225-09-97.

GROUP CONTROLLER ADJOINT

PARIS — F 160.000+

Un groupe multinational, réalisant plus de F 2,5 Milliards de C.A., recherche un **Adjoint** au **CONTROLLER** du groupe.

Il est responsable de : • la comptabilité du siège et de la supervision au niveau du groupe, • de la consolidation, • du reporting mensuel à l'aide de moyens informatiques, • des aspects fiscaux.

Il participe à : • l'élaboration des budgets et en assure le suivi, • la création de nouvelles procédures, • *aux analyses financières, investissements et* acquisitions en collaboration avec le controller.

Ce poste conviendra à un candidat ayant déjà acquis une solide expérience des systèmes et procédures des comptabilités française et anglo-saxonne au sein d'un groupe multinational.
Une formation dans un cabinet d'audit anglo-saxon serait très appréciée.

La rémunération de l'ordre de F 160.000/an pourra être supérieure pour un candidat de premier plan. De réelles possibilités d'évolution sont envisageables au *sein de ce groupe où les postes* ne sont pas figés.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. **21.345 M** à **CLSP** 3 av. Percier 75008 Paris.

CLSP — ORGANISATION

Importante Société, Secteur Tertiaire

recherche

UN RESPONSABLE D'ENTRETIEN

(niveau Ingénieur ou équivalent)

pour la maintenance de ses installations électriques Haute Tension - Basse Tension

Expérience de plus de 10 ans dans le contrôle d'installations électriques.

Lieu de travail : PARIS - COURBEVOIE

Statut cadre - Logement assuré.

Ecrire avec référence, C.V., prétentions et photo, sous le numéro 96.426, à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra - 75040 Paris, Cedex 01, qui transm.

ETABLISSEMENT FINANCIER
DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale informatique équipée de deux importantes configurations IBM en proche banlieue Ouest un :

ingénieur système

Réf. AR 92

Chargé de l'étude et de la mise en place de logiciels d'exploitation généraux et spécifiques, de l'étude de nouveaux matériels, de l'assistance technique et de la formation du personnel d'étude et de l'exploitation.

Le candidat recherché doit posséder un niveau d'étude supérieure (de préférence un diplôme d'une grande école d'ingénieurs) et une expérience d'au moins trois ans de la fonction d'ingénieur-système. Une solide connaissance des systèmes d'exploitation OS VSI, du moniteur de télétraitement CICS, des bases de données DLI, des méthodes d'accès VSAM *et des langages* COBOL *et* Assembleur sont nécessaires.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une photo en précisant votre salaire actuel à :

CARRIÈRES SERVICES — *19 rue de la Paix*
Conseil en recrutement — *75002 Paris*

IMPORTANT GROUPE
DE SOCIETES DE SERVICES

recherche

jeune D.E.C.S., H.E.C., ESSEC

pour développer son département

Opérations financières

Il sera chargé de l'étude et du suivi de dossiers **d'évaluation, de cession et d'acquisition** d'entreprises comportant :
- recherche de solutions dans le cadre d'études financières,
- établissement de contacts avec la clientèle et négociations.

Expérience d'une année souhaitée dans un cabinet d'audit, une banque ou le service financier d'une grande entreprise.
Perspectives de développement très ouvertes pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à n° 24678 P.A. SVP 37 rue général Foy 75008 Paris

P.A. SVP

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
(Région VERSAILLES) recherche :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

INGÉNIEURS PROGRAMMEURS

IBM 370/158 sous OS/VS 1

pour réaliser des applications bancaires dans le domaine des titres, de la tenue des comptes, des operations sur l'étranger et de la trésorerie.
- Formation maitrise informatique + 2 à 3 ans d'expérience.
- Bonne connaissance COBOL/ANS et ASSEMBLEUR IBM.
- Connaissances CICS et mini-ordinateur appréciées.

Adresser C.V., prét. et salaire à n° 96.228, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CORT *Consultants*

recherche

2 INGENIEURS

Expérimentés en :
— gestion d'entreprise
— gestion de production
— organisation informatique
— *logistique.*

Dans le cadre de sa politique de développement notre société, dont la notoriété est reconnue, recherche *2 Ingénieurs Grande Ecole ou* Université, ayant acquis l'expérience de l'Organisation et de la Gestion des Entreprises, dans l'Industrie ou le Conseil.
Cet acquis complété par l'attrait des négociations commerciales, une évolution vers des fonctions plus élargies, voire de responsabilité régionale, est *possible.*

Ces postes comportent une large autonomie d'action et la possibilité de traiter, en permanence, *des problèmes variés et intellectuellement* stimulants.
Il est demandé la pratique de la langue anglaise et une disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. ss réf. 2468 à

CORT — 65 Av. Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée.

GRANDE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche pour son Siège Social
proche BANLIEUE OUEST

JEUNE COMPTABLE DUT ou BTS

Expérience indispensable en **fiscalité française et internationale** pour élaboration déclarations tous types et préparation bilan.

Il collaborera directement avec le Responsable fiscal de l'Entreprise.

Adresser lettre avec photo en précisant niveau de rémunération actuel à No 96604, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTION
MATÉRIEL DE LEVAGE LOURD

région Nord-Ouest

recherche pour BUREAU D'ETUDES

INGÉNIEUR

A.M. - E.N.S.I. (ou équivalent)

Qualités recherchées :
— Expérience de quelques années des études en levage lourd ou chaudronnerie, charpente, grosse mécanique.
— Esprit de synthèse et de simplification.
— Langue étrangère.

Ecrire avec C.V. et prétent. n° 96.181 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
A VOCATION INTERNATIONALE
40 km OUEST PARIS recherche

AUDIT

Les candidats, âgés de 27 ans minimum, devront posséder :
— une formation de base effectuée dans une Ecole Supérieure de gestion, option finance comptabilité ;
— une expérience d'au moins 2 ans en Cabinet *spécialisé ;*
— Une expression aisée en langue anglaise ;
— le goût des contacts humains.

De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référence 3.760 à :

J.G.M. CONSEIL,
2, av. du Mal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Pour son Centre Technique
en expansion

T. R. T.

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

De formation Grandes Ecoles, intéressés par des *activités en laboratoire dans les domaines* radio-communications, avioniques, systèmes numériques complexes. Traitement du signal, études d'ensembles logiques pouvant comporter des micro-processeurs - radars - hyperfréquences.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, *92350 LE PLESSIS-ROBINSON.*

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche pour sa Division Internationale

COLLABORATEUR H. ou F.

Dynamique et expérimenté

Traducteur trilingue : français - espagnol - anglais.
Diplôme : *Licence ou niveau.*
Fonctions variées : secrétariat, rédaction, textes techniques et d'information, exploitation de *dossiers.*
Apte au commandement et aux responsabilités.
Expérience souhaitée minimum 5 ans Bâtiment ou Travaux *Publics.*

Poste libre de suite.

40 heures par semaine - Avantages sociaux.

Adr. C.V. détaillé et prét. à n° 96.822, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

HARTMAN ET BRAUN

INSTRUMENTATION
REGULATION
AUTOMATION

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

PARIS

C'est un Ingénieur ESME, BREGUET, HEI, IDN *ou équivalent*, ayant *au moins 5* ans d'expérience dans la vente d'appareils et de systèmes de mesure de régulation ou de contrôle.

Notre marché connaît actuellement un développement important au niveau des engineering, des utilisateurs industriels et des organismes d'état qui seront vos prochains interlocuteurs.

Parler allemand ou même anglais est un plus.

Un prochain entretien viendra compléter cette annonce où nous vous parlerons bien sûr de notre *société* et des modalités de notre future *collaboration.*
Merci d'envoyer votre CV à Michel Garnier, sous référence 3997,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD

BANQUE PRIVÉE (8e)
recherche collaboratrice pour

GESTION DU PERSONNEL

Cette fonction requiert de bonnes connaissances de la convention collective, de la paie, du régime des retraites et des différentes obligations fiscales et administratives.
Ce poste conviendrait à une secrétaire confirmée dans la fonction « Personnel ». Effectif à gérer : une quarantaine de personnes.

Ecrire sous le numéro 8.995, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

CINÉMA PUBLICITAIRE

CIRCUIT A
Régisseur au plan national
recherche à PARIS

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

TRÈS VENDEUR
- 1re Expérience en *RÉGIE NATIONALE DE PUBLICITÉ*
- connaissant le cinéma ou l'aimant
- Opiniâtre et ambitieux.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détaillé, salaire, photo ss. réf. 4027 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ DE SERVICE
DE PREMIER PLAN

recherche

pour sa Direction du Personnel

PSYCHOLOGUE

Intégré au sein d'une petite équipe, il lui sera confié le recrutement de collaborateurs de tous niveaux et de toutes qualifications.

*Du fait de sa large autono-*nomie de décision qu'implique le poste il sera apprécié que le candidat possède une première expérience du recrutement.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. M 56784 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

FILIALE
GROUPE EMPAIN SCHNEIDER

recherche pour son Département
INGÉNIERIE

INGÉNIEUR DE CONTRAT

Diplômé Grande Ecole
Pour affaires d'ensembles

Grande disponibilité pour déplacements de courte durée FRANCE et ETRANGER.

Adr. C.V., photo et prét. ss réf. 1652 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Société immobilière de premier plan en pleine expansion, spécialiste de l'immobilier industriel et commercial

recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

(CADRE)

Le candidat devra :
— avoir maitrisé au cours d'une première expérience commerciale de 2 à 3 années, acquise au sein d'une grande société nationale ou internationale, les relations avec la clientèle et les contacts à haut niveau ;
— avoir de préférence une formation du type Ecole Supérieure de Commerce.

Envoyer C.V., prétentions et photo n° 26.016 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

EUROSOFT
Société de Services et de Conseil en Informatique

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
DE BON NIVEAU OU EXPÉRIMENTÉS

Pour étude et développement en mini-informatique de :
— systèmes temps réel ;
— conduite de processus ;
— système dans le domaine des micro-processeurs ;
— applications de gestion temps réel.
Adresser votre dossier de candidature, C.V., photo et lettre manuscrite dans les meilleurs délais au

Service du Personnel - EUROSOFT,
46, rue de la Tour, PARIS (16e).

Recherchons
pour vente de Matériel de mesures et d'analyses
DES BRUITS ET VIBRATIONS

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Anglais lu, parlé, écrit indispensable.
- Connaissance du traitement du signal ou acoustique ou vibration souhaitée.
- Expérience professionnelle 3 ans minimum.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à

Acutronic S.A.
B.P. 535 - 78005 VERSAILLES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
MATÉRIEL ÉLECTROMÉCANIQUE
recherche pour sa filiale
spécialisée en matériel hydraulique

1 CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

L'intéressé, âgé de 35 ans minimum, devra avoir des *connaissances* en hydraulique et être introduit dans les milieux aéronautiques.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Résidence Paris.

Envoyer C.V. et prétentions n° 96.423,
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SOCIETE AERONAUTIQUE
recherche pour son service financier

UN JEUNE COLLABORATEUR H. ou F.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances comptables. Il conviendrait particulièrement à un ancien Elève d'Ecole Commerciale.

Ecr. avec C.V. et prét. à E.A.S. « Direction Financière » B.P. n° 51, 93350 Le Bourget Principal.

Organisme de Formation recherche
PROFESSEUR DE STENO FRANÇAISE VACATAIRE
5 à 7 h. 30 par semaine, disponible de suite.
Tél. : 293-43-00.

Entreprise de 150 personnes
(Presse et Edition)

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

Responsab. du personnel et des Services généraux, 40 a. environ Sérieuses référ. d'efficacité et grande expérience

— de gestion de personnel français et étranger ;
— de relations avec les fournisseurs et de solution des problèmes de fonctionnement d'une entreprise moderne.

Env. C.V. manuscrit et photo sous n° 6.985 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Entreprise TRAITEMENT DE SURFACES recherche
INGENIEURS COMMERCIAUX
(Département Electronique).
Expérience métallisation des circuits imprimés, dorure industrielle et décorative. Env. C.V. man. n° 787618 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence de publicité
recherche

CONCEPTEUR-REDACTEUR

pouvant devenir rapidement responsable de création.

Écrire avec C.V. à
Mayredis,
44, rue de la Boétie
75008 Paris

Le Conseil National de l'Ordre des Architectes recherche
DOCUMENTALISTE
plusieurs années expérience urbanisme, construction, architecture - Envoyer C.V. + photo, 78, av. R.-Poincaré 75116 Paris

---

CABINET de COMMISSARIAT aux COMPTES recherche
RÉVISEUR
Formal. ens. supérieur souhait. DECS *complet*. 2 a. expér. min. Env. C.V., lettre man. et prét., SOCOREX, 109, av. de Paris, *94160* SAINT-MANDE

Administration recherche
CHARGE D'ENQUETES
formation *statistique* 3e cycle universitaire ou ingénieur gdes Ecoles pour préparations suivi et exploitation d'enquêtes d'opinion et de circulation.
Env. C.V. et pretentions à G.P., 11 bis, rue Leningrad-8e.

LICENCIÉ (E) D'HISTOIRE
pour rech. de documents.
Téléphoner au *574-09-62*, de 9 h à 12 h et 16 h 30 à 19 h 30.

Etablissem. Public Administratif Evry (91)
recherche
pour Secrétariat Général
RÉDACTEUR
niveau licence droit.
Salaire base : 3.100 F.
Envoyer candidature à S.C.A., B.P. 62, 91026 Evry Cedex

ORGANISME CULTUREL MUSICAL ch. D'URGENCE
RESPONSABLE RELATIONS COLLECTIVITÉS
ayant expérience système abonnements, *billeterie*. — Envoyer C.V. détaillé à : E.I.C., 15, r. de Bruxelles, 75009 Paris.

SOCIETE D'ENGINEERING DE SYSTEMES INFORMATIQ.
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - IRIS 50, 4 ans expérience temps réel.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR.
INGENIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80.
Postes à responsabilités.
CIS, 26, r. Daubenton, Paris-5e.
Téléphone : 337-99-22.

ASSOCIATION AGREEE
COMPTABLE (F. ou H.)
expér. 5 ans min., spécialisé COMPTAB. PROFESS. LIBER. ET FISCALE B.N.C.
BONNE PRESENTATION AIMANT CONTACTS.
Ecr. n° T 10.874 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté proche banl Nord-Ouest recherche
JEUNE PHARMACIEN
OPTION BIOLOGIE OU
JEUNE INGÉNIEUR-BIOCHIMISTE
(I.N.S.A. ou équivalent)
pour recherche, application et développement de réactifs diagnostiques. Anglais souhaitable
Env. lettre manusc. avec C.V., photo et pret s/réf. 2.218 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02 qui transm.

Nous cherchons pour notre Service Commercial :
UN COLLABORATEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
Jeune, éventuellement sans exp. Nous demander. à cet homme : beaucoup de travail, de dynamisme et de volonté. Nous nous chargerons de sa *formation*.
Ecrire avec C.V. et photo à :
IMPRIMERIE SIRA,
Mme ANCEAUX, 6, rue Louis-Armand, 92600 ASNIERES.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
pour développer des applications BATCH et T.P. sur IBM 3/15, expérience GAP II et CCP.
Envoyer C.V. et photo à :
TRAIT, 17, rue Pelleport, 75020 Paris.

CABINET IMMOBILIER région Versailles recherche :
NÉGOCIATEURS (TRICES)
CONFIRMES
connaissant le secteur *de Versailles à Rambouillet.*
Tél. : 050-98-01 ou 958-25-05.

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(2.500 personnes, 7 usines, C.A. 300 millions)
fabriquant des matériaux pour le bâtiment cherche pour sa DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
(50 km au Nord de Paris)

UN INGÉNIEUR PROJETS

Placé sous l'autorité du Directeur des Travaux Neufs. Il aura pour mission d'étudier et de réaliser les nouvelles unités de production en France et à l'étranger.
Ce poste convient à un ingénieur Grandes Ecoles 30 ans min., ayant acquis *une première expérience, soit* dans l'engineering, soit dans les biens d'équipements lourds.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Le salaire annuel de départ *de l'ordre de 130.000 F.* sera fonction des compétences.

Adr. lettre manuscrite et C.V. n° 96.366 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Important groupe chimique banlieue nord recherche URGENT

UN ou UNE ANALYSTE PROGRAMMEUR

confirmé (e)
Ayant au moins 3 ans d'expér. COBOL - ANS et assembleur. *Langue allemande* indispensable.
Avantages sociaux
Cantine - 13e mois
Adresser C.V. et prétentions ss la réf. 7.095 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

ATTACHÉE DE DIRECTION
commerciale France et Export.

Expérience animation représentants, revendeurs.
Administration des ventes, 20 % de son temps en déplacement.
Angl. et Allemand parfaits.

Envoyer C.V. et photo à Tapisseries ROBERT FOUR, 41, rue de Richelieu, 75001 PARIS.

Société de conseil financier *recherche*

COMMERCIAUX

— Ambitieux
— Dynamiques
— Excellente présentation, *pour contact et suivi des affaires.* Formation assurée, rémunération importante pour éléments de valeur.
Tél. 723-78-67, M. LOUIS.

Cie Assurance Américaine rech. pour service Informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

confirmé, bon niveau général, connaissant COBOL et GAP II, expér. sur système 370-DOS/VS. Env. C.V. détaillé et prétent., à CIE ST PAUL
14, rue Ballu, Paris 9e

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
6, rue Alexandre-Cabanel
Paris-15e recherche :
INFIRMIÈRE D.E.
Salaire brut annuel : 48.900 F.
Adresser C.V.

LE CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY (Essonne) recrute
2 INFIRMIÈRES-AIDES-ANESTHÉSISTES
Pour tous renseignements Téléph. : 907-78-38, poste 340.

Clinique 65 lits, ligne Paris-Nord-Pontoise, sortie gare 15 mn gare du Nord, recherche pour chirurgie jour infirmières D.E. Téléphonez pour rendez-vous : 959-48-12

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

AT P-ÉLECTRONICIENS

techniques analogiques
— *Connaissances techniques* numériques.
— *Pratique de l'anglais* indispensable.
— Quelques années d'expér. aéronautique.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Ecr. avec C.V. et prétentions Service du Personnel, B.P. 74, 91301 MASSY.

URGENT
pour CLAMART
PUPITREUR
sur IBM 370/115 POWER DOS éventuellement travail de nuit.
Tél. pour rendez-vous 735-96-50.

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
6, rue Alexandre-Cabanel, Paris-15e recherche
COLLABORATEUR
fonction d'encadrement pour service personnel et paie.
Maîtrise gestion ou sérieuses références professionnelles.
Connaissances paie informatisée.
Emploi stable,
salaire brut annuel : 59.000 F.
Adresser C.V. et photo.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ
Poste avec responsabilités.
Ecrire avec C.V. SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris-20e.

Société instruments électroniques recherche
AT 2/AT 3
expérimentés en audio-fréquence et logique pour plate-forme S.A.F.
45, rue des Boulets, Paris-11e.
Tél. : 371-24-40.

BRION LEROUX
Aéronautique, division de la Société d'électricité MORS, recherche

INGÉNIEUR
pr laboratoire dans le domaine de la mesure électrique et de la mécanique de précision.

Env. candid. Serv. du personnel 2 et 4, rue Newton 93155, --, LE BLANC-MESNIL.

TIGEST recherche
ANALYSTES FONCTIONNELS
3-4 ans d'expér. en télétraitement (IMS souhaité). Téléphoner pour rendez-vs ou écr. 23, r des *Mathurins* (8e) - 265-18-00.

secrétaires



LES LABORATOIRES SCHERING
recherchent

secrétaire de direction générale

Bilingue français-allemand
Expérience de plusieurs années exigée.

Adresser CV aux Laboratoires SCHERING
Service du Personnel - Zone Industrielle de Roubaix-Est, rue de Toufflers
59390 LYS-LEZ-LANNOY

Pour remplacements 1res de suite
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
Se présenter : EUROPEENNE DE SECRETARIAT, Centre cclal de l'Echat-Mondore, 94000 Créteil - 898-15-23 Métro L'ECHAT

STÉNODACTYLO
DEBUTANTE
Bilingue anglais - français
Connaissance sténo anglaise appréciée - Tél. : 371-12-65

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
proche banlieue Sud (prox. Autoroute du Sud)
recherche
SECRÉTAIRE
pr DIRECTION MARKETING
excellente sténodactylo.
vocabulaire médical et anglais souhaités.

SECRÉTAIRE MÉDICALE
Adr. C.V. et prét. à SIPSY, 7, allée des Jachères, 94260 FRESNES

A la recherche d'une :
SECRETAIRE BILINGUE.
G. K. Conseils. Tél. 225-63-84.

MAGAZINE cherche
DACTYLO
Ecrire ou téléph. 316 G.M.L., 67, r. de Courcelles, Paris (8e), 267-07-30 (*Mme Marcillou*)

SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE ANGL. - FRANÇ.

Indispensable :
— minimum 40 ans;
— travail mi-temps;
— parfaite sténodact. bilingue;
— télex;
— bonne présentat. téléphone.

Pour :
— secrétariat administratif commercial courant (correspondance, commandes, facturations, etc.);
— dans société distributrice d'articles médico-chirurgicaux à usage unique.

Envoyer C.V., lettre manuscrite *et prétentions à :*
Mme C. DEPLUS,
Les Laboratoires
PHARMA-PLAST France,
106, rue de la Jarry,
94300 VINCENNES.

demandes d'emploi

Recherche entreprise indépendante ou filiale dont un fort développement est souhaité, produisant et distribuant de préférence des biens de grande consommation, pour y exercer la fonction de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

— 49 ans. Formation supérieure ESC, ICG PARIS.
— Gestionnaire de haut niveau, maîtrisant les techniques et méthodes modernes de management.
— Connaissant les différentes fonctions de l'entreprise et les problèmes que pose leur coordination.
— Animateur expérimenté d'équipes d'hommes de formation diverse.
— Grande expérience de la négociation au plus haut niveau avec les responsables des sociétés de distribution, des relations avec les partenaires sociaux.
— Alliant rigueur et imagination dans la définition et l'application des politiques.
— Ayant pour objectif le développement de l'entreprise par la recherche de la rentabilité optimale de ses moyens (financiers et humains) en associant les hommes à la détermination et à la réalisation des *objectifs* d'expansion, et suscitant leur créativité pour accroître la souplesse d'adaptation de l'entreprise à son environnement.

Ecrire sous N° 87.398 M - REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR COMMERCIAL + EXPORT
38 ans H.E.C. + Stages U.S.A. - Bilingue anglais
MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ

- 12 ans expérience vente, organisation commerciale et réalités publicitaires ;
- excellent négociateur, solide pratique export ;
- dynamique, créateur, efficace et homme de terrain ;
- connaissant parfaitement les rouages de la distribution et sachant les utiliser ;
- cherche poste responsabilités haut niveau.

Libre 1er mars.

Ecrire sous le numéro 569, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

---

41 ANS
Expérience plus de 10 ans Directeur de l'exploitation des agences de voyages d'un réseau de bonne dimension et notoriété
NON DIPLOME GRANDE ECOLE
MAIS EXPERIENCE DE TERRAIN REUSSIE

- direction et animation des équipes ;
- qualités de gestionnaire et de négociateur ;
- pragmatique ; capacité à communiquer ;
- sens organisation, initiatives et responsabilités.
- Faculté d'adaptation.

Prêt à examiner proposition stimulante tous secteurs d'activités offrant perpectives notamment grandes entreprises ayant potentialités dans le domaine des voyages à mettre en valeur

Ecrire sous le numéro T 87.372 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ADJOINT CHEF SERVICES COMPTABLE et FINANCIER
34 ans diplômé Etudes Supérieures.

- 10 ans expérience banque et société services.
- Spécialiste procédure financement et diagnostic entreprise.
- *Pratique de l'allemand, anglais.*
- Etudie toutes propositions sur Paris.
- Disponibilité immédiate possible.

Ecrire N° T 010890 M REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Huit ans d'expériences réussies en :
MARKETING - VENTES
H., 34 ans, ESSEC, maîtrise de sciences, anglais courant, étudierait toutes propositions type Direction Marketing, Ventes ou adjoint D.G.

Ecrire N° 8.987 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CHEF COMPTABLE ET FINANCIER. — Attaché de direction, 37 ans; plus de 15 ans de pratique des Sociétés américaines et *anglaises. Expérience : budgets, reporting*, bilans, déclarations fiscales, comptabilité informatisée. Billingue anglais.

RECHERCHE : situation équivalente ou poste d'adjoint de direction financière. Paris, R.P. (section B.).

ANCIEN CHEF DE PROJET informatique « Moyen système ». — 52 ans, *formation* IESTO - CNAM (organisation et informatique de gestion). 15 ans d'expérience pro*fessionnelle*.

RECHERCHE : poste de responsable (d'implantation ou de réorganisation de Service administratif avec *ou* sans informatique). Paris ou Ouest France, déplacements acceptés (section BCO/JCB).

CADRE. — 39 ans. E.S.C., quadrilingue, spécialiste exportation chimie fine et spécialités pharmaceutiques. Habitude des responsabilités. Capacité d'autonomie de gestion (directeur export - direction filiale à l'étranger).

OUVERT à toutes propositions de collaboration (section E).

CADRE. — 40 ans, direction technico-commerciale. 8 ans responsable produits d'équipements lourds pour les T.P., le bâtiment et l'industrie dans société multinationale. Grande expérience du commandement. Formation supérieure. Anglais courant.

RECHERCHE : poste responsable d'agence régionale DIJON - BEAUNE - CHALON-SUR-SAONE. Produits techniques. Disponible étranger. Prétentions 9.000/10.000 × 13 mois (section BCO/LA).

ANPE

s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

COLLABORATRICE, 55 ans
SECRÉTAIRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE
32 ans de références

Législation, droit du travail, toutes questions *administratives*, sociales, techniques de gestion du personnel.

Comptabilité générale et analytique, application *plan* 1957, *clients*, fournisseurs, postes financiers, toutes déclarations, etc. Gestion et exploitation.

Dactylographe correspondancière.

Pouvant seconder valablement direction générale, financière ou personnel dans P.M.E.

Cherche POSTE SERIEUX, RESPONSABILITES, INITIATIVES.

Ecrire n° 604, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Vous êtes P.D.G. de P.M.E.
Vous recherchez

DIRECTEUR EXPORT

pour créer ou développer ventes extérieures.

Ecrire n° 8.947 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

J.F. excellente présentation lic. psy., 1 an expér. hospitalière cherche place stable.
Ecr. n° T 010.911 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

UNIVERSITAIRE
Expérience : Conseil, expertise, animation informatique, recherche fonction de
CONSEILLER EN INFORMATIQUE
Ecrire : A. JARLAUD, VILLERS-AUX-NŒUDS, 51500 RILLY-LA-MONTAGNE.
Tél. (16-26) 06-14-41.

CADRE BANQUE
CHEF SERVICE ETRANGER
spécial. créd. documentaires ch. empl. banq Paris prov. accept.
Ecr. n° 635 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur Organisation
49 ans, recherche
poste *cabinet* ou entreprise
- Gestion économiq. et financ.
- Développement de sociétés.
- Contrôle de gestion.
- *Informatique.*
- Direction usine.
- Organisation du travail, production, distribution.
- Développement commercial.
- Planification méthodes.

Parle anglais, espagnol.
Ecr. n° 636, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NÉGOCIATEUR-RÉDACTEUR
professionnel, ex-chef des ventes études E.S.C. Droit, rech. poste *offrant responsabil., initiatives.*
TEL. : 469-26-37.

DESSINATEUR-PROJETEUR COMPOSITEUR-ARCHITECTE
J.F. 34 ans, 16 ans d'expérience cherche place stable à Paris.
Ecr. n° T 10.880 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Hme 30 a., dipl. école hôtelière connaiss. en cuisine, 2 a. expér. poste à responsab., étudie ttes proposit. en rapport (restaurat.).
TEL. : 836-64-20.
M. Patrick AGARD, 42, rue Edgard-Quinet 93 La Courneuve.

Juriste 35 a., titul. maît. droit privé dép. 76, ayant pratiq. dr. des Stés et ds contrats rech. situat. Ecr. M. Lecourt, rue du *Pont-de-Try, 77450* COUPVRAY.

JEUNE JURISTE
expérience 3 ans en cabinet d'avocat + 6 mois dans une Sté internationale, spécialisée dans le droit des aff. (Sté, social, baux commerc., contrats spéc.) rech. à Paris un poste à resp. Ecrire O. LENDOWER, 11, rue E.-DUBOIS, 75014 PARIS.

CADRE BANQUE : 44 ans rech. poste resp. BOURSE-TITRES. Ecr. n° 633, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

F. 30 a., libre, aimant secrét., voyages, relations commerciales cherche poste indépend. stable.
TEL. : 827-82-00.

DOCUMENTALISTE BIBLIOTHÉCAIRE
licence histoire-géo, angl., esp. parlé, exp. prof., documentation *automatisée*, ch. *emploi Paris*, banlieue Ouest.
Ec. n° T 010738 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PHYSICIEN ARGENTIN (33 a.)
DOCTORAT NUCLEAIRE
5 ans expérience
Electronique et informatique
Quadrilingue esp., fr., angl., all. Etudierait toutes propositions région parisienne.
Ecr. n° 87.229 M, Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

TRADUCTRICE dipl. angl.-ital. Spécialité banque, ch. situation *Paris*. 734-08-97.

Anc. rédacteur en chef critique de cinéma, dipl. d'étud. supér. de journal., lic. en théologie, connais. la langue et la civilisat. grecques modernes, ch. emploi dans la presse, édition, etc. PAPADOPOULOS CONSTANTIN 15, rue Danton, 92-VANVES.

JURISTE - 33 ans
D.E.S. Droit, 6 a. expér. groupe international, ét. ttes prop. Cab. sté, employ. non motiv. s'abst.
Ecr. n° T 10883 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GRADE cl. 4, banque nation., *27 ans, 7 ans de banque*, CHEF D'AGENCE depuis 1976, étudie ttes proposit. organisme financ. ou banque même étranger, *offrant* sér. possib évolut. Ec. à T 010.777 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.H., 29 a., maîtrise de gestion, 4 ans exp. entreprise, ch. empl. à responsabilité dans ambiance sympathique, Paris-Ouest prêt. Ecr. à T 010.850 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR INFORMATIQUE
Expérience applications
— Administratives.
— Commerciales.
— Production.
Sur matériel IBM utilisant bases de données temps réel, recherche situation préférence Paris.
Ecr. n° 96.431, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Ingénieur électricien bâtiment, 30 a., *de langue anglaise*, très bonnes connaissances français, allemand, cherche emploi dans société internationale à partir du 1-4-79. Ecr. ss n° 514 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a D-6000 Frankfurt.

Architecte D.P.L.G., 17 ans d'expérience polyvalente, sens des relations humaines et de la négociation, imagination *positive, examine ttes proposit.* Rémunération à définir.
Ecr. n° 6.982 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROJETEUR-COMPOSITEUR ARCHITECTURE
30 a., célibat., ch. poste PARIS, PROVINCE ou ETRANGER.
Ecr. J.-M. Delaroche, 144, r. du Point-du-Jour, 92100 Boulogne.

J. H., 26 a., licencié en Droit privé, ch. empl., étud. ttes prop. Ecr. J. CHAPELOT, 27, place *Gambetta*, 36000 Châteauroux.

J. H., 31 a., tit. licence-maîtrise philo., expér. enseign. 5 ans (Ed. Nat.), étud. ttes proposit. Paris-province : ens. priv., éduc. spéc., form. cont., bibl.-doc., presse, édit., librairie. Ecrire : F. Rahier, « Les Bosquets », A 5, avenue Château-d'Eau, 33700 Mérignac.

J. H., 24 a., licencié en droit, étud. ttes prop. pr emploi ts secteurs, ttes rég. Ecr. Carobol, 31240 L'Union, Cedex 3057.

Jne fme, références, ch. empl.
ASSISTANTE TECHNIQUE DANS ÉDITIONS LITTÉRAIRES
Ec. Regard, 14, r. La Chaise-7e.

Cadre 40 a., transit, douane, transp., 18 a. exp. Afriq., 5 a. direct. agce. rech empl. simil. en France. Ecr. à Hennequin, 11, pl. A.-Chérioux Paris-15e.

H., 31 a., ingén. agric. CAAE. niv. DECS, expér. compt. fisc., gest agric., encad. personnel informatique, ch. sit. si poss. *cabinet expert. compt. pr suivre* princ. dossiers agric. ou créer service agricole.
Ecr. n° 8.974 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. H., 25 a., licencié sciences-Po, anglais, allemand, expér. journalistique 2 ans, rech. poste à responsabilités et contacts. Libre de suite. Tél. 250-16-85.

JURISTE H., 33 a., maîtrise droit privé, 4 a. expér. établ. public national, cherche poste à RESPONSABILITES
Ec. à T 010 779 M Régie-Presse, 85 bis r Réaumur, 75002 Paris.

Médecin généraliste, expér médecine générale, C.E.S. médec. légale et diplôme réparation juridique du dommage corporel, ch. place sous contrat étranger, DOM-TOM ou France. Ecr. à no T 010.847 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Voir les autres rubriques et l'immobilier en page 32

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL Immé récent, STUDIO tt cft. Prix : 185.000 F. T. : 575-23-75.

3e arrdt.

BASTILLE DUPLEX Living + chbre Cuis. éq. - Tél. Propr. 215.000 F. - Tél. 322-06-89.

MARAIS Beau salon, s. à manger, 2 chambres, calme, soleil, chauffage central, parfait état, grand charme. - 320-99-90.

Paris, Marais, rue de Poitou : 1 P., cuis., cft, rénové, chff. ind., 5e étg., sans asc. Libre. Tél. SOMEGIM : (87) 68-97-20.

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES en duplex. Lundi à vendredi heures bur. et samedi après-midi : 274-59-10.

MARAIS ELEGANT DUPLEX. Réception, 3 chambres, 155 m2. Dans bel hôtel XVIe rénové. MICHEL & REYL - 265-90-05

Impasse GUEMENEE, dans hôtel partic. restauré, deux très beaux 2 p. en duplex, mezzanine ouverte s/séj. + cuis., bar, cheminée. 256-13-72.

5e arrdt.

RUE MOUFFETARD IMMEUBLE RESTAURE. Sur cour très agréable **STUDIO** + petite pièce, 40 m2 environ, cuis. équipée, chauffage et eau chde par l'imm., asc. 755-98-57.

St-Jacques/Cluny. Appt 85 m² envir., mezzanine, poutres apparentes. - Propriét. 790-21-09.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES. S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. : 755-98-57.

6e arrdt.

VAUGIRARD - RENNES Imm. récent, STUDIO tt cft. bel imm., ascens., ODE. 42-70. Calme, Arbres.

ST-SULPICE Immeuble XVIIIe Séjour avec loggia + 2 chbres, cuis., bains, 65 m2 à moderniser. - 522-58-10.

DANS RUE CALME, près du **BD SAINT-GERMAIN** Imm. caractère, classé, standing EN DUPLEX : 90 et 85 m2 divisible. Prix : 1.950.000 F. Cotimo Mme Toppo : 783-62-74.

Près ST-SULPICE, Imm. 1930, 6 P. + chbre service, poss. prof. f.M.O. 23, Tél. 033-38-39.

7e arrdt.

QUAI VOLTAIRE. Superbe appt « vieille France » **230 M²** boiseries, 3 bains, 3e ét., asc. gar. 742-02-44

7, RUE VANEAU IMM. NEUF, 3 PIECES 5 P. TERRASSE. S/pl. tous les jrs 14 à 17 h. SAGE 359-63-68.

BAC 2 P. EN DUPLEX CHARME. HERMES - 555-01-54

CHAMP-DE-MARS. Très bel imm., 7 pièces, 250 m², exceptionl, 7.000 F le m², merc. 13-18 h., 74, av. La Bourdonnais.

DUROC, 48 m², 4e étg., 2 pces, cuisine, bains. Prix très intéressant - 567-22-88.

AV. LA BOURDONNAIS. BEAU 5 P., 2 bains, 150 m², soleil, IMMEUBLE de CLASSE, 1.200.000 F Eicher, - 359-99-69.

8e arrdt.

EXCEPTIONNEL 6/7 p., 180 m2 environ, imm. de standing, 2e ét., équipement à réaliser. Prix : 900.000 F. Sur place lundi, vendredi, 61, r. de Rome de 14 h. à 18 h. ou pour rendez-vous T. 288-15-57.

FRANKLIN-ROOSEVELT - Bon standing, pierre de T., 200 m², bon état - GEFIC CTI, 723-87-90, poste 327.

FRANKLIN-ROOSEVELT, 2 P., 63 m², grand stdg, parfait état. IMMO BALZAC - 723-81-85.

9e arrdt.

RUE DE DOUAI 100 m2, 5 P., sal. de bains. chambre de service. - 265-35-07.

Pl. Clichy, propr. vd beau 2 P., cuis., wc, bs, conft, soleil, urgt. Prix exceptionnel - 878-41-65.

14e arrdt.

8, RUE MAISON-DIEU prox. av. du Maine. Imm. neuf 2 p. duplex. Sur place mardi, mercredi, jeudi, vendredi., sam. 14 h.-19 h. T. 359-63-63/322-04-03.

AU PIED DU PARC **MONTSOURIS** 5 pièces tout confort, verdure. Immeulbe standing. 970.000 F. SERGE KAYSER - 329-60-60

DENFERT Imm. BOURGEOIS 6e étage, asc., calme. TRES BEAU STUDIO 38 M2 environ, cuisine, bains, tél. 225.000 F - 322-73-46.

16e arrdt.

HENRI-MARTIN TRIPLE RECEPT., 3 CHBRES, 2 bains. SOLEIL : 651-56-84.

16e SUD Immeuble récent Standing. Dernier étage. Living + 2 chbr. 2 bains - Cuisine équipée 800.000 F - 766-02-74

S/BOIS Somptueux duplex 8/9 pces - 389 m2. Terrasse - Prix élevé 633-08-11, matin

MUETTE Immeuble pierre de taille. 6 pièces, divisibles 166 m2, asc., téléphone, cuisine équipée. Prix 1.350.000 F. - 265-65-89.

RANELAGH BEAU DUPLEX 112 M2 environ, 4 P. à rénover, 800.000 F. - 727-84-24.

JASMIN Sur Parc Imm. neuf haut standing, prestations luxueuses, beaux appts 149 à 196 m2. Gds balcons. Chbre serv. Park. **GEFIC CTI** 723-78-90 p. 326-329.

11, VILLA SAID Hôtel partic. luxueus. rénové 2 APPARTS DE 65 m2. 2 duplex jardin 50 et 53 m2. S/pl. lundi, merc., sam. 14-19 h. T. 500-78-41 aut. jrs 958-50-28.

SPONTINI, près FOCH charmant séj.+2 chbres, 98 m², 6e étg., tt conft, 720.000 F. Propriétaire : 633-72-08.

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920. Restauration de qualité. APPARTEMENTS **5 PIECES** 160 m2 environ entièrement équipés. IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30. ou tél. 755-98-57

18e arrdt.

Mo LAMARCK. 3 pces sur rue et jardin, tout conft. 320.000 F. 255-66-18.

BUTTE-MONTMARTRE. 54, RUE LEPIC. Bon immeuble, parfait état, tapis escalier, concierge, gd 3 p., wc, s. de bs, cuis., 310.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire mardi, mercr., 14 h. à 18 h. 30.

RUE MONT-CENIS. Imm. NEUF, studios et 2 p. Prix intéressant - 288-23-25.

78 - Yvelines

LE PECQ Ds maison Mansart Dern. ét. 4 p. 88 m2. 340.000 F — 963-28-02

800 m du R.E.R. de **ST-GERMAIN** Grand séjour avec cheminée, 3 chambres, garage. 550.000 F. RHODES, VESINET, 071-33-84.

PARC DE ROCQUENCOURT. Beau 3-4 p. + balc., 40 m² sans vis-à-vis, Sud, calme. A saisir, 480.000 F - 954-68-08.

91 - Essonne

Urgent, cause mutation, laisse à 160.000 F à SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS F 3, tout conft+cave+garage+tél. Etat neuf, chauff. central individ., espaces verts, calme, commerces, écoles. T. (76) 09-12-03, de 18 à 19 h.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON - BELLEVUE Imm. récent gentil 4 p. tt cft, vue dégagée, prix intéressant. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

CHATILLON-sous-BAGNEUX près Métro. 4-5 pièces tt confort, tél. PARK., 3e ét. 350.000 F. Crédit. 346-11-76.

BOULOGNE Part. vend 5 PCES 91 m2. Imm. 74. Tt cft. Gd balcon. Calme. Soleil. Park. 620.000 F. T. 609-65-91.

BOULOGNE/MARCEL-SEMBAT Imm. récent, entrée, séjour + 2 chbres, cuis., bains. Prix : 277.000 F. ROUSSEL, 620-36-49.

BOULOGNE Mo - Récent **LIVING** + 2 chambres. Standg. Urgent - 766-49-94

BOULOGNE IMM. 1958 GD SEJOUR + 4 CHBRES, 2 bains. Soleil. Ascenseur. 720.000 F. - 266-92-15.

BOULOGNE près square Léon-Blum. 1-2 pièces, 44 m2, 2e étage, asc., balc. 220.000 F. - 831-89-46.

NEUILLY SAUSSAYE. IMMEUBLE NEUF en cours d'achèvement. Soleil, salon, salle à manger, 4 chbres, 1 salle de bains, 2 douches, 185 m2, parkings. **GEFIC CTI** 723-78-90 p. 326-328

ANTONY Près HOTEL DE VILLE. Pav. 5/6 P. 115 m2. Petit gar. Jard. 220 m2 - A vendre libre ou viager libre. — T. 336-17-38.

94 Val-de-Marne

Mo CHATEAU VINCENNES. 3, avenue de la Pépinière, propriétaire vd dans imm. standg studios et 2 p., tt cft, à partir de 64.000 F. Sur place, jeudi, 14 h. à 17 h. 30.

VINCENNES - Résidentiel, 2 P. depuis 208.000 F entièrement équipés, dans belle restauration. Sur place, ce jour, 14 h. à 19 h., 39, avenue Franklin-Roosevelt. GEFIC CTI - 723-78-90.

Province Province

Super Lioran (Cantal)

Station d'hiver et d'été

Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.

Face aux 50 km de pistes

réservez dès maintenant

VOTRE STUDIO VOTRE DUPLEX

Livraison 1er trimestre 1979

(1re tranche)

Renseignements et ventes :

9, avenue Marceau, 75116 Paris, **723.43.06**

ou AGENCE PRADEL

48, rue du Buis, 15000 Aurillac, **(71) 48.01.54**

SERRE-CHEVALIER (880 m.) Part. vd appt 61 m2, ds pavill., entrée indép., séjour avec cheminée, 2 chbres, cuis. équipée, S. de B., wc, tél., chauff. centr. et mazout, garage + atelier en sous-sol, jardin privatif 120 m2. PRIX : 550.000 FRANCS. Me Latour, Téléphone 250-89-09.

CANNES, du studio au 5 Pièces, luxe - piscine - calme - proche lycée - commerçants. - Crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE 4, rue Rébuffel, 06110 Le Cannet-sur-Cannes.

PLEIN CENTRE **MONTPELLIER** 10 mn plage - Dans imm. classé XVIIIe, médecin vd appt caract. **80 m2** Luxueus. rénové, 3 P., cuis. amén., séj. 40 m2, cheminée Louis-XV, cellier, bs marbre. 350.000 F. Tél. hres bur. 16 (67) 72-14-74.

Propriétaire vend 3 très beaux studios, imm. réct, bd Bineau. Téléphone : 757-64-17.

locations non meublées Offre

Paris

MIROMESNIL. Beau 2 Pièces, entrée, cuisine, bains, 1.400 F par mois. Téléphone : 544-58-38.

XVIe - QUAI BLERIOT. Imm. récent, très gd standing, appt. gd liv., 2 chbres, balc., s/Seine, 4.500 F + ch. 770-07-55.

18e, 1er mars 1979, cession de bail appt 4 P., 90 m2 + balc. 12 m2, tt cft, 6e étg. ss ascens., loy. mens. 1.500 F. T. 258-22-18.

QUAI HENRI-IV, très belle vue sur Seine, bel appt de 4 Pièces, 100 m2, tt cft, dans imm. réc., refait entièrement à neuf, tél., 4.000 F + charges. T. 280-48-55.

Porte- Saint-Cloud, imm. récent, hall, séj. dble, 2 chbr., s/jard., cuis., s. bns, box. IMPECCAB. 2.500 + ch. Roussel : 620-36-49.

Avenue Foch. Rénovation stdg. 106 m2, réception, 2 S. de B., cuis. aménagée, tél., 8.000 F net. — S.P.G., Tél. : 265-05-49.

Mo ROME. A louer studios, tout conft, chauff. 1.500 et 1.600 F charges comprises. — 293-65-65.

S/INVALIDES. Somptueux 5 P., neuf, 2 parkings. RESIDENCE SERVICE, Téléphone : 742-62-65.

Mo PLACE-DES-FÊTES face sortie COMPANS. Près magasin RADAR. Immeuble neuf standing.
— 3 pièces, 71 m2, 1.880 F.
— 4 pièces, 91 m2, 2.360 F.
— 5 pièces, 108 m2, 2.750 F.
Park. sous-sol et provisions sur ch. compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS, H. LE CLAIR.

QUAI AUX FLEURS (4e) Dans bel imm. ancien, 100 m2 4 p., cft. Parf. état. 3.200 F + ch. Visite sur pl. mercredi 31, de 14 h 30 à 16 h 30, 23, QUAI AUX FLEURS 3e ét. gauche. Téléph. le matin. SEGECO, 522-69-92

15e 5 P. tout confort, tél. + box. 3.500 F + charges. - POR. 03-83.

AV. JUNOT Très beau studio, bains, kitchenet., plein soleil, sur verdure. Tél. : 076-02-63, le matin

Région parisienne

NEUILLY-SUR-SEINE. 2 Pièces, tt conft, 50 m2, avenue Charles-de-Gaulle, Mo Sablons : 3.000 F T.C.C. Tél. : 387-87-44.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche en location 3 ou 4 P., ds Paris, quart. indiff., av. ou sans conft, loyer max. 1.500 F T. C. C. Agence s'abstenir. Ecr. no 6.986, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PR CADRE, STE INTERNAT., 2 OU 3 PIECES, RESIDENT. Téléphone : 742-62-65.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villas, banlieue Ouest. Propriétaire directement. T. 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

TROCADERO. 2 Pces mansard., cuis., wc, dches, tél., 1.000 F C. C. Tél. 727-97-30, 18 à 19 h.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES, pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

hôtels-partic.

MOULIN DE LA GALETTE. Dans verdure d'une voie privée, site classé, je vends maison de charme de 180 m2 + belles terrasses - 076-02-63, le matin.

NEUILLY SAINT-JAMES PARFAIT ETAT. Charmant hôtel 8 pces, 4 bains. Belles terrasses aménagées. MICHEL et REYL - 265-90-05

bureaux

Achète, libre, 300/400 m2 bureaux entre Friedland et Monceau - 742-99-09

Mo OPERA - Bon imm., asc., chff. centr. Petit bureau. Téléph. 1.000 F/mois - Tél. : 873-57-80

URGENT. Rech. pour Sté, bur. commercial avec téléph., 15 à 20 m2. Bon standing, secteur St-Augustin/La Boétie/Champs-Elysées. Téléph. : 373-14-27

CONCORDE 135 m2 en 6 BUREAUX. Libre au 15-3-79 - 522-38-20

ALFORTVILLE Quai J.-B.-Clément. **BUREAUX** 231 m2 à louer ou LOCAL COMMERCIAL. Parkings disponibles. SOGEI - 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS. Téléph. : 331-65-61

A VENDRE **5e ARRONDISSEMENT** PANTHEON - 5 burx 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé de 200 m2, grande hauteur sous plafond. 4 parkings. Prix : 950 000 F. **Tél. : 707-02-31**

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

locaux commerciaux

DIRECT SUR BD SAINT-MARTIN PPTAIRE VEND 300 m2 LOCAL CCIAL - 878-91-21

pavillons pavillons

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
FNAIM
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

CLAMART - Particulier vend (quartier calme) pavillon 6 p., cuisine aménagée, tout confort. Dépendances. Jardin. Prix : 750.000 F. Tél. : 828-45-90, de 17 h à 20 h, et 644-46-25 le matin.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE maison paysanne, sal., s. à m., 6 chb., 475.000 F - 968-28-02.

villas

BEAUCHAMP 20 km Paris. Splendide villa Ile-de-France. Construction exceptionnelle. Sous-sol, hall, séjour 52 m2, cheminée, terrasse, 5 chambres, 2 salles de bns, cuisine équipée. Garage 3 voitures. Luxueuse décoration. Jardin paysagé 800 m2. 1.320.000 F — 989-60-60

maisons de campagne

Maison campagne, calme, bon état, 5 P. (maîtresses poutres et soliveaux), gde cheminée, cellier, gar., cour, jardin, pelouse (1.400 m²). Surface habitable 170 m², confort. Téléphoner au (31) 78-10-06 FIERVILLE-BRAY (Calvados).

A VENDRE DANS L'YONNE 100 km de Paris. Maison de campagne, tt confort. Granges, cellier cave voûtée. Cab. RENARD. Pont-sur-Yonne. Jardin 250 m2. Prix : 200.000 F.

PÉRIGORD proximité hameau. Maison ancienne. Très beaux ombrages, terrain 50 ares, prairies, eau, électricité, 210.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33 - 24103 Bergerac Cedex Tél. (53) 57-53-75

terrains

Zone industrielle TOULOUSE-NORD, ZAC de Fondeyre, à vendre terrain viabilisé 7.000 m2 embranché S.N.C.F. 8, avenue de Fondeyre. Téléph. : 47-40-00 TOULOUSE

Près Forêt FONTAINEBLEAU, 40 km Sud Paris : 150.000 m2, vue impren., encadrés par forêt. - Convient Hôtel, Loisirs, Multipropriété - RAYNAUD, 14, r. Lincoln-8e - Tél. 359-97-50

EN CORSE et près Mer grand choix de terrains à partir de 72.000 F. Certificat urbanisation individuel ou lotissement. GIF IMMOBILIER 15, cours Napoléon 20000 AJACCIO (95) 21-19-75

LE VESINET Résidentiel 800 m R.E.R. Beau TERRAIN BOISE 1.800 m2. Gde faç. Tte viabilité à la rue. PX T.V.A. INCLUSE : 520.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

HAUTE-SAVOIE THONE 1.000 m. Proche LA CLUSAZ - A vendre terrains 1.200 m2 avec permis construire CHALETS 4/5 PCES, dt plan et descriptif s. demande. Ecrire : REALBOIS 64, rue de Richelieu 75002 Paris, ou tél. : 958-84-64.

fermettes

INDRE

Sur 12.670 m2 en partie boisés, très calme, à proximité d'un bourg. Fermette à flanc de colline comprenant 2 pièces rustiques de 5 X 4. Une grange attenante de 15 X 9. Grenier aménageable de 9 X 5. Cave. Petite maison séparée composée d'une grande pièce 5 X 4 avec poutres apparentes et cheminée. Prix 130.000 F, possib. crédit.

S.I.T.E. 38, rue Grande, 36000 CHATEAUROUX Tél. 16-54-22-03-56. Tous renseign. Bureau de Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 563-55-66

châteaux

POUR COLLECTIVITE HOSTELLERIE, etc., 30 km, château 45 pièces, communs, 13 ha. parc. MICHEL & REYL, 265-90-05.

Hte-Provence, 1.800 m., anc. forteresse restaur., eau, élect., tél. Forêt 6 ha. Tél. (93) 87-28-60.

propriétés

PROVENCE - LUBERON. Propriété agrément et petit rapport, tt conft, 10 pces+mais. 6 p., dépend. 12 ha. dont pinède, belle vue, exposition sud.

Gde FERME de caract. 17e s. à restaur., voûtes, four à pain, pigeonnier+mais. 6 pces+30 ha. bois et landes. Situat. except.

VILLA NEUVE, tt conft, 300 m. localité, tr. belle vue, 170 m² habitable + gar. et dépend. + 3.000 m² terrain aménagé.

AG. CATIER, 84360 LAURIS. Tél. : (90) 68-03-46.

Portes TOURS, très beau MANOIR du XVe siècle dominant la Loire, sur 1 ha. part. bois. Prix : 1.600.000 F. Agence DESTREGUIL, 82, rue Nationale, TOURS. Téléph. (47) 05-35-99, 05-39-10.

20 km Bordeaux, bourg, grande mais. girondine pierre, étage, gar., dépend., jardin, grands arbres, terrain 5.000 m². Ecr. à 6.964, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

13 Barbentane ABBAYE-de-FRIGOLET mas à rénover, cadre de qualité, 600.000 F. Robert de Greling, 2, rue de l'Olivier, AVIGNON. TEL. : (90) 86-59-73.

30 COLLIAS berge du Gardon, maison de 3 pièces et terrain de 3.000 m2. Prix : 350.000 F. Robert de Greling, 2, rue de l'Olivier, Avignon, (90) 86-59-73.

LYS-CHANTILLY Magnifique propriété sur 7.500 m2 de parc. Réception double, 4 chambres, 4 bains. **A.I.D. 964-59-92**

VIENNE. Propriété de caractère. Construction début XIXe en parfait état d'entretien. Corps de bâtiment principal entre deux tours carrées compr. 8 pièces principales plus divers services, galerie, terras., 4 sal. de bains, plusieurs cheminées dont une belle polychrome Renaissance, caves, gar. 2 voit., 2 celliers, chaufferie, deux tours av. grenier, maison de gardien av. s. de bains. Sur 2 ha dont 4.000 m2 de parc clos en bord de rivière. 5 km de POITIERS, 3 h de Paris. Prix 950.000 F. Possibilité crédit.

S.I.T.E. 55, place du Général-de-Gaulle, 86000 POITIERS Tél. 16-49-88-86-38. Tous renseign. Bureau de Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS Tél. 563-55-66. Tél. : (86) 67-02-73.

viagers

CHANTILLY - Pav. 5 p. Tt cft. Terrain 3.800 m2 divisible 3 lots, occupé 80 ans. 120.000 F + 5.000 rente - LODEL au 355-61-58

MANDELIEU. Vue splend. mer, villa 6 pces. Gar. Jdin 850 m2. 72/76 ans, 190.000 + 1.500 rente occupation limitée 9 ans. LODEL - 700-00-99

Société spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00. Prix, indexation et garanties. Etude gratuite, discrète

LIBRE 30e GARE MONTPARNASSE - Résidence ds parc boisé, beau 3/4 pièces, tout confort, asc., 1 tête. Comptant 70.000 F, rente 2.000 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

Viager libre 16e, Eglise d'Auteuil, 3-4 p., 92 m2, bel imm. calme, soleil, une tête 70 ans, bouquet 225.000 + rente de 3.450 F. Notaire 501-54-30 le matin.

Vendez rapidement, conseil expertise indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.

domaines

PROPRIÉTÉ VITICOLE DANS LE GARD En pleine expansion, avec tout matériel de culture, vinification, embouteillage. Appellation « Côtes du Rhône » et supérieure. Caves modernes. Bâtim. d'hab. et logement du personnel. Très bons rapports. Prix : 3.950.000 F. **DROME AGENCE** 26320 Saint-Marcel-lès-Valence

capitaux ou proposit. com.

Société de location et de vente matériel T.P. et industrie, région marseillaise, affaire en expansion, P.-D.G. veut céder son affaire, ch. collaborateur pouvt acquérir ses actions, modalités financières à discuter avec garantie. Ecrire s/référ. no 87401, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Hme 30 a., disposant 100.000 F, formation cciale, autodidacte, rech. participat. ou création Sté, secteurs : Bâtiment, Import-Export, Distribut., Service, etc. Ecrire : DELPLANQUE, 11, r. des Ormes - 94220 CHARENTON

LEADER créant filiale à GRENOBLE et NANTES rech. pour les diriger deux partenaires actifs disposant de 300.000 F. Envoyer C.V. à A.P.I., no 123, 13, rue Madeleine-Michelis, 92200 Neuilly, qui transmettra.

AFFAIRE NAUTISME VOILIERS SHIP. Location - voiliers. Port-Médit. Très gros C.A. et bénéfice. Prix : 3.000.000. Pour contrôle total. Ecrire HAVAS CANNES 19643/06/R.

COMMERCANTS P.M.E. Vos retards d'échéances et arriérés bloquent votre développement. Consultez-nous. SEFAG, Tél. : 246-86-57 (poste 12).

formation profession.

centre de formation comptabilité OBBO. 9, r. de Maubeuge 9e 878.25.50

Cours audio-visuels 2 heures par jour sur rend.-vs.

leader national de la comptabilité dans les P.M.E.

Conseils en Carrières

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demandez une docum. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3), B.P. 402-09 PARIS.

cours et leçons

Dr en lettres donnerait cours franç., philo. ts nivx, préparat. examen et concours - T. 331-53-34

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-02.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Jeune Femme rech. travaux à dactylographier à domicile. 292-29-45

J.F. ts travx dactylo, secrét. Composition, C.V., courrier, thèses, mémoires, trav. soigné. Téléph. : 707-72-09 et 337-52-77.

traductions

Demande

TRADUCTIONS (allem., angl.) de textes littéraires, juridiq. et commerciaux par traductrice confirmée. Délais rapides. Présentation soignée - Tél. 704-53-27

occasions

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. - Argenterie. 4, r. Chaussée-d'Antin, Opéra, 37, avenue Victor-Hugo, Etoile. PERRONO - Ventes - Occasions.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 100.000 m2 en stock. Téléph. : 355-66-50.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

ALFETTA 1976, 1.8 l. Bleu marine. 40.000 km, 2 haut-parleurs. Climatisation excellente. Parfait état. 23.000 F à débattre. Tél. : 387-34-56 toute la journée jusqu'à 19 heures.

divers

104 - 305 - 504 - 604 78 et 79, peu roulé, A.P. 15 - Téléph. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris (15e)

box-parking box-parking

A VENDRE 2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES

Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet, PARIS-17e. - Sur place mardi-jeudi 16 h. à 19 h.

CRETEIL (43, r. Chéret) En sous-sol, notaire vend et loue emplacements. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

appartem. achat

ATTAR, 29, bd de Clichy (9e) recherche 1 à 5 Pièces, bon quartier, estimat. gratuite sans engagement - 285-14-71.

Part. rech. appts 2/3 Pièces, Paris, avec ou sans travaux. Téléphone : 687-40-78.

Recherche appt bourgeois, 80 à 120 m², bon quartier, Paris. Urgent. - Téléphone : 280-67-62.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

constructions neuves

MAIRIE MONTREUIL 53-55, AV. PASTEUR. Promoteur vend directement CHAMBRES INDIVIDUELLES **STUDIO - 2 P. - 5 P.** Prix fermes. Livraison immédiate. Prêts conventionnés, crédit 80 %. Pour investisseurs. Loyers garantis. S/pl. : samedi, de 14 h 30 à 18 heures ou : 857-36-80

5e ARRONDISSEMENT dans petit programme neuf en cours de construction (achèvem. prévu dans 12 mois) INVESTISSEURS privés CEDENT au PX DE REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs. **Tél. : 707-02-31**

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES Immeuble libre Paris ou Périphérie. - Téléph. : M. Gérard, 563-11-40 (heures bureaux). C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

PONTOISE Centre. Vends libre bel immeuble avec plusieurs appts. Ccial possible. Dépendances, garages, jardins. M. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09.

INVESTISSEMENT IMM. CCIAL 2.200 m2 environ A VENDRE EN TTE PPTE **P. BLUM** 265-64-11

fonds de commerce

A vendre IMPORTANTE IMPRIMERIE

Grande ville Est. Affaire en expansion. Excellente rentabilité. Clientèle premier ordre, contacter.

TERRY-PUBLICITE - 47, rue des Dominicains, 54000 NANCY. Tél. (83) 35-36-42, qui transmettra.

VENDS cause départ TABAC-BIMBELOTERIE très bon placement dans ville du Sud-Ouest, C.A. 1.500.000 F dont 80 tabac. Ecr. à 788.228 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Bail à céder, tous commerces, RUE ROYALE, 350 m² sur rue. TEL. : 265-28-47.

MORSANG. Centre comm., vd pas-de-porte ts commerces, 96 m², dont 8 m. de vitrine - Téleph. 904-39-06

ALPES station - Cabinet immobilier FNAIM 2 portefeuilles C.A. 1.250.000 F. Avec 750.000 F. Tél. (76) 80-54-21

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. **au 296-15-01**

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de leur départ, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande et Mme Mc Arthur ont donné une réception le lundi 29 janvier.

Mariages

Frédéric GROVER,
et
Marianne PRINET
ont la joie d'annoncer leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, le 27 janvier 1979.
72, rue de Seine,
75006 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès survenu, le 28 janvier 1979, de
André ALBA,
officier de la Légion d'honneur.
Les obsèques auront lieu le vendredi 2 février. On se réunira, à 10 h. 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart (92).

[André Alba, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire fut, de 1929 à 1959 professeur de première supérieure au lycée Henri-IV. Il fut également chargé de la préparation à l'agrégation à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres.
Collaborateur et ami de Jules Isaac, il assura, durant trente années, avec celui-ci, la rédaction des manuels d'histoire aux éditions Hachettes.]

— On nous prie d'annoncer le décès, le 26 janvier, dans sa quatre-vingt-onzième année, du
colonel Yves de BOISFLEURY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.
De la part de :
Son épouse, Mme Yves de Boisfleury,
Ses enfants,
Le général et *Mme Bernard* de Boisfleury,
Le docteur et Mme Paul Hardouin,
L'administrateur en chef de première classe des affaires maritimes et *Mme Michel* de Boisfleury,
Mme Paul Philippe,
Mlle Jacqueline de Boisfleury,
M. et Mme Yves de Beaulieu,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les obsèques ont été célébrées le lundi 29 janvier à Vannes. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Derval.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence de la Paix,
16, rue du 11-Novembre,
56000 Vannes.

— Mère Marie de la Nativité,
Mme Georges Carreau,
M. et Mme René Carreau,
Le docteur et Mme François Héry,
M. et Mme Henry Carreau,
M. et Mme Lucien Carreau,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Paul Berthelot, ses beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André CARREAU,
fondé de pouvoir honoraire d'agent de change,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
enlevé à l'affection des siens, en son domicile, le 27 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 janvier, à 13 h. 30, en *l'église* Saint-Jean-Baptiste (158, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine), où l'on se *réunira*.
1 ter, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre Henri CHION,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,
médaille de l'Aéronautique,
survenu à Paris le 28 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue (52, boulevard Lefebvre, Paris-15e), le jeudi 1er février, à 13 h. 45, suivie de l'inhumation provisoire au cimetière de Thiais-Parisien.
B.P. n° 4 Maureillas,
66400 Céret.

— Mme Jean Jouvelet
et ses enfants,
Mme Pierre-Robert Volmerange,
et sa fille Marie-Caroline,
Mme Robert Jeannin
et ses enfants,
Mme Henri Deschamps
et sa fille Marguerite-Hélène,
M. et Mme Yves Coyaud
et leurs enfants,
Mme Bouchindommé
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Raoust
et *leurs enfants*,
Les familles Montagu-Powell, Collinet de la Salle, de *Gélis*, de *Gueyer* d'Orth,
Ses nièces, neveux et cousins,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mlle Suzanne COLLINET de la SALLE,
fondatrice, directrice
du collège Saint-Pierre à Hanoï,
fondatrice, directrice
du Foyer Fraternité à Antony,
survenu le 27 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 janvier 1979, à 14 h. 15, en l'église Saint-Maxime d'Antony (rue du Jour).
Cet avis *tient lieu* de faire-part.
123 bis, rue des Rabats,
92160 Antony.

— Mme Bernard Dussaugey,
sa mère,
Et toute la famille,
font part du décès de
Olivier Bernard DUSSAUGEY,
cadre administratif
de la direction générale
de la Société Danzas,
survenu accidentellement à Lisieux, le 27 janvier 1979, dans sa vingt-sixième *année*.
Le service religieux sera célébré le mercredi 31 janvier, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
26, rue du Carmel,
14100 Lisieux.
P.F. municipales, service public *officiel*, mairie de Lisieux. Tél. : 31-16-10.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*
M. Simon FINIFTER,
survenu en son domicile, 6, rue des *Filles-du-Calvaire*, 75003 Paris, le 27 janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les *obsèques* auront lieu le *mercredi* 31 janvier.
Réunion à 11 heures, à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
De la part de :
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jean Lechien, son épouse.
Mme Emmanuel van Deinse et ses enfants,
M. et Mme Francis Lechien et leurs enfants,
M. Gérard Lechien,
Ses enfants et petits-enfants, ses sœur, frères, belles-sœurs, beaux-frères, et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean LECHIEN,
survenu à Joigny, le 29 janvier 1979, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques religieuses auront lieu, le mercredi 31 janvier, à 14 h. 30, en la chapelle du presbytère de *Saint-Julien-du-Sault (Yonne)*.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Remerciements à la chapelle, 4, avenue du Château, 92190 Bellevue-Meudon.

— Mme Pierre Loubière et tous les siens,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre LOUBIFRE,
instituteur honoraire,
journaliste, poète, écrivain,
à l'âge de soixante-six ans.
Ses obsèques ont eu lieu le 23 janvier 1979, suivies de l'inhumation au cimetière de La Mouline-sous-Rodez.
15, avenue des Quinze-Arbres,
12000 Rodez.

[Auteur d'un recueil de poèmes, intitulé « Mains ouvertes » aux Editions Subervie. Pierre Loubière avait obtenu, pour cet ouvrage, le prix Gérard de Nerval, en 1964.]

— Mme Jacques Pernod,
son épouse,
Anne et Philippe Hernigou et Marie,
Philippe Pernod,
ses enfants,
Le médecin-colonel et Mme Julien Pernod,
Mme Isidore Fischer,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
médecin-chef des services H.C.
Jacques PERNOD,
professeur au Val-de-Grâce,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 27 janvier 1979, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce (1, place Alphonse-Laveran, Paris-5e), le mercredi 31 janvier 1979, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Chambéry le même jour vers 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
39, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

— Mme Jean-Paul Staub,
M. et Mme Olivier Calliot,
M. Materne Staub,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Paul STAUB,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,
ancien président du tribunal administratif de Strasbourg,
survenu à Strasbourg *le 26 janvier* 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, place Golbery, 67000 Strasbourg.
61, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
69, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Yvonne VERLOMME,
veuve de Roger Verlomme,
préfet de la Seine,
survenu le 28 janvier 1978 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de ses enfants,
Mme Albert Hupperts,
M. et Mme Jacques Darribet,
M. et Mme J.-L. Verlomme,
Le docteur et Mme J.-L. Verlomme,
M. et Mme François-Yves Verlomme,
M. et Mme Jacques Verlomme,
Mme Philippe-Roger Verlomme,
De tous ses petits-enfants,
De Mme Anne-Marie Delbecq, sa sœur,
Des familles Verlomme, Delbecq, Poulain et Babelaere
Le service religieux sera célébré le jeudi 1er février, à 10 h. 30, à Notre-Dame de Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.
2, quai de Gesvres, 75004 Paris.

Remerciements

— Mme Louis Rey,
M. et Mme Jacques-Michel Rey,
M. et Mme Dominique Rey,
Les docteurs Jean-Claude et Denise Badenier,
Et leur famille,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Louis REY,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine.

— Mme G.-J. Ronceray,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles Cayuela et Ronceray,
adressent leurs plus sincères remerciements aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de
M. G.-J. RONCERAY,
survenu le 13 janvier.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la mort du
Professeur Jean EGRET,
ceux qui gardent son souvenir auront pour lui une pensée fidèle.

— Ce 31 janvier, dixième anniversaire de la disparition brutale, de
Marianne VILLOUTREIX,
née Annie Bureau,
une pensée est demandée à ceux qui ont gardé de sa gentillesse, un *fidèle* souvenir.

Messes anniversaires

— *Une messe sera célébrée* le samedi 3 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue de Mont-Cenis, Paris-18e (place du Tertre), pour le premier anniversaire du décès de
Marie-Louise DAMIEN
dite DAMIA.

Avis de messe

— Une messe *sera célébrée* le lundi 5 février 1979, à 8 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris, à la mémoire de
M. Amédée SERIEYS,
président-directeur général
de C.C.M.C.,
décédé subitement le 5 janvier 1979.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— *Université de Paris-II, jeudi* 22 février, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Bernard Lagrée : « L'assurance du transport terrestre ».

— Université de Paris-II, vendredi 2 février, à 17 heures, cabinet 3, M. Pierre Chalvidan : « Recherches sur le thème de l'autorité dans l'idéologie nationaliste ».

— Université de Paris-X, samedi 3 février, 14 h. 30, salle C. 26, *M. Michel Oriano : « Les travaux et* les chants : étude socio-historique des chansons de bûcherons, de cow-boys et de cheminots américains au XIXe siècle ».

Communications diverses

— La Mission de France et les diocèses de Montpellier et Nancy *organisent deux soirées à l'intention* des jeunes de dix-huit à trente ans. Elles seront animées par Jean de Bruynne, Gaëtan de Courrèges, avec le montage audiovisuel « l'Absent du samedi », réalisé par Jean-Pierre Vanhecke. Elles auront lieu à Montpellier, le 1er février, à 19 heures, église du Saint-Esprit, avenue Louis-Ravas, Les Cévennes, bus n° 3 ; et à Nancy le 14 février, 18 h. 30, église Sainte-Anne, avenue de Boufflers. Pour tous renseignements, Information-Dialogue, 37, rue du Château, 92100 Boulogne.

— *Chrétiens et juifs de France* : conférence de M. Max Warschawski, Grand Rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin, sur « La paix dans la Bible et dans le judaïsme », le mercredi 31 janvier 1979, à 20 h. 45, à la Maison protestante de l'Annonciation, 27, rue de l'Annonciation, 75016 Paris. Métro : La Muette et Passy - Autobus : 22, 32 et 52.

— Dans le cadre des « Rendez-vous de la rue d'Ulm », Guy Konop*nicki donnera une conférence* sur le thème « Dans la diaspora de la révolution » le mercredi 31 janvier, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 29-30 janvier 1979 :

UN DECRET modifiant des articles du code des pensions civiles et militaires de retraite (partie réglementaire : règlements d'administration publique et décrets du Conseil d'Etat).

D'autre part, le *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses du 30 janvier publie *des décrets et arrêtés conférant* la médaille pénitentiaire ; des *décisions* portant attribution de la croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918 et de la guerre 1939-1945 ; des *citations* à l'ordre de l'armée.

Jeunesse

● *Bourses d'études en Allemagne pour jeunes artistes.* — L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) attribue des bourses de séjours d'études en République fédérale d'Allemagne à des artistes français âgés de moins de trente ans, pratiquant les arts plastiques. Ces bourses, d'un montant maximal de 1 300 francs par mois, seront allouées pour six mois et *permettront à leurs* bénéficiaires de vivre et de réaliser un projet artistique. La date *limite* du dépôt des candidatures est fixée au 28 février.

★ Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2295

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■	■		■				
III									■
IV							■		
V		■						■	
VI				■					■
VII		■						■	
VIII				■			■		
IX				■					
X				■					
XI	■		■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Peut momentanément abriter un berger. — II. Eus une réaction de rosse. — III. Figurent parmi les choses qu'il faut assurer. — IV. Souvent jetée par un adolescent ; Pronom. — V. Est très mauvais quand il est pourri. — VI. A la corde autour de la gorge ; *Bonnes, dans les Pyrénées.* — VII. Petit bâtiment. — VIII. On se découvre quand il arrive ; *Rayonnait dans l'antiquité* ; Lettres annonçant un complément d'information. — IX. Ruminait autrefois ; Qui a donc beaucoup d'obligations. — X. Coupé court ; Ne perce pas le caoutchouc. — XI. Sait tout faire de ses doigts ; Circulait à Rome.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à un joli patelin. — 2. Dans un alphabet étranger ; Eprouvé sur un plateau. — 3. Nom de famille, pour la rue. — 4. Crier comme un fauve. — 5. N'a aucune raison de prendre un verre. — 6. Qui est donc comme un certain outrage. — 7. Possédée ; Se mouille ; Résidence pour des princes. — 8. *Comme* la table quand on repart ; Demanda comme à un patron. — 9. Préposition pour un *licencié* ; *Qui ne cache donc rien* ; Trop salées.

Solution du problème n° 2294
Horizontalement

I. Tempérés. — II. Pô ; Or. — III. Impériale. — IV. Narcisses. — V. Ils. — VI. Sue ; Osé. — VII. Ruas ; Imam. — VIII. Innés ; Mie. — IX. Troie. — X. Rue ; Isère. — XI. Tsar ; Sus.

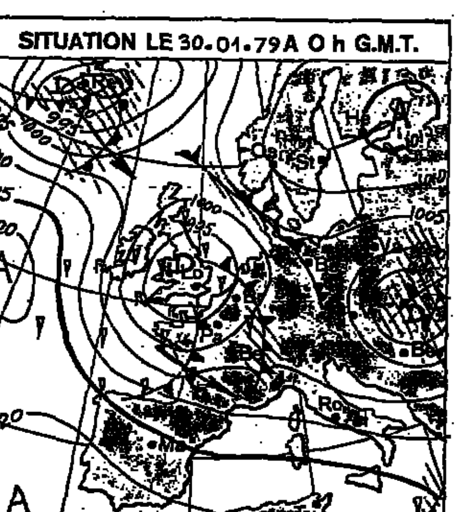
Verticalement

1. Teinturier. — 2. Ma ; Un ; Ut. — 3. Méprisantes. — 4. Ecluser. — 5. Eprise ; Soir. — 6. *Rois* ; Ia. — 7. Assommées. — 8. Sole ; Sal ; Ru. — 9. Ressemelés.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-01-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31-1-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 janvier à 0 heure et le mercredi 31 janvier à 24 heures :

La dépression centrée sur le sud-est des îles Britanniques continuera à se combler en se déplaçant vers l'Europe centrale. Le flux d'air maritime frais et instable qu'*elle dirige* sur la France s'atténuera, et une amélioration temporaire se produira.

Cependant, une nouvelle perturbation actuellement en Islande traversera les îles Britanniques, et sa bordure méridionale atténuée s'approchera de la Manche en soirée.

Mercredi, le temps instable s'atténuera sur la France ; les giboulées et les averses, en se localisant surtout sur le Nord-Est et l'Est, deviendront moins fréquentes.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, mais des brouillards seront observés temporairement le matin, surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Ils *pourront être parfois* givrants dans l'intérieur. L'après-midi et le soir, les nuages deviendront plus abondants des côtes de la Manche à la frontière belge, où quelques faibles pluies débuteront. Les vents, de nord-ouest, faibliront, mais resteront assez forts près de la Méditerranée. De faibles gelées seront observées en début de matinée dans les régions de *l'intérieur : elles* seront un peu plus marquées dans les régions enneigées. Les températures *maximales varieront peu.*

Mardi 30 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 997,5 millibars, soit 748,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 9 et 4 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 6 et 2 ; Cher*bourg*, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 13 et 4 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice, 17 et 6 ; Paris-Le Bourget, 7 et 3 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 8 et 2 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Tours, 8 et 3 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 5 degrés ; Amsterdam, 2 et 0 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, —1 *et —3 ; Bonn, 4 et 2* ; Bruxelles, 3 et 4 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, —1 et —4 ; Genève, 6 et 3 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 5 et —3 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 5 et —3 ; Madrid, 9 et 4 ; Moscou, 2 et —4 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 4 et 0 ; Palma-de-Majorque, 15 et 10 ; Rome, 15 et 12 ; Stockholm, —4 et —7.

Visites, conférences

MERCREDI 31 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Collin : « Conciergerie et Sainte-Chapelle ».

15 h., 23, rue Clovis, Mme Legregeois : « L'abbaye Sainte-Geneviève, le lycée Henri-IV ».

15 h., Notre-Dame, portail central, Mme Zujovic : « Notre-Dame et son trésor ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Art roman en Auvergne et Velay » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, Louvre, porte Denon : « Le pharaon » (Arcus).

14 h., Louvre, hall Denon : « Peintres du XIXe siècle ».

16 h., Petit Palais : « L'art de l'Inde » *(Approche de l'art)*.

14 h. 30, Cour d'honneur des Invalides, statue de Napoléon : « L'art *à l'époque de* Louis XIV ; les Invalides ».

15 h., 3, rue Mahler : « Synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers et couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

CONFERENCES — 21 h., 21, rue Cassette : « François Ier et l'école de Fontainebleau » (Arcus).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna, J.-C. Stevens : « Le Pérou » (Autour du monde).

21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « La nouvelle conscience du Verseau » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

15 h., 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires : « Rome, mère des arts : la ville humaniste » (Mme Thibaut).

20 h. 30, Palais de Chaillot, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. François Lupu : « Peinture et tradition orale chez les Tin-dama de la vallée de la Keram en Nouvelle-Guinée ».

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Le masculin et le féminin dans la vie de votre esprit : *anima et animus* » (Psycho-Santé).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

régions

Ile-de-France

LA POPULATION SALARIÉE DIMINUE

La disparition des emplois industriels en Ile-de-France n'est plus compensée désormais par l'augmentation des emplois de service, constate un rapport du comité économique et social d'Ile-de-France.

Entre 1976 et 1977, a indiqué le rapporteur, M. Arnaud de Leyssac, quarante-deux mille sept cents emplois industriels (dont quatorze mille pour le bâtiment et les travaux publics) ont disparu de la région. Dans le même temps, le nombre d'emplois du secteur commerces et services n'augmentait que de trente-deux mille.

Au total, en 1977, la population salariée de l'Ile-de-France a diminué de 0,12 %. Les premiers chiffres de 1978 donnent pour le premier semestre une nouvelle diminution de 1,1 % et pour le deuxième semestre une augmentation de 0,6 %. En raison de cette évolution, la population active de la région qui, jusqu'en 1975, avait cru à un rythme supérieur à la moyenne française (1,3 % au lieu de 0,9 %) risque à terme *« de se stabiliser, voire de régresser »*.

Le rapporteur estime que la *population de l'Ile-de-France sera* en l'an 2000 de dix à dix millions et demi d'habitants, à moins d'une reprise notable de l'immigration.

● *Un réseau d'alerte à Dunkerque.* — Un réseau d'alerte sur la pollution atmosphérique sera inaguré à Dunkerque le 5 février, annonce le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Ce système, qui fonctionne déjà à Rouen et au Havre et sera installé à la fin de l'année à Fos-sur-Mer, permet de surveiller la « montée » de la pollution.

Élections dans les conseils régionaux

● ILE-DE-FRANCE : M. Michel Giraud.

M. Michel Giraud (R.P.R.) a été réélu, le mardi 30 janvier, président du Conseil régional d'Ile-de-France par 99 voix contre 51 à Mme Nicole Garand (P.C.). M. Michel Giraud était candidat unique de la majorité. Il est président de l'Assemblée régionale depuis juillet 1976.

● NORD-PAS-DE-CALAIS : M. Pierre Mauroy.

Pour la sixième fois consécutive, M. Pierre Mauroy (P.S.), député du Nord et maire de Lille, a été réélu, lundi 29 janvier, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, par 101 voix sur 105 votants. Un accord est intervenu entre les différents groupes pour la répartition des sièges à la proportionnelle au bureau. Au conseil régional, la gauche compte 89 sièges sur 108.

Le bureau, formé de dix-sept personnes, comprend 10 P.S., 5 P.C., 1 R.P.R. et 1 C.D.S. : président, M. Pierre Mauroy (P.S.) ; vice-présidents, MM. Noël Josèphe (P.S.), Raymond Dumont (P.C.), Arthur Notebart (P.S.), Yvon Renar (P.C.), Michel Darras (P.S.), Maurice Cornette (R.P.R.), Roger Poudonson (C.D.S.) ; secrétaires, MM. André Delelis (P.S.), Hector Viron (P.C.), Mme Claudine Carin (P.C.) ; rapporteur général, M. Jacques Piette (P.S.) ; membres, MM. Jacques Bialski (P.S.), Henri Darras (P.S.), Albert Denvers (P.S.), Bernard Derosier (P.S.), Jean-Claude Ferrar (P.C.), Guy Lengagne (P.S.).

● HAUTE-NORMANDIE : M. André Bettencourt.

M. André Bettencourt, U.D.F.-P.R., a été réélu président du conseil régional de la Haute-Normandie, au premier tour de scrutin par vingt-six voix contre dix à M. Alain Bouvard (P.C.), candidat de la gauche. MM. Gustave Héon (U.D.F.), sénateur Gauche dém., président du conseil général de l'Eure, et Geoffroy de Montalembert (R.P.R.), sénateur de la Seine-Maritime, qui n'étaient pas candidats, ont obtenu chacun une voix.

● BASSE-NORMANDIE : M. Paul German.

Le docteur Paul German (Mouvement normand) a été réélu, par 21 voix sur 39 votants, président du conseil régional de Basse-Normandie. Comme les années passées, la majorité a refusé à la gauche, qui détient 5 sièges sur 42, une place au bureau. Celui-ci a été reconduit sans changement.

● FRANCHE-COMTE : M. Edgar Faure.

M. Edgar Faure, député R.P.R. du Doubs, a été réélu président du conseil régional de Franche-Comté par 21 voix contre 14 à divers candidats de l'opposition. Le reste du bureau, qui, par un consensus de l'Assemblée, tient compte des répartitions géographiques et politiques des sièges, a été intégralement reconduit.

● LANGUEDOC-ROUSSILLON : M. Edgar Tailhades.

M. Edgar Tailhades, sénateur du Gard, socialiste, a été réélu à l'unanimité et à main levée président du conseil régional du Languedoc-Roussillon. C'est la sixième réélection de M. Tailhades.

Languedoc-Roussillon

CRÉATION D'UN CENTRE EUROPÉEN SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE A L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, qui a visité le 29 janvier le Languedoc-Roussillon, a *estimé que* le programme de développement économique de cette région, décidé le *30 novembre 1977 se déroulait* correctement.

« Les engagements financiers de l'Etat ont été tenus puisque sur un total triennal de 555,6 millions de francs pour les plus grosses opérations, 467 auront été mis en place pour 1978 et 1979 », a déclaré M. Chadeau.

Les programmes portant sur le développement agricole et rural, les infrastructures routières, les équipements portuaires et fluviaux ont été respectés.

Au chapitre des installations d'activités nouvelles M. Chadeau a annoncé l'implantation de la société Pesage-Promotion, spécialisée dans la fabrication d'appareils électroniques de pesage, qui devrait créer cent vingt emplois d'ici la fin de 1981 à Montpellier. D'autre part le ministère de la santé a décidé de doubler les effectifs du Laboratoire national de la santé (soixante-dix personnes actuellement à Montpellier).

Enfin un Centre de documentation européen sur l'énergie solaire sera *prochainement mis en place* à l'université de Perpignan, avec le concours de l'Unesco et des *communautés européennes,* tandis qu'une antenne méditerranéenne de l'Ecole nationale du Génie rural des eaux et forêts (ENGREF) sera créée à Montpellier.

A PROPOS DE...

L'inculpation d'industriels de la Basse-Seine

Les lenteurs de la lutte contre la pollution

L'inculpation des responsables de trois entreprises accusées de polluer la basse vallée de la Seine provoque la surprise chez les Normands, l'irritation parmi les industriels et l'embarras au sein de l'administration. Les pêcheurs et les écologistes sont satisfaits, mais ils sont loin de crier victoire.

Quatre ans de bataille pour préserver la qualité des eaux de la baie de la Seine et par conséquent leur emploi les a rendus circonspects. Ils se souviennent que, par deux fois, en 1976 et en 1977, les tribunaux administratifs leur ont donné raison en interdisant à l'usine Thann et Mulhouse de déverser ses effluents dans la baie. L'industriel ne tint aucun compte de ces jugements et obtint l'année suivante le feu vert du Conseil d'Etat, en attendant que celui-ci se prononce sur le fond : trois ans gagnés pour la fabrication du bioxyde de titane, trois ans perdus pour les poissons.

On se rappelle encore qu'une commission administrative avait été nommée pour statuer sur le caractère toxique — ou non — des rejets de sulfate de fer (issus de la fabrication du bioxyde de titane) et de phosphogypse (résultant de la fabrication d'engrais). La commission avait estimé que la toxicité de ces divers produits n'était nullement démontrée. En foi de quoi des autorisations de rejet ont continué à être délivrées par le préfet.

Les redevances pour pollution que les industriels versaient à l'agence financière de bassin Seine-Normandie ont même été réduites de 12 à 6 millions de francs par an. Or les pêcheurs et les experts qui ont repris l'affaire, à la demande du juge d'instruction, pensent que sulfates de fer et phosphogypse altèrent l'équilibre de la baie de Seine et contribuent donc à chasser la faune, même s'ils ne l'empoisonnent pas.

En effet, les quantités rejetées sont très importantes : elles ont été, en 1978, de 170 000 tonnes pour Thann et Mulhouse (sulfate de fer) et de 2 millions de tonnes pour Rhône-Poulenc, Azote produits chimiques et la Compagnie française de l'azote (phosphogypse).

Les industriels se retranchent derrière les autorisations qui leur ont été accordées. De toute manière, comme ils ne sont coupables que de contraventions, ils seront jugés par le tribunal de police avec des amendes maximales de 2 000 francs. Ce n'est qu'en cas de récidive qu'ils seraient traduits devant le tribunal correctionnel et pourraient encourir des peines plus fortes (10 000 francs). Les pêcheurs ne cherchent pas une série de condamnations. Ils ont toujours affirmé qu'ils voulaient préserver leur outil de travail sans mettre au chômage les ouvriers de la chimie. Avec les écologistes, ils suggèrent depuis des années qu'au lieu de jeter leurs sous-produits à la mer les usines les récupèrent et les valorisent.

C'est ici que l'intervention des pouvoirs publics pouvait être décisive. Or au lieu d'aider les industriels à recycler leurs effluents, on les a financièrement encouragés à construire des barges-poubelles pour rejeter leurs déchets au large. Tout cela pendant qu'en haut lieu on affirmait son souci de mener une politique anti-gaspillage !

C'est seulement sous la pression des marins-pêcheurs et des écologistes qu'on s'est décidé tardivement à lancer des études pour réutiliser, par exemple, le phosphogypse. Une usine pilote de carreaux de plâtre a même démarré. Elle n'a jamais tourné qu'à la moitié de sa capacité. Elle aurait concurrencé les carrières de gypse qui, d'autre part, continuent à défigurer le paysage en maints endroits. Là encore c'est une volonté politique qui a fait défaut. Va-t-elle se manifester ?

Le ministère de l'industrie et celui de l'environnement et du cadre de vie préparent une circulaire limitant les ouvertures de nouvelles exploitations de gypse. Il était temps. Des autorisations de rejets de phosphogypse n'ont été accordés en 1979 que pour six mois. Au-delà, les entreprises devront étudier un plan de réduction de leurs effluents. Pour les sulfates de fer de Thann et Mulhouse, les déversements seront réduits de moitié cette année et devront cesser complètement en 1980 parce qu'on a enfin obligé l'industriel à stocker à terre et à valoriser ses sous-produits. Il a fallu quatre ans pour en arriver à cette solution de bon sens.

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

TENNIS

LA CRISE A PROPOS DU GRAND PRIX

« Statu quo » à Londres

Réunis les 27 et 28 janvier à Londres, les organisateurs des tournois du Grand Prix de la Fédération internationale de Tennis (FIT), et les délégués de vingt-deux pays représentés à la FIT, n'ont pas trouvé de solution au conflit qui les oppose aux meilleurs joueurs mondiaux : Jimmy Connors, Guillermo Vilas, Vitas Gérulatis, John McEnroe et Ilie Nastase (1). La plupart d'entre eux, qui disputaient à Philadelphie les championnats professionnels des Etats-Unis sur court couvert, ont confirmé qu'ils restaient sur leur position et refusaient de signer un quelconque engagement pour le Grand Prix.

C'est afin de mieux équilibrer le tableau de participation aux quatre-vingt-quatorze tournois et assurer aux organisateurs des épreuves les plus lointaines par rapport aux Etats-Unis ou les moins bien dotées la présence de joueurs de premier plan (2) que le conseil professionnel masculin a modifié le règlement du Grand Prix 1979. Pour pouvoir y participer, tout joueur devait s'engager avant le 16 décembre 1978 à disputer au maximum six tournois qui lui étaient désignés : trois dotés de 50 000 dollars à 75 000 dollars et trois à 175 000 dollars ou plus. Les joueurs sont, d'autre part, libres de se livrer à des exhibitions durant vingt semaines de l'année dont dix-sept ne comportant pas de tournoi doté de 175 000 dollars ou plus. Dans l'espoir de parvenir à *un compromis,* la date limite des engagements avait été repoussée au 1er janvier, puis au 5 mars.

La position des organisateurs, confortée par l'approbation de l'association des *tennismen professionnels,* dont les joueurs précités ne sont d'ailleurs pas membres, parait, *a priori,* la plus forte. On voit mal comment les « réfractaires » pourraient, à court et plus encore à long terme, se tenir à l'écart du grand prix qui comporte tous les tournois majeurs (Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadow) et sera doté cette année de 12 millions de dollars (50 400 000 francs).

Mais, dans les faits, les deux parties savent très bien que le prestige et le niveau des tournois souffriraient trop de l'absence des meilleurs éléments. D'ailleurs, l'exclusion des joueurs ne remettrait-elle pas en cause la solidarité apparente des organisateurs ? Les responsables de Flushing Meadow accepteraient-ils de se priver de la présence des trois meilleurs tennismen américain ?

Bien décidés à monnayer leur talent comme ils l'entendent, ces derniers, conseillés par le père de John McEnroe, avocat à New-York, se disent prêts à faire appel à la justice de leur pays pour obtenir devant les tribunaux le droit de prendre part aux tournois américains, en vertu de la loi antitrust qui condamne les atteintes à la liberté du travail.

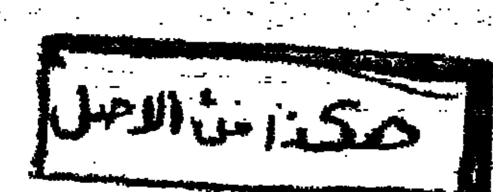
Entre l'épreuve de force et la recherche d'un compromis acceptable, la Fédération internationale de tennis se trouve placée devant un nouveau choix délicat pour l'avenir de sa discipline.

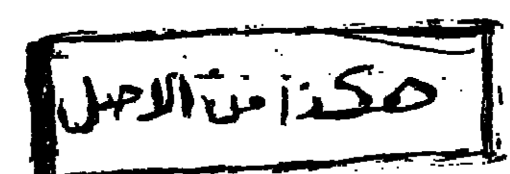
GÉRARD ALBOUY.

(1) Le Suédois Bjorn Borg, qui a, dans un premier temps, refusé de signer son engagement, a laissé entendre, le 18 janvier à Paris, qu'il allait signer.

(2) Certains tournois dotés de cinquante mille dollars mais disputés en Asie, n'ont pu attirer, en 1978, de joueurs classés dans les cinquante premiers de l'association des tennismen professionnels.

CYCLISME. — *Le tour d'Espagne, qui devait se dérouler du 24 avril au 13 mai, n'aura pas lieu. Les organisateurs ont été contraints d'annuler la trente-quatrième édition de l'épreuve pour des raison d'ordre financier.*





Pays de la Loire

Un village de la Sarthe ne veut pas mourir

Le bistrot du dernier recours

De notre correspondant

Le Mans. — Toutes étaient frappées... Mais quelques-unes pourtant ne mourront point !

Frappées, elles le sont toutes ou presque les bourgades rurales. Par cet exode qui, depuis vingt ans, emporte la jeunesse, vide les campagnes et fait, de petites communautés hier encore vivantes et soudées, des villages condamnés à la mort lente.

Le premier à partir a été le curé. Puis, a suivi le maître d'école. Parce qu'il n'y avait plus assez d'enfants pour remplir une classe. Les uns après les autres, les charrons, les forgerons, les tailleurs, les tonneliers, les bourreliers, ont fermé leurs échoppes. Parce que le temps de leur métier était fini. Et s'ils n'ont pas, eux, dirigé leurs pas vers la ville, c'est que l'âge était là et que depuis longtemps ils savaient bien qu'il leur faudrait mettre la lumière sous le boisseau.

Mais le vrai drame pour une bourgade rurale c'est quand ferme le dernier bistrot !

Viennent à fermer ces « commerces » et c'en est définitivement terminé de la vie communale. Et les villages sont devenus des villages « de Parisiens » ne retrouvant vie que pour le temps d'un week-end, sans que nul des habitants n'y trouve véritablement bénéfice : la « résidence secondaire », on l'aménage soi-même, en « bricolant », c'est bien connu. Et pour vivre à la campagne on apporte ses provisions du supermarché de la ville. Et comme on a « ras-le bol » des autres, côtoyés toute la semaine dans le métro et au boulot, le week-end on reste chez soi. A la campagne.

Ainsi meurent un peu plus chaque semaine les villages quand bien même les maisons ont pris des airs de vieilles coquettes, parfois un peu trop fardées. Inéluctable le phénomène ? Pas si sûr.

Il est des exemples qui montrent que certaines communes veulent vivre et font preuve d'initiative pour forcer le destin. Exemple, la commune de Beillé, dans la Sarthe, s'est « ruinée » pour ressusciter le dernier café, fermé le 1er janvier 1978.

Beillé, trois cent soixante-dix habitants aujourd'hui après en avoir compté le double au temps de sa splendeur, n'avait plus depuis le 1er janvier 1978 de commerce au bourg. Le dernier commerçant, le propriétaire du café - tabac - journaux - épicerie ayant mis la clef sous la porte faute d'avoir trouvé à qui la remettre cette clef à l'heure de la retraite. Certes, il reste bien un hôtel à Beillé Au demeurant coté et fréquenté par une belle clientèle d'habitués... Mais il est à la gare de Connerré-Beillé, et c'est un hôtel ! Alors pour la partie de cartes entre copains on s'y sent gêné. Et puis, c'est loin du bourg.

Alors, comme la licence de café restait valable jusqu'à la fin de l'année 1978, le maire, M. André Thomas a réussi à convaincre des conseillers qu'il fallait « faire quelque chose ». Et de décider le 11 novembre de racheter le fonds de commerce, bien que le budget communal, toutes recettes et dépenses confondues, soit de l'ordre de 120 000 francs.

Alors, pour mener à bien l'opération, la commune a vendu l'ancienne mairie et deux parcelles de terre. Pour l'heure, on n'est encore qu'au compromis de vente. Mais grâce à la compréhension du vendeur, l'affaire a pu être remise en route : la femme d'un conseiller municipal a bien voulu en assurer la gérance « pour la bonne cause » ! Les premiers clients, le jour de l'ouverture, de la réouverture, ont été, bien sûr, les élus locaux.

Combien de temps cette initiative pourra-t-elle tenir ? Assez longtemps souhaite M. Thomas « pour attirer l'attention sur notre commune et attirer de nouveaux habitants ». Reste tout de même qu'au-delà du café une « petite activité » aiderait beaucoup à revitaliser Beillé.

JULES BRÉAU.

Poitou-Charentes

Constructeurs de voiliers à La Rochelle

Bonnes fortunes de mer

De notre correspondant

La Rochelle. — Le récent Salon de plaisance de Paris aura été bénéfique pour les constructeurs de bateaux de La Rochelle : au moins 6 millions de francs de commandes. C'est la satisfaction, bien sûr, mais sans plus. « *Ce n'est pas pour autant une manne providentielle*, dit un des grands constructeurs de La Rochelle, M. Roger Mallard. *Depuis mon retour de la capitale, je reçois en permanence des coups de téléphone qui concernent de nouveaux achats. Depuis le Salon de Paris, j'ai vendu quarante voiliers, représentant environ un carnet de commandes d'une valeur globale de 1 million et demi à 2 millions, bien sûr de nouveaux francs.* » Ses chantiers sont spécialisés dans la construction de voiliers de 6.20 mètres à 10.40 mètres de long. L'entreprise exporte plus de 40 % de sa production.

« Tourner normalement »

La plaisance se porte bien à La Rochelle, d'abord en raison du plan d'eau et des installations du vaste port des Minimes, ensuite par la qualité du travail effectué par les constructeurs et techniciens. Toutefois les années fastes de 1972 à 1975 ne reviendront sans doute pas de sitôt. Les chantiers rochelais ont fait le plein. « *L'évolution est trop rapide*, poursuit M. Mallard. *Le développement que nous avons connu à La Rochelle est terminé. L'expansion de ces dernières années ne sera plus la même. Disons que nos carnets de commandes nous permettent de tourner normalement et de nous maintenir.* »

Des chantiers ont licencié du personnel. Ce fut le cas en particulier chez l'un des plus gros constructeurs de La Rochelle, M. Michel Dufour, où plusieurs centaines d'ouvriers furent remerciés. La société a changé de nom depuis, et le baron Bisch y est devenu majoritaire. Mais le problème de l'emploi est demeuré néanmoins à peu près stable. A La Rochelle, 1 500 à 2 000 personnes vivent de la plaisance.

Pour un autre constructeur, M. Fernand Hervé, il n'y a toutefois pas de récession sur le marché local. « *Oui, il faut estimer au moins à 6 millions de francs les commandes enregistrées chez nous depuis le Salon de Paris. Il n'y a pas de régression nette dans la construction. Notre marché se maintient tant sur le plan intérieur qu'extérieur, mais la concurrence étrangère se fait rudement sentir, les Anglais, par exemple, font des prix inférieurs aux nôtres. Les Hollandais nous gênent dans le domaine de l'accastillage. Ils font venir à bon prix des voiles et du matériel de Hongkong. La Rochelle est la ville de France qui détient le record d'implantation d'industries du nautisme.* »

Pour M. Jean-Claude Menu, président de la Société des régates, qui est également président du Syndicat des armateurs, « *la plaisance est une activité spécifique du littoral atlantique. A la limite, elle a plus de chances de se maintenir qu'une autre industrie. Elle attire le tourisme et c'est une richesse pour La Rochelle* ».

HENRI PAILLÉ.

Picardie

Association contre municipalité

Le centre culturel d'Amiens retrouve son autonomie

De notre correspondant

Amiens. — On peut dire maintenant, sans restriction, que la municipalité d'Amiens, dirigée par M. René Lamps, communiste, vient de subir un échec dans son essai de mainmise sur un instrument important dans la vie de la cité : le centre socio-culturel Guynemer, situé dans le quartier H.L.M. du « Pigeonnier », au nord de la ville.

En novembre 1977, le tribunal de grande instance d'Amiens désignait pour l'établissement un administrateur provisoire qui devait organiser des élections régulières, celles de sept membres de l'association ayant été annulées pour manœuvres frauduleuses. La ville, sans attendre ces élections, décidait le 15 décembre d'assurer *directement* la gestion de l'établissement. Sur plainte d'un membre de l'association, le tribunal administratif d'Amiens qualifiait ensuite la décision du conseil municipal de « *détournement de pouvoir* » et l'annulait. Mais cette annulation ne permettait pas à l'association de rentrer dans les locaux, la municipalité ayant décidé, le 21 septembre 1978, de prolonger sa gestion directe.

La petite guerre aurait pu durer encore longtemps, si, le 20 octobre, le préfet n'avait décidé d'annuler à son tour cette dernière délibération du conseil.

Le maire s'est donc incliné. Il a écrit au président de l'association : « *Comme suite aux différentes décisions juridictionnelles et administratives concernant la gestion et l'animation du centre socio-culturel Guynemer, j'ai l'honneur de vous informer que nous sommes disposés à vous remettre les clés de l'établissement pour le jeudi 16 novembre.* »

C'était gagné pour l'association, qui était bien décidée à éviter désormais le retour de telles mésaventures. C'est pourquoi elle vient de se doter de nouveaux statuts qui visent à empêcher la mainmise d'un groupe quelconque et à garantir le respect des décisions prises par l'ensemble des adhérents. Tout ce qui a un caractère confessionnel ou politique est systématiquement exclu. Cette attitude est d'ailleurs jugée trop stricte par certains. La ville est propriétaire des locaux, mais l'association entend bien rester indépendante de toute pression d'où qu'elle vienne. La convention et le cahier des charges, qui doivent encore être signés avec la ville, sont des formalités qui n'engagent pas le centre à l'égard de la commune sur le plan des différentes activités à mener. Quant à l'agrément de la jeunesse et des sports, il doit intervenir prochainement. Il permettra au centre de briguer et de recevoir les subventions indispensables à son bon fonctionnement.

MICHEL CURIE.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Solution radicale à Marseille

LA CITÉ BASSENS DÉMOLIE ET RECONSTRUITE

(De notre correspondant.)

Marseille. — La démolition, en vue de sa reconstruction, d'une partie de la cité dite d'urgence de Bassens, vient de commencer à Marseille. C'est la *première fois* qu'une solution aussi radicale est engagée. M. Gaston Defferre, maire (P.S.) de Marseille, et M. Lucien Vochel, préfet de région, ont donné le coup d'envoi des travaux.

Construite dans les quartiers du nord de Marseille, il y a dix-huit ans, elle devait accueillir des *travailleurs étrangers et les migrants.* En 1960, il s'agissait d'y reloger d'urgence une population ne pouvant acquitter que des loyers très faibles. Les pièces rudimentaires de 34 mètres carrés se révélèrent très mal adaptées aux besoins des familles nombreuses. *Aussi, la dégradation* due au surpeuplement apparut très rapidement.

La ville de Marseille avait entrepris, avec l'aide de l'État, en *1974*, une « réhabilitation » de la première tranche de la cité (cent dix logements), accompagnée d'une action de « déconcentration » des logements. L'*expérience a conduit la municipalité* de Marseille à se tourner, pour la deuxième tranche, vers la rénovation totale de cent logements.

J. C.

CORRESPONDANCE

Un propriétaire camarguais se défend

Après notre article intitulé « Chasseurs et pétroliers vont-ils faire main basse sur la Camargue ? » (le Monde du 27 décembre 1978), dans lequel les travaux illégaux entrepris sur le mas de Fielouse étaient évoqués, nous recevons de M. Alain Grossi, ingénieur des arts et métiers, propriétaire du mas de Fielouse et syndic des chaussées de Camargue, les précisions suivantes :

La Camargue est malade de son agriculture. Toutes les zones de cette région sont interdépendantes : elles ne pourront que se développer en harmonie ou se détruire conjointement. On ne peut espérer sauver la réserve naturelle au cœur du pays si, sur les espaces qui la bordent, sombrent les activités qui les maintiennent en vie. (...)

A Fielouse, nous avons voulu exploiter scientifiquement un domaine en friche pour ses neuf dixièmes, y faire vivre six familles rassemblant vingt-cinq personnes avec un équilibre général : herbages à taureaux, chasse, pêche, herbages à moutons, blé, riz et prairies. Faudra-t-il licencier nos collaborateurs qui depuis cinq ans nous ont aidé à reconstruire l'outil de travail à l'abandon ? (...)

Les zones en réserve existent en Camargue, et cela est bon. Mais cela suffit. Car ces zones, qui profitent au pays tout entier, ce sont les agriculteurs locaux qui en assurent, en grande partie, la survie par les impôts locaux et l'entretien des ouvrages de défense (digue de la mer, chaussées de Camargue). (...)

La chasse sur le mas de Fielouse se pratique en père de famille, trois semaines après l'ouverture générale du gibier d'eau et, plusieurs fois dans la saison, on laisse reposer le gibier. (...)

Les modifications de l'état des lieux ont été d'abord et avant tout le fait de la nature elle-même et celle-ci n'a demandé à personne la moindre autorisation. (...) Pour cette raison, le mas de Fielouse se trouvait asphyxié par impossibilité d'écoulement des eaux vers l'étang du Fournelet. L'eau remontait par les fossés jusqu'aux terres, ce qui provoquait la perte de 70 hectares de semis de blé à l'automne 1977, le départ de trois manadiers et d'un berger, l'impossibilité de pêcher dans l'étang. Nous avons décidé alors, en tant que fermier d'un groupement foncier agricole (G.F.A.) et exploitant agricole, d'effectuer des travaux indispensables à la remise en état de l'équilibre ancien. L'ensemble des travaux de gros œuvre ont été réalisés du 28 mai au 12 juin 1978. Certes, des baignoires en fonte ont été renversées le long d'une digue. Mais M. Servat, directeur de la protection de la nature au ministère de l'environnement, a parcouru nos ouvrages et n'a même pas découvert ces baignoires habilement camouflées sous des plantations de tamaris.

Nous avons donc construit digues et chenaux pour assurer au mouvement des eaux un régime comparable à celui qui existait quand les ouvrages anciens étaient en état de fonctionner.

L'ÉVÉNEMENT

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

« ALLER AUX PRUD'HOMMES »... Soixante-quinze mille fois par an, des salariés, empêtrés dans des litiges avec leurs employeurs, essayent d'*obtenir gain de cause ou réparation* et pestent contre l'extraordinaire lenteur de ces juridictions, auxquelles les uns et les autres sont cependant très attachés dans la mesure où ils sont jugés par leurs pairs — salariés et patrons étant à égalité. Mais, chaque année aussi, des dizaines de milliers de litiges relatifs au contrat de travail échappent à la juridiction prud'homale : *actuellement*, une partie du territoire n'est pas couverte, *et, faute de sections « ad hoc »*, des ouvriers, des employés, des cadres et des chefs d'entreprise *doivent se pourvoir* devant les tribunaux d'instance.

La nouvelle loi sur les prud'hommes — *loi du 18 janvier, publiée au « Journal officiel » du 19 janvier 1979* — va profondément améliorer *la situation*. Créée il a cent soixante-dix ans, modifiée en 1907, la vieille et respectable institution aura attendu plus de soixante-dix ans un ravalement qui s'imposait pourtant depuis longtemps. Annoncée, préparée, critiquée, abandonnée et enfin ressortie des tiroirs, la réforme des prud'hommes a provoqué, jusqu'à la veille de sa publication au « Journal officiel », de rudes batailles au sein des organisations syndicales, pro*fessionnelles et politiques*. Une *« guerre de Religion »* au cours de laquelle divers courants se sont opposés. Les uns voulaient supprimer la parité des prud'hommes et le principe de l'élection en introduisant des *magistrats professionnels* qui, désignés parfois sous le nom d'échevins, *auraient eu le dernier mot*. D'autres, comme le Conseil national du patronat français et Force ouvrière, *demandaient* l'abandon du système de l'élection pour le remplacer par la désignation, qui aurait avantagé la C.F.T.C. et F.O., comme cela est déjà le cas dans les caisses de sécurité sociale. La C.G.T. et la C.F.D.T. entendaient réserver aux seuls syndicats estimés représentatifs le droit de présenter des candidats afin d'écarter la C.S.L. (ex-C.F.T.). *Quant* à la C.G.C., *elle* réclamait une section spéciale réservée à *l'encadrement*, alors que *les* autres confédérations souhaitaient que tous les salariés soient *justiciables d'une seule* et même section.

En décidant de régler rapidement cet épineux dossier, M. Robert Boulin avait *soulevé le* scepticisme de tous les milieux lorsque, en arrivant au ministère du *travail, il avait annoncé qu'une loi serait* déposée et votée rapidement. Mais il a eu gain de cause. *Les débats au Parle*ment ont, certes, été difficiles et passionnés, et les querelles ont débordé l'enceinte de l'Assemblée nationale et du Sénat en provoquant un vif désaccord entre le P.S., hostile à la candidature libre, et la C.F.D.T., favorable à une solution qui maintient, il est vrai, *le droit de cité aux* syndicats autonomes mais introduit la proportionnelle. Des compromis ont, il est vrai, été adoptés : les cadres disposeront d'une section spéciale ; le C.N.P.F., grâce *au maintien de cinq sections au lieu d'une* chambre unique un moment envisagée, conserve une relative maîtrise des conseillers patronaux dans la mesure où les chefs d'entreprise de l'industrie ne *seront pas mêlés à ceux du* commerce ou des secteurs divers (celui qui emploie du *personnel de maison)... jugés contesta*taires ou trop cléments. Mais l'annulation *par le Conseil* constitutionnel d'un article qui accordait plus de voix aux patrons des grandes firmes — selon le système du vote plural — a détruit le rêve du C.N.P.F., qui espérait voir le grand patronat mieux représenté.

Finalement, l'ensemble du texte qui va entrer en vigueur constitue bien une réforme importante.

Tout d'abord, les grands principes des prud'hommes sont *maintenus : les salariés* continueront à être jugés par leurs pairs élus au suffrage universel ; mieux, les conditions et les modalités du scrutin, au cours de la semaine de travail, permettront aux *syndicats* et à toutes les organisations représentatives ou non de mesurer en novembre prochain *leur* audience nationale alors qu'aucun scru*tin de cette importance n'a eu lieu* depuis 1962. Démocratisés, les conseils de prud'hommes seront aussi généralisés grâce à la décision de couvrir la France d'un réseau suffisamment dense. Pour la première fois, il existera un monopole de juridiction, puisque *tous les salariés*, y compris les cadres, devront en cas de litige s'adresser aux prud'hommes. Enfin, *cette institution sera renforcée* dans la mesure où la loi assure un meilleur financement des conseils, une protection et une indemnisation accrues des conseillers.

Certes, des ombres continueront à *planer*, et des difficultés surgiront forcément lors de l'application de la « loi Boulin » : des *problèmes d'interprétation* naîtront à propos de la définition — légale — que les parlementaires ont, pour la première fois, donné au terme de cadres..., une définition fourre-tout et *imprécise : des conflits* apparaîtront sur le pouvoir ou la compétence des pru*d'hommes en matière de licenciement* économique, et le système de référé, qui doit encore être défini par décret, provoquera sans aucun doute les critiques du patronat et des syndicats pour des raisons diamétralement opposées. Les conseils de prud'hommes devraient cependant pouvoir, mieux que par le passé, assurer non seulement la défense *des salariés* (1) *mais aussi étoffer et vivifier* la jurisprudence sociale.

J.-P. D.

(1) Dans *la Défense prud'homale* (Editions APIL), 27, rue Hoche, B.P. 173, 78004 Versailles, M. Tiennot Grumbach expose les connaissances pratiques nécessaires à la « défense » du salarié face à un employeur qui s'efforce souvent de faire traîner les procédures.

Page réalisée
par
ANNE VALENTINI
et
JEAN-PIERRE DUMONT

Les dispositions de la réforme

La compétence

● LE CONTRAT DE TRAVAIL. — Les prud'hommes sont compétents pour connaître par voie de conciliation, ou si celle-ci n'aboutit pas par voie de jugement, des litiges individuels qui peuvent s'élever entre employeurs et salariés à l'occasion du contrat de travail.

Sur ce point, pas de modification majeure par rapport à la situation antérieure.

● LES ORGANISMES REPRÉSENTANT L'EMPLOYEUR. — Les conseils sont également compétents pour régler les différends qui peuvent s'élever entre un salarié et « un organisme qui se substitue habituellement aux obligations légales de l'employeur », par exemple, les caisses de congés payés.

Auparavant, incompétence des prud'hommes pour ce type de litige.

● LE LICENCIEMENT ECONOMIQUE. — Lorsqu'ils sont saisis d'un litige relatif à un licenciement individuel pour cause économique, les prud'hommes doivent surseoir à statuer et saisir le tribunal administratif qui se prononce sur la validité de la décision de l'administration dans le délai d'un mois. Si le tribunal administratif laisse passer ce délai, le litige est porté devant le Conseil d'Etat qui statue selon la procédure d'urgence. Puis l'affaire revient devant les prud'hommes.

Cette disposition ne change pas grand-chose par rapport au scénario antérieur (1). Deux nouveautés cependant : au lieu de se pourvoir d'abord devant le tribunal administratif, le demandeur saisira directement les prud'hommes qui saisiront à leur tour le juge administratif. Pour remédier à la lenteur de la justice administrative (quatre ans et plus), le texte nouveau enferme la procédure dans des délais relativement brefs. Mais ce ne sont là que des demi-mesures ; la véritable innovation eût été de conférer aux prud'hommes la plénitude de juridiction en matière de licenciements individuels pour motif économique. Encore que, du point de vue du salarié, on ne voie pas bien pourquoi distinguer entre licenciements individuels et collectifs !

Généralisation territoriale

Il est créé au moins un conseil de prud'hommes dans le ressort de chaque tribunal de grande instance. Ce minimum obligatoire est une nouveauté. Plusieurs conseils peuvent être créés dans le ressort d'un même tribunal de grande instance. Leur nombre total sur le plan national serait ainsi porté à trois cents, d'après le ministère du travail et de la participation.

Le minimum obligatoire (qui n'existait pas auparavant) permet de pallier à la fois l'insuffisance du nombre de conseils (actuellement deux cent soixante-dix) et la répartition géographique aberrante que permettait la création de plein droit (aujourd'hui supprimée) d'un conseil à la demande d'une municipalité.

● LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES SONT CREES OU SUPPRIMES PAR DECRET EN CONSEIL D'ETAT après consultation ou avis du conseil général et du conseil municipal intéressés, du premier président de la cour d'appel ainsi que des organisations professionnelles et syndicales les plus représentatives, des chambres de commerce et d'industrie, de métiers et d'agriculture.

Pas de modification majeure sur ce point, encore que la création sur l'initiative d'une commune soit supprimée.

Généralisation professionnelle

● CINQ SECTIONS. — Chaque conseil de prud'hommes est obligatoirement divisé en cinq sections autonomes : encadrement, industrie, commerce et services commerciaux, agriculture, activités diverses.

En cas de difficulté d'attribution d'un litige à l'une des sections du conseil, le président du conseil des prud'hommes désigne par ordonnance la section compétente.

Tous les salariés devraient en conséquence pouvoir s'adresser aux prud'hommes. Auparavant un salarié ou un employeur ne pouvait se pourvoir devant une section d'un conseil que dans la mesure où le décret ayant créé cette section mentionnait l'activité économique de l'employeur ainsi que l'activité individuelle du salarié. Ainsi 75 % des conseils de prud'hommes avaient une section du commerce, 18 % seulement une section agricole et aucun conseil n'avait de section des professions diverses. De ce fait, sur un total de 14 500 000 salariés, 8 000 000 au plus relevaient des prud'hommes.

● LA NOTION D'ACTIVITE PRINCIPALE. — Le critère de rattachement à telle ou telle section est désormais l'activité principale de l'entreprise.

Auparavant, du moins pour les salariés du commerce et de l'industrie, le critère de rattachement était la nature de l'activité : les ouvriers du commerce et de l'industrie étaient classés dans la section industrielle, les employés du commerce et de l'industrie dans la section commerciale.

● PARITE EMPLOYEURS - SALARIES. — Chaque section est composée à part égale d'employeurs et de salariés, soit au moins quatre conseillers employeurs et quatre salariés.

● LA SECTION DES CADRES est réservée, pour les salariés, à ceux dont l'activité correspond à la définition suivante : « *Les ingénieurs ainsi que les salariés qui, même s'ils n'exercent pas de commandement, ont une formation équivalente constatée ou non par un diplôme, d'autre part les salariés qui, ayant acquis une formation technique, administrative, juridique, commerciale ou financière, exercent un commandement par délégation de l'employeur, et enfin les voyageurs, représentants et placiers.* »

La création d'une section de l'encadrement devrait en principe supprimer l'option dont bénéficient jusqu'à présent les cadres : celle de pouvoir porter leurs litiges devant le tribunal d'instance ou le tribunal de commerce plutôt que devant les prud'hommes.

Election des conseillers

Jusqu'ici la participation à l'élection des conseillers prud'hommes était ridiculement faible : pour l'année 1975, sur environ 14 000 000 de salariés, 899 224 étaient inscrits sur les listes électorales, 251 589 ont effectivement voté, soit 27,90 %. Côté employeurs, toujours pour 1975 on comptait 159 736 inscrits dont 35 378 votants, soit 22,15 %. Avec une assise électorale aussi faible, pour ne pas dire dérisoire, on pouvait légitimement s'interroger sur le « poids » des conseillers prud'hommes. Pour rendre ces élections plus « attractives » la nouvelle loi en améliore sensiblement les modalités.

● LE MODE DE SCRUTIN. — C'est le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne avec liberté de candidature qui sera appliqué. Les juges prud'homaux sont élus pour six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans. Les premières élections auront lieu au plus tard le 31 décembre 1979, vraisemblablement en novembre.

Auparavant, le scrutin était de liste majoritaire avec liberté de candidature ; ce qui assurait une sur-représentation des organisations les plus représentatives, notamment, côté salariés, de la C.G.T. (60 %).

● QUI PEUT VOTER ? — Pour être électeurs, salariés (ouvriers, employés, cadres, gens de maison, etc.) et employeurs doivent être âgés de seize ans accomplis, exercer une activité professionnelle ou être sous contrat d'apprentissage. S'ils sont au chômage, l'être depuis moins de douze mois. Les étrangers peuvent voter. Pour les employeurs, il suffit d'avoir recruté un seul salarié pour être électeur.

L'âge anciennement requis était de dix-huit ans et l'ancienneté professionnelle de trois ans.

● VOTE DES EMPLOYEURS A LA SECTION-CADRES. — Peut voter à la section-encadrement, tout chef d'entreprise qui emploie au moins un salarié relevant de ladite section. Toutefois, il ne peut voter que dans une seule section : il doit donc, le cas échéant, opter entre celle de l'encadrement et celle dont il relève, au titre de l'activité principale de son entreprise.

● LA NOTION ELARGIE D'EMPLOYEUR. — Peuvent également voter à titre d'employeur, les associés en nom collectif, les présidents des conseils d'administration, les directeurs généraux et directeurs, les cadres détenant sur un service, un département ou un établissement de l'entreprise, une délégation particulière d'autorité, établie par écrit.

Cette autre forme de vote plural existait déjà auparavant. La liste des personnes pouvant recevoir délégation est plus extensive qu'auparavant, mais, fait nouveau, cette déclaration doit être consignée par écrit.

● QUI PEUT ETRE CANDIDAT ? — Pour être éligible il faut être âgé de vingt et un ans au moins, avoir la nationalité française, être inscrit sur les listes électorales prud'homales ou remplir les conditions requises pour y être inscrit. Est également éligible toute personne ayant cessé son activité depuis moins de six ans (cas des retraités).

L'âge anciennement requis était de vingt-cinq ans.

● ETABLISSEMENT DES LISTES ELECTORALES. — Afin de faciliter au maximum l'inscription des salariés sur les listes électorales, le législateur a procédé à une innovation de taille : l'employeur doit adresser une liste des salariés qu'il emploie, en faisant mention de la section dont ils relèvent. Ce document est tenu pendant quinze jours à la disposition du personnel pour d'éventuelles contestations, puis transmis à la mairie. La liste électorale est définitivement établie par le maire de la localité du siège de l'entreprise ou de l'établissement.

Jusqu'à présent, les électeurs devaient s'inscrire eux-mêmes à la mairie compétente. La procédure nouvelle va d'elle-même « gonfler » considérablement le chiffre actuellement dérisoire des inscrits : à peine 800 000.

● DEROULEMENT DU SCRUTIN. — Le scrutin doit avoir lieu pendant le temps de travail, l'employeur est tenu d'autoriser les salariés à s'absenter pour voter et cette absence doit être rémunérée. Le scrutin a lieu soit à la mairie, soit dans un local proche du lieu de travail. Le vote peut avoir lieu par correspondance.

Il s'agit là d'une grande nouveauté. Dans le passé, le scrutin se déroulait le dimanche, à la mairie du lieu de travail, d'où le très faible pourcentage de votants.

Le statut des conseillers

Améliorer la condition, la protection et la formation des conseillers prud'hommes, tel est l'objectif de la nouvelle loi.

● UNE MEILLEURE INDEMNISATION. — Le taux des vacations, versées désormais par l'Etat aux prud'hommes, devra tenir compte de la perte de rémunération subie par les intéressés.

Actuellement, les vacations sont versées par les municipalités ; elles atteignent au minimum 12 F par audience de trois heures et peuvent être portées à 60 F par arrêté préfectoral.

● UNE PROTECTION ACCRUE. — Le licenciement d'un conseiller prud'homme salarié (en fonction ou ayant cessé l'exercice de ses fonctions depuis moins de six mois) ne peut intervenir qu'après autorisation du bureau de jugement des prud'hommes, présidé par le président du tribunal de grande instance.

Aucune protection particulière n'était prévue auparavant.

● LE DROIT A LA FORMATION. — Les employeurs sont tenus d'accorder à leurs salariés conseillers prud'hommes six semaines de congé-formation par mandat. Ces absences sont rémunérées par l'employeur sur le 1 % formation. L'organisation et le financement de cette formation sont à la charge de l'Etat. Les modalités en seront fixées par décret.

Net progrès. En pratique, les syndicats assuraient la formation des conseillers membres de leurs organisations. Reste posé le problème de la rémunération des prud'hommes qui suivent un stage de formation quand ils sont employés dans une entreprise de moins de onze salariés, non assujettie au 1 % de la formation permanente.

Le fonctionnement

● LES SECTIONS peuvent être divisées en *chambres* comprenant au moins quatre conseillers employeurs et quatre conseillers salariés. Elles sont spécialisées selon la nature des affaires.

La loi entérine sur ce point la pratique antérieure.

● LES PRESIDENCES. — Les prud'hommes réunis en assemblée générale, en assemblée de section et de chambre, élisent par « élément » — c'est-à-dire salariés d'un côté, employeurs de l'autre — les présidents et vice-présidents qui alternativement sont salariés ou employeurs.

Auparavant, les présidents et vice-présidents de section étaient élus par les conseillers salariés et employeurs réunis.

L'ANNULATION DU VOTE PLURAL

Le C.N.P.F. qui était hostile à l'élection des prud'hommes avait milité pour la désignation des conseillers sur proposition des organisations syndicales et professionnelles. Ce dernier système lui aurait permis — comme cela existe dans les conseils d'administration des caisses de sécurité sociale — de faciliter la désignation de membres du grand patronat. L'objectif était d'éviter que, parmi les conseillers patronaux, une trop large place soit donnée aux représentants des P.M.E. et surtout des petits patrons influencés par les mouvements contestataires tels que le CID-UNATI ou trop sensibles aux arguments des salariés qui plaident contre la fermeté des directions de grandes entreprises.

La désignation a été écartée par M. Robert Boulin. Le système de présentation des candidatures par les seules organisations représentatives — qui aurait avantagé la C.G.T., mais aussi le C.N.P.F. — étant lui aussi repoussé, le C.N.P.F. avait réussi à convaincre la majorité des parlementaires que les chefs d'entreprise devraient bénéficier du vote plural : autrement dit un employeur aurait eu deux, trois, dix et au maximum cinquante voix en fonction de ses effectifs salariés. Conséquence : le grand patronat aurait eu, dans les conseils, une représentation qui aurait permis d'atténuer le comportement jugé parfois trop clément de certains petits patrons. Saisi par des députés socialistes et communistes, le Conseil constitutionnel a annulé cette mesure. Désormais un employeur a une voix. A une exception près cependant : dans la mesure où, selon la réglementation ancienne et maintenue, tout cadre supérieur reçoit une délégation écrite d'autorité, il sera considéré lui aussi comme employeur. Dans une entreprise où cette délégation est accordée à dix, voire trente chefs d'usine ou de département, ladite firme disposera de dix à trente voix d'employeur...

● L'ORGANISATION DES SECTIONS. — Chaque section ou chaque chambre comprend un bureau de conciliation et un bureau de jugement.

● LA CONCILIATION. — Toute instance prud'homale doit être introduite d'abord devant le bureau de conciliation. Le bureau de conciliation est composé d'un conseiller employeur et d'un conseiller salarié.

● LE JUGEMENT. — Si la conciliation échoue, le litige peut être porté devant le bureau de jugement. Il est formé au moins de deux employeurs et de deux salariés, y compris le président ou le vice-président de la chambre siégeant alternativement.

La procédure reste à peu près sans changement.

● LE JUGE DEPARTITEUR. — Si aucune majorité ne se dégage entre prud'hommes au sein d'une formation (bureau de conciliation, bureau de jugement et de référé), l'affaire est renvoyée devant la même instance, mais celle-ci est alors présidée par un juge du tribunal d'instance : le juge départiteur.

Cette formule existait déjà.

● LE REFERE. — Chaque conseil de prud'hommes comprend une formation de référé composée d'un employeur et d'un salarié. La compétence de cette formation sera définie par décret.

Le référé prud'homal, instauré par le décret du 12 septembre 1974, ne fonctionnait pratiquement pas.

● LES SECRETAIRES GREFFIERS qui assistent les prud'hommes et jouent en fait un rôle important, succèdent aux anciens secrétaires et secrétaires adjoints. Ils deviennent des « fonctionnaires de l'Etat ». Leur carrière se rapprochera de celle des greffiers en chef des cours et tribunaux.

Les anciens secrétaires étaient des fonctionnaires départementaux nommés par le préfet et rémunérés par les communes, d'où des statuts et conditions de rémunération très variables.

● LES VOIES DE RECOURS. — L'employeur ou le salarié peut exercer un recours contre la décision des prud'hommes. Dans le délai d'un mois, à compter de la notification du jugement, toute personne intéressée peut directement saisir la cour d'appel et ensuite, le cas échéant, se pourvoir en cassation.

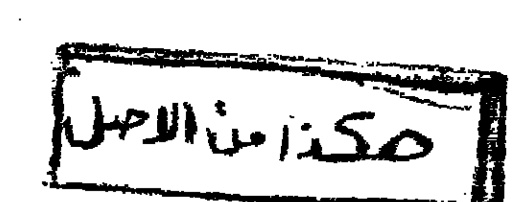
Sans modification.

Le financement

Les dépenses des conseils de prud'hommes (vacation des conseillers, rémunération du personnel et frais de fonctionnement, etc.), sont à la charge de l'Etat. Le local est toutefois fourni par le département, exceptionnellement par la commune.

Modification importante : le financement des conseils étant jusqu'à présent assuré par les communes, il en coûtera à l'Etat quelque 90 millions de F.

(1) Sur l'aberration de cette procédure, voir Jean-Jacques Dupeyroux : « Les tribunaux et le droit de licenciement », *le Monde* du 11 avril 1973.



Le Monde

économie

LA CRISE DE L'EMPLOI ET LES REVENDICATIONS SYNDICALES

Violents incidents à Longwy où la police « délivre » trois directeurs séquestrés par des sidérurgistes

De violents incidents se sont produits dans la nuit du 29 au 30 janvier à l'usine sidérurgique de la Chiers, qui emplois mille huit cents salariés, à Longwy (*Meutrhe-et-Moselle*). *Une* quarantaine de policiers du corps urbain sont intervenus, à 4 h. 15 du matin, pour « délivrer » trois dirigeants — MM. Rigo, directeur de l'entreprise ; Gandelot, chef du personnel, et Tribodet, chef du *personnel de l'usine de Neuves*-Maisons — qui étaient retenus depuis lundi matin *par quelques* trois cents ouvriers.

Sous des jets de bouteilles et de pierres — dix gardiens de la paix ont été légèrement blessés — les policiers ont fracturé à coups de hache la porte du local du comité d'établissement, où se trouvaient les trois cadres, en*tourés de syndicalistes, et ont* rapidement emmené MM. Rigo, Gandelot et Tribodet, dans la confusion la plus totale. Une cinquantaine de cars de C.R.S. avaient pris position à l'entrée de Longwy, mais ces forces de l'ordre ne sont pas inetrvenues.

C'est pour s'opposer aux licenciements prévus et à une réunion du comité d'établissement, où devalent être *annoncées des mesures* de chômage conjoncturel, que, lundi matin, plusieurs centaines de sidérurgistes envahissaient la salle du comité et décidaient de « séquestrer » les trois dirigeants et deux secrétaires de direction qui devaient être libérées vers minuit. A 14 heures, nous indique notre correspondant à Metz, Jean-Charles Bourdier, l'effervescence gagnait les grands bureaux : une *partie du personnel envahissait* le service des archives, jetait par les fenêtres de nombreux dossiers, concernant notamment l'aciérie de Neuves-Maisons, et les brûlait.

D'autre part, le contenu de dix-huit awgons remplis de minerai *de fer* etait déchargé sur la voie privée de l'usine, tandis qu'une *semi-remorque, en provenance du* Luxembourg, était vidée de ses ronds à béton devant les grands bureaux. L'ensemble des ouvriers se mettait en grève et l'arrêt des installations nécessitait la vidange d'un haut fourneau, entraînant la perte de cent tonnes de de fonte.

M. MESSMER : vingt mille emplois restent à trouver.

La plupart de ces actions n'avaient pas été prévues par les syndicats, qui reconnaissaient eux-mêmes que ces mouvements de colère, ce sont produits de *façon spontanée*. De même, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., avaient proposé de « délivrer » les trois responsables nationaux mardi à 0 heure, mais les ouvriers avaient décidé de ne cesser cette action que mardi à 6 heures. La police, prévenue de cette dernière exigence, intervenait pourtant à 4 h. 15.

Réunies d'autre part à Nancy, lundi 29 janvier, les six unions régionales syndicales (C. G. T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C. et FEN) ont dénoncé « *l'absence de perspectives cohérentes et de propositions sérieuses de la part du gouvernement et du patronat* » et ont résolu d'apporter leur soutien aux actions prévues d'ici à la mi-février dans l'ensemble de la sidérurgie, en coordination avec les unions régionales du Nord-Pas-de-Calais.

De son côté, M. Pierre Messmer a déclaré, nous indique notre correspondant, devant le conseil régional réuni lundi à *Metz* : « *Sans contester le plan de restructuration décidé, j'ai critiqué certaines décisions qui concernent Usinor-Longwy, parce qu'elles font peser une menace de mort sur l'usine. Sur ce point, le premier ministre m'a déclaré qu'il favoriserait un réexamen. Il n'a dit ni plus ni moins. Les récentes déclarations du ministre de l'industrie, qui confirment le maintien de toutes les décisions, lui en font désormais porter la responsabilité..* »

Pour ce qui concerne le nombre de créations d'emplois nécessaires pour assurer la reconversion, l'ancien premier ministre a affirmé : « *Puisque huit mille créations ont été décidées et annoncées, il reste vingt mille emplois à trouver. Les Lorrains ne peuvent accepter que ces chiffres soient réduits de moitié par le jeu des calculs sans rapport avec les réalités.* » M. Messmer doit être de nouveau reçu, fin février, par M. Raymond Barre.

Enfin, la mission d'information parlementaire sur les problèmes de la sidérurgie a fait connaître ses premières conclusions. Selon elle, les experts ont sous-estimé les possibilités de reprise du marché mondial et désormais « *le plus grand scepticisme entoure leurs travaux* ». La mission préconise la maintenance d'un noyau dur de production à Denain et la réalisation de l'aciérie de Longwy. Les parlementaires doivent être reçus, la semaine prochaine, par MM. Robert Boulin et André Giraud, avant d'entendre à nouveau les P.-D.G. de Sacilor et *d'Usinor et d'entreprendre, dans* le Boulonnais, la Loire et la Savoie, un voyage d'études concernant les aciers spéciaux.

DANS LA COMMUNAUTÉ DES « NEUF »

M. Ferry : certains pays producteurs d'acier ne jouent pas le jeu de la concertation

Dans le processus théoriquement engagé au niveau de la Commission européenne pour harmoniser les investissements et les productions de la sidérurgie communautaire à l'horizon 1983-1985, certains pays ne jouent pas le jeu, a affirmé lundi 29 janvier, devant l'*Association des journalistes économiques et financiers* (AJEF), M. Jacques Ferry, qui parlait en sa double qualité de président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française et du Club européen Eurofer.

Ainsi, les Belges projettent des augmentations des capacités, *notamment pour les tôles à chaud* dont ils veulent doubler la pro*duction* (N.D.L.R. : dans la région de Charleroi) et le fil machine, déjà fortement excédentaire. Les Italiens, également, nourrissent un certain nombre de projets qui ne s'inscrivent pas dans un ensemble européen. Les Néerlandais ne *semblent* guère disposés à partager les préoccupations des autorités communautaires, et même en Grande-Bretagne, plus respectueuse des objectifs, les plans de la British Steel Corporation et du gouvernement semblent être *élaborés* sans grande considération pour le continent.

Seules jouent intégralement le jeu, aux yeux de M. Ferry, la France et la République fédérale allemande, qui réduisent sensiblement leur capacité de production. La commission de la C.E.E. n'assure donc pas son rôle de chef d'orchestre et le processus d'*harmonisation* a pris du retard, amorçant même une marche en arrière.

En énonçant ce verdict sévère, M. Ferry ne veut pas sous-estimer les efforts de Bruxelles pour remédier aux effets dramatiques de la *crise, mais, selon lui,* les historiens de l'avenir seront stupéfaits de constater que la Commission de la C.E.E. a attendu la fin de 1976 pour agir, et pourront parler de « carence » au sens juridique du terme. Et encore, le plan anti-crise du commissaire Davignon est-il, à ses yeux, entaché de défaut de cohérence : absence d'*extension* aux aciers spéciaux et aux produits transformés, tolé*rance* inexplicable pour certains dissidents (les Bresciani), non-application des sanctions à certains pays tiers coupables d'infraction à la réglementation.

Evoquant l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. avec ses 11 millions *de tonnes d'acier, M. Ferry a pré*conisé u nraccourcissement de la période de transition qui doit permettre théoriquement à ce pays de jouir plus longtemps d'une situation lui réservant tous les avantages et en laissant les inconvénients.

Définissant enfin le rôle du club Eurofer, dont *il quitte* la présidence en avril prochain, M. Ferry *en a relevé* le caractère ambigu : peu de contraintes afin d'éviter l'accusation de former un cartel, mais pas *suffisamment* pour pouvoir faire vraiment pression sur ses membres, comme le voudrait parfois la Commission de Bruxelles.

En conclusion, M. Ferry a pris *acte de* l'abandon d'un certain dirigisme d'Etat et relevé que la notion de plan engageant l'ensemble des sidérurgistes français n'avait plus la même signification depuis quelques *mois. Il estime* néanmoins qu'un jour viendra où *les entreprises devraient à nouveau* se référer à un objectif contraignant, à savoir le maintien de la part de production de la France par rapport à des partenaires qui sont en train d'augmentr la leur. En clair, cela signifie soit une révision en hausse des estimati*ons* de capacité pour 1983-1985 défi*nies en* haut lieu, soit une action vigoureuse pour obtenir une harmonisation au plan communautaire.

LA JOURNÉE DE PROTESTATION DE LA C.G.C.

Près de dix mille cadres ont manifesté à Paris

La journée de protestation que la C.G.C. a organisée, lundi 29 janvier, pour s'élever *contre la majoration des cotisations* de la Sécurité sociale et la politique générale du gouvernement, *s'est surtout traduite par des* meetings de contestation, parfois des défilés dont le plus *important s'est déroulé* à Paris. Plus d'un millier de personnes ont manifesté à Bordeaux, à Marseille et à Lyon pour dénoncer « la duperie que constitue toute tentative de concertation avec le gouvernement ». Dans le Nord, une trentaine de véhicules ont provoqué, lundi matin, de sérieux embouteillages sur l'autoroute reliant Dunkerque à Lille ; ailleurs, des délégations ont déposé des motions de protestations dans les préfectures et des assemblées de cadres se sont tenues dans plusieurs villes de province : 800 personnes à Rouen, où la C.G.C. propose de déduire des impôts sur le revenu le montant des cotisations supplémentaires ; 800 manifestants environ à Châlons-sur-Marne ; 500 à Mulhouse, 150 à 200 à Clermont-Ferrand, à Montpellier.

C'est à Paris que la journée de la C.G.C. a revêtu la plus grande ampleur. Descendre dans la rue n'est pas une pratique habituelle à la C.G.C. Les menaces de déplafonnement des cotisations et les mini-réformes de la Sécurité *sociale sont* le plus souvent à l'*origine* des manifestations à ciel ouvert : plus de dix mille *personnes au Palais des Sports et* un court défilé juqu'à la porte de Versailles le *22 mai 1970 et un rassemblement d'environ* cinq mille cadres place des Invalides le *18 décembre 1975*.

Cette fois, la C.G.C. a innové en appelant ses adhérents à défiler sur les boulevards parisiens, jusqu'à présent réservés aux traditionnelles manifestations C.G.T.-C.F.D.T. Près de dix mille personnes, cadres et agents de maîtrise, ont répété des slogans hostiles au gouvernement. Comme le voulait le président de la C.G.C., M. Yvan Charpentié, cette manifestation, calme et relativement réussie, constitue un avertissement aux pouvoirs publics. « Le gouvernement, a déclaré M. Charpentié, doit maintenant comprendre que ce qu'il a cru possible hier ne le sera plus demain. » Le leader de la C.G.C. a incité les responsables politiques à tenir compte de l'exemple britannique : « A force d'y frapper l'encadrement au nom de la justice, les gouvernements ont réussi à mettre l'économie de ce pays au bord du gouffre, et les catégories pour lesquelles on prétendait prendre ces mesures sont entraînées aussi sur la voie de la misère organisée. »

Des slogans agressifs

Pour la *première fois depuis* longtemps, les cadres parisiens sont descendus dans la rue massivement — en cols blancs, cravates strictes et pardessus — pour protester contre la hausse des cotisations de sécurité sociale, la *réduction* du pouvoir d'achat et la montée du chômage. Ils étaient un peu *moins* de 10 000 (20 000 selon les organisateurs, 5 800 selon la police), qui, répondant à l'appel de la C.G.C., ont défilé lentement, de 16 h. 30 à 17 h. 30, entre la place de la République et le boulevard des Italiens.

Cette mobilisation sans précédent s'est opérée surtout sur ce que la confédération de M. Charpentier nomme l'« « *impôt SS* ». *Ainsi que* l'*expliquaient des tracts* distribués par les manifestants, un salarié paiera en 1979, *outre* la ponction fiscale habituelle, 300 F supplémentaires par an pour un salaire mensuel de 2 000 F ; 600 F pour un salaire de 4 000 F ; 1 032 F pour 6 000 F ; 1 512 F pour 8 000 F (moyenne des *cadres cotisant à l'AGIRC*) et 1 992 F pour un salaire de 10 000 F. La C.G.C. réclame dès lors « *la justice pour l'encadrement* », *comme* le *proclamait* une banderole en tête du cortège. Un autre slogan, plus corporatiste, revenait souvent : « *Non à l'égalitarisme !* » Et puis, bien sûr, les thèmes habituels en cette période de crise : « *Du travail, moins d'impôts ! Non au dégraissage !...* »

Le cortège comportait des délé*gations* des *unions* parisiennes, notamment de l'Essonne, du Val-de-Marne et de quelques entreprises de province : les usines Dubeau à Blois, les cadres et agents de maîtrise de Renault-Flins. On remarquait aussi d'importants contingents de cadres de la métallurgie, du Syndicat na*tional des impôts*, de l'aéronautique, de l'hôtellerie, de la police et des V.R.P. — ces derniers scandant le cri « *Liberté des prix, liberté des salaires aussi !* ».

L'Union des cadres et techniciens (U.C.T.), organisation minoritaire qui, le 13 janvier, avait décidé de soutenir la manifestation de M. Charpentié, était représentée surtout par des déléga*tions* de *l'E.G.P.*, des industries du pétrole et du livre. Tous reprenaient en chœur des slogans parfois agressifs : « *Non au blabla* », « *Babar, y'en a marre* », « *Raymond Barre a menti, Giscard aussi* ». Ou encore, non sans verdeur : « *Babar, si tu continues, on te bottera le cul* ». A l'issue de la manifestation, M. Yvan Charpentié a dénoncé le « *mauvais coup* » porté aux cadres par le relèvement du plafond de la Sécurité sociale. Sur le thème « *Solidarité, oui, injustice, non* », il s'en est pris à « *ce régime qui s'est transformé en régime d'assistance* », ajoutant : « *Ce n'est plus de la solidarité, c'est de la démagogie. Le vrai choix, le bon choix, c'eût été de s'attaquer aux absurdités et aux gaspillages dont nous sommes les témoins* ». Le président de la C.G.C. craint que l'assurance - vieillesse elle-même soit « déplafonnée » dans l'avenir. « *Alors,* a-t-il conclu, *seraient anéantis tous nos efforts financiers et la solidarité entre les générations.* » Les cris de « *Simone Veil démission, attention aux élections !* » ont souvent ponctué ce discours, qui s'est terminé sur un avertissement « *aux responsables qui reviennent sur leurs engagements et qui perdent ainsi toute crédibilité* ». — J. B.

AUTRES CONFLITS

A Rennes, quatre cents ouvriers de la Compagnie générale de construction téléphonique, qui emploie cinq cent quatorze personnes, ont manifesté en ville, le 29 janvier, pour protester contre un transfert d'activité vers l'usine de Boulogne.

*C'est aussi contre une restructu*ration prévoyant la fermeture de plusieurs services que les ouvriers du poste du matin (neuf cent huit sur mille cent soixante-dix-neuf, selon la direction) ont débrayé à l'usine Arthur Martin de Revin (Ardennes), où travaillent deux mille trois cents personnes. La semaine dernière.

A l'usine Creusot-Loire, de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), la direction, lors de la réunion extraordinaire du comité d'entreprise, a proposé aux travailleurs âgés d'au moins cinquante-six ans et huit mois de *partir volontairement* à la retraite anticipée. Il y en a quatre-vingt-huit dans cette tranche d'âge sur un effectif total de mille six cents personnes.

Le travail a repris le 29 janvier à la Société nouvelle des ateliers de Vénissieux (Rhône) après deux semaines de grève « sur le tas ». Cette entreprise, filiale de la régie Renault, emploie neuf cent soixante-dix personnes à la fabrication de matériel ferroviaire, et elle avait annoncé cent soixante-dix-huit licenciements. *Les* syndicats ont obtenu l'ouverture de négociations.

● *Les électriciens Force ouvrière réclament l'ouverture des discussions relatives aux salaires* de 1979 avec le nouveau directeur général d'E.D.F. La convention précédente avait, en 1978, apporté une augmentation *moyenne* de 11,69 % et de 12,74 % pour les *cinquante cinq mille* agents d'exécution, selon F.O.,

La C.F.D.T. « recherche une nouvelle forme de rapports avec la C.G.T. »

Rendant compte des travaux *du conseil national de la C.F.D.T.*, qui s'est tenu à la fin de la semaine dernière et qui s'est achevé par l'adoption d'une résolution générale par 1 416 voix pour, 10 contre et 137 abstentions, M. Edmond Maire a estimé, lundi 29 janvier devant la presse, que le syndicalisme était sorti *d'une « année noire »* et que « *l'action de masse unitaire se développait* ».

Dans cette optique, la C.F.D.T., a indiqué *son* secrétaire général, « *entend poursuivre la recherche d'une nouvelle forme de rapports avec la C.G.T.* », afin de « *favoriser la syndicalisation* » et de permettre ainsi « *une dynamique commune pour donner des réponses aux problèmes posés par la crise.* ». Les dirigeants des deux centrales doivent du reste se rencontrer prochainement.

Mais d'ores et déjà, M. Michel Rolant, secrétaire confédéral, a annoncé, au cours de cette même conférence de presse, que la C. F. D. T. organisait, conjointement avec *la C.G.T. dans la ma*jorité des cas, toute une série d'actions d'ici à la *fin février*, pour *obtenir* notamment la levée du « *blocage* » patronal et gouvernemental en matière de négociations.

Sur le thème : « *Du temps et des moyens pour vivre* », avec pour priorités « *l'augmentation du SMIC et des bas salaires et la réduction de la durée du travail vers les trente-cinq heures* », les principales initiatives syndicales seront notammnet les suivantse :

Fin janvier-15 février : campagne d'action, avec un débrayage de quatre heures, dans l'ensemble de la sidérurgie, conclue par une grève générale de vingt-quatre *heures ; 31 janvier* : grève de vingt-quatre heures dans la banque et débrayage chez les cheminots du réseau sud-est ; *début février* : grève de vingt-quatre heures au C.N.R.S. ; *6 février* : manifestations et débrayages à l'E.D.F.-G.D.F.

Mettant en garde contre les « *risques de déviations et de divisions* » qui peuvent guetter les travailleurs, notamment lors de la préparation des élections cantonales et européennes, M. Michel Rolant a, d'autre part, critiqué la « *tonalité germanophobe* » que la C.F.D.T. a relevée dans les récentes *déclarations* de M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., à propos *de l'Europe : « Il est faux de dire,* a-t-il souligné, *que la sidérurgie française est démantelée au profit du capitalisme ouest-allemand. Dans cette branche, la production a baissé, en un an, de 18,2 % en France et de 26,8 % en R.F.A.* »

Enfin, tout en se réjouissant de constater que les travailleurs « *relevaient la tête* » et que la nouvelle politique d'action de la *centrale de la rue Cadet « entrait dans les faits* », M. Edmond Maire s'est inquiété de la baisse des adhérents de la C.F.D.T. qui devrait être, selon lui, de l'ordre de 2 % à 2,5 % à la fin 1978. Déjà, les effectifs cédétistes (retraités non compris) étaient passés de 1 077 731 en 1976 à 1 077 071 en 1977. Quant au nombre de cotisants réguliers, il est passé de 820 490 en 1975 à 829 024 en 1976 et à 828 516 en 1977.

M. PINTON (U.D.F.) : les cadres doivent accepter leur part de sacrifice.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit le mardi 30 janvier dans l'éditorial de la lettre d'information quotidienne de sa formation : « *Les cadres découvrent les effets d'une nécessaire politique d'efforts et de sacrifices qu'appelle l'assainissement de notre économie. Il est naturel qu'ils s'en plaignent. Mais la règle de la solidarité nationale doit jouer sans exception. Tous les Français doivent contribuer à l'effort collectif. Les « privilégiés » davantage que les autres.*

» *Les cadres — au risque de faire hurler — sont de ceux-là. De par leur place dans l'entreprise, de par leur pouvoir d'achat, ils ne sont pas dans l'ensemble les plus malheureux. Ils doivent accepter leur juste part des sacrifices, sans pour autant imaginer qu'on veut les assassiner.* »

ÉNERGIE

UN PROJET D'E.D.F.

L'électricité serait plus chère pour les régions qui refusent le nucléaire

Nommé récemment président du conseil d'administration d'E.D.F., M. Marcel Boiteux envisage de faire payer l'électricité plus chère dans les régions qui refusent le nucléaire. Dans une interview publiée par *le Matin*, le mardi 30 janvier, il déclare notamment : *« Si nous avons des difficultés durables à construire dans la moitié ouest, il faudra bien adapter le réseau de transport, construire des centrales à charbon, ce qui n'est pas la solution la plus économique, et appliquer des tarifs plus élevés dans l'Ouest que dans l'Est. Actuellement, des élus peuvent refuser en toute impunité une centrale nucléaire. Cela n'a pas de conséquences financières pour leurs administrés »*, car, à l'exception de la très haute tension, *« le courant est vendu à un prix unique sur l'ensemble du territoire »*.

« Notre hypothèse, ajoute M. Boiteux, *est que la production et la consommation vont se rééquilibrer par grandes régions. C'est sur cette hypothèse que nous travaillons pour préparer la nouvelle convention tarifaire de 1981. Mais s'il n'y avait pas de rééquilibrage, nous serions bien forcés d'en tenir compte dans les tarifs. C'est sûr ! Il ne s'agit pas de « punir » ceux qui ne veulent pas de centrales nucléaires. Ça ne nous regarde pas. Il s'agit de dire : voilà ce que ça coûte.*

Cette prise de position a déjà suscité une vive réaction du mouvement S.O.S. environnement, qui la qualifie d'*« inadmissible »*.

⁂

[Les déclarations de M. Boiteux apparaîtront choquantes à beaucoup par le côté « pression psychologique en faveur du nucléaire ». Pourtant l'idée d'appliquer des tarifs différenciés n'est pas neuve en soi.

Depuis des années, la philosophie de l'E. D. F. vise à concilier deux principes en apparence contradictoires : faire payer à l'utilisateur le coût réel et appliquer à tous le même prix. Aujourd'hui, il existe des tarifs différenciés en fonction des heures d'utilisation. Ainsi, pour *la haute tension (usages industriels)*, on compte cinq prix différents selon les tranches horaires. Pour la basse tension (usages domestiques) il y a deux tarifs selon l'heure d'utilisation et l'abonnement souscrit.

La différenciation selon les zones d'utilisation existe, elle aussi, déjà. Pour la très haute tension, on ne compte pas moins de vingt-trois zones de prix, établies en fonction des coûts de production de l'électricité. Toutefois, les écarts restent minimes (7 % maximum). Quant à la basse tension, elle a déjà connu des tarifs différenciés selon les *régions, il y a une douzaine d'années*. Il existait trois zones. Les usagers des régions de production d'électricité d'origine hydraulique (Alpes notamment) payaient alors leur électricité moins cher. — J.-M. Q.]

En 1978

LA FACTURE PÉTROLIÈRE DE LA FRANCE A DIMINUÉ DE 6,9 %

La facture pétrolière de la France a atteint 54,1 milliards en 1978, en diminution de 6,9 % par rapport à 1977 (58,1 milliards), selon les statistiques du comité professionnel du pétrole. Ce *« bon résultat »* provient, d'une part, d'une légère baisse des importations de pétrole brut (116,4 millions de tonnes, contre 218,3 en 1977), en raison notamment de la faible activité économique, d'autre part d'une meilleure tenue du franc par rapport au dollar.

La consommation proprement dite de produits pétroliers a augmenté globalement de 5 % (103,8 millions de tonnes, contre 98,6). Par produits, les variations de consommation ont été les suivantes : carburants, + 3,4 % ; gas-oil, + 7,1 % ; fuel oil lourd, + 3,1 % (dont + 1,5 % pour la consommation des industries et + 11,8 % pour celle des centrales électriques).

AFFAIRES

Croissance zéro en 1978 pour les industries mécaniques françaises

« L'année 1978, sur laquelle nous avions fondé quelques espérances de reprise, a été particulièrement décevante », a indiqué, le 24 janvier, M. Philippe Burnel, président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux. *« Après une forte croissance de la production de 5,8 % entre 1963 et 1968, et de 8,9 % entre 1969 et 1974, nos professions sont retombées depuis 1974 à la croissance zéro. »* En 1978, le chiffre d'affaires total s'est élevé à 115,4 milliards de francs, soit une augmentation de 6 % sur 1977. Ce qui correspond, défalcation faite de la hausse des prix, à une diminution de 1 %.

Si le commerce extérieur est toujours un sujet de satisfaction avec un excédent de 14,7 milliards de francs (54,2 milliards d'exportations, 39,5 milliards d'importations), l'emploi est une source d'inquiétude. Les effectifs ont diminué, en un an, de *3,2 %*. Depuis 1974, la profession a perdu près de 60 000 emplois, soit le dixième *de ses effectifs*.

Pour 1979, la Fédération prévoit une progression de la production en volume comprise entre 1,5 % et 3 %. M. Burnel s'inquiète de la stagnation des investissements *dans le domaine des biens* d'équipement. Il ne faut pas espérer, selon lui, de reprise sensible au cours des prochains mois. *« En prenant un retard de plus en plus inquiétant sur la modernisation de ses équipements productifs, l'économie française tout entière*, estime M. Burnel, *compromet gravement son avenir vis-à-vis de ses principaux partenaires et concurrents internationaux. »*

Les Charbonnages de France ont à peu près retrouvé l'équilibre financier

« Nous avons à peu près atteint notre objectif 1978 d'équilibre financier, ce qui était le but du *contrat conclu avec l'Etat. Notre* compte d'exploitation le fera apparaître », a déclaré, lundi 29 janvier, *M. Jean Matteoli*, président des Charbonnages de France, au cours d'une conférence de presse.

« Il n'est pas question de remettre en cause le contrat conclu entre l'Etat et les Charbonnages, a poursuivi M. Matteoli. Nous y attachons une grande importance car c'est grâce à lui que nous avons obtenu la liberté de mener pour notre *groupe une politique industrielle* comme nous souhaitions le faire. »

M. Matteoli a précisé que le rééquilibrage de 1978 avait été possible grâce à des hausses de tarifs, à des économies, à des ventes d'actifs (terrains et installation pour environ 50 millions de francs), mais aussi à une aide de l'Etat.

Au chapitre des aides de l'Etat, *M. Matteoli a indiqué* que, outre la subvention de 14 F par kilothermie versée aux Charbonnages en 1978 — *« marque tangible d'une préférence* donnée par les pouvoirs publics au charbon », — le Trésor avait inscrit 130 millions de francs en 1978 pour l'entreprise nationale si les recettes de celle-ci étaient inférieures de 3 % à ses prévisions. Cette somme a été portée, à la fin de l'année dernière, à 235 millions de francs pour tenir compte en particulier de la hausse plus forte que prévue dans les comptes officiels des prix et des salaires. Pour 1979, cette subvention *atteint 300 millions de francs*, calculée sur une hypothèse de hausse des prix de 8,9 % en moyenne annuelle. Si cette *prévision* était dépassée, les 300 millions de francs seraient à nouveau réévalués. « Mais, a précisé M. Matteoli, si nos recettes étaient supérieures en 1979 à ce que nous prévoyons, nous abandonnerions cette aide. Quoi qu'il en soit, nous la recevons avec une certaine gratitude. »

Après avoir déclaré que les Charbonnages continueraient à mener une politique de « régression aménagée » avec, comme souci primordial, de ménager le personnel de l'entreprise et les familles, M. Matteoli a ajouté : « Nous avons fait beaucoup d'efforts pour tenter d'implanter nos activités à l'étranger. De nombreuses équipes des charbonnages sont à *l'étranger. » En ce qui concerne* la création de C.D.F.-International, le président des Charbonnages a précisé : « C'est un événement extrêmement important pour l'entreprise. Si nous acceptons de prendre ici et là des participations dans des affaires minières étrangères, notre rôle n'est pas seulement capitaliste. Nos équipes utilisant des matériels français apportent leur contribution à l'effort entrepris par certains pays qui veulent développer le marché *charbonnier. »*

Répondant ensuite aux questions de journalistes, le président de *C.D.F.* a précisé que les prix du charbon au détail pourraient être relevés à la fin du premier trimestre, de telle façon que, sur l'ensemble de l'année, la hausse soit d'environ 9 %, soit d'un pourcentage voisin à la hausse des prix à la consommation. « Mais rien n'est encore décidé. En revanche, les tarifs des fournitures de C.D.F. à la sidérurgie et à E.D.F. (soit les deux tiers de la production de charbon) dépendront, eux, des prix *mondiaux. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep −	UN MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS Rep + ou Dep −
$ E.-U.	4,2720	4,2755	— 140	— 105	— 290	— 245	— 950	— 865
$ can.	3,5755	3,5800	— 140	— 100	— 270	— 215	— 780	— 690
Yen (100)	2,1305	2,1370	+ 70	+ 100	+ 150	+ 195	+ 345	+ 425
DM	2,2945	2,2985	+ 35	+ 75	+ 90	+ 135	+ 260	+ 330
Florin	2,1250	2,1280	— 30	— 5	— 55	— 15	— 80	— 25
F B. (100)	14,5690	14,5860	— 230	— 110	— 445	— 265	—1395	— 950
F. S.	2,5245	2,5285	+ 115	+ 150	+ 255	+ 295	+ 770	+ 850
L. (1 000)	5,0763	5,0800	— 300	— 215	— 563	— 455	—1695	—1515
£	8,5310	8,5400	— 450	— 375	— 945	— 855	—2850	—2675

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1 1/4	1 3/4	3 1/4	3 5/8	3 1/2	3 7/8	3 7/8	4 1/4
$ E.-U.	9 15/16	10 5/16	10 3/16	10 9/16	10 5/8	11	11 1/16	11 7/16
Florin	7 1/8	7 7/8	7 1/4	7 3/4	7 3/16	7 11/16	7 1/16	7 9/16
F B. (100)	6 1/2	7 3/4	7 13/16	8 9/16	7 15/16	8 11/16	8 3/8	9 1/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	— 1/16	+ 5/16	3/16	9/16
L. (1 000)	11 3/4	20 1/4	12 1/2	14	12 1/2	14	12 1/2	14
£	11	12 1/2	12 3/4	13 5/8	13	13 3/4	13 1/2	14 1/4
Fr. franc.	6 1/8	6 1/2	7 1/2	8	7 7/8	8 3/8	8 7/16	9 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MORT DU SYNDICALISTE ARNE GEIJER

L'un des fondateurs du « modèle suédois »

Stockholm. — M. Arne Geijer, qui présida la Confédération générale du travail de Suède, L.O., de 1956 à 1973, est décédé samedi 27 janvier, à Stockholm, d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de soixante-huit ans.

[M. Geijer a été l'une des personnalités marquantes du mouvement ouvrier suédois d'après-guerre. Son nom restera lié en premier lieu à la politique de solidarité salariale dont il a été l'architecte et qui a permis de resserrer l'éventail des salaires par un relèvement progressif des basses rémunérations. Cette poli*tique est poursuivie depuis* près de vingt ans par la centrale ouvrière et M. Geijer aura été, à ce titre, l'un des principaux artisans du « modèle suédois ».

Député et membre du bureau directeur du Parti Social-démocrate pendant *de nombreuses années*, il avait également pris une part active à la campagne pour l'introduction de la retraite complémentaire, adoptée par référendum en 1959. Très intéressé par les questions syndicales mondiales, il avait dirigé la Confé*dération internationale des syndi*cats libres de 1957 à 1966. Cet ancien ouvrier métallurgiste présidait depuis 1977 l'Organisation nationale des retraités de Suède. — A. D.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich



Le conseil d'administration, au cours de sa réunion du 25 janvier 1979, a constaté la conversion au 31 décembre 1978 de 35 920 obligations convertibles 7,8 % 1971 et la création de 37 570 actions nouvelles.

Le capital de la société est ainsi fixé à 77 310 000 F au 31 décembre 1978.

Il est rappelé que le taux de conversion des obligations convertibles a été fixé à 1,1213297 à partir du 26 juin 1978.

En 1978, le chiffre d'affaires hors taxes de la société a progressé de 20 % et se monte à 1 087 millions suivant détail ci-après :

	En milliers de francs 1978	En milliers de francs 1977	Variation 1978/1977
— Division équipement ménager	422 096	338 170	+ 25 %
— Division équipement thermique	262 067	208 130	+ 26 %
— Division équipement chimique	109 251	108 817	—
— Division ferroviaire et mécanique	290 728	246 094	+ 18 %
— Activités forestières	3 719	3 641	+ 2 %
	1 087 861	904 852	+ 20 %

La part des ventes à l'exportation s'élève à 147 millions de francs contre *127 millions pour l'exercice précédent* et enregistre une progression de 16 %.

Les activités appareils de voie de la division ferroviaire et mécanique ayant été apportées avec effet du 1er janvier 1978 à la société De Dietrich appareils de voie, le chiffre d'affaires de ce département n'est plus inclus dans le chiffre d'affaires du groupe ci-dessus. Ce dernier se monte à 57 millions de francs, en *progression de 61 % sur 1977.*

A structure égale, le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en 1978 s'est élevé à 1 145 millions de francs (+ 22 %).

Les résultats d'exploitation du groupe ont suivi sensiblement la progression du chiffre d'affaires et devraient permettre une majoration du dividende.

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Le conseil d'administration de la société Europe n° 1 - Images et Son s'est réuni le 25 janvier 1979 pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978. Les bénéfices nets après impôts du groupe — *hors* dividendes inter-groupes — s'élèvent à 53 268 900 F (soit 43,55 F par action) contre 35 424 100 F l'exercice précédent.

La part d'Europe n° 1 - Images et Son dans ces bénéfices représente 49 942 600 F (soit 41,62 F par action) contre 33 405 700 F l'exercice précédent. Il convient de rappeler que les résultats de l'exercice 1976 - 1977 *avaient subi l'incidence de la perte* comptable de Top-Télé.

⁂

Pour la société mère Europe n° 1 - Images et Son, le bénéfice de l'activité principale est en progression de 13,27 %. Les dividendes reçus des filiales sont en diminution passagère en raison des charges exceptionnelles — notamment fiscales — *subies par la filiale allemande sur* l'exercice 1976-1977. Au total, le bénéfice net s'établit à 39 401 400 F.

⁂

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 mars 1979 à Monaco de distribuer un dividende brut de 33 144 000 F, soit 27,62 F pour chacune des 1 million 200 000 actions composant le ca*pital social. Une somme de 5 mil*lions 500 000 F sera reportée à nouveau.

Pour les actionnaires de statut fiscal français, le coupon net par action s'élèvera, compte tenu du précompte, à 26,36 F. Avec l'avoir fiscal, le revenu total sera de 39,54 F, en progression de 10 % par rapport à l'exercice précédent (35,94 F).

⁂

Pour le premier trimestre de l'exercice en cours (1er octobre 1978 au 30 septembre 1979), le chiffre d'affaires hors taxes de *l'activité radio* du groupe est en progression de 11 %.

FONCINA

Les loyers acquis pendant le quatrième trimestre de 1978 s'élèvent à 7 012 466 F contre 6 364 249 F au cours de la même période de 1977.

Pour l'ensemble de l'exercice le *chiffre total s'élève à 27 592 000 F*, contre 25 190 260 en 1977.

HENKEL FRANCE lance un nouveau produit

Les recherches poursuivies par *Henkel viennent d'aboutir à la mise* au point d'un nouveau produit d'entretien des lainages et du linge délicat. MORAIR est le premier *liquide* qui permette d'effectuer les opérations de lavage et d'assouplissage en même temps.

Cette nouveauté s'ajoute à la gamme des quelque huit mille produits déjà commercialisés par le groupe Henkel en Allemagne et dans le monde.

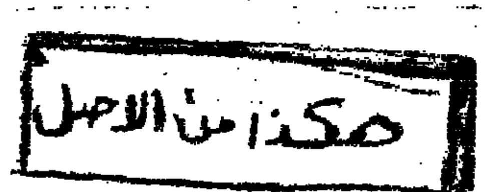
CESSATION DE GARANTIE

La SOCIETE GENERALE pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, *société anonyme au capital de* 933 120 000 F, dont le siège social est à Paris-9e, 29, boulevard Haussmann
AVISE LE PUBLIC

Que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence U CROIX-ROUGE, 6, rue de Sevres, Paris-6e, à S.N.C. ALAIN R. MOREAU et Cie au titre de :

— « TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE », sans manipulation de fonds, visée par la loi du 2 janvier 1970, prendra fin dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication vis-à-vis de la S.N.C. ALAIN R. MOREAU et dans un délai de trois mois à compter de la *même date vis-à-vis des tiers* (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

L'activité de la S.N.C. ALAIN R. MOREAU et Cie est reprise par la S.A.R.L. CABINET CLUNY, 38, rue Monge, Paris-5e, au capital de 20 000 F *(gérante : Mme SCHEU-BECK* Sarah), bénéficiant de la garantie de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 50 000 F.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 JANVIER

L'or derechef au plus haut
Marché désœuvré

Le seul fait saillant de la séance de lundi a été la hausse du lingot d'or, dont le cours a atteint 31 900 F, débordant ainsi pour la seconde fois en l'espace d'une semaine ses plus hauts niveaux historiques. Essentiellement technique, car résultant de la remontée du dollar, cette hausse s'est accompagnée d'un gonflement du volume des transactions, passé de 10,4 à 11,3 millions de francs. Le napoléon, pour sa part, a peu varié comme à son habitude, se bornant à progresser de 1 F, à 270 F.

Sur le marché des actions, un calme presque estival a régné. Les ordres en carnets étaient tellement maigres que trois quarts d'heure après l'ouverture, toutes les cotations avaient été effectuées, ce qui ne s'était pas vu depuis fort longtemps. Résultat de ce désœuvrement : les cours ont fléchi en assez grand nombre. Une quarantaine de baisses sensibles (1 % et plus) ont été ainsi relevées pour un peu plus de vingt hausses.

Deux compartiments ont été un peu plus affectés que les autres : les magasins à grande surface et le bâtiment. De son côté, l'action Peugeot-Citroën a continué de s'alourdir doucement, contribuant à entretenir un climat de morosité autour de la corbeille. Finalement, l'indicateur instantané devait accuser une baisse de 0,4 % environ.

Désabusés, les professionnels faisaient cependant remarquer que, si le sacheteurs brillaient par leur absence, les vendeurs étaient pour leur part très réticents à céder leurs titres Bref, le phénomène de blocage observé depuis le début de l'année avec l'entrée en application de la loi sur les plus-values, continue d'exercer ses effets.

Aux valeurs étrangères, les allemandes se sont montrées assez fermes et les américaines irrégulières, de même que les mines d'or.

LONDRES

Le mouvement de baisse amorcé en début de semaine se poursuit mardi à un rythme ralenti. L'indice des industrielles cédant 0,6 point à 462,7. Stabilité des industrielles. Baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 233 65 contre 235 20

VALEURS	CLOTURE 29 1	COURS 30 1
Beecham	608 ...	603 ...
British Petroleum	898 ...	892 ...
Courtaulds	118 ...	110 ...
De Beers	444 ...	448 ...
Imperial Chemical	350 ...	352 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	263 ...	270 ...
Shell	568 ...	568 ...
Vickers	185 ...	184 ...
War Loan 3 1/2 %	29 ...	28 ...
*West Driefontein	30 3 4	30 1 2
*Western Holding	26 11 16	27 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DENAIN N.E.L. — Selon des estimations provisoires, le résultat 1978 sur charges et revenus (après amortissements) serait d'environ 50 millions de francs contre 55,68 millions en 1977. « Mais, a ajouté le président dans une lettre aux actionnaires, finalement, l'exercice 1978 sera fortement déficitaire », compte tenu de la perte de créance sur Usinor (260 millions de francs), ainsi qu'une provision complémentaire pour dépréciation des titres Usinor détenus en portefeuille. Pourtant, « la valeur de notre action ressort à plusieurs fois son cours de Bourse actuel », a précisé M. Hüe de la Colombe.

EUROPE Nº 1. — Le bénéfice net du groupe pour l'exercice clos le 30 septembre 1978, s'est élevé à 52,26 millions de francs (43,55 F par action) contre 35,42 millions un an plus tôt. Le dividende global a été fixé à 39,54 francs contre 35,94 francs (+ 10 %).

BAIL INVESTISSEMENT. — Les résultats de 1978 devraient permettre de distribuer un dividende de 26 F par action contre 23 F pour 1977.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 1	30 1
1 dollar (en yens)	199 80	200 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3 8 %

NEW-YORK

Repli technique modéré

Comme on pouvait s'y attendre après la forte hausse de la semaine dernière (+ 22 points à l'indice Dow Jones), une petite vague de ventes bénéficiaires s'est abattue sur le New York Exchange, provoquant un repli technique relativement modéré. En effet, l'indice Dow Jones, pour lequel un seuil de résistance à 855 semble s'être constitué disent les analystes, n'a cédé que 3,98 points avant de s'établir à 855,77.

Le nombre de hausses est cependant resté assez élevé (686) par rapport aux baisses (799). Il est vrai que l'activité a fortement laissé à désirer, 24,24 millions d'actions seulement ayant changé de mains contre 34,35 millions à la veille du week-end.

Les taux d'intérêts ont-ils atteint leur point culminant ? C'est la grande question que chacun se pose autour du Big Board. La baisse du loyer de l'argent prêté aux brokers par les banques est de bon augure. Pourtant, pour l'instant du moins, le taux de base (prime rate) reste fixé à 11,75 %.

VALEURS	COURS 26 1	COURS 29 1
Alcoa	54 ...	53 ...
A.T.T.	64 ...	63 5/8
Boeing	79 ...	78 1 2
Chase Manhattan Bank	31 3 8	31 1/4
Du Pont de Nemours	138 1 8	136 1/2
Eastman Kodak	64 ...	63 1/2
Exxon	51 1/4	51 1/8
Ford	41 1 8	41 1/8
General Electric	49 7/8	48 5 8
General Foods	35 3/4	36 1/2
General Motors	69 ...	58 1 4
Goodyear	18 5 8	18 3/8
I.B.M.	313 1 2	311 1/4
I.T.T.	29 1 8	29 1 8
Kennecott	22 7/8	22 3/4
Mobil Oil	72 1 2	73 7/8
Pfizer	32 7 8	32 1/2
Schlumberger	98 1/2	97 3/8
Texaco	25 3/4	25 3/4
U.A.I. Inc.	30 3 8	29 3/4
Union Carbide	37 3/8	36 5/8
U.S. Steel	25 3 4	25 3/8
Westinghouse	19 1/4	19 1/8
Xerox	59 3 4	59 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 29 déc. 1978)

	26 janv.	29 janv.
Valeurs françaises	104,4	104
Valeurs étrangères	107,5	108,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,8	88,7

BOURSE DE PARIS - 29 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

SICAV

[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

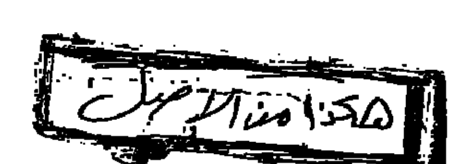
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 1	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 231	4 280	4 25
Allemagne (100 DM)	229 700	229 710	229
Belgique (100 F)	14 587	14 596	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 800	212 880	210 50
Danemark (100 krd)	82 900	83 000	81 50
Norvège (100 k)	83 500	83 520	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 474	8 537	8 50
Italie (1 000 lires)	5 077	5 087	5 10
Suisse (100 fr.)	252 650	252 870	251
Suède (100 krs)	97 510	97 700	96 75
Autriche (100 sch.)	31 385	31 305	31 25
Espagne (100 pes.)	6 101	6 120	5 80
Portugal (100 esc.)	9 065	9 068	9
Canada ($ can 1)	3 581	3 583	3 596
Japon (100 yens)	2 134	2 138	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 1
Or fin (kilo en barre)	31760	31800
Or fin (en lingot)	31750	31900
Pièce française (20 fr.)	269 ..	270
Pièce française (10 fr.)	216	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	269 20	267 70
Union latine (20 fr.)	238 90	240
Souverain	281 60	283 80
Pièce de 20 dollars	1284 40	1290
Pièce de 10 dollars	707	706
Pièce de 5 dollars	435	
Pièce de 50 pesos	1232	1244 50
Pièce de 10 florins	244	241



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 janvier 1979 a été tiré à 627 435 exemplaires.

A B C D E F G

AU PAYS BASQUE FRANÇAIS

Treize ressortissants espagnols (dont sept réfugiés) interpellés

Treize personnes ont été interpellées, mardi matin 30 janvier, au cours d'opérations de police à Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. Aucune identité n'avait été communiquée par les autorités, mardi, en fin de matinée.

On sait toutefois que sept de ces personnes sont des réfugiés politiques basques espagnols qui font l'objet d'un arrêté d'assignation à résidence dans un département qui n'a pas été précisé. L'arrêté était en cours d'exécution en fin de matinée sans qu'on connaisse la destination de ces sept personnes. Il leur serait reproché d'avoir, depuis quelque temps, manifesté de manière *trop ostensible (et, pour certains, par des actes violents)*, leur soutien à la cause basque.

Les six autres interpellés — également de nationalité espagnole — n'ont pas la qualité de réfugiés. Ils ont été découverts aux domiciles des sept autres personnes à l'occasion de l'opération de police. Aucun d'entre eux n'ayant de titre de séjour régulier, ils ont tous été reconduits à la frontière.

Un refroidissement entre Paris et Madrid

La question basque provoque depuis deux semaines un sérieux refroidissement dans les relations entre Paris et Madrid. Le gouvernement espagnol est très préoccupé par l'escalade de la violence au Pays basque espagnol et les attentats terroristes qui suscitent un malaise grandissant au sein des forces armées et de police.

Il estime que la présence au Pays basque français de réfugiés espagnols, dont certains seraient des militants actifs de l'ETA, — à Madrid, on parle de « *sanctuaire français* » de l'organisation séparatiste — est un élément important du complexe dossier basque. En conséquence, le gouvernement de M. Suarez souhaite et réclame une « *coopération* » plus nette des autorités françaises pour réduire la pression de l'ETA.

C'est que M. Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, est venu exposer le 11 janvier à Paris à M. François-Poncet. Selon M. Oreja, des « *assurances* » auraient à cette occasion été données par Paris, et des « *promesses* » auraient été faites. Il a même laissé entendre, à son retour à Madrid, que la France pourrait expulser un certain nombre de Basques espagnols résidant du côté français.

Le gouvernement français a semblé plus circonspect, précisant que la visite de M. Oreja était de « *simple routine* », et renvoyant les autorités espagnoles au texte du discours prononcé par M. Giscard d'Estaing à Madrid. Pour Paris, il n'y a plus de raison de considérer les Basques espagnols résidant en France comme des « réfugiés » puisque la démocratie est implantée en Espagne.

Cette différence de « ton » a irrité les milieux politiques de Madrid qui reprochent avec vigueur à la France son manque de « *compréhension* » et son « *peu d'intérêt* » pour la nouvelle démocratie espagnole, menacée par le cancer basque. Certains organes de presse ont même publié des commentaires virulents contre la France, retrouvant à cette occasion une humeur et des arguments dignes de l'époque franquiste.

M. N.

Le Grand-Orient de France demande l'« application réelle » de la loi sur l'avortement

Le convent extraordinaire réuni par le Grand-Orient de France, du 26 au 28 janvier, à Paris, a adopté un texte définissant les bases de la réflexion entreprise par les membres de cette obédience maçonnique sur la « *crise de civilisation fondamentale* » de cette fin de siècle. M. Michel Baroin, grand maître de l'ordre, a indiqué, lundi 29 janvier, que quelque cinq cents personnes, représentant autant de loges et environ dix mille adhérents, avaient participé à ce convent. M. Marc Paillet a été élu rapporteur général des travaux qui seront menés par le Grand-Orient sur les thèmes fixés au cours de ces trois journées.

La loi de janvier 1975 sur l'avortement devant être réexaminée cette année par le Parlement, le convent extraordinaire du Grand-Orient a adopté une motion affirmant qu'« *aucune institution, qu'aucune religion, qu'aucun pouvoir ne doit se substituer à la conscience humaine* » et que « *la loi doit, au contraire, favoriser la liberté des choix individuels. En conséquence,* conclut ce texte, *les francs-maçons du Grand-Orient de France, tout en réaffirmant la nécessité de développer l'information sur la contraception, se prononcent pour l'amélioration et l'application réelle de la loi Veil sur l'interruption de grossesse* ».

Le préambule du cycle d'études ouvert par le Grand-Orient évoque le « *désordre des structures économiques et sociales* », le chômage, la menace d'un troisième conflit mondial et celle d'une déstabilisation des sociétés. « *Il faut remettre les institutions sur le chantier,* déclare le Grand-Orient, *et la franc-maçonnerie s'estime particulièrement bien placée pour participer à un tel effort, elle qui a, dans sa tradition, d'avoir été l'inspiratrice des premières démocraties des temps modernes.* »

Le convent a souligné que « *les francs-maçons veulent connaître le monde où ils vivent, parce que ce monde détermine les paramètres de l'action, mais ils sont conscients qu'en aucun cas on ne peut plus espérer trouver dans cette étude les finalités de l'action* ». Le texte ajoute : « *Le défi lancé par les temps nouveaux concerne la société entière. Partout les hommes de bonne volonté ont entrepris de comprendre le monde qui naît pour tenter de l'accorder aux désirs de l'homme. Au nom des droits de l'homme, que les francs-maçons ont fait naître, des combattants se lèvent dans toutes les parties du monde. Les francs-maçons d'aujourd'hui veulent participer à cet effort. Ils souhaitent être le centre de l'union, c'est-à-dire un des endroits privilégiés où tous ces hommes de bonne volonté et de progrès pourront se retrouver pour rendre compte de la recherche et frayer les voies de l'espoir.*

» *Enfin, la franc-maçonnerie, qui considère comme normal et sain qu'un homme s'engage, y compris dans le combat civique et politique, n'est cependant pas elle-même engagée de façon politiquement partisane. Les définitions qu'elle recherche pour une société nouvelle se situent là où se trouvent et se trouveront les valeurs humaines essentielles.* »

Drogue à Toulouse

VINGT ARRESTATIONS

Après trois mois d'enquête, la brigade des stupéfiants du service régional de police judiciaire de Haute-Garonne vient de mettre fin, entre Toulouse et Paris, à un important trafic de haschisch et de L.S.D. provenant du Maroc et des Pays-Bas. Sur quarante personnes interpellées, aussi bien dans la région Midi-Pyrénées que dans la capitale, vingt viennent d'être placées sous mandat de dépôt. Quatre-vingt-dix kilos de haschisch et mille deux cents pastilles de L.S.D. ont été saisis. Les organisateurs du trafic se servaient de filières spécialisées, recrutées dans tous les milieux : éducateurs, employés, étudiants, chômeurs, pour faire la navette entre les sources d'approvisionnement et les utilisateurs.

Quatrième ville de France par sa population, Toulouse occupe une place identique parmi les villes où sévit le trafic de la drogue. La brigade des stupéfiants du S.R.P.J. réussit chaque année à saisir le tiers de la drogue lancée sur le marché régional, mais les utilisateurs ont parfois recours à d'autres sources d'approvisionnement, comme le cambriolage des pharmacies, dont quatre-vingts ont été « cassées » en une année. Le produit des vols est vendu aux utilisateurs de drogues les plus dures comme la cocaïne et la morphine. — *(Corresp. rég.)*

● *Le juge des référés de Créteil* a ordonné, par un arrêt rendu le 25 janvier, l'évacuation de la brasserie Dumesnil, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), occupée par les travailleurs de l'usine depuis le 26 décembre. Spécialisée dans la production de bière en litres, la brasserie Dumesnil, qui emploie trois cents personnes, appartient à la Société européenne des brasseries, filiale du groupe B.S.N.-Gervais-Danone. La direction a pris en juillet dernier la décision de fermer l'usine.

Une manifestation devait avoir lieu le mardi 30 janvier à l'appel des syndicats devant les locaux de l'entreprise où l'occupation est pour le moment maintenue.

● *Cinq morts dans l'accident d'avion de Rodez.* — Un bimoteur *Fokker F-27* de l'Union aéronautique régionale (Air-Rouergue) qui effectuait un vol d'essai s'est écrasé, dimanche 28 janvier, près de Rodez (Aveyron), cinq membres d'équipage ont été tués et le mécanicien contrôleur, Guy de Kermoal, gravement blessé. Une commission d'enquête de l'inspection générale de l'aviation civile a été constituée à la demande de M. Joël Le Theule, ministre des transports.

Selon l'INSEE

LES INDUSTRIELS SONT NETTEMENT PLUS OPTIMISTES MAIS PRÉVOIENT UNE ACCÉLÉRATION DES HAUSSES DE PRIX.

La production industrielle continue de croître à un rythme modéré, écrit l'INSEE dans sa dernière enquête de conjoncture menée en janvier auprès de 2 500 chefs d'entreprise.

« *L'amélioration des carnets de commandes se poursuit. Ils peuvent être, dans l'ensemble, considérés comme normaux. Après un an d'amélioration quasi ininterrompue, l'indicateur d'opinion rejoint son meilleur niveau des quatre dernières années.* » L'INSEE ajoute : « *L'enquête de janvier confirme la reprise de la demande étrangère : celle-ci apparaît plus active que la demande intérieure. Les carnets étrangers sont jugés bien garnis.* » Dans l'ensemble les perspectives des industriels correspondent à une croissance modérée de la production au cours des prochains mois.

Deux points négatifs pourtant : « *Les industriels sont un peu plus nombreux qu'à la fin de 1978 à juger leurs stocks excessifs, notamment dans le secteur des biens de consommation. Dans l'ensemble les stocks apparaissent un peu supérieurs à la normale.* » En ce qui concerne les prix à la production, l'INSEE note que les perspectives personnelles des chefs d'entreprise « *correspond à un certain renforcement des hausses en janvier et février* ».

AU COURS D'UN DÉJEUNER AVEC LE PREMIER MINISTRE

Les présidents d'université sont invités à faire des propositions sur la formation des maîtres

« La formation des maîtres doit être rénovée, modernisée, développée. La participation des universités doit y être accrue. » Ainsi a été résumée la teneur du déjeuner de travail qui réunissait lundi 29 janvier à Matignon, autour du premier ministre, de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, de MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, seize présidents d'université membres de la commission permanente de la conférence des présidents d'université. La rencontre n'avait pas pour objet d'aboutir à des décisions immédiates. Mais, depuis que M. Raymond Barre s'était déclaré favorable, le 24 novembre dernier, à une concertation sur la formation des instituteurs, ce déjeuner de travail était la première réunion à ce niveau avec les présidents d'université.

Un premier ministre attentif, un ministre des universités peu loquace, un ministre de l'éducation disert... Telle a été l'ambiance du déjeuner au cours duquel M. Beullac a largement exposé sa conception de la formation des maîtres. Bien que des consignes rigoureuses de silence aient été données aux participants — pour quelles raisons ? — quelques conclusions ressortent des propos de l'entourage du premier ministre.

Il semble acquis que la durée globale de la formation initiale des instituteurs sera allongée à trois années après le baccalauréat. Pendant ce laps de temps les futurs instituteurs recevraient une formation universitaire probablement limitée, elle à deux années, ce qui correspondrait à un DEUG (diplôme d'études universitaires générales). La question n'est pas encore tranchée cependant, entre un DEUG tel qu'il en existe dans les disciplines juridiques, littéraires ou scientifiques et un examen totalement original, équivalent au DEUG. Dans tous les cas, il aurait valeur nationale, et, a-t-on appris à l'issue du déjeuner de Matignon, il serait délivré par un jury « *présidé par un membre de l'université* ».

Le contenu de la formation reste encore à définir dans le détail. Pour le premier ministre, elle ne doit pas être spécialisée à l'excès. M. Beullac *ne cesse quant* à lui de rappeler la nécessité de préparer les enseignants à maîtriser la télématique, c'est-à-dire l'informatique liée aux télécommunications.

Enfin, le statut de l'établissement où sera dispensée la formation des élèves-instituteurs a été évoqué. La formule de centres insérés dans les universités paraît exclue. Il s'agirait plutôt de centres départementaux, donc utilisant les locaux et le potentiel des écoles normales. Les présidents d'université ont été invités à faire connaître leurs propositions sur la nature des liens qui *pourraient être établis, par exemple* sous forme de convention, entre ces centres départementaux et les universités.

La formation des enseignants du second degré a été aussi évoquée. Les universités, dont l'une des missions principales était la formation théorique et scientifique des professeurs, ont vu ce rôle considérablement réduit par la diminution du nombre de postes aux concours de recrutement : CAPES et agrégation. C'est en direction de la formation permanente que s'ouvrent à elles de nouvelles perspectives. — C. V.

Tokyo s'inquiète du renforcement du dispositif militaire soviétique dans les Kouriles

De notre correspondant

Tokyo. — L'Union soviétique renforcerait sa garnison sur deux des quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles (au nord du Japon) revendiquées depuis la guerre par Tokyo, annonce, mardi 30 janvier, la presse nippone, citant des ources à l'Agence de défense. Selon celles-ci, seraient actuellement stationnés à Kunashiri et Etorofu de cinq mille à six mille soldats soviétiques. Deux bases équipées de radars puissants y seraient en cours d'achèvement. Ces informations auraient été données par des satellites espions américains et confirmées par l'écoute des messages radio soviétiques.

Sans être officiellement confirmées par l'Agence de défense, ces précisions n'en paraissent pas moins fondées à la plupart des experts militaires à Tokyo, notamment américains. Elles confirment celles diffusées au printemps, faisant état de manœuvres et d'un renforcement du dispositif militaire soviétique dans les Kouriles *(le Monde* du 30 juin).

Les experts nippons estiment que le renforcement du potentiel militaire soviétique dans les Kouriles n'est qu'un élément de la stratégie de Moscou en Asie qui vise à rivaliser sur les mers avec la flotte américaine. Le Kremlin, pense-t-on à Tokyo, entend faire de la mer d'Okhotsk un « *lac soviétique* » et assurer un libre passage à sa flotte à travers l'archipel des Kouriles.

Le renforcement du dispositif militaire, qui est la conséquence de ce que Moscou peut considérer comme une menace d'alliance sino-nippone-américaine, prouve en tout cas que le Kremlin entend affirmer toujours sa souveraineté sur la partie sud de l'archipel, attitude qui, jusqu'à présent, a empêché tout rapprochement entre le Japon et l'U.R.S.S.

PHILIPPE PONS.

PATRICIA HEARST BÉNÉFICIE DE LA CLÉMENCE DU PRÉSIDENT CARTER

Le président Carter a commué, lundi 29 janvier, la peine de Patricia Hearst, l'héritière du magnat de la presse Randolph Hearst, mettant ainsi fin à une étonnante affaire commencée le 4 février 1974 à Berkeley (Californie) avec l'enlèvement de la jeune femme par l'Armée symbionese de libération (S.L.A.), un groupuscule mystico-terroriste. M. Carter, faisant usage de ses prérogatives, et sur recommandation du ministère de la justice, a ramené aux vingt-deux mois qu'elle a déjà passés en prison la sentence de sept ans de détention prononcée, le 24 septembre 1976, par un juge de San-Francisco à l'encontre de Mlle Hearst pour sa participation à un hold-up. Patricia Hearst devait être libérée jeudi 1er février.

La jeune fille s'était transformée, lors de son séjour au sein de la S.L.A., en héroïne « révolutionnaire » dénonçant la bourgeoisie, à laquelle appartiennent ses parents. Elle est retournée depuis dans sa famille et l'aventure se terminera par le mariage, le 14 février, de Mlle Hearst et d'un de ses anciens gardes du corps, M. Bernard Shaw.

Quarante-huit membres du Congrès et l'acteur John Wayne étaient intervenus en faveur d'une mesure de clémence.

● *L'armée israélienne a fait détruire,* ce mardi matin 30 janvier, en Cisjordanie, quatre maisons d'Arabes accusés d'avoir commis divers attentats en Israël. Ces destructions ont eu lieu à Abou-Dis, village de la banlieue est de Jérusalem, et dans la région de Naplouse, notamment près du camp de réfugiés de Balata. Des mesures de représailles de ce genre, qui avaient été abandonnées pendant longtemps, avaient à nouveau été appliquées le mois dernier *(le Monde* du 6 décembre). — *(Corr.)*

AUCUN DES PRISONNIERS POLITIQUES CUBAINS LIBÉRÉS EN DÉCEMBRE N'AURAIT ENCORE OBTENU DE VISA D'ENTRÉE AUX ÉTATS-UNIS.

La Havane *(A.F.P.)*. — Les quatre cents prisonniers politiques que le gouvernement cubain devait libérer au cours du mois de janvier (conformément aux mesures annoncées au début de décembre 1978) sont toujours emprisonnés, a-t-on indiqué à La Havane de source anticastriste, le lundi 29 janvier.

Selon les mêmes sources, la raison de ce retard pourrait être le fait que les Etats-Unis n'ont encore accordé de visa d'entrée à aucun des prisonniers cubains libérés en décembre dernier. M. Fidel Castro, rappelle-t-on, avait annoncé, début décembre, la libération accélérée de trois mille six cents prisonniers politiques, à un rythme mensuel de quatre cents à partir de décembre 1978 (il avait implicitement fait dépendre ces mesures de l'accueil par les Etats-Unis des prisonniers politiques libérés).

Parmi les prisonniers libérés en décembre, aucun de ceux qui désirent se rendre aux Etats-Unis (soit un tiers environ) n'a obtenu de visa d'entrée, et seule une infime partie des milliers de « politiques » libérés à Cuba depuis plusieurs années a pu gagner Miami, indiquent les mêmes sources à La Havane.